# LES

# ÉPOPÉES FRANÇAISES

# DU MOYEN AGE

*Le Origini dell' epopea francese*, par M. Pio Rajna. Florence, 1884; Sansoni. — *Girart de Roussillon*, par M. Paul Meyer, membre de l'Institut. Paris, 1884; Champion.

Il y a quelque dix-sept ans, — *grande mortalis ævi spatium*, — j'annonçais dans cette *Revue* le premier ouvrage de M. Gaston Paris, l'*Histoire poétique de Charlemagne*, et la première édition des *Épopées françaises*, de M. Léon Gautier (1). Depuis cette époque, l'étude de la littérature française du moyen âge, que nous avions fort négligée, s'est fait une grande place chez nous. Non-seulement elle est entrée dans notre enseignement supérieur, dont il était vraiment honteux qu'elle fût absente, mais elle s'est glissée même dans nos lycées. Les nouveaux programmes exigent qu'on donne aux élèves quelques notions fort sommaires sur la formation de la langue qu'ils parlent et qu'on leur lise quelques extraits des auteurs qui ont charmé leurs pères. Cette mesure a été fort critiquée; j'avoue, pour moi, que si elle achève de persuader aux jeunes gens

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1867.

que la France n'est pas une improvisation d'hier et qu'il n'y a rien dans son passé qui mérite l'oubli; si, en leur montrant que sa gloire littéraire est beaucoup plus ancienne qu'ils ne croyaient, elle augmente le respect et l'affection qu'ils éprouvent pour leur pays, je la trouve tout à fait sage et utile: à ce prix, je ne suis pas tenté de me plaindre qu'on ait ajouté quelques heures de travail au fardeau déjà si lourd dont nos enfans sont surchargés.

Notre vieille littérature a donc repris faveur de nos jours, et il s'est formé toute une école de jeunes savans qui s'occupent d'elle avec passion. D'ordinaire leurs ouvrages ne s'adressent qu'aux érudits de profession; mais ils méritent souvent de sortir du cercle étroit pour lequel ils sont écrits; et il me semble que les gens même qui sont étrangers à ces études gagneraient à les connaître. Indépendamment du plaisir qu'éprouve un esprit curieux à voir se former une science nouvelle et à pénétrer, à la suite de critiques sagaces, dans une littérature inconnue, la lumière qu'ils répandent sur elle se trouve éclairer aussi les autres. Il y a des côtés par où elles se ressemblent toutes, et souvent une œuvre médiocre, quand on la connaît à fond, nous fait mieux comprendre un chef-d'œuvre. Si nous parvenions à savoir exactement comment est née l'épopée du moyen âge, par quelles phases elle a passé, les conditions dans lesquelles elle a grandi et les raisons qui l'ont fait décroître, soyons sûrs que nous aurions une idée plus nette des poèmes homériques et que nous serions plus près de résoudre cette question de l'épopée dont les savans s'occupent depuis Aristote et Horace sans qu'elle soit devenue beaucoup plus claire.

Précisément il vient de paraître, dans ces derniers mois, deux livres fort importans sur ces matières délicates. Ils sont composés dans un esprit différent et n'arrivent pas aux mêmes conclusions; mais tous les deux ajoutent à nos connaissances et nous donnent des lumières nouvelles sur l'histoire de nos anciennes épopées. Je crois donc qu'il ne sera pas sans intérêt et sans profit d'en faire une analyse rapide.

## I.

Le premier de ces ouvrages n'a pas été publié chez nous; il nous vient de l'Italie. N'en soyons pas étonnés : notre poésie du moyen âge a ce caractère d'être au moins aussi connue hors de chez elle qu'en France. Comme elle s'est répandue dans le monde entier, qu'elle a servi de modèle aux premiers essais des différentes nations de l'Europe, elle n'est nulle part étrangère. Partout, quand la cri-

tique veut remonter aux origines des littératures nationales, elle rencontre devant elle nos chansons de geste, et il se trouve que chaque pays, pour éclairer les avenues de sa propre histoire littéraire, est forcé d'étudier la nôtre. L'auteur du livre que nous annonçons, M. Pio Rajna, est professeur à Florence; il appartient à cette élite de maîtres distingués réunis autour de Comparetti, de Villari, qui font de l'institut florentin un des foyers de lumières de l'Italie. L'ouvrage de M. Pio Rajna lui a demandé beaucoup de temps et de peine; c'était d'abord un mémoire qui fut présenté à l'académie des *Lincei* et obtint un des prix fondés par la munificence du roi. Cette récompense éclatante n'a pas empêché l'auteur de reprendre son travail, de le compléter, de le refondre, et c'est seulement après plus de huit années de patientes recherches qu'il le donne enfin au public, en le faisant précéder d'une dédicace à M. Gaston Paris.

M. Pio Rajna n'y traite qu'une seule question; mais cette question est peut-être la plus importante et la plus difficile de toutes : il veut savoir quelle est l'origine de l'épopée française. C'est vers la fin du XIe siècle qu'elle nous apparaît pour la première fois; elle est alors formée de toutes pièces, et elle a produit le *Roland*, son chef-d'œuvre. Il est donc certain qu'elle n'en était pas à ses débuts. Mais combien de temps a-t-elle mis et par quelles routes a-t-elle passé pour arriver à la perfection, nous l'ignorons tout à fait, et il n'est guère probable que nous le sachions jamais d'une manière sûre. L'absence de renseignemens précis et décisifs nous livre à l'hypothèse. Celle qui semblait jusqu'ici la plus vraisemblable, que M. Gaston Paris soutient dans son *Histoire poétique de Charlemagne*, M. Gautier dans sa seconde édition de son grand ouvrage, à laquelle M. Paul Meyer s'est toujours rattaché, c'est que notre épopée doit être née au plus tôt vers le Xe siècle, qu'elle a toujours parlé roman et qu'elle est entièrement française. Au contraire, M. Pio Rajna la croit d'origine germanique; il pense qu'elle existait déjà quand les Francs ont envahi l'empire romain et qu'ils l'ont apportée avec eux de leur pays, en sorte qu'on pourrait dire d'elle ce que disait Montesquieu du régime représentatif, « qu'elle est née dans les bois. »

Voilà la thèse soutenue par M. Pio Rajna, avec un talent remarquable, dans un gros volume de près de 600 pages, qui mérite un examen attentif. Ai-je besoin de dire qu'avant d'en entamer l'étude il nous faut écarter de notre esprit toute vaine préoccupation de patriotisme? Notre orgueil pourrait sans doute être flatté qu'un noble genre de poésie, qui a jeté tant d'éclat pendant trois ou quatre siècles et que toutes les nations de l'Europe nous ont

emprunté, fût né sur notre sol et nous appartînt entièrement. Mais si les faits contredisent cette opinion, nous devons nous rendre de bonne grâce à leur témoignage. Nous ne pouvons pas arranger l'histoire à notre convenance et créer tout exprès des systèmes pour la satisfaction de notre amour-propre. Des prétentions qui ne reposent que sur des erreurs n'ajoutent rien à la gloire véritable d'un pays, et quand la science travaille au succès d'un parti politique ou d'une vanité nationale, elle se déconsidère sans profit pour la cause qu'elle veut servir. Il ne faut donc apporter d'autre souci, dans ces graves études, que celui de découvrir la vérité.

M. Pio Rajna, traitant un sujet sur lequel on avait déjà tant discuté, ne pouvait pas avoir l'espérance de trouver beaucoup de textes nouveaux. Il a cherché du moins à mieux interpréter ceux dont on s'était servi avant lui, à les grouper avec plus d'habileté qu'on ne l'avait fait, et à en tirer des conséquences plus étendues. Comme tous ceux qui ont écrit l'histoire de l'épopée française, il commence par établir longuement que toutes les nations germaniques possédaient leurs chansons nationales. Les documens abondent pour le prouver. Il n'y a pas de peuplade si barbare dont on ne nous dise qu'elle avait la coutume de célébrer les exploits de ses ancêtres. D'ordinaire on entonnait ces chansons quand on marchait à la bataille, pour se donner du cœur. C'est Tacite qui nous le dit : *Ituri in prœlia canunt.* On les répétait aussi quelquefois dans les banquets, à la grande joie des convives. Les envoyés de Théodose le Jeune, qui furent reçus à la table d'Attila, y assistèrent à un spectacle que Priscus, l'un d'eux, nous a raconté. Tandis que le maître, sombre, silencieux, assis à sa table de bois, était servi dans des écuelles grossières, et que ses officiers et ses invités, bruyans, animés, mangeaient dans des plats d'or et d'argent, buvaient dans des coupes précieuses, qui avaient été enlevées aux grands seigneurs de l'Italie et de l'Orient, on fit entrer deux Scythes qui se placèrent en face du roi et chantèrent des vers qu'ils avaient composés sur ses victoires. « Tous les convives avaient les yeux fixés sur eux : les uns étaient charmés par la poésie, les autres enflammés par le tableau des batailles. On en voyait aussi qui versaient des larmes de regret : c'étaient ceux dont l'âge avait usé les forces et qui étaient condamnés au repos. » Il faut bien que l'humanité, malgré la diversité des races et la différence des temps, soit à peu près toujours la même. Priscus se trouve esquisser ici une scène qu'Homère avait déjà racontée huit ou dix siècles auparavant, et les Scythes d'Attila nous rappellent le vieux Demodocus, qui chantait sur sa lyre les aventures des Grecs à la table du roi des Phéaciens. Ces chansons barbares sont perdues, et il n'en reste qu'un

souvenir lointain. M. Pio Rajna essaie pourtant de s'en faire quelque idée et cherche à quel genre particulier elles pouvaient appartenir. Il n'hésite pas à répondre que c'étaient déjà des épopées. A prendre l'épopée par ses caractères les plus généraux, et sans prétendre en donner une définition précise, — ce qui est difficile et dangereux, — on peut dire qu'elle est une narration poétique d'événemens mémorables. C'est à peu près ainsi que la définissait Horace quand il disait qu'elle montre les grandes guerres et les belles actions des rois et des chefs :

Res gestæ regumque ducumque et fortia bella.

N'est-ce pas précisément ce que faisaient les poètes primitifs de la Germanie? Ils chantaient les grandes actions de leurs chefs morts ou vivans, et ces actions étaient toujours des combats. Nous savons de plus que l'épopée fleurit d'ordinaire dans des temps où l'histoire n'existe pas encore et qu'elle en tient lieu. Or Tacite affirme que les chants nationaux sont, en Germanie, le seul moyen de conserver la mémoire du passé : *Quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est;* et Jornandès confirme le témoignage de Tacite quand il nous dit que ces anciennes chansons avaient tout à fait le caractère de l'histoire.

M. Rajna pense donc que les barbares possédaient des chants épiques, pendant qu'ils habitaient ensemble la Germanie. Mais qu'ont-ils fait de ces chants quand ils ont quitté leur pays? Faut-il croire qu'ils les aient pieusement transportés avec eux, dans leurs courses aventureuses? N'est-il pas probable, en tout cas, qu'une fois maîtres des Gaules, établis sur un sol nouveau, enlacés par une civilisation supérieure dont le charme a fini par les vaincre, ils n'ont pas tardé à les oublier? M. Rajna ne le pense pas, et il montre qu'ils en ont gardé le souvenir plus longtemps qu'on ne le croit. Nous avons des documens curieux qui le prouvent. Dans les pays nouveaux où ils s'étaient fixés, les rois germains, en prenant la place des anciens maîtres, avaient hérité de toute leur clientèle. Les gens de cour, habitués à vivre de la munificence des césars, s'étaient naturellement tournés vers leurs successeurs, prêts à leur rendre les mêmes services pour en recevoir les mêmes récompenses. Il y avait surtout des poètes affamés qui offraient sans scrupule aux nouveaux princes les louanges qu'ils avaient prodiguées aux anciens. Par malheur, ils trouvaient la place prise. Les rois germains avaient leurs poètes aussi, des poètes assurément fort barbares, mais dont ils comprenaient la langue, aux chants desquels ils étaient accoutumés, et qui n'entendaient pas sans doute se laisser

déposséder sans combat. Les Romains, irrités de la concurrence, les ont quelquefois très maltraités. Fortunat parle avec mépris de ces harpes criardes qui accompagnent des chants grossiers, et le bel esprit Sidoine Apollinaire se moque du Burgonde à la mine farouche qui, après boire, vient chanter dans les festins, « les cheveux graissés de beurre rance. » Ces railleries montrent que non-seulement il existait encore des chanteurs barbares, mais que les rois les écoutaient volontiers; s'ils n'avaient pas joui d'un certain crédit auprès d'eux, les poètes romains ne leur seraient pas si sévères. Comme tous les chants primitifs, ceux des Germains n'avaient jamais été définitivement rédigés. On les apprenait par cœur, et on les redisait de mémoire. Un moment vint où l'on put craindre que l'envahissement des langues nouvelles, issues de la corruption du latin, ne les condamnât à l'oubli. Charlemagne, quoique fort épris du génie romain, ne voulait pas voir s'effacer les restes de la nationalité germanique. Eginhard nous dit qu'il prit des mesures pour empêcher ces vieilles chansons de se perdre : *Barbara et antiquissima carmina, quibus veterum regum actus et bella canebantur, scripsit memoriæque mandavit.*

Il faut remarquer qu'Eginhard, dans ce passage célèbre, ne parle que « de vieux rois et de chants antiques. » Est-ce à dire qu'il n'y en avait pas d'autres, et que les Germains répétaient fidèlement les chansons primitives qui leur venaient de leurs aïeux les plus éloignés, sans en imaginer jamais de nouvelles? c'est ce qui ne paraît guère probable, malgré les paroles d'Eginhard. « Les Germains, nous dit Tacite, chantèrent d'abord le dieu Tuiscon, né de la terre, et son fils Mannus, les auteurs et les fondateurs de leur race. » Mais, quand Arminius eut vaincu les Romains, nous savons qu'ils chantèrent aussi Arminius. Ce qu'ils ont fait pour lui, ils ont dû le faire pour d'autres, et vraisemblablement leur trésor de chansons nationales s'augmentait sans cesse à chaque victoire qu'ils remportaient. Qu'au v^e et au vi^e siècles, les grands événemens qui s'accomplissaient sur les bords du Rhin, les succès éclatans des barbares, leurs luttes avec les Romains ou entr'eux, leurs victoires, leurs conquêtes, l'établissement des royautés franques dans la Gaule aient été l'objet de nouvelles chansons, c'est ce qu'on serait tenté d'admettre sans preuve, tant il est naturel de le croire; c'est ce qu'affirme un document fort curieux du ix^e siècle. Un poète de ce temps, qui, pour flatter Charlemagne, ne trouve rien de mieux que de le rattacher à la dynastie précédente et d'en faire l'héritier direct des Mérovingiens, croit devoir louer les aïeux dont il le gratifie libéralement, et, pour qu'on ne mette pas leur gloire en doute, atteste les chants qu'on a composés sur eux en langue vulgaire :

vulgaria carmina magnis
Laudibus ejus avos et proavos celebrant;
Pipinos, Carolos, Hludowicos et Theodricos,
Et Carlomannos Hlotariosque canunt.

Non-seulement M. Pio Rajna croit que ces chants ont existé, mais il est convaincu que, quoiqu'en apparence il n'en reste rien, ils n'ont pas péri tout entiers, et il cherche résolument à en retrouver quelques traces. Ce qu'il a dépensé de science et d'esprit dans ce travail délicat est incroyable, et c'est peut-être la partie la plus curieuse et la plus nouvelle de son livre. L'histoire des Francs nous a été transmise par des moines assurément peu suspects de poésie; pourtant ces moines eux-mêmes n'ont pas pu fermer tout à fait l'oreille aux chansons populaires; elles les ont poursuivis jusque dans les cloîtres où elles étaient tenues en petite estime. C'est ainsi que sont entrées dans leurs récits prosaïques ou pédans quelques légendes naïves qui tranchent singulièrement avec la sécheresse et la médiocrité du reste. M. Rajna les recueille soigneusement, il les dégage des altérations qui les défigurent, il tâche de leur rendre leurs couleurs effacées et reconstitue ainsi des fragmens d'épopée. Avec un peu d'efforts, il en trouve dans la vie de Childéric, dans celle de Clovis et de ses successeurs. Parmi ces épopées, il en est une à laquelle il s'attache avec une sorte de passion, celle qui racontait la lutte soutenue par Théodebert, par Clotaire, par Dagobert, contre les Saxons, pour les vaincre et les convertir. C'était le grand événement de l'époque mérovingienne, l'imagination du peuple en avait été sans doute très frappée; et M. Rajna pense que quelques débris des chants qui furent composés à cette occasion se sont conservés dans les chroniques contemporaines. Avec ces miettes éparses, il essaie de reconstruire l'ensemble et de lui rendre la vie. Puis, l'épopée à peu près restituée, il en suit la trace dans les chansons de geste du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle que nous possédons. Pour l'y reconnaître, il faut faire un grand effort d'imagination. Les noms y sont dénaturés à plaisir, et les événemens ont pris des couleurs différentes. Les Saxons, d'ordinaire, sont devenus des Sarrasins; Clotaire, Dagobert, Charles Martel ont cédé la place à Charlemagne. Le grand empereur a dépossédé de leur gloire ceux qui régnaient avant lui, et les légendes qu'on avait faites pour eux se sont réunies sur sa tête. Mais M. Rajna pense qu'elles existaient bien avant sa naissance et qu'il faut les rendre à ses prédécesseurs. S'il en est ainsi, les jongleurs du XII<sup>e</sup> siècle, qui se piquaient d'invention et de nouveauté, ne faisaient que répéter, sous d'autres noms, avec des changemens et des rajeunissemens de toute sorte, un poème dont

le fond remonte à l'époque mérovingienne, et probablement plus haut encore. Dès lors se trouve établie, par une preuve vivante, la continuité des chants épiques depuis l'entrée des Francs dans la Gaule jusqu'au milieu du moyen âge, et il faut bien reconnaître que notre épopée française n'est que la suite des vieilles chansons des barbares.

Mais ici M. Pio Rajna rencontre devant lui un système récent, qui s'est produit avec éclat, et qui lui barre la route. Pour comprendre que les Francs, loin de la Germanie, aient continué à répéter leurs chansons nationales, et que la population romaine ait fini par les chanter avec eux, il faut supposer qu'au milieu de la Gaule soumise, ils ont formé longtemps une nation isolée et compacte, vivant de leur vie propre, conservant leurs mœurs et leur langue, assez forts pour s'imposer à l'imitation des vaincus. Ce n'est pas ainsi que nous les représente M. Fustel de Coulanges, dans son livre sur les *Institutions politiques de l'ancienne France*. Selon lui, les Francs n'ont pas conquis la Gaule; ils y sont entrés comme alliés et comme soldats de l'empereur; il leur est souvent arrivé de voler et de piller ceux qu'ils venaient défendre, mais ils n'ont pas exercé contre eux une spoliation régulière et générale. Comme il n'y avait pas entre les deux peuples de haine profonde, qu'ils n'étaient pas séparés par les ressentimens d'une conquête, ils se sont vite rapprochés, et, selon l'usage, le plus civilisé a tout à fait absorbé l'autre. Au bout de deux ou trois générations, les Francs ne se distinguaient plus des Gaulois. C'est ainsi qu'ils ont disparu sans retour et qu'il n'est rien resté d'eux sur le sol où ils s'étaient établis. « Ils n'ont introduit ni un sang nouveau, ni une langue nouvelle, ni de nouvelles institutions. » Ne serait-ce pas une chimère et une folie de rapporter à un peuple dont la trace s'est si vite effacée dans la Gaule la création de l'épopée française! Ce système, que M. Fustel de Coulanges a exposé d'une façon si serrée et si brillante, M. Pio Rajna, qui le sent tout à fait contraire à ses opinions, le suit pied à pied et le combat, dans tous ses détails, avec énergie, presque avec violence. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ce débat; je me garderai bien d'ailleurs de me commettre entre deux adversaires si vigoureux. Qu'il me suffise de dire que M. Rajna soutient que les Francs ont véritablement vaincu et soumis les Gaulois, qu'ils ont été pour eux des maîtres, et souvent des maîtres très durs; qu'ils étaient plus nombreux que M. Fustel de Coulanges ne le pense, parce qu'une fois la frontière ouverte les barbares ont afflué de toutes les contrées de la Germanie; qu'enfin ils ont été plus longtemps fidèles qu'on ne le prétend à leurs mœurs et à leurs usages, puisqu'on sait que Louis le Débonnaire, quatre siècles après l'invasion, parlait encore allemand.

Un jour vint pourtant où les Francs renoncèrent à leur langue pour prendre celle des peuples parmi lesquels ils vivaient. Que devinrent, dans ce désarroi, leurs vieilles chansons nationales, en supposant que le souvenir s'en fût conservé jusque-là? C'était pour elles une crise grave. Est-il possible de supposer, comme on l'a fait, qu'elles furent alors traduites d'un idiome dans l'autre? Admettre une pareille hypothèse serait transformer des barbares en philologues exercés. Se figure-t-on d'ailleurs que le *Roland* puisse être le produit d'une traduction littérale, et que l'inspiration primitive du poème ait pu survivre à ce travail méticuleux? M. Pio Rajna explique d'une façon bien plus vraisemblable comment les choses ont dû se passer. Ce n'est pas brusquement, en un jour, que les Francs ont désappris leur langue et accepté celle des vaincus. Ce changement a dû se faire peu à peu, par des transitions insensibles, et l'on peut imaginer qu'il y eut un moment où ils comprenaient et parlaient les deux idiomes à la fois. C'est alors sans doute que les chansons germaniques sont devenues des épopées romanes. Ce passage ne leur a pas été aussi difficile qu'on le suppose. Souvenons-nous qu'en général elles n'étaient pas fixées par l'écriture, qu'elles flottaient dans la mémoire des hommes, se rajeunissant sans cesse, s'enrichissant de détails nouveaux, s'imprégnant des idées et des goûts de chaque génération qui les refaisait à son image. On comprend qu'en cet état de changement perpétuel, et, pour ainsi dire, de formation continue, quand ceux qui les chantaient arrivèrent à se servir indifféremment des deux langues, on en ait fait deux rédactions différentes, et que la version française ait fini par l'emporter lorsqu'il n'y eut plus dans l'ancienne Gaule d'autre langue que le français. M. Pio Rajna pense que ce travail, à moitié instinctif, à moitié réfléchi, qui constitua définitivement notre épopée, a dû s'accomplir vers le VI[e] siècle.

J'ai tenu à exposer, au moins dans ses grandes lignes, un système qui témoigne d'une science étendue et d'une remarquable vigueur d'esprit. C'est aux érudits à qui ces études sont familières qu'il appartient de l'examiner dans le détail et de le juger définitivement. Je me contenterai de présenter seulement une observation générale. M. Pio Rajna me semble avoir mis hors de doute l'importance des élémens germaniques dans la création de l'épopée française. Cet esprit d'aventure, cette ardeur de bataille, cette générosité d'âme, ce vif sentiment de l'honneur, le moyen âge, il faut le reconnaître, ne les a pas trouvés dans l'héritage de la civilisation romaine. Quand on a quelque temps vécu dans l'intimité des habitans de la Gaule sous les derniers césars, qu'on s'est nourri des fadeurs d'Ausone et des médiocrités pédantes de l'*Anthologie*, on est

tout à fait convaincu qu'il n'y avait rien, dans cette décadence, qui fît prévoir les chansons de geste. On pourrait dire, à la vérité, que le grand élan de la chevalerie est sorti des événemens mêmes, des victoires de Charlemagne, des approches de la croisade, de la formation des nations modernes. Mais il fallait au moins un ferment pour le faire naître. M. Pio Rajna montre que ce ferment a été fourni par l'esprit germanique. On l'avait dit avant lui; il l'a dit mieux que personne, et avec une abondance de preuves nouvelles. Mais il va plus loin, il ne se contente pas de faire remonter l'inspiration primitive de nos chansons de geste jusqu'aux temps mérovingiens et plus haut encore; il semble dire qu'à ce moment elles existaient elles-mêmes. Voilà la nouveauté de son hypothèse; voilà aussi ce qui, dans son ouvrage, sera le plus aisément contesté. J'ai bien envie de soulever, à cette occasion, une question de mots qui cache une question de choses. Est-il bien vrai que ce qui existait au IV^e^ et au V^e^ siècles mérite d'être appelé une épopée? Sortons des brouillards accumulés à plaisir depuis Wolf, et sachons, quand on parle de poème épique, ce que vraiment on veut dire. M. Pio Rajna nous dit qu'il entend par épopée « toute narration poétique des choses mémorables. » Cette définition n'est juste qu'à la condition d'être précisée et complétée. Est-ce une épopée qu'une chanson de quelques strophes, ou même une série de chansons composées après un grand événement et qui en conservent la mémoire? Je ne crois pas qu'on doive ainsi prodiguer ce grand nom: il faut le réserver pour un poème d'une certaine étendue, dans lequel se déroule une action suivie, et où l'on trouve quelque souci de composition. Toute la question consiste à savoir s'il existait rien de semblable avant le X^e^ siècle; ce qui est sûr, c'est qu'il n'en est rien resté. Il est vrai qu'on a la ressource de prétendre que les poèmes de cette époque lointaine ont eu la mauvaise chance de se perdre. Mais, sans compter que cette supposition est trop facile, elle a été compromise par des précédens fâcheux. On se souvient que Niebuhr, croyant trouver dans l'histoire des premiers temps de Rome quelques récits légendaires qui lui paraissent avoir un tour épique, en conclut qu'ils viennent de grandes épopées que le peuple aurait chantées pendant plusieurs siècles. L'existence de ces poèmes, quoique appuyée sur des preuves bien légères, lui paraît certaine. Il parle d'eux avec une incroyable assurance, et l'on dirait vraiment qu'il les a lus; il en sait le nombre, il en dit le caractère, il en connaît presque les auteurs. Cette hypothèse brillante et hardie a fait fortune pendant quelques années, mais elle n'a pas tenu devant une étude des faits plus sérieuse et plus calme, et les poèmes de Niebuhr se sont dissipés dans l'air comme des

bulles de savon. Je crains que cette mésaventure cruelle ne nous rende moins crédules aux épopées perdues. Il est naturel que, pour croire à leur existence, nous réclamions des preuves certaines. Il ne nous suffit pas qu'on nous montre qu'il y avait, dans les temps les plus reculés, des récits sur certains événemens, des légendes sur certains personnages qui se retrouvent plus tard dans nos chansons de geste. Ce ne sont là que des élémens d'épopée; quant à l'épopée elle-même, on peut dire qu'elle n'existe que le jour où ces récits épars et fragmentaires ont été groupés ensemble pour former des poèmes étendus et suivis. A quel moment a-t-on commencé à composer des poèmes de ce genre? Voilà toute la question.

## II.

Le livre de M. Paul Meyer n'a pas en apparence des visées aussi hautes que celui de M. Pio Rajna; c'est simplement la traduction exacte et agréable d'une chanson de geste. Il est vrai que cette chanson compte parmi les plus intéressantes et les plus célèbres que nous ayons conservées; c'est aussi l'une de celles qui soulèvent les problèmes les plus délicats. Voilà bien longtemps qu'elle préoccupe M. Meyer; depuis l'époque où il était élève de l'École des chartes, il n'a pas cessé de l'étudier. Cependant il nous dit qu'il n'est pas parvenu à éclaircir toutes les difficultés qu'elle renferme. Il n'ose pas encore se hasarder à nous en donner un texte définitif; mais, comme les doutes qui restent sur certaines formes des mots n'obscurcissent pas le sens général des phrases, il se décide en attendant à en publier une traduction pour nous faire connaître cette œuvre importante.

La poème de *Girart de Roussillon* a cette particularité que la langue dans laquelle il est écrit ne ressemble pas à celle des autres chansons de geste. On est d'abord frappé, lorsqu'on l'examine, de la divergence des formes grammaticales; et comme cette divergence s'accuse non-seulement dans le corps des vers, où les copistes pourraient en être responsables, mais aussi à la rime, on est bien obligé de reconnaître qu'on est en présence d'un idiome assez mélangé, où sont réunies des façons de parler qui n'ont pas coutume de se trouver ensemble. M. Meyer se demande quelle peut être la cause de cette bizarrerie. Parmi les hypothèses qu'on peut imaginer pour en rendre compte, celle qui lui paraît le plus vraisemblable, c'est que l'auteur n'emploie pas uniquement l'idiome d'une localité déterminée. Placé sans doute à la frontière de contrées différentes, tout en donnant la préférence à l'usage de son

pays d'origine, il ne regarde pas à se servir des autres quand il y trouve quelque avantage. Les formes qu'il emploie le plus ordinairement appartiennent au roman du Midi, ce qui semble prouver qu'il était méridional de naissance; mais d'autres peuvent être réclamées par le roman du Nord, et quelques-unes semblent intermédiaires entre les deux. M. Meyer pousse plus loin son étude, et il essaie de savoir en quel endroit précis de la France le poème a dû être écrit. Le travail auquel il se livre à ce sujet est fort curieux et suppose une connaissance exacte de tous les patois qui se parlaient au XII[e] siècle. Examinant tour à tour toutes les particularités de langage qu'il remarque dans le poème et cherchant à quelles localités diverses elles correspondent, il enferme son auteur dans une sorte de cercle assez restreint dans lequel il a dû certainement vivre. Ce pays, selon lui, est situé à la latitude de Lyon, mais plus à l'ouest; vraisemblablement vers le sud du Poitou.

Sous la forme où nous l'avons, qui n'est pas la plus ancienne, le poème a été composé vers la seconde moitié du XII[e] siècle, c'est-à-dire dans le feu des croisades. Il contient l'histoire d'une de ces luttes, si fréquentes à cette époque, entre un vassal et son suzerain. Comme les événemens y sont nombreux, sans être variés, et ne diffèrent que par les détails, il n'est pas aisé d'en faire l'analyse. Je voudrais pourtant les résumer aussi rapidement que possible.

Le début du poème, qui est d'une grandeur et d'une solennité remarquables, n'a pas tout à fait le caractère du reste. M. Meyer croit que c'est une scène qui a été ajoutée à la rédaction primitive. Le roi Charles (1), entouré de ses barons, tient à Reims sa cour plénière; le pape est venu le solliciter en faveur de l'empereur de Constantinople, que les païens serrent de près. Pour décider le roi à lui envoyer des secours, l'empereur a promis ses deux filles, l'une à Charles lui-même, l'autre à Girart de Roussillon, son plus illustre vassal. Girart part avec le pape pour Constantinople et en ramène sa fiancée et celle de son suzerain; mais ici les difficultés commencent. C'est l'aînée qui est promise au roi; au dernier moment, le roi préfère l'autre; et, après de longues discussions, Girart, sur les instances du pape, consent à la lui céder. De là une haine sourde, qui, un peu plus tard, semble être la cause de la rupture entre le suzerain et son trop puissant vassal (2). Le

(1) Quel est ce roi qui va jouer un si grand rôle dans la chanson? Il n'est pas aisé de le savoir. Tantôt on l'appelle Charles Martel, tantôt on laisse entendre que c'est Charles le Chauve. Ici, il reçoit le nom de roi, ailleurs celui d'empereur. Nous voyons par là le peu de cas que ces poètes faisaient de l'histoire.

(2) M. Meyer a raison de trouver que cette histoire est assez maladroitement rattachée au reste. Il n'en est plus question dans la suite, et les querelles du roi et de son suzerain sont amenées par d'autres causes.

poète entame alors le récit de guerres interminables auxquelles le XII[e] siècle devait trouver plus d'agrémens que nous. Charles s'empare par ruse du château de Roussillon situé en Bourgogne, sur le mont Laçois, qui est le principal fief de Girart; mais Girart a rassemblé une armée, et, sur le refus de Charles d'entrer en accommodement avec lui, il l'attaque à Vaubeton. Un miracle arrête la bataille : des flammes descendues du ciel brûlent le gonfanon de Charles et celui de Girart; c'est un avertissement de Dieu, qui décide les deux rivaux à conclure la paix. Après un intervalle de sept ans, les parens, les amis de Girart ayant traîtreusement tué le comte Thierri, ennemi de sa maison, Charles en fait retomber la faute sur lui, et la guerre recommence. Elle se poursuit longtemps avec des chances diverses. A la fin, Girart est défait à la bataille de Civaux, en Poitou. Son château de Roussillon est pris par trahison, comme la première fois; il s'en échappe à grand'peine, seul avec sa femme Berte, et ils vont se cacher dans la forêt d'Ardenne. Il avait des fautes graves à expier; il s'était montré orgueilleux et dur pendant sa prospérité, il n'avait pas écouté les bons avis. Dans ses malheurs il voit une punition de Dieu. Éclairé par les conseils d'un sage ermite, il accepte courageusement l'humiliation que Dieu lui envoie. Le grand comte, le maître de la Bourgogne, gagne sa vie dans les bois à porter des sacs de charbon sur ses épaules, et sa femme se résigne à coudre pour les bourgeoises d'une petite ville. Leur pénitence dure vingt-deux ans. Ce temps passé, Girart retourne à Roussillon, se fait reconnaître de ses vassaux, tandis que la reine, sa belle-sœur, qui lui est restée fort attachée, obtient, par un subterfuge, sa grâce du roi. Mais à la première occasion, le roi, qui ne lui a pardonné qu'à contre-cœur, recommence la guerre. Cette fois il a mis les torts de son côté, Dieu lui est décidément contraire; il est vaincu, blessé, fait prisonnier. Girart, instruit par le passé, use bien de sa victoire; il s'humilie devant son suzerain, dont il est le maître, il lui rend sa liberté et lui demande respectueusement la paix qu'il pouvait lui imposer. Puis, comme il a perdu son fils unique et qu'il n'a plus d'héritier, il se décide à laisser à Dieu une partie de son héritage. Sur les conseils du comte Guintrant, qui revient de la Palestine, où il a visité les saints lieux, Berte et lui bâtissent des moûtiers et des églises, « avec tours et clochers, » où ils placent les reliques de la Madeleine, que Guintrant a rapportées d'outre-mer. C'est ainsi que la chanson guerrière finit par des scènes de paix et d'édification.

Tel est ce poème, que M. Meyer regarde comme un des plus remarquables du moyen âge. « Je voudrais, dit-il, savoir le nom de ce romancier anonyme pour l'inscrire parmi les plus illustres de

notre ancienne littérature. » En quelques vers il sait tracer des tableaux d'une réalité frappante ; il n'ignore pas l'art de composer, il est poète par momens ; surtout il nous offre des peintures exactes de son époque. Aucun auteur contemporain ne nous fait pénétrer si avant dans le XII^e^ siècle ; nulle part peut-être, nous ne trouvons des renseignemens aussi complets, aussi fidèles, sur la société féodale. Il est donc fort heureux, pour ceux qui ne lisent pas couramment le français de cette époque, qu'on ait pris la peine de mettre cet important ouvrage à notre portée. C'est une heureuse fortune dont il convient que nous profitions. M. Meyer lui-même nous y convie. « Ce n'est pas seulement, nous dit-il, pour les philologues que j'ai travaillé, j'ai eu aussi en vue une autre classe de lecteurs. Le poème de *Girart de Roussillon* est l'une des compositions épiques les plus originales que nous ait léguées le moyen âge ; mais ç'a été jusqu'à présent un livre scellé dont quelques rares érudits ont seuls pu déchiffrer les pages. J'ai voulu le rendre accessible à tous ceux qui sont curieux de notre ancienne histoire et de notre ancienne littérature. » Nous voilà donc excusés si, sans avoir d'autre titre que d'être parmi ces curieux auxquels M. Meyer adresse son livre, nous osons présenter quelques observations qui nous sont venues à l'esprit en le lisant.

Cette vieille poésie a eu le malheur d'être quelquefois compromise par des amis maladroits ; ils ne l'ont pas étudiée avec assez de calme, ils en ont parlé avec trop de vague et d'emphase ; en lui attribuant libéralement les qualités qu'elle n'avait pas, ils nous ont disposés à douter des mérites qu'elle possède. Ce que je dis n'est pas pour M. Paul Meyer, un des esprits les moins chimériques que je connaisse et qui se méfie le plus des grands mots et des belles phrases. Mais d'autres ont été moins réservés. Voyons si *Girart de Roussillon* justifie tout à fait les jugemens qu'ils portent sur notre ancienne épopée française.

Ils la félicitent surtout d'être populaire, ce qui n'est pas un éloge médiocre en ce temps de démocratie, et ils profitent de cette occasion pour humilier en passant nos pauvres poètes classiques, qui n'écrivent que pour divertir quelques lettrés et charmer quelques salons. C'est une poésie de serre chaude, à laquelle ils opposent volontiers une littérature de grand air. Il me semble pourtant que, s'il est juste d'entendre par poésie populaire celle qui chante le peuple et s'adresse à lui, aucune ne mérite moins ce nom que l'épopée du moyen âge. On n'y a nul souci des bourgeois et des manans ; c'est uniquement pour les grands seigneurs et les grandes dames que l'auteur l'a faite ; c'est pour eux que le jongleur la chante ; eux seuls ont quelque intérêt à l'entendre ; eux seuls sont

assez riches pour la payer. Le peuple n'y figure que par les railleries qu'on lui prodigue. Le comte Girart, poursuivi de près par le roi, et ne sachant comment se défendre dans son château, manque un jour tout à fait de prudence. « Il eut une idée folle, dit le poète, ce fut de faire occuper les murs par ses bourgeois. Il les pria de veiller comme s'il y allait de leur vie. — Et si Charles vient vous assaillir, jetez pierres et rochers avec telle violence que vous le fassiez reculer loin en arrière! — Ils se soucient bien de ses recommandations! Dieu les maudisse! Dès qu'il fut éloigné, ils les oublièrent. Qui a gentille femme, va jouer avec elle; qui n'en a pas, va trouver sa mie. Tous, par le château, vont se coucher; vous n'auriez entendu parler ni sonner mot, ni sentinelle jouer de la flûte, ni cor retentir... Les bourgeois firent cette nuit une folle garde; toute la male honte retomba sur eux. » Voilà les bourgeois bien arrangés. Ailleurs, le poète n'est pas plus doux pour les vilains. Il les représente comme des gens dont on doit toujours se méfier: « Ah! Dieu! qu'il est mal récompensé le bon seigneur qui, du fils d'un vilain fait un chevalier! » Sont-ce là les sentimens d'une poésie populaire (1)?

On ajoute que cette épopée est nationale et française, ce qui veut dire sans doute qu'elle chante la gloire de la patrie et qu'elle célèbre nos grandes guerres avec l'étranger. Je veux bien qu'il en soit ainsi pour le *Roland* et pour les poèmes qui racontent les luttes héroïques de la chrétienté contre les Sarrasins. Mais il n'est question, dans *Girart de Roussillon,* que de guerres intestines. Tous les combattans sont Français; l'intérêt national, j'entends celui de la France entière, n'est pas engagé dans leur querelle, et la *douce France,* comme parle l'auteur du *Roland,* ne peut que gémir de ces tristes batailles. On dira peut-être qu'il ne faut pas prendre ici le mot de patrie dans son sens le plus étendu, que nous sommes au temps où les deux moitiés de la France étaient entièrement distinctes, et que le poète est patriote à sa manière, s'il chante avec effusion le pays dans lequel il est né. Mais est-il vrai qu'il se trouve dans *Girart de Roussillon* quelques étincelles de ce patriotisme local qui a précédé l'autre, et peut-on y saisir les réclamations passionnées d'un poète méridional contre la domination des gens

(1) M. Pio Rajna montre très bien que cette épopée est tout à fait aristocratique et que le petit peuple y est d'ordinaire fort mal traité. Il cite un passage du *Charroi de Nîmes,* où un seigneur prend les bœufs et les charrettes des paysans quand il en a besoin et se soucie peu de leurs doléances :

Bertran ne chaut se li vilain en groncent.

Quand ils lui résistent trop, il n'hésite pas à « les pendre par la goule. »

du Nord ? L'auteur, sans doute, appartient au Midi par sa naissance, nous l'avons vu plus haut; il dit : « les nôtres, » en parlant des Bourguignons, ce qui n'empêche pas qu'il ne manifeste nulle part d'une manière bien vive sa préférence pour eux. Il ne triomphe pas trop des victoires de Girart ; il ne s'afflige guère de celles de Charles : il traite bien les braves des deux partis, et dans quelque armée que se donne un grand coup d'épée, il l'admire sincèrement. Le récit se poursuit ainsi jusqu'à la fin avec une impartialité voisine de l'indifférence.

Le même esprit se retrouve dans la façon dont l'auteur dépeint ses personnages. Il ne se passionne tout à fait pour aucun d'eux. Ce n'est pas un homme de parti, tendre aux siens, sévère aux autres; à propos de tous sans distinction, il voit, il dit leurs défauts comme leurs qualités, et mêle toujours quelques ombres à ses portraits. Le comte Girart est le héros du poème; ce qui n'empêche pas l'auteur de le malmener à l'occasion. Voici comment il suppose qu'un de ses vassaux, le comte Landri, lui parle un jour en plein conseil : « Je vous dirai votre fait, Girart, et, si vous vous irritez, je m'en soucie comme d'un œuf, car ce que j'en dis, c'est pour votre bien. Vous ne maintenez ni droit, ni loi, ni justice. Quiconque se plaint à vous est reçu avec des railleries; c'est là ce qu'il y a en vous de pis. Mais, par le Dieu qui vous fait vivre, si vous ne déposez l'orgueil, la hauteur, l'injustice, la mauvaise foi qui sont en vous, si vous ne faites entrer en votre cœur la pensée de Dieu, si vous ne servez pas mieux Charles, votre seigneur, vous perdrez vos grandes possessions : de cent mille hommes, il ne vous en restera pas dix; de votre grande terre, pas une cité ni une ville! » Et l'auteur ajoute que ce jour-là Landri parlait en homme sage. De son côté, le roi Charles, le grand adversaire de Girart, est représenté, suivant les occasions, sous des couleurs assez différentes. C'est d'abord un roi puissant, un roi juste : « Charles est le meilleur justicier que je sache; de la mer jusqu'ici il n'y a si riche baron qui ne tremble lorsqu'il s'irrite. » En effet, ses colères sont terribles. Il s'emporte « comme un Allemand » contre ceux qui lui résistent. « Je ne veux pas de sermons, dit-il, » quand on lui conseille la modération. La vue de sa belle armée remplit son cœur d'orgueil et il éclate contre son ennemi en menaces effrayantes : « Voyez-vous par ces prés cette forêt de lances? Avec tout cela, je ferai à Girart deuil et tourment. Ne croyez pas que je lui laisse sa terre! Je ne laisserai subsister ville sur sol, ni arbre fruitier que je ne déracine, de sorte que branches et feuilles s'en dessécheront. » Si bien qu'un des assistans ose lui répondre : « Roi, Dieu t'affole! » Malgré sa violence et sa vanité, il se laisse mener et quelquefois jouer par sa

femme. Elle lui fait conclure avec Girart un accord qui ne lui plaît pas. Devant tous ses barons, il reconnaît qu'il a eu tort de lui céder : « J'ai fait une sottise, dit-il ; cela peut arriver. C'était après le vin, non pas à jeun. » Aussitôt, pour réparer sa faute, il recrute une armée nombreuse de chevaliers et de gens de pied et se prépare à marcher contre son ennemi; mais cette fois encore, il suffit à la reine de paraître pour changer ses dispositions. « Elle n'arriva qu'à la tombée de la nuit; elle entra dans la salle avec ses fidèles. Le roi en la voyant baissa la tête et lui fit mauvaise mine; — elle rit, — elle entra seule dans sa chambre, ôta sa robe et en mit une plus belle, d'une fine pourpre, toute parfumée. Elle avait la peau blanche, le teint clair; elle était belle comme une rose en fleur. » Et le roi lui accorda tout ce qu'elle voulait.

Au-dessous des deux chefs, l'auteur a représenté quelques figures énergiques de chevaliers. Tel est ce Boson qui, après une défaite, quand on fait tristement le compte des morts, s'écrie : « Par Dieu ! je ne veux pas pleurer. Nous avons été tous élevés et dressés pour une telle fin; pas un de nous n'a eu pour père un chevalier qui soit mort en sa maison ou en sa chambre, mais en grande bataille, par l'acier froid, et je ne veux pas porter le reproche d'avoir fini autrement. » On se figure comment il doit parler dans le conseil et ce qu'il répond au comte Girart quand on le consulte : « Sire, n'écoutez pas ces donneurs d'avis, qui ne cherchent qu'à mettre leurs richesses en lieu sûr. Si vous les croyez, vous serez déshonoré. Mais ne fussions-nous que vous et moi, avec nos hommes, nous combattrons Charles par les plaines herbues jusqu'à la défaite du roi envieux. » A ces violens, qui sont nombreux, le poète oppose quelques hommes sages, un surtout, le comte Fouque, le plus brave soldat, le meilleur conseiller de Girart, le type du vassal accompli. De tous les personnages qui paraissent dans la chanson, c'est le seul qui soit loué sans réserve. Par un artifice adroit, dont les épopées antiques nous offrent quelques exemples, l'auteur a placé son éloge dans la bouche d'un homme qui n'est pas suspect, du roi Charles, son plus grand ennemi. « Seigneurs, dit-il aux Français qui l'entourent au moment de la bataille, voyez le meilleur chevalier qui ait jamais existé. Je vous dirai qui il est, si vous m'écoutez. On l'appelle Fouque, le cousin de Girart... Il est preux, courtois, distingué, franc, bon, habile parleur. Il connaît la chasse au bois et au marais, il sait les échecs, les tables, les dés. Jamais sa bourse n'a été fermée à personne, il donne à qui lui demande. Il est plein de piété envers Dieu... Il déteste la guerre et aime la paix; mais quand il a le heaume lacé, l'écu au col, l'épée au côté, il est fier, furieux, emporté, sans merci, sans pitié, et c'est quand la foule

des hommes armés le presse qu'il se montre le plus solide et le plus vaillant... Tous, puissans et faibles, trouvent un appui en lui. il a toujours aimé les vaillans chevaliers et honoré les pauvres comme les riches, estimant chacun selon sa valeur. Sachez que cette guerre l'afflige très fort et qu'il a eu pour cela maintes querelles avec Girart, mais il n'a pu l'en détourner. Cependant il est toujours, au besoin, venu à son secours. Et ce n'est pas par moi qu'il sera blâmé. Quiconque abandonne son ami est méprisé en toute bonne cour. Je ne finirais aujourd'hui si je voulais vous conter tout ce qu'il a de bon en lui. Et, par ce Dieu en qui vous croyez, il est mon ennemi, et je le hais très fort, mais j'aimerais mieux être Fouque, avec ses qualités, que le seigneur reconnu de quatre royaumes (1). » Il me semble que ce magnifique éloge fait assez bien connaître quelles étaient les pensées secrètes de l'auteur. Il chante souvent les batailles, — les grands personnages pour lesquels il écrit ne voulaient pas entendre autre chose; — lui-même, une fois le récit en train, il y prend goût et s'y attache volontiers. Mais, au fond du cœur, il les condamne. Comme Fouque, son héros, « il aime la paix et déteste la guerre. » Il malmène ces seigneurs « qui, lorsqu'ils sont voisins, sont plus âpres à se combattre que des chiens à la poursuite du sanglier. » Il voudrait qu'au lieu de s'user à ces querelles intérieures, la chrétienté songeât davantage à l'ennemi commun : « Si nous nous unissions pour attaquer les Sarrasins! » Il songe enfin avec quelque pitié à tous les pauvres gens que ces luttes des grands seigneurs réduisent à la misère. Pendant que Girart et sa femme, fuyant la colère du roi Charles, sont cachés dans la forêt d'Ardenne, ils rencontrent des marchands qui viennent de Paris et qui leur parlent des préparatifs que fait le roi pour s'emparer de son ennemi. Aussitôt Berte effrayée s'écrie : « Girart est mort ; je l'ai vu mettre en terre. — Dieu en soit loué ! répondent les marchands, car il faisait toujours la guerre, et par lui nous avons souffert bien des maux ! » Soyons sûrs qu'ici le poète exprime ses véritables sentimens et parle par leur bouche.

Toutes ces réflexions que suggère la lecture de notre poème ne laissent pas, quand on y réfléchit, d'être un peu embarrassantes. On suppose ordinairement que celui qui compose une épopée cherche à exciter les sentimens patriotiques ou à glorifier des personnages populaires; or, nous venons de voir qu'on ne peut guère attribuer ces intentions à l'auteur de *Girart*. Mais alors, s'il est vrai qu'il n'ait pas

(1) J'ai cité tout ce long passage pour montrer l'idée que le moyen âge se faisait du parfait vassal. Il serait curieux de le rapprocher du portrait qu'Ennius traçait, dans son poème épique, du bon client.

écrit dans une pensée politique ou nationale, s'il ne veut pas servir une cause et soutenir le Midi dans sa lutte contre le Nord, s'il ne paraît pas tenir à exalter outre mesure le roi Charles ou le comte Girart, s'il n'est pas de ces violens que charment les aventures hardies et qui ne résistent pas au plaisir de célébrer les grandes batailles, pourquoi s'est-il imaginé d'entreprendre un si long poème et quel était son dessein en le composant? Je ne crois pas qu'il en eût d'autre que de faire une œuvre qui pût plaire à ceux qui devaient l'écouter. Nous voilà bien loin de l'idée qu'on voulait nous donner de cette poésie primitive, sorte d'écho inconscient de la foule, où l'art ne tient aucune place et qui se fait presque toute seule. Nous sommes en présence d'un poète qui sait très bien ce qu'il veut, qui choisit librement son sujet, et le traite à sa fantaisie. Ce qui prouve qu'il n'est pas d'une espèce particulière et ressemble fort à ceux d'aujourd'hui, c'est qu'il se préoccupe des goûts de son public. Nous venons de voir qu'il a fait quelquefois à son succès le sacrifice de ses préférences et que, par exemple, quoiqu'il aime la paix, il ne chante presque que la guerre (1). Il compte bien que, par ce moyen, sa chanson réussira, puisqu'il annonce en la finissant au jongleur, qui doit la chanter, « qu'il en aura bonne paie en argent et en vêtemens. » Évidemment il songeait beaucoup à cette « bonne paie, » pendant qu'il composait son poème.

Cette conclusion, à laquelle la lecture de l'ouvrage me semble conduire, est aussi celle de M. Meyer, et il l'expose avec beaucoup de force dans sa préface. Après avoir étudié le poème tel que nous l'avons conservé, il essaie de remonter plus haut, jusqu'aux origines mêmes de la légende que le poète a racontée. Il établit que le comte Girart est un personnage historique, qui a vécu au IXe siècle, sous Charles le Chauve, et qui était surtout resté célèbre par les grandes fondations pieuses qu'il avait faites. Il montre ensuite que, dès le XIe siècle, il existait sur lui une chanson qu'on a rajeunie et renouvelée au XIIe. Cette première rédaction a été de bonne heure obscur-

(1) N'est-ce pas aussi pour plaire à ses auditeurs qu'il a mêlé à son récit quelques plaisanteries au sujet des gens d'église? M. Meyer est tenté de croire que c'était un clerc. Il arrive en effet quelquefois que le ton du poème tourne au sermon, et l'on y trouve même des citations textuelles des livres saints. Cependant l'influence ecclésiastique ne s'y montre guère qu'à la fin, quand il est question des fondations de Girart. Dans le reste, l'auteur ne s'interdit pas toujours de parler légèrement des personnages de l'église. Il plaisante sans scrupule au sujet de la mort d'un évêque qui s'est malencontreusement mêlé à la bataille : « Boson lui fit voler le chef coupé au ras du buste; puis il l'invita à chanter son *Sæcula sæculorum.* » Un peu plus loin, il raconte d'une manière très amusante l'ambassade d'un moine que Girart a dépêché au roi. Le roi est fort irrité; il menace le pauvre ambassadeur d'un supplice auquel ses vœux devraient le rendre plus indifférent qu'un autre. A chaque menace du roi, l'auteur, qui s'égaie de la frayeur du malheureux, répète comme un refrain : « Et le moine, quand il entend ces mots, voudrait bien s'en aller! »

cie par l'autre et ne s'est pas conservée; cependant nous savons à peu près ce qu'elle devait contenir : une Vie latine de Girart de Roussillon, composée vers cette époque, en résume pour nous le dessin général et les événemens principaux. Mais il reste toujours, entre le temps où Girart vivait et celui où l'on s'est avisé d'en faire le héros d'un grand poème, une lacune de deux siècles difficile à combler. Que s'est-il passé dans cet intervalle et comment le noble comte est-il entré de l'histoire dans l'épopée? Où l'auteur de la première chanson de geste alla-t-il chercher son souvenir? De quels élémens composa-t-il son récit, et quelle est, dans son œuvre, la part de son invention personnelle? Voici comment M. Meyer répond à toutes ces questions : « La mémoire du comte Girard, dit-il, et de Berte, son épouse, fut conservée par les fondations pieuses auxquels ces deux personnages avaient attaché leurs noms. Il se forma dans les monastères fondés par eux une tradition que la Vie latine, composée à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, a eu pour but de consacrer et de répandre. C'est dans cette tradition essentiellement monastique qu'un poète a recueilli les noms de Girart et de Berte. Ce poète, à en juger par le choix du sujet, était probablement Bourguignon. Il composait assurément avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle, puisque son œuvre est antérieure à la Vie latine. De l'histoire du comte Girart, il ne connaissait rien, sinon le peu que lui en avait appris la tradition monastique. Et ce peu se réduisait à trois faits : que Girart était le contemporain et le vassal d'un roi appelé Charles; que sa femme avait nom Berte; que, d'accord avec elle, il avait fondé divers monastères. Le reste, c'est-à-dire l'ensemble des récits dont il a composé son poème, il l'a *trouvé*, selon l'expression du moyen âge, ou, comme nous dirions, inventé. » On pourrait penser, à la vérité, que le poète a mis en œuvre une tradition déjà formée avant lui, où se trouvaient réunis les principaux traits de la légende; mais M. Meyer ne croit pas cette conjecture vraisemblable. Quant à penser que la chanson aurait été formée par la combinaison d'anciens chants populaires, c'est une supposition à laquelle il ne s'arrête pas : « Ce ne serait, dit-il, que l'idée de Wolf sur les poèmes homériques appliquée à l'épopée du moyen âge. Or, si l'hypothèse de Wolf est impuissante à expliquer la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, elle s'applique plus mal encore à la formation de nos chansons de geste. »

Ce qu'il y a donc de plus naturel, c'est d'admettre que le poète qui, au XI<sup>e</sup> siècle, composa sur Girart la première chanson, se contenta d'emprunter quelques détails à la tradition conservée dans les cloîtres. Le reste, il l'inventa, et l'on peut dire qu'en réalité il tira presque tout de son imagination. La chanson, après un siècle, avait vieilli. « Au moyen âge, dit M. Meyer, tout ouvrage en langue vulgaire qui reste

en possession de la faveur du public a besoin d'être rajeuni ou refait tous les cent ans. » Un autre poète, qui se trouvait être un homme de talent, ajouta des incidens nouveaux à l'œuvre de son prédécesseur et mit l'ensemble à la mode du jour. M. Meyer, en se fondant sur la Vie latine, a fort ingénieusement fait la part de chacun d'eux, et, ce qui confirme sa démonstration, c'est qu'il me semble que, dans le poème, tel que nous l'avons, les élémens anciens se distinguent des autres. L'œuvre du premier des deux auteurs me paraît avoir un caractère plus grave, plus sévère et, si je puis ainsi parler, un air plus épique. On a remarqué depuis longtemps que les chansons de geste rappellent par certains côtés l'épopée antique, et l'on a même eu l'imprudence de prononcer à ce propos le nom d'Homère. Assurément ce n'est pas par les agrémens du style et la poésie de l'expression qu'elles font souvenir de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Il faut avouer que ce genre de mérite leur est à peu près inconnu. On n'y trouve jamais ces richesses de comparaisons et de descriptions qui abondent chez les poètes classiques, et ils n'ont guère le sentiment des beautés de la nature. L'auteur de *Girart*, voulant dépeindre une matinée de printemps, ne trouve que ces mots à dire : « Le matin était clair et beau ; c'était en mai ; les oiseaux chantaient. » Il est pourtant beaucoup plus poète que les autres : M. Meyer l'a prouvé par quelques citations heureuses. Aux passages qu'il a réunis dans sa préface, on pourrait aisément en ajouter d'autres où se montrent quelques éclairs de poésie. Telle est cette peinture d'un début de bataille qui a grand air dans sa concision : « Ce fut un lundi, à l'aube du jour, au temps où les prés fleurissent et les bois se couvrent de feuilles. Charles fait sonner à la fois trente cors d'ivoire pour faire connaître aux barons qu'il pense à livrer une bataille rangée. L'ost se rassemble et se met en marche. Les vagues de la mer sont moins pressées que les enseignes que vous eussiez vues flotter au vent, etc. » Et un peu plus loin : « Tout ainsi que le faucon fait sa pointe, quand il se jette sur l'oiseau, tout de même les jouvenceaux se précipitent les uns sur les autres. » Et cette réflexion piquante, après le récit d'un exploit de Charles, qui, d'un coup d'épée, a fendu un chevalier en deux : « Ainsi chassait, ce jour-là, le roi dans la forêt de ses ennemis ! » Mais ces bonnes fortunes de style sont assez rares, et il faut reconnaître que, de ce côté, la comparaison de nos vieux poètes avec Homère ne peut être pour eux qu'une source d'humiliations. On n'a pas tort pourtant de prétendre que, par certains endroits, ils le rappellent. La lecture du *Roland* suffit pour nous en convaincre, et même dans *Girart de Roussillon*, il ne manque pas de passages qui réveillent en nous le souvenir des grands poèmes grecs. Les

personnages des deux épopées, malgré leurs différences, ont entre eux un air de parenté. Ceux de notre chanson de geste passent leur vie entre la guerre et le conseil; ils aiment à donner de grands coups d'épée et à tenir de longs discours; ils sont, comme les héros d'Homère, « diseurs de parole et faiseurs d'actions. » Dans les détails des batailles, les ressemblances sont plus frappantes encore. C'est la même alternative de mêlées confuses et de combats singuliers. Avant d'en venir aux mains, les Bourguignons et les Français, comme les Troyens et les Grecs, s'injurient de la belle façon. « Andefroi s'écrie : Viens ici, Fouchier; tu m'as fait tort et dommage lorsque l'autre jour tu m'as tué mon oncle Thierri. Certes j'aurai du regret si je ne t'en récompense pas, si je ne frappe pas de cette épée un tel coup que je ne te pourfende jusqu'à la ceinture. — Vous en avez menti, glouton, vantard, et je prouverai que vous n'êtes qu'un menteur. — Ils éperonnent alors leurs chevaux et se jettent l'un sur l'autre (1). » N'est-ce pas vraiment une scène d'Homère? L'œuvre du second poète, de celui qui au XII^e^ siècle a remanié *Girart de Roussillon,* autant qu'on peut la distinguer, n'a pas tout à fait le même caractère. Chez lui cette grandeur épique, cette simplicité raide s'assouplissent un peu. Les incidens se compliquent; les aventures deviennent plus imprévues et plus amusantes. On sent un effort pour donner plus d'intérêt et de piquant au récit. Les femmes et l'amour y tiennent une grande place. Le roi a imaginé de livrer Fouque, qu'il a fait prisonnier, à la fille de ce comte Thierri que les amis de Girart ont assassiné dans un guet-apens. Il ne doute pas que la jeune comtesse ne venge son père sur son captif et jouit d'avance de la punition qu'elle en va tirer. Ce n'est pas tout à fait ce qui arrive. Elle s'éprend de lui et finit par l'épouser, malgré la colère de Charles. L'épopée, comme on voit, tourne au roman. C'est du reste sa fin ordinaire et elle a suivi partout la même marche. — Ici encore les chansons de geste ont pour nous cet intérêt qu'elles confirment les règles que la critique a tracées à propos de l'épopée antique.

L'analyse que je viens de faire du livre de M. Meyer montre à combien de sujets il touche, que de pensées, que de réflexions il suggère, et la lumière qu'il répand sur l'histoire de notre ancienne poésie. M. Pio Rajna et lui sont partis pour l'étudier des deux extrémités opposées. Le premier la prend à sa naissance ou plutôt avant qu'elle soit née, et veut remonter à ses origines les plus lointaines;

(1) Les gros mots ne manquent pas dans ces invectives. « Dieu te confonde! cœur de mâtin, » dit un jour Girart au roi Charles. C'est tout à fait ainsi qu'Achille, s'adressant à Agamemnon, lui dit « qu'il a un œil de chien et un cœur de lièvre. »

l'autre s'occupe d'une chanson de geste composée à la fin du XII[e] siècle, c'est-à-dire à une époque où notre épopée approche de sa décadence. Ils sont donc, au début de leur travail, aussi loin que possible l'un de l'autre. Mais, comme chacun d'eux, son sujet traité, marche devant lui, il est naturel qu'ils finissent par se rencontrer. Ils arrivent à étudier ce moment critique, qu'on place d'ordinaire vers le milieu du XI[e] siècle, où la chanson de geste reçoit sa forme définitive, et tous les deux expliquent cette formation à leur manière. M. Rajna résout le problème en affirmant qu'elle a toujours existé; il suppose que les Francs, dans les temps les plus reculés, possédaient des chants épiques qui n'ont eu qu'à se développer pour devenir des épopées véritables. Par là il se rattache à l'école de Wolf, qui fait de l'épopée une œuvre à peu près impersonnelle, la création d'un peuple entier plus que d'un homme. M. Meyer pense au contraire qu'elle n'échappe pas aux conditions ordinaires de la poésie. Il croit que toute œuvre suppose un auteur et que l'auteur de chansons de geste n'était pas une simple manœuvre qui se contentait de mettre en rimes ou en assonances ce que la tradition lui livrait. Il établit qu'il ne tenait pas son sujet d'une tradition orale et vivante qui se serait imposée à lui et aurait gêné son inspiration; que, comme il le prenait d'ordinaire dans quelque obscure chronique de monastère ou dans des souvenirs à demi effacés, il ne se croyait pas tenu à respecter servilement la légende qui avait cours avant lui. « Elle était le prétexte plus tôt que la matière de ses chants (1). » Aussi ne se faisait-il aucun scrupule de la changer à sa fantaisie et d'y ajouter ce qui lui plaisait. On peut dire, en un mot, qu'il méritait entièrement ce nom de *trouvère*, c'est-à-dire d'inventeur, que lui donnait le moyen âge. Voilà les deux opinions extrêmes entre lesquelles on peut choisir. Le problème est nettement posé, ce qui aidera sans doute à le résoudre. Il a, comme on voit, un côté général dont l'importance dépasse la littérature du moyen âge : en réalité, c'est la question homérique qui est de nouveau débattue à propos des chansons de geste.

GASTON BOISSIER.

(1) J'emprunte cette phrase à la préface de *Raoul de Cambrai*, chanson de geste qui vient d'être publiée par MM. Meyer et Longnon, dans la collection de la Société des anciens textes français.

LES

# ÉCRIVAINS RUSSES

## CONTEMPORAINS

---

### LE COMTE LÉON TOLSTOÏ.

---

Il faut enfin que je me résolve à parler de lui. Les années passent, je relis toujours son œuvre, et toujours je recule le moment d'en aborder l'étude. N'ayant aucun titre à faire de la critique dogmatique, j'exposerai franchement mes perplexités.

Voici un écrivain que l'opinion de ses compatriotes place sans discussion au premier rang des vivans. Il écrit dans une langue encore peu répandue ; jusqu'à ces dernières années, son nom n'avait pas franchi les limites de son pays. Dans ce pays, on me vanta les livres de Tolstoï, on me pressa de les lire ; je les ouvris avec la défiance naturelle à tout Français et à beaucoup d'autres hommes vis-à-vis des œuvres que n'a pas sacrées le bruit public : on sait que le bruit public, pour nous, c'est le bruit de Paris. Pourtant, en dehors de ce lieu sonore, la terre est bien grande, les esprits des hommes sont bien divers, parfois bien puissans et influens sur les destinées du monde... Je lus *Guerre et Paix,* l'ouvrage capital de l'auteur. A mesure que j'avançais, la curiosité se changeait en

étonnement, l'étonnement en admiration, devant ce juge impassible, qui évoque à son tribunal toutes les manifestations de la vie et fait rendre à l'âme humaine tous ses secrets. Je me sentais entraîné au courant d'un fleuve tranquille, dont je ne trouvais pas le fond : c'était la vie qui passait, ballottant les cœurs des hommes, soudain mis à nu dans la vérité et la complexité de leurs mouvemens. — Je me raidis contre ce premier saisissement et je suspendis ma conclusion ; ceux-là comprendront mes doutes, qui ont jamais compati à l'angoisse du premier mouton choisi par Panurge, quand cet animal dut sauter à la mer avant ses compagnons. A de longs intervalles, je relus *Guerre et Paix* et les autres livres de Tolstoï ; l'impression ne faisait que grandir, j'étais de plus en plus asservi à la domination de ce talent : je ne dis pas de cet esprit, — on verra quelles graves réserves j'ai à faire. Je cherchais des points de comparaison pour rapetisser l'objet de mon étude ; c'est très humain, je crois, et chose d'instinct, en dépit de la raison qui nous enseigne à ne pas comparer. Je ne trouvais pas de points de comparaison. Le plus fâcheux, et ceci est un critérium très sûr, c'est qu'après avoir lu Tolstoï, la plupart des romans me paraissaient faibles, faux, en un mot m'ennuyaient.

Sur ces entrefaites on traduisit en français *Guerre et Paix*, à Pétersbourg, et un petit nombre d'exemplaires furent envoyés à Paris. Enfin, j'allais pouvoir m'éclairer, me reposer sur cet oreiller si doux, le jugement des autres. Je me mis en campagne, disant à mes amis : Avez-vous lu Baruch ? Les plus sincères se dérobèrent énergiquement devant ces trois gros volumes, d'aspect terrifiant, qui semblent une provocation aux gens affairés que nous sommes. On me répondit qu'un roman en trois volumes était bon pour l'habitant des steppes et retardait sur l'époque des diligences ; on eût pu l'achever quand on allait de Paris à Toulouse en huit jours ; aujourd'hui, on traverse la France en vingt-quatre heures, et le roman doit se hâter comme l'express dans lequel on le lit. Il n'y avait rien à objecter à ce raisonnement de chauffeur. Beaucoup d'autres avouèrent que ce livre leur semblait franchement ennuyeux.

Enfin quelques personnes partagèrent mon admiration. Tourguénef me raconta que Flaubert, parcourant la traduction peu de temps avant sa mort, s'écriait de sa voix tonnante, avec des trépignemens : « Mais c'est du Shakspeare cela ! c'est du Shakspeare ! » Des juges littéraires moins fameux, mais peut-être plus sûrs que Flaubert, déclarèrent l'œuvre hors de pair ; ce fut aussi l'avis de quelques gens de goût dans la bonne compagnie. Un livre, comme un tableau, me sera toujours suspect s'il ne contente à la fois les hommes du métier, qui jugent par principes, et cette élite délicate

qui juge par instinct, ceux qu'on appelait autrefois les honnêtes gens. On me dira que les honnêtes gens, pour moi, sont les appréciateurs de Tolstoï : que l'homme qui a jamais raisonné autrement me jette la première pierre.

Ces suffrages recueillis en bon lieu m'encouragent à parler. Pourtant que de raisons d'hésiter encore! Je veux être de bonne foi, dire toute ma pensée, dire que cet écrivain, quand il consent à n'être qu'un romancier, est un maître, des plus grands, de ceux qui porteront témoignage pour notre siècle. Est-ce qu'on dit ces énormités, est-ce qu'on les croit, d'un contemporain qui n'est même pas mort, qu'on peut voir tous les jours avec sa redingote, sa barbe, qui dîne, lit le journal, reçoit de l'argent de son libraire et le place en rentes, qui fait en un mot toutes les choses bêtes de la vie? Comment parler de grandeur avant que la dernière pincée de cendres se soit évanouie, avant que le nom se soit transfiguré dans le respect accumulé des générations? Tant pis, je le vois si grand qu'il m'apparaît comme un mort. Autre difficulté ; s'il y a toujours quelque ridicule à dire : Prenez mon ours, — qu'est-ce donc quand on ne peut même pas montrer cet ours, quand il faut prier les curieux de l'aller chercher aux environs du pôle nord? Avant que des traductions aient permis de contrôler ma critique, comment disserter ici d'une abstraction, analyser une œuvre inconnue, l'œuvre la plus touffue et la plus compliquée? Par où prendre et rendre visible ce nuage qui n'a pas passé dans notre ciel?

Heureusement, je devance à peine l'heure où tout le monde pourra juger sur pièces le procès. Une maison qui compte avec les intérêts de la science et des lettres plus encore qu'avec ses propres intérêts a bien voulu tenter l'épreuve; dans quelques jours, *Guerre et Paix* paraîtra dans la collection des romans étrangers de la librairie Hachette. On nous fait d'autre part espérer une traduction prochaine du second roman de Tolstoï, *Anna Karénine*; le grand public va donc se prononcer : sera-ce pour ratifier l'admiration des premiers qui ont subi le charme? Le grand public, comme le bon Homère, sommeille quelquefois, et pendant longtemps. Je m'attends qu'il nous taxera d'enthousiasme, que notre critique littéraire sera perdue de réputation. Et après? Nous enlèvera-t-on les bonnes heures passées sur un beau livre, la joie d'avoir trouvé un maître qu'on revient souvent écouter, pour apprendre de lui comment vivent les hommes? Non ; pas plus qu'on ne contriste un amoureux en lui prouvant par raison démonstrative que la femme qu'il aime est laide.

Avant de me donner carrière, j'ai cru devoir cette confession au lecteur, pour qu'il fût instruit de mes embarras, de mes scrupules, et d'une partialité que j'avoue sans détours.

## I.

Nous avons vu le roman de mœurs naître en Russie avec Tourguénef; nous l'avons vu se porter du premier coup, et comme par une pente naturelle de l'esprit national, vers l'observation psychologique : peut-être serait-il plus juste de dire la contemplation, pour bien marquer la sérénité qui tempérait chez ce grand artiste la curiosité morale. Tourguénef, discipliné par l'éducation occidentale, ne s'écarte pas sensiblement des formes qui nous sont familières ; il compose ses récits suivant nos exigences : une action lente et simple, mais unique, le développement d'une passion ou d'un caractère; il ne cherche dans son œuvre qu'une satisfaction d'art et ne prétend pas instituer une philosophie. En entrant dans cette œuvre, nous ne nous sentons pas perdus; la maison nous est connue, ceux qui l'habitent vivent à notre manière, ils ne nous étonnent que par un accent étranger.

Tolstoï nous garde de bien autres surprises. Voici venir le Scythe, le vrai Scythe, qui va révolutionner toutes nos habitudes intellectuelles. Plus jeune que son prédécesseur de dix années à peine, il débute presque en même temps; son premier grand roman est contemporain de *Pères et Fils;* mais entre les deux écrivains, il y a un abîme. L'un se réclamait encore des traditions du passé et de la maîtrise européenne, il rapportait chez lui l'instrument de précision qu'il tenait de nous ; l'autre a rompu avec le passé, avec la servitude étrangère ; c'est la Russie nouvelle, précipitée dans les ténèbres à la recherche de ses voies, rétive aux avertissemens de notre goût, et souvent incompréhensible pour nous. Ne lui demandez pas de se borner, ce dont elle est le moins capable, de concentrer son application sur un point, de subordonner sa conception de la vie à une doctrine ; elle veut des représentations littéraires qui soient l'image du chaos moral où elle souffre : Tolstoï arrive pour les lui donner. Avant tout autre, plus que tout autre il est à la fois le traducteur et le propagateur de cet état de l'âme russe qu'on a appelé nihilisme. Chercher dans quelle mesure il l'a traduit, dans quelle mesure il l'a propagé, ce serait tourner dans le vieux cercle sans issue. L'écrivain remplit la double fonction du miroir, qui réfléchit la lumière et la renvoie décuplée d'intensité, brûlante, communiquant le feu. Dans la confession religieuse qu'il vient d'écrire, le romancier, devenu théologien, nous donne en cinq lignes toute l'histoire de son âme : « J'ai vécu dans ce monde cinquante-cinq ans ; à l'exception des quatorze ou quinze années de l'enfance, j'ai vécu trente-cinq ans nihiliste, au sens propre de ce mot ; non pas

socialiste et révolutionnaire, suivant le sens détourné que l'usage a donné au mot; mais nihiliste, c'est-à dire vide de toute foi. » Nous n'avions pas besoin de cet aveu tardif; toute l'œuvre de l'homme le criait, bien que le mot redoutable n'y soit pas prononcé une seule fois. Des critiques superficiels ont appelé Tourguénef le père du nihilisme, parce qu'il avait dit le nom de la maladie et en avait décrit quelques cas; autant vaudrait affirmer que le choléra est importé par le premier médecin qui en donne le diagnostic, et non par le premier cholérique atteint du fléau. Tourguénef a discerné le mal et l'a étudié objectivement; Tolstoï en a souffert depuis le premier jour, sans avoir d'abord une conscience bien nette de son état; son âme envahie crie à chaque page de ses livres l'angoisse qui pèse sur toutes les âmes de sa race. Si les livres les plus intéressans sont ceux qui traduisent fidèlement l'existence d'une fraction de l'humanité à un moment donné de l'histoire, notre siècle n'a rien produit de plus intéressant que l'œuvre de Tolstoï.

Par une singulière et fréquente contradiction, cet esprit troublé, flottant, qui baigne dans les brumes du nihilisme, est doué d'une lucidité et d'une pénétration sans pareilles pour l'étude scientifique des phénomènes de la vie; il a la vue nette, prompte, analytique, de tout ce qui est sur terre, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'homme; les réalités sensibles d'abord, puis le jeu des passions, les plus fugitifs mobiles des actions, les plus légers malaises de la conscience. On dirait l'esprit d'un chimiste anglais dans l'âme d'un bouddhiste hindou; se charge qui pourra d'expliquer cet étrange accouplement : celui qui y parviendra expliquera toute la Russie. Tolstoï se promène dans la société humaine avec une simplicité, un naturel qui semblent interdits aux écrivains de notre pays; il regarde, il écoute, il grave l'image et fixe l'écho de ce qu'il a vu et entendu; c'est pour jamais, et d'une justesse qui force notre applaudissement. Non content de rassembler les traits épars de la physionomie sociale, il les décompose jusque dans leurs derniers élémens avec je ne sais quel acharnement subtil; toujours préoccupé de savoir comment et pourquoi un acte est produit, derrière l'acte visible il poursuit la pensée initiale, il ne la lâche plus qu'il ne l'ait mise à nu, retirée du cœur avec ses racines secrètes et déliées. Par malheur, sa curiosité ne s'arrête pas là; ces phénomènes qui lui offrent un terrain si sûr, quand il les étudie isolés, il en veut connaître les rapports généraux, il veut remonter aux lois qui gouvernent ces rapports, aux causes inaccessibles. Alors, ce regard si clair s'obscurcit, l'intrépide explorateur perd pied, il tombe dans l'abîme des contradictions philosophiques; en lui, autour de lui, il ne sent que le néant et la nuit; pour com-

bler ce néant, pour illuminer cette nuit, les personnages qu'il fait parler proposent les pauvres explications de la métaphysique ; et soudain, irrités de ces sottises d'école, ils se dérobent eux-mêmes à leurs explications.

A mesure qu'il avance dans son œuvre et dans la vie, de plus en plus branlant dans le doute universel, Tolstoï prodigue sa froide ironie aux enfans de son imagination qui font effort pour croire, pour appliquer un système suivi; sous cette froideur apparente on surprend le sanglot du cœur, affamé d'objets éternels. Enfin, las de douter, las de chercher, convaincu que tous les calculs de la raison n'aboutissent qu'à une faillite honteuse, fasciné par le mysticisme qui guettait depuis longtemps son âme inquiète, le nihiliste vient brusquement s'abattre aux pieds d'un dieu; de quel dieu, nous le verrons tout à l'heure. Je devrai parler en terminant cette étude de la phase singulière où est entrée la pensée de l'écrivain; j'espère le faire avec toute la réserve due à un vivant, avec tout le respect dû à une conviction sincère. Je ne sais rien de plus curieux que les dépositions actuelles de M. Tolstoï sur le fond de son âme ; c'est toute la crise que traverse aujourd'hui la conscience russe, vue en raccourci, en pleine lumière, sur les hauteurs. Ce penseur est le type achevé, le guide influent d'une multitude d'intelligences; il essaie de dire ce que ces intelligences ressentent confusément.

Né en 1828, le comte Léon Tolstoï (1) a aujourd'hui cinquante-six ans. Sa vie extérieure n'offre aucun aliment à l'intérêt romanesque ; elle a été celle de presque tous les gentilshommes russes ; à la campagne, dans la maison paternelle, puis à l'université de Kazan, il reçut cette éducation des maîtres étrangers qui donne aux classes cultivées leur tour d'esprit cosmopolite. Entré au service militaire, il passa quelques années au Caucase, dans un régiment d'artillerie ; transféré sur sa demande à Sébastopol, quand éclata la guerre de Crimée, il soutint le siège mémorable; il en a retracé la physionomie dans trois récits saisissans : *Sébastopol en décembre, en mai, en août*. Démissionnaire à la paix, le comte Tolstoï voyagea, vécut à Saint-Pétersbourg et à Moscou dans son milieu naturel; il vit la société et la cour comme il avait vu la guerre, de cet œil attentif, implacable, qui retient la forme et le fond des choses, arrache les masques, perce les cœurs. Après quelques hivers de vie mondaine, il quitta la capitale, en partie, dit-on, pour échapper au

(1) Il ne faut pas confondre le prosateur avec son homonyme, le feu comte Alexis Tolstoï, poète lyrique et tragique qui jouit d'une grande réputation en Russie; un profond sentiment de la nature assure à Alexis Tolstoï, dans la poésie de son pays, la place éminente qu'occupait dans la nôtre Victor de Laprade.

péril des coteries littéraires qui voulaient l'enrôler. Vers 1860, il se maria et se retira dans son bien patrimonial, près de Toula; il n'en est guère sorti depuis vingt-cinq ans. Toute l'histoire de cette vie n'est que l'histoire d'une pensée travaillant sans relâche sur elle-même : nous la voyons naître, définir sa nature et confesser ses premières angoisses, dans l'autobiographie à peine déguisée que l'écrivain a intitulée : *Enfance, Adolescence, Jeunesse*; nous en suivons l'évolution dans ses deux grands romans, *Guerre et Paix, Anna Karénine*; elle aboutit enfin, comme on pouvait le prévoir, aux écrits théologiques et moraux qui absorbent depuis quelques années toute l'activité intellectuelle du romancier.

Si je ne me trompe, la première composition de l'écrivain, alors officier au Caucase, dut être la nouvelle ou plutôt le fragment de roman publié plus tard sous ce titre : *les Kosaks*. C'est la moins systématique de ses œuvres; c'est peut-être celle qui trahit le mieux l'originalité précoce de son esprit, le don de voir et de peindre la seule vérité. *Les Kosaks* marquent une date littéraire: la rupture définitive de la poétique russe avec le byronisme et le romantisme, au cœur même de la citadelle où s'étaient retranchées depuis trente ans ces puissances. Durant la première moitié de ce siècle, le Caucase fut pour la Russie ce que l'Afrique était pour nous, une terre d'aventures et de rêves, où les plus fous et les plus forts allaient jeter leur gourme de jeunesse. Mais tandis qu'Alger ne nous renvoyait que de bons officiers, Tiflis rendait des poètes. On comprend la fascination de ce pays merveilleux; il offrait aux jeunes Russes ce qui leur manquait le plus : des montagnes, du soleil, de la liberté. Là-bas, tout au bout de l'accablante plaine de neige, l'Elbrouz, « la cime des bienheureux, » dressait dans l'azur ses glaciers étincelans. Par-delà la montagne, c'était l'Asie et ses féeries, nature superbe, peuples pittoresques, torrens chantans sous les platanes, filles de Kabarda dansant dans les *aouls* du Térek; la large vie des bivouacs dans la forêt, la gloire ramassée sous le drapeau des héros légendaires : Paskévitch, Yermolof, Bariatinsky. Tous ceux qui étaient blasés ou croyaient l'être dans les ennuis de Pétersbourg couraient là-bas; à tous on pouvait appliquer le vers de Musset :

Ils avaient lu *Lara, Manfred* et *le Corsaire*;

et l'obsession de Byron était si forte sur cette génération que leurs yeux prévenus voyaient l'Orient, où ils vivaient, à travers la fantaisie du poète. Tous jouaient au Childe-Harold et rapportaient des vers dont quelques-uns seront immortels. Ce fut au Caucase que

débutèrent Pouchkine, Griboyédof, Lermontof; mais, dans *le Prisonnier du Caucase* de Pouchkine comme dans *le Démon* de Lermontof, la leçon apprise transfigure les paysages et les hommes, les sauvages Lesghiennes sont de touchantes héroïnes, sœurs d'Haïdée et de la Fiancée d'Abydos.

Sollicité comme tant d'autres vers la montagne d'aimant, Tolstoï, — c'est-à-dire Olénine, le héros des *Kosaks* (je crois bien que c'est tout un), — part de Moscou une belle nuit, après un souper d'adieu avec les camarades de sa jeunesse. Rongé par le mal du civilisé, « cet éternel ennui qui a passé dans le sang, qui s'est transmis de générations en générations, » Olénine jette derrière lui ses pensées habituelles comme un vieux vêtement; la troïka l'emporte vers l'inconnu, il rêve l'apaisement de la vie primitive, de nouvelles sensations, de nouvelles amours. C'est encore la note byronienne; Lermontof aurait pu écrire ce prologue; mais attendez! Voici notre voyageur installé dans un des petits postes kosaks perdus en grand gardes sur le fleuve Térek; il a adopté l'existence de ses nouveaux amis, il partage leurs expéditions et leurs chasses; un vieux montagnard, qui rappelle d'assez près le Bas-de-Cuir de Fenimore Cooper, s'est chargé de son éducation. Naturellement, Olénine s'éprend de la belle Marianne, la fille de ses hôtes. Comment Tolstoï va-t-il rajeunir cet Orient usé à force d'avoir servi? D'une façon bien simple; en lui rendant sa vraie et naturelle figure. Aux visions lyriques de ses aînés il substitue la vue philosophique des âmes et des choses. Dès son premier contact avec les Asiatiques, l'observateur a compris combien il est puéril de prêter à ces êtres instinctifs nos raffinemens de pensée et de sentiment, notre mise en scène théâtrale de la passion. L'intérêt dramatique de son roman, il le placera dans le malentendu fatal entre le cœur du civilisé et le cœur de la créature sauvage, dans l'impossibilité de fondre en une communion d'amour ces deux âmes de qualité différente. Olénine a beau vouloir simplifier ses sentimens, on ne change pas sa nature parce qu'on met un bonnet circassien, on ne redevient pas primitif; son amour ne se sépare pas de toutes les complications intellectuelles que notre éducation littéraire prête à cette passion. — « Ce qu'il y a de terrible et de doux dans ma condition, c'est que je sens que je la comprends, Marianne, et qu'elle ne me comprendra jamais. Elle ne me comprendra pas, non qu'elle me soit inférieure, au contraire; elle ne doit pas me comprendre. Elle est heureuse; elle est comme la nature : égale, tranquille, toute en soi. » — La figure de cette petite Asiatique, mystérieuse et farouche comme une jeune louve, est dessinée avec un relief extraordinaire; j'en appelle à tous ceux qui ont pratiqué l'Orient et constaté la fausseté des types orientaux

fabriqués par la littérature européenne ; ceux-là retrouveront dans *les Kosaks* l'évocation surprenante de cet autre monde moral. Si Tolstoï a pu nous rendre ce monde visible, c'est qu'il nous le montre baignant dans la nature qui l'explique ; la légère idylle sert de prétexte à d'exactes et magnifiques descriptions du Caucase ; la steppe, la forêt, la montagne vivent comme leurs habitans ; leurs grandes voix couvrent et appuient les voix humaines, comme l'orchestre dirige la partie de chant dans un chœur. Plus tard, l'écrivain, acharné à fouiller les âmes, ne retrouvera jamais au même degré ce profond sentiment de la nature, ce débordement de panthéisme qui fait dire à Olénine : « Mon bonheur, c'est d'être avec la nature, de la voir, de lui parler ! »

Panthéisme et pessimisme, telles paraissent être au début les deux tendances maîtresses entre lesquelles oscille l'esprit de Tolstoï. *Les Trois Morts*, le fragment que j'ai traduit ici même (1), nous donnent le résumé de cette philosophie : le plus heureux, le meilleur, est celui qui pense le moins, qui meurt le plus simplement ; à ce titre, le paysan vaut mieux que le seigneur, l'arbre vaut mieux que le paysan, et la mort d'un chêne est pour la création une plus grande tristesse que la mort d'une vieille princesse. C'est le mot de Rousseau élargi : l'homme qui pense n'est pas seulement un animal dépravé, il est une plante enlaidie. Mais le panthéisme, c'est encore une tentative d'explication rationnelle du monde : le nihilisme va bientôt en faire justice. Le monstre a déjà dévoré tout l'intérieur de cette âme, sans qu'elle-même en ait bien conscience. Il est facile de s'en convaincre en lisant les notes intimes, rédigées entre 1851 et 1857, et réunies sous ce titre : *Enfance, Adolescence, Jeunesse*. C'est le journal de l'éveil d'une intelligence à la vie ; il nous livre tout le secret de la formation morale de Tolstoï. L'auteur essaie sur sa propre conscience cette analyse pénétrante, inexorable, qu'il promènera plus tard dans la société ; il se fait la main sur lui-même avant de la porter sur les autres. Curieux livre, long, insignifiant parfois ; Dickens est rapide à côté de l'écrivain russe ; en nous racontant le plus ordinaire des voyages de la campagne à Moscou, Tolstoï compte les tours de roue, ne nous fait pas grâce d'un passant, d'un poteau kilométrique. Mais cette observation maladive, fastidieuse quand elle s'attache aux menus faits, devient un instrument merveilleux quand elle s'applique à l'âme et s'appelle psychologie. Ce sont des projections de lumière sur le for intérieur, sans aucune faiblesse pour l'amour-propre ; l'homme se voit et se peint laid, avec toutes ses sottes vanités, ses ingratitudes, ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1882.

méfiances d'enfant morose ; nous retrouverons plus tard cet enfant dans les principaux personnages des grands romans, et sa nature n'aura pas changé. — Je veux citer deux passages qui nous montrent le nihilisme à sa source, dans un cerveau de seize ans.

« De toutes les doctrines philosophiques, celle qui me séduisait le plus était le scepticisme ; pendant un temps, il me conduisit à un état voisin de la folie. Je me figurais qu'en dehors de moi il n'existait rien ni personne dans le monde, que les objets n'étaient pas des objets, mais de vaines apparences, évoquées par moi durant le moment où je leur prêtais attention, évanouies quand je cessais d'y penser... Il y avait des minutes où, sous l'influence de cette idée obsédante, j'arrivais à un tel degré d'égarement, que je me retournais brusquement et regardais derrière moi, dans l'espoir d'apercevoir le *néant* là où je n'étais pas. — Mon faible esprit, ne pouvant pénétrer l'impénétrable, perdait l'une après l'autre, dans ce travail accablant, des certitudes auxquelles je n'eusse jamais dû toucher pour le bonheur de ma vie. De toute cette fatigue intellectuelle je ne recueillais rien, rien qu'une agilité d'esprit qui affaiblissait en moi la force de la volonté, et une habitude d'incessante analyse morale qui ôtait toute fraîcheur à mes sensations, toute netteté à mes jugemens... »

Ceci pourrait être à la rigueur un cri parti d'Allemagne, de quelque disciple de Schelling ; Amiel ne s'exprime pas autrement. Mais écoutez ce qui suit : c'est bien un Russe qui parle, et pour tous ses frères :

« Quand je me souviens de mon adolescence et de l'état d'esprit où je me trouvais alors, je comprends très bien les crimes les plus atroces, commis sans but, sans désir de nuire, *comme cela*, par curiosité, par besoin inconscient d'action. Il y a des minutes où l'avenir se présente à l'homme sous des couleurs si sombres, que l'esprit craint d'arrêter son regard sur cet avenir, qu'il suspend totalement en lui-même l'exercice de la raison et s'efforce de se persuader qu'il n'y aura pas d'avenir et qu'il n'y a pas eu de passé. En de pareilles minutes, quand la pensée ne contrôle plus chaque impulsion de la volonté, quand les instincts matériels demeurent les uniques ressorts de la vie, — je comprends l'enfant inexpérimenté qui, sans hésitation, sans peur, avec un sourire de curiosité, allume et souffle le feu sous sa propre maison, où dorment ses frères, son père, sa mère, tous ceux qu'il aime tendrement. — Sous l'influence de cette éclipse temporaire de la pensée, — je dirais presque de cette distraction, — un jeune paysan de dix-sept ans contemple le tranchant fraîchement aiguisé d'une hache, sous le banc où dort son vieux père : soudain il brandit la

hache et regarde avec une curiosité hébétée comment le sang coule sous le banc de la tête fendue. Dans ce même état, un homme trouve quelque jouissance à se pencher sur le bord d'un précipice, et à penser : Si je me jetais la tête la première ? ou à appuyer sur son front un pistolet chargé, et à penser : Si je pressais la détente ? ou à dévisager quelque personnage considérable, entouré du respect de tous, et à penser : Si j'allais à lui et que je le prisse par le nez en lui disant : Eh ! mon bon, viens-tu ? »

Pur enfantillage, dira-t-on. Oui ; dans nos cerveaux mieux gouvernés, où ces larves de cauchemar n'arrivent presque jamais à la vie de l'action, mais pas dans les cerveaux russes, où ces coups de folie se continuent fréquemment par l'acte correspondant. Cet état a un nom intraduisible, l'*otchaïanié*. Si vous consultez le dictionnaire, il vous donnera pour équivalent notre mot de *désespoir* ; mais le dictionnaire est un pauvre changeur, qui n'a jamais la monnaie exacte, et vous rend des pièces françaises contre les pièces étrangères, sans tenir compte de l'écart des valeurs. En réalité, pour traduire ce terme, il faudrait fondre ensemble des parties de vingt autres : désespoir, fatalisme, sauvagerie, ascétisme, que sais-je encore ? Un certain entrain triste et fou, l'entrain du conscrit ivre qui part en chantant, avec des larmes au fond des paupières. L'*otchaïanié*, c'est le sentiment, unique en sa racine, qui jette toutes ces jeunes filles, selon le hasard de l'instant, au suicide, à l'ambulance, au cloître, à la propagande, au meurtre, au désordre ; c'est lui qui conduit cet étudiant tranquille, parti pour tuer, et ce bohémien de postillon qui pousse sa troïka ventre à terre, la nuit, dans les fondrières, enivré d'aller très vite dans l'inconnu dangereux ; c'était peut-être le nom qu'il fallait donner à la maladie d'Hamlet, quand il transperçait de son épée le père de sa maîtresse, tout en débitant ses lazzi ; c'est la séduction et l'épouvante du pays de folie froide, où l'on ne veut de la vie que les extrêmes, où l'on sait tout supporter, excepté les sorts médiocres, où l'on aime mieux enfin s'anéantir que se modérer. Pauvre Russie ! c'est ton âme d'oiseau de mer, léger dans la tempête et chez lui sur l'abîme.

Le nihilisme et le pessimisme, — est-il besoin de deux mots, et l'un peut-il aller sans l'autre ? — inspirent à partir de cette époque toutes les productions de Tolstoï, les petites nouvelles par lesquelles il prélude à ses romans de longue haleine. Un de ces récits est intitulé : *Bonheur de famille* ; c'est l'étude de la dégradation de sentimens qui mène deux époux de l'amour à l'amitié. Le début est un peu long, un peu traînant ; mais à la fin, la vérité, la simplicité du tableau donnent une poignante impression de mélancolie, par la seule force de la vie réflétée, sans un incident romanesque. Si

l'on traduisait ce récit, le public français s'y méprendrait sans doute, il croirait reconnaître l'œuvre d'un des jeunes romanciers qui lui enseignent aujourd'hui la vue désenchantée des choses; on serait surpris d'apprendre que la reproduction simple et amère des réalités bourgeoises a été inventée en Russie il y a trente ans. Il semble que certaines doctrines philosophiques correspondent nécessairement à certaines formes littéraires: ainsi le pessimisme appelle en littérature et en art les procédés réalistes. Tolstoï a inauguré ces procédés, dès ses premiers essais, avec toute l'âpreté que nous leur connaissons chez nous. Je n'aurais que l'embarras du choix pour citer; par exemple, dans *Enfance, Adolescence, Jeunesse*, la scène tragique de la mort de sa mère, et l'odeur du cadavre qui éloigne le fils du cercueil; ou bien cette description de la chambre des bonnes, qui pourrait soutenir la comparaison avec des pages un moment achalandées dans la littérature naturaliste; il ne manque à la ressemblance qu'une toute petite chose, la grossièreté appuyée: sous ce rapport Tolstoï est inférieur. Mais je devance des rapprochemens qui s'imposeront à moi plus tard; je dois d'abord étudier les deux œuvres capitales de l'écrivain, celles où il a mis tous ses dons et toute sa pensée. Nous sommes parvenus à l'heure où ce talent, assez maladroitement dépensé jusque-là dans des ébauches et des compositions fragmentaires, va se ramasser dans un effort vraiment puissant.

## II.

*Guerre et Paix*, c'est le tableau de la société russe durant les grandes guerres napoléoniennes, de 1805 à 1815. — L'appellation de roman convient-elle bien à cette œuvre compliquée? Je ne sais. L'interminable série d'épisodes, de portraits, de réflexions que l'auteur nous présente se déroule autour de quelques personnages fictifs; mais le véritable héros de l'épopée, c'est la Russie dans sa lutte désespérée contre l'étranger. Les figures réelles, Alexandre, Napoléon, Koutouzof, Spéransky, tiennent presque autant de place que les figures imaginées; le fil très simple et très lâche de l'action romanesque sert à rattacher des chapitres d'histoire, de politique, de philosophie, empilés pêle-mêle dans cette encyclopédie du monde russe. Essayez de concevoir *les Misérables* de Victor Hugo, repris en sous-œuvre par Dickens avec son travail de termite, puis fouillés à nouveau par la plume froide et curieuse de Stendhal, vous aurez peut-être une idée de l'ordonnance générale du livre, de cette alliance unique entre le grand souffle épique et les infiniment petits de l'analyse. Je me suis laissé dire que

M. Meissonier avait pensé un jour à peindre un panorama : j'ignore comment la tentative eût réussi, mais je crois bien qu'elle m'eût fourni le meilleur terme de comparaison pour faire comprendre le double caractère de l'œuvre de Tolstoï.

Le plaisir y veut être acheté comme dans les ascensions de montagne; la route est parfois ingrate et dure, on se perd, il faut de l'effort et de la fatigue; mais, lorsqu'on touche au sommet et qu'on se retourne, la récompense est magnifique, les immensités de pays se déroulent au-dessous de vous : qui n'est pas monté là-haut ne connaîtra jamais le relief exact de la province, le cours de ses fleuves, et l'emplacement de ses villes. De même, l'étranger qui n'aurait pas lu Tolstoï se flatterait vainement de connaître la Russie contemporaine, et celui qui voudrait écrire l'histoire de ce pays aurait beau compulser toutes les archives, il ne ferait qu'une œuvre morte s'il négligeait de consulter cet inépuisable répertoire de la vie nationale. — Le public russe a de tout autres exigences que le nôtre. Surmenés d'affaires, de préoccupations, et de pensées, nous voulons, quand nous prenons un roman pour nous divertir, une lecture légère, facile à digérer; le Russe, qui a de longues heures inoccupées et une existence sociale peu tendue, garde une réserve d'attention considérable pour le superflu de la vie; il ne craint pas un roman touffu, philosophique, bourré d'idées, qui fait travailler son intelligence autant qu'un livre de science pure.

En outre, il ne possède pas notre longue éducation classique, qui nous permet d'isoler un fait, un caractère, et de suppléer par mille conventions à tout ce qu'on ne nous montre pas; il estime que les représentations du monde doivent être complexes et contradictoires comme ce monde lui-même; il souffre dans sa bonne foi quand on lui cèle quelque partie de cet ensemble, où tout se tient dans une étroite dépendance. Nous, et tous nos frères de race, nous avons hérité de nos maîtres latins le génie de l'absolu; les races du Nord, slaves ou anglo-germaines, ont le génie du relatif; qu'il s'agisse des croyances religieuses, des principes du droit, ou des procédés littéraires, cette profonde division de la famille européenne éclate tout le long de l'histoire. Comparez le *Cinna* de Corneille, le *Bajazet* de Racine, la *Zaïre* de Voltaire au *Henri VI* ou au *Richard III* de Shakspeare, au *Wallenstein* de Schiller; dans nos compositions, une figure centrale, quelques rares figures secondaires, une action rigoureusement délimitée; chez les tragiques anglais ou allemands, une multitude tumultueuse qui se précipite au travers d'événemens successifs et, si l'on peut dire, un morceau de la vie générale, détaché sans apprêt, sans mutilations. Depuis un demi-siècle, nous sommes apprivoisés aux littératures

étrangères; eh bien! malgré tout, notre esprit systématique, unitaire, a peine à trouver du plaisir dans la confusion de ces grands ensembles; nous jouissons pleinement d'*Othello* et de *Roméo;* mais, en dehors de quelques lettrés, je suspecterai toujours la sincérité d'un Français qui dit admirer *Richard III* ou *Henri VI.* Trouvez donc un directeur de théâtre qui ose monter ces drames! Ce sujet nous mènerait loin, à des méditations douloureuses. S'il est vrai que nous représentons dans le monde le principe de l'absolu et nos rivaux le principe du relatif, il faut reconnaître que la civilisation européenne, longtemps façonnée par nous sur le premier de ces principes, nous échappe lentement pour se pénétrer du second. L'esprit du XIX^e^ siècle pourrait être défini un esprit de relation; on trouve de toute antiquité, dans les spéculations des philosophes, le sentiment de la complexité de la vie, des êtres et des idées, et, par conséquent, de la relativité des phénomènes et des conceptions; mais le siècle qui meurt a le premier généralisé ce sentiment et l'a traduit par des applications pratiques. L'esprit du passé, le nôtre, était net, à peu de frais, parce qu'il voyait un champ restreint; l'esprit nouveau est trouble, parce qu'il voit toutes choses à travers l'immense univers; il envahit les sciences, les littératures, l'âme et le corps politique des sociétés. Comme cet esprit n'est pas le nôtre, nous ne le communiquons plus, nous le suivons à la remorque, avec honneur et succès parfois, mais suivre n'est plus guider. Je livre ici, le cœur triste et désirant me tromper, l'observation qui résume pour moi un long commerce intellectuel avec l'étranger : les idées générales qui transforment l'Europe et notre propre pays ne sortent plus de l'âme française.

Revenons bien vite à Tolstoï. Le Slave enchérit encore sur ce goût naturel aux races du Nord pour les représentations de la vie multiples, aussi complètes que possible; il y ajoute la confusion d'un esprit impatient de discipline et son désir instinctif d'étreindre l'illimité. De là ce fouillis de personnages, cette succession d'incidens banals, cette absence de ce que nous appelons l'action dramatique, toutes choses qui nous fatiguaient déjà dans les romans anglais, portées à leur comble dans les romans russes : elles rendent ces derniers illisibles pour beaucoup d'entre nous. Ignorance de l'art de composer, disons-nous. Non pas, répond le Russe et, avec lui, nos nouveaux réformateurs, mais besoin de reproduire la vie dans sa sincérité et sa complexité, la vie qui noie les individus dans son large courant, qui est une série d'évolutions et ne met jamais le point final. — La querelle est pendante; sans vouloir la trancher, je crois qu'on peut convenir d'un point : avec nos vieux

procédés, la médiocrité est tolérable; un auteur qui sait son métier peut toujours amuser; avec les procédés contraires, la demi-réussite est insupportable; il faut assembler le drame comme Shakspeare, le roman comme Tolstoï, pour nous donner vraiment l'impression majestueuse du passage de la vie.

*Guerre et Paix* nous la donne; donc le procès est jugé en sa faveur, le succès a décidé. En voyant ces camps, ces soldats, cette cour, ces salons qui se règlent sur la cour et n'ont guère changé depuis un demi-siècle, en voyant les cœurs des hommes qui ne changent jamais, je les reconnais, je m'écrie à chaque page : « Comme c'est cela! » — Parmi tous les phénomènes sociaux, il en est un qui éveille plus particulièrement l'attention du romancier philosophe: c'est la guerre. Tolstoï est persécuté par ce mystère. Il va sans cesse du conseil des généraux au bivouac des soldats, interrogeant l'état moral de chacun, les raisons du commandement, celles de l'obéissance et du sacrifice. Dès le début du livre, par un artifice habile, il nous peint la physionomie de l'armée russe; cette armée se tasse dans le désordre d'une retraite sur le pont de Braunau; un des personnages du roman, pris dans la presse, regarde le défilé et, comme on dirait dans le métier, passe la revue de détail. Je ne sais de comparable à ce chapitre que l'admirable évocation du *Camp de Wallenstein*. Quand vient la première affaire, le premier coup de canon à mitraille, le premier soldat tombé, on attend depuis longtemps cette minute solennelle, on en a l'angoisse. Et les batailles impériales se déroulent au cours de ces volumes, Austerlitz, Friedland, Borodino. Oh! ce ne sont pas ce que nous appelons des « tableaux de bataille. » Tolstoï parle de la guerre en homme qui l'a faite, il sait qu'on ne *voit* jamais une bataille ; souvent il suspend son récit pour prendre à partie M. Thiers et railler doucement les agréables compositions de cet artiste. Sa méthode est celle inaugurée par Stendhal dans le Waterloo de *la Chartreuse de Parme*; comme le jeune Fabrice del Dongo, le comte Bézouchof, égaré dans la redoute centrale de Borodino, cherche naïvement la bataille. Le soldat, l'officier, le général même que le romancier met en scène, ne voient jamais qu'un point du combat; mais à la façon dont quelques hommes se battent, pensent, parlent et meurent sur ce point, nous devinons tout le reste de l'action et de quel côté penche la victoire. Quand Tolstoï veut nous donner une description d'ensemble, il la légitime par quelque artifice; ainsi, dans l'affaire de Schöngraben, l'aide-de-camp qui porte un ordre tout le long des lignes engagées. Après cette même affaire, les chefs de corps font leurs rapports; ces rapports racontent, non ce qui s'est passé, mais ce qui *aurait dû* se passer. Pourquoi? « Le colonel avait tant désiré exé-

cuter ce mouvement, il regrettait tellement de n'avoir pas réussi à l'exécuter qu'il lui semblait que tout s'était réellement passé ainsi. Et peut-être bien qu'en vérité cela s'était passé ainsi! Est-ce qu'on peut jamais démêler dans cette confusion ce qui a été et ce qui n'a pas été? » Quelle justesse dans cette explication ironique! J'en appelle à tous ceux qui, ayant assisté à un fait de guerre, l'ont entendu raconter par les autres acteurs.

Ne demandez pas à l'écrivain réaliste la convention classique, une armée respirant l'héroïsme à l'exemple de ses chefs, vivant pour les grandes choses qu'elle accomplit, toute tendue vers ces choses. Tolstoï s'en tient à la vérité humaine : chaque soldat faisant du sublime comme un métier, inconscient, occupé de niaiseries, et les officiers de leurs plaisirs ou de leur avancement, et les généraux de leurs ambitions, de leurs intrigues : tout ce monde accoutumé et indifférent à ce qui nous paraît extraordinaire, grandiose. Néanmoins, à force de simplicité, le narrateur nous tire parfois des larmes pour ces héros qui s'ignorent, par exemple pour l'émouvante figure du capitaine Touchino, qui rappelle le capitaine Renault de *Servitude et Grandeur militaires*. Pour les chefs des armées russes, Tolstoï est sévère; il fait revivre les conseils de guerre, d'après les procès-verbaux contemporains; il daube sur les stratégistes allemands et français qui entouraient Alexandre; et son nihilisme historique se donne voluptueusement carrière en peignant ces Babels de langues et d'opinions. Un seul homme a ses secrètes sympathies, le généralissime Koutouzof. Sait-on pourquoi? Idée bien russe! parce qu'il ne commandait pas, ne regardait pas les plans, et dormait au conseil, s'en remettant de l'événement à la fatalité. Tous ces récits militaires convergent vers cette idée, développée dans l'appendice philosophique du roman : l'action des chefs est vaine et nulle, tout dépend de l'action fortuite des petites unités; le seul facteur décisif, c'est l'élan imprévu qui soulève, à certaines heures, cette collection d'âmes en équilibre instable, une armée. Les dispositifs de bataille? Qui en tient compte sur le terrain, devant les milliers de combinaisons possibles? Le coup d'œil du génie? Mais le génie lui-même ne voit que de la fumée, ses informations lui arrivent et ses ordres partent toujours trop tard. Le chef qui entraîne ses troupes? Il entraîne dix, cinquante, cent hommes sur cent mille, dans un rayon de quelques mètres, et le reste le lendemain, dans les bulletins! Au-dessus des 300,000 combattans qui s'égorgent dans la plaine de Borodino, il ne faut invoquer que le vent du hasard, soufflant la victoire ou la défaite. Que voilà bien le nihiliste mystique, tel que nous le retrouverons devant tous les problèmes de la vie!

Après la guerre, ce que Tolstoï étudie avec le plus de passion et de bonheur, c'est l'intrigue des hautes sphères de la société et de leur centre de gravitation, la cour. Comme les différences de race et de pays s'effacent à mesure qu'on s'élève, ici le romancier ne crée plus seulement des types russes, il crée des types humains, universels et éternels. Depuis Saint-Simon, nul n'a aussi curieusement démonté *la mécanique* de la cour, comme eût dit l'observateur de Versailles. Presque toujours, quand les écrivains d'imagination entreprennent de peindre ces milieux fermés, nous leur refusons notre confiance ; nous devinons, à mille fausses notes, qu'on a écouté aux portes, vu à travers le trou de la serrure. La supériorité de l'auteur russe, c'est qu'il est dans son élément natal, il a vu et pratiqué la cour comme l'armée ; il parle de ses pairs avec leur langage, leur éducation ; de là une information abondante et sûre, celle du comédien qui divulgue les secrets des planches. Entrez dans le salon de la vieille dame d'honneur, Anna Schérer ; écoutez les papotages des émigrés, les jugemens sur Bonaparte, les manœuvres des courtisans et cet « accent de tristesse respectueuse » avec lequel on prononce les noms des membres de la famille impériale ; asseyez-vous à la table de Spéransky, dans l'intérieur de l'homme d'état, « qui rit comme on rit sur la scène ; » suivez la trace du souverain dans les bals, à cette aurore qui se lève sur tous les visages dès qu'il entre dans une salle ; surtout approchez-vous du lit de mort du vieux comte Bézouchof, regardez la tragédie qui se joue sous les masques de l'étiquette, la querelle des bas intérêts autour de ce mourant sans voix, l'agitation de toutes ces âmes. Ici le sinistre, comme ailleurs le sublime, emprunte une énergie sans pareille à la sincérité, à la simplicité du tableau, à la contention que le savoir-vivre impose aux physionomies et aux paroles.

Il faut lire tous les passages où Tolstoï fait agir et parler l'empereur Napoléon, l'empereur Alexandre ; on comprendra la place qu'il y a dans l'esprit russe pour le nihilisme, en tant que négation des grandeurs et des respects consacrés par l'assentiment commun. Le ton de l'écrivain est plein de déférence, on ne peut même dire qu'il rapetisse la majesté du pouvoir ; seulement, en la montrant aux prises avec les menues exigences de la vie, il la détruit. On trouvera, disséminés dans le récit, dix ou douze petits portraits de Napoléon achevés avec un soin minutieux ; aucune hostilité, pas un trait de caricature ; mais, par cela seul qu'on l'abstrait un moment de la légende, l'homme prodigieux s'écroule. Le plus souvent, c'est un détail d'observation physique, habilement glissé, qui semble incompatible avec le sceptre et le manteau impérial. A Tilsitt, Napoléon donne une croix de la Légion d'honneur à un grenadier

russe, désigné au hasard par le colonel du régiment; l'empereur prend cette croix, sur le coussin qu'on lui présente, « d'une petite main blanche, grassouillette. » La veille de Borodino, il est à sa toilette; Fabvier lui rend compte des prisonniers faits dans la journée, et « un valet de chambre éponge ce corps gras et nu. » Mais avec Napoléon, Tolstoï prend des libertés plus franches : le procédé est plus curieux à étudier quand il l'applique au souverain de son pays. Ici les précautions sont infinies, la convenance parfaite, et néanmoins le prestige est aussi sûrement atteint par la disproportion entre les actes habituels de l'homme et le rôle formidable qu'il joue. Je cite un exemple entre cent : Alexandre est à Moscou; il reçoit les ovations de son peuple au Kremlin, en 1812, à l'heure solennelle où l'on proclame la guerre sainte.

« Après le dîner du tsar, le maître des cérémonies dit, en regardant à la fenêtre :

« — Le peuple espère encore contempler Votre Majesté.

« L'empereur se leva, achevant de manger un biscuit, et sortit sur le balcon. Le peuple se précipita vers le perron.

« — Notre ange! Notre père! Hurrah! criait la foule. Et de nouveau les femmes et quelques hommes plus faibles pleuraient de bonheur. Un assez gros morceau du biscuit que l'empereur tenait à la main se brisa, tomba sur la balustrade du balcon et de là sur le sol. L'homme le plus rapproché, un cocher vêtu d'une blouse, se jeta sur le morceau de biscuit et le ramassa. D'autres se ruèrent sur le cocher. Ce que voyant, l'empereur se fit apporter une assiette de biscuits et se mit à les jeter du balcon sur la foule. Les yeux de Pierre se remplirent de sang, le danger d'être écrasé le surexcitait encore plus, il se précipita en avant. Il ne savait pas pourquoi, mais il fallait qu'il recueillît un des biscuits tombés de la main du tsar... »

Dans le même ordre d'idées, je ne sais rien de plus vrai que le récit de l'audience accordée par l'empereur d'Autriche à Bolkonsky, dépêché en courrier à Brünn, avec la nouvelle d'un succès des alliés. Quelle étude savante dans ce désenchantement graduel du jeune officier, qui voit *sa bataille* s'évanouir dans l'opinion des hommes! Il l'a quittée en plein rêve, il va remuer le monde avec l'annonce de l'exploit qu'il apporte; arrivé à Brünn, c'est une cascade de seaux d'eau froide sur son rêve; l'aide-de-camp « si poli » du ministre de la guerre, le ministre, le diplomate Bilibine, l'empereur enfin, qui lui adresse quelques paroles distraites, les questions d'usage sur l'heure, le lieu de l'affaire, et le compliment banal de rigueur. Quand il sort de là, après s'être heurté aux points de vision des hommes, divers suivant leurs intérêts, le pauvre Bol-

konsky cherche ce qui lui reste de *sa bataille*, et il la trouve bien diminuée, enfoncée dans le passé. « André sentit que tout l'intérêt et le bonheur nés pour lui de la victoire s'effaçaient derrière lui, qu'il les avait livrés aux mains indifférentes du ministre de la guerre et de l'aide-de-camp « si poli ; » tout le cours de ses pensées s'était insensiblement modifié ; la bataille ne lui apparaissait plus que comme un ancien, lointain souvenir. »

C'est un des phénomènes les plus finement observés par Tolstoï, cette influence variable des milieux sur l'homme ; il se plaît à plonger successivement un de ses personnages dans des atmosphères diverses, celle du régiment, de la campagne, du grand monde, et à nous montrer les mutations morales correspondantes. Quand le personnage, après avoir agi un certain temps sous l'empire de pensées ou de passions étrangères, est ressaisi, baigné par son milieu habituel, ses points de vue sur toutes choses changent aussitôt. Suivez le jeune Nicolas Rostof, revenant de l'armée au foyer de famille ou retournant à son escadron de hussards ; ce n'est plus le même homme, il a deux âmes de rechange ; dans la voiture de poste qui le ramène à Moscou ou qui l'en éloigne, nous le voyons lentement dépouiller ou reprendre l'âme de sa profession.

Je ne veux pas multiplier les exemples de cette curiosité psychologique sans cesse en éveil : j'en ai dit assez pour faire comprendre quel est le trait principal du génie de Tolstoï. Il s'amuse à démonter le pantin humain dans toutes ses parties. Un inconnu entre dans un salon ; l'auteur étudie son regard, sa voix, sa démarche, il nous fait descendre dans le fond de cette âme ; il décompose un coup d'œil échangé entre deux interlocuteurs, il y trouve de l'amitié, de la crainte, le sentiment de la supériorité que l'un d'eux s'attribue, toutes les nuances des rapports de ces deux hommes. Jamais attendri, ce médecin tâte à chaque minute le pouls de tous les passans qu'il rencontre, il enregistre froidement l'état de leur santé morale. Il procède objectivement ; presque jamais il ne nous dit, en nous présentant une de ses créatures : Cet homme est un dissipateur, un joueur, un ambitieux ; mais il le fait agir aussitôt d'une façon typique qui décèle les habitudes. Ainsi le vieux comte Rostof ; on ne nous a pas dit qu'il était dissipateur ; mais en l'entendant, après qu'il a constaté l'embarras de ses affaires, demander des roubles tout neufs à son intendant, nous sommes fixés sur son caractère. Ce précepte fondamental de l'art classique, l'écrivain réaliste l'a retrouvé dans son souci d'imiter la vie réelle, où nous devinons les gens à des indices semblables, sans qu'on nous ait instruits de leur condition et de leurs qualités. C'est qu'il y a bien de l'art dans ce chaos apparent, bien du choix dans cette formidable

accumulation de détails. Observez comme, durant une conversation, un récit épisodique, Tolstoï a soin de nous rendre toujours présens et visibles les acteurs, en notant un de leurs gestes, un de leurs tics, en leur coupant la parole pour nous montrer la direction de leurs regards : cela met en scène perpétuellement. Il y a également bien de l'esprit dans ce style sérieux, qui ne sourit jamais ; non pas l'esprit tel que nous l'entendons, la saillie et la paillette, le choc imprévu des antithèses ; mais ce que Pascal appelle l'esprit de finesse, des aperçus d'une subtilité pénétrante, des comparaisons d'une propriété unique. Je rassemble quelques traits au hasard. — Après un long séjour à la campagne, Bolkonsky rentre dans le tourbillon de Saint-Pétersbourg : « Il ne faisait rien, ne pensait guère et n'avait pas le loisir de penser ; seulement il parlait avec succès, dépensant en paroles la réserve de pensées qu'il avait eu le loisir d'accumuler à la campagne. » — Le prince André est présenté à Spéransky : « Il regarda les mains du ministre ; on regarde toujours involontairement les mains de l'homme qui tient le pouvoir. » — « La figure de Bilibine était sillonnée de grosses rides, qui semblaient soigneusement et profondément lavées, si bien qu'elles rappelaient l'extrémité des doigts après un bain. » — La noblesse de Moscou donne un dîner au Club anglais en l'honneur de Bagration : « Ces trois cents personnes s'assirent à la table d'après leurs grades et leur importance, les plus considérables plus près de l'hôte qu'on fêtait ; cela se fit tout naturellement, comme l'eau répandue se nivelle et devient plus profonde là où le sol est plus bas. » — « Oblonsky aimait lire son journal comme il aimait fumer son cigare après dîner, à cause du léger brouillard que cela faisait flotter dans son cerveau. »

Dans la foule des personnages qui circulent à travers ce long récit, il y a deux figures de premier plan autour desquelles se concentre l'action, ou plutôt les actions successives du roman : le prince André Bolkonsky et le comte Pierre Bézouchof. Ces types inoubliables valent qu'on s'y arrête ; Tolstoï a reflété en eux le double aspect de son âme et de l'âme russe, toutes les pensées, les contradictions qui la tourmentent. Le prince André est le gentilhomme de race supérieure, dominant de haut la vie qu'il méprise, fier, froid, sceptique, athée même, repris pourtant aux heures solennelles par l'inquiétude des grands problèmes. C'est lui qui exprime les jugemens de l'auteur sur les personnages historiques de l'époque, qui perce à jour les hommes d'état et leurs intrigues. A le voir passer dans les états-majors et les salons de Pétersbourg, avec sa correction irréprochable, son éducation cosmopolite, vous le prendriez pour un Européen authentique ; attendez. André est

reçu chez Spéransky; — on sait quelle fut l'inconcevable fortune de ce séminariste, sorte de Sieyès qui faillit doter la Russie d'une constitution et gouverna quelque temps l'empire au nom de la raison pure, avec des syllogismes de docteur en droit canon. — « Le trait capital de l'esprit de Spéransky, celui qui frappa le prince André, c'était sa foi absolue, inébranlable, dans la force et la légitimité de la raison. Il était évident que jamais le cerveau de Spéransky n'avait donné accès à cette pensée, si familière au prince André, qu'on ne peut pas formuler tout ce que l'on pense; jamais ce doute ne lui était venu : « Tout ce que je pense, tout ce que je crois, est-ce autre chose qu'une absurdité? » Et cette disposition d'esprit *exceptionnelle* de l'homme d'état le rendait particulièrement sympathique à André. » — Vous le reconnaissez à ce trait, le nihiliste qui se dérobe soudain et s'enfuit à perte de certitude dans son néant. La dernière remarque est juste; elle explique bien l'ascendant que prit Spéransky sur son souverain et sur son pays, et, d'une façon plus générale, l'attrait qui ramène toujours ces irrésolus au tour d'esprit positif de l'Occident. — Grièvement blessé après Austerlitz, André est étendu sur le champ de bataille, les yeux attachés au ciel, « ce ciel lointain, élevé, éternel. » Je ne peux citer tout le passage, qui est d'une rare beauté; mais écoutez le cri du moribond : « Si je pouvais dire maintenant : Seigneur, ayez pitié de moi! Mais à qui le dirais-je! Ou une force indéfinie, inaccessible, à qui je ne puis m'adresser, que je ne puis même exprimer par des mots, le grand tout ou le grand rien, — ou bien ce Dieu qui est cousu là, dans cette amulette que m'a donnée Marie?.. Rien, il n'y a rien de certain, excepté le néant de tout ce que je conçois et la majesté de quelque chose d'auguste que je ne conçois pas! »

Pierre Bézouchof est plus humain de caractère, mais son intelligence est de qualité tout aussi mystérieuse. Ce gros homme lymphatique, distrait, facile aux rougeurs et aux larmes, toujours prêt à se donner, avec un fonds d'émotion naïve pour tous les amours, de générosité inépuisable pour toutes les souffrances, c'est le bon seigneur russe, la machine nerveuse sans volonté, proie perpétuelle de tous les entraînemens de conduite et d'idées; et dans cette épaisse enveloppe, encore une âme subtile, mystique, de moine hindou. Un jour Pierre a donné sa parole d'honneur à son ami André qu'il n'irait pas à une orgie de jeunes gens; le soir venu, il hésite : « enfin il pensa que toutes ces paroles d'honneur sont des choses conventionnelles, qui n'ont aucun sens défini, surtout si l'on se prend à songer : peut-être que demain je mourrai, ou qu'il arrivera tel événement extraordinaire, à la suite duquel il n'y aura plus

rien d'honnête, ni de déshonnête. Des réflexions de ce genre, destructives de toute résolution et de tout dessein, venaient fréquemment à l'esprit de Pierre... » Tolstoï s'est habilement servi de cette molle nature, préparée à toutes les impressions comme une plaque photographique, pour nous faire comprendre les grands courans d'idées qui traversèrent la Russie d'Alexandre I[er]; ils emportent successivement cet adepte docile, qui subit toutes leurs variations. Dans l'esprit de Bézouchof, nous voyons se développer le mouvement libéral des premières années, puis le vertige maçonnique et théosophique des dernières; il y a là une étude historique d'un puissant intérêt sur le rôle obscur de la franc-maçonnerie, un moment maîtresse du souverain et des hautes classes, investie de la direction de l'empire. C'est encore Pierre qui personnifiera les sentimens du peuple russe en 1812, la révolte nationale contre l'étranger, la folie sombre qui s'empara de Moscou vaincue, et d'où sortit cet incendie à jamais inexpliqué, allumé on ne sait par quelles mains. C'est le point culminant du livre, cette folie de Moscou : l'attitude impénétrable de Rostoptchine, le sacrifice de Véreschaguine à la foule, les fous et les forçats lâchés dans la cité, l'entrée des Français au Kremlin, le feu mystérieux montant dans la nuit, aperçu et commenté par les longues colonnes de fuyards qui couvrent les routes, — autant de tableaux d'une grandeur tragique, aux lignes simples, aux couleurs sobres. J'avoue tout bas que je ne vois rien de supérieur dans aucune littérature.

Le comte Pierre est resté dans la ville en flammes, il quitte son palais comme un halluciné et se mêle à la plèbe sous un habit de paysan; il va au hasard devant lui, avec le projet vague de tuer Napoléon, d'être le martyr, la victime expiatoire de son peuple. « Deux sentimens également violens le sollicitaient invinciblement à ce dessein. Le premier était le besoin de sacrifice et de souffrance au milieu du malheur commun, besoin sous l'empire duquel il avait naguère été, à Borodino, se jeter au plus fort de la mêlée, et qui le poussait maintenant hors de sa maison, loin du luxe et des recherches habituelles de sa vie, qui le faisait coucher sur la dure, manger le repas grossier du portier Gérasime. Le second était ce sentiment indéfinissable, exclusivement russe, de mépris pour tout ce qui est conventionnel, artificiel, humain, pour tout ce que la majorité des hommes estime le souverain bien de ce monde. Pierre avait éprouvé pour la première fois ce sentiment étrange et enivrant le jour de sa fuite, quand il avait senti soudain que la richesse, le pouvoir, la vie, tout ce que les hommes recherchent et gardent avec tant d'efforts, tout cela ne vaut rien, ou du moins ne vaut que par la volupté attachée au sacrifice volontaire de ces biens. » Et durant des pages et des pages,

l'auteur développe cet état de pensée que nous avons saisi dans ses premières notes de jeunesse, cet hymne du nirvâna, qu'on ne chante pas autrement à Ceylan ou au Thibet. Il faut bien le dire, Pierre Bézouchof est le frère aîné de ces riches, de ces savans, qui un jour « iront dans le peuple, » partageront de bon gré ses souffrances, porteront une bombe de dynamite sous leur caftan comme Pierre porte un poignard sous le sien, mus par ce double besoin : prendre sa part des souffrances communes, jouir de l'anéantissement des autres et de soi-même.

Bézouchof, prisonnier des Français, rencontre parmi ses compagnons d'infortune un pauvre soldat, un paysan à l'âme obscure, à peine pensante, Platon Karataïef. Cet homme endure la misère de ces jours terribles avec l'humble résignation de la bête de somme, il regarde le comte Pierre avec un bon sourire innocent, il lui adresse quelques paroles naïves, des proverbes populaires au sens vague, empreints de résignation, de fraternité, de fatalisme surtout; un soir qu'il ne peut plus avancer, les serre-files le fusillent sous un pin, dans la neige, et l'homme reçoit la mort avec cette même acceptation indifférente de toutes choses, comme un chien malade, disons le mot, comme une brute. — De cette rencontre date une révolution morale dans l'âme de Pierre. Ici je n'espère plus faire comprendre à mes compatriotes; je dis ce qui est. Bézouchof, le noble, le civilisé, le savant, se met à l'école de cette créature primaire; il a trouvé enfin son idéal de vie, son explication rationnelle du monde dans ce simple d'esprit. Il garde le souvenir et le nom de Karataïef comme un talisman; depuis lors, il lui suffit de penser à l'humble moujik pour se sentir apaisé, heureux, disposé à tout comprendre et à tout aimer dans la création. L'évolution intellectuelle de notre philosophe est achevée, il est parvenu à l'avatar suprême, l'indifférence mystique. — Quand Tolstoï écrivait cet épisode, il y a vingt-cinq ans, avait-il le pressentiment qu'il trouverait un jour son Karataïef, qu'il traverserait la même crise et se mettrait à la même école, pour en sortir régénéré? Nous verrons tout à l'heure comment il a prophétisé son propre cas; constatons dès maintenant qu'il a fixé le premier, dans ce singulier chapitre, l'idéal de presque toute la littérature contemporaine en Russie. Karataïef s'appellera légion; sous des noms et des figures diverses, chacun proposera à notre admiration cette forme végétative de l'existence; M. Dostoïevsky consacrera à la gloire de ce héros, le moujik, à la nécessité de lui immoler la civilisation et la raison, toute une œuvre sibylline, une œuvre qui a pénétré et remué la Russie moderne aussi profondément peut-être que l'œuvre de Rousseau a remué la France du siècle passé. Le dernier mot de la sagesse humaine, c'est la sanc-

tification, la divinisation de la brute élémentaire, bonne d'ailleurs et vaguement fraternelle. La racine de l'idée, la voici : l'homme civilisé souffre du poids de sa raison, inutile, puisqu'elle ne réussit pas à lui expliquer le but de sa vie; donc il doit faire effort pour éteindre cette raison, pour redescendre du compliqué au simple. Sous des formes variées, cette aspiration anime toute l'œuvre de Tolstoï. Il a réuni dans un volume des articles pédagogiques sur l'enseignement populaire; ce volume roule sur une idée : « Je veux apprendre aux enfans du peuple à penser et à écrire; c'est moi qui devrais apprendre à leur école à écrire et à penser. Nous cherchons notre idéal devant nous, tandis qu'il est derrière nous. Le développement de l'homme n'est pas le moyen de réaliser cet idéal d'harmonie que nous portons en nous, c'est au contraire un obstacle à sa réalisation. Un enfant bien portant qui vient au monde satisfait pleinement cet idéal de vérité, de beauté et de bonté dont il s'éloignera ensuite chaque jour; il est plus près des créatures non pensantes, de l'animal, de la plante, de la nature, qui est le type éternel de vérité, de beauté et de bonté. »

Vous reconnaissez, n'est-ce pas, la filiation de l'idée, le vertige séculaire de l'ascétisme oriental, le culte du yogui, du fakir immobile qui contemple son nombril? Nous ne sommes pas loin de lui avec le bon Karataïef, « qui se déchaussait lentement,.. exhalant une odeur aigre de sueur,.. et accroupi, les mains croisées sur ses genoux, regardait fixement Pierre. » L'Occident n'a pas toujours été indemne de ce mal; lui aussi, dans les égaremens de l'ascétisme, il a béatifié la brute et faussé la divine parabole sur les simples d'esprit. Mais la vraie patrie de ce renoncement contagieux, c'est l'Asie; la source mère, c'est l'Inde et ses doctrines; elles revivent, à peine modifiées, dans la frénésie qui précipite une partie de la Russie vers cette abnégation intellectuelle et morale, parfois stupide de quiétisme, parfois sublime de dévoûment, comme l'évangile du Bouddha. Tout se touche.

Pour ne pas demeurer sur ces abstractions inintelligibles, je voudrais dire un mot des femmes de Tolstoï. Elles sont proches parentes des héroïnes de Tourguénef, traitées avec moins de grâce émue, peut-être avec plus de profondeur. Deux figures se détachent de l'ensemble. D'abord Marie Bolkonsky, la sœur d'André, la fille pieuse, dévouée à adoucir la vieillesse d'un père acariâtre; apparition touchante, angélique comme une silhouette de peintre primitif, sous le trait dur qui la dessine. Tout autre est Natacha Rostof, l'enfant vibrante et séduisante, aimée de tous, éprise de plusieurs, et qui traverse toute cette œuvre sévère, laissant derrière elle un parfum d'amour. Elle est bonne, droite, sincère, mais esclave de sa

sensibilité; ne lui demandez pas la conséquence. Racine eût pu rencontrer Marie Bolkonsky; l'abbé Prévost eût préféré Natacha Rostof. Fiancée au prince André, le seul homme qu'elle aime véritablement, Natacha s'affole d'un engoûment fatal pour ce mauvais sujet de Kouraguine; désabusée à temps, elle retrouve André mourant de ses blessures et le soigne avec un morne désespoir. Il y a dans toute cette partie du livre une étude géniale, inexorable comme la vie, comme ses malheurs subits. Ici tout se réunit pour porter le roman : l'intérêt fiévreux de l'action et l'observation savante d'un cas du cœur. Après la mort d'André, Natacha finit par épouser le brave Pierre, qui l'aime en secret. Les lecteurs français se récrieront d'horreur devant ces renverses de l'amour; c'est la vie, et Tolstoï sacrifie toutes les conventions au besoin de la peindre telle qu'elle est. Ne pensez pas, d'ailleurs, qu'il cherche le romanesque : les tergiversations de la jeune fille aboutissent en dernier ressort au bonheur conjugal, aux joies solides du foyer; l'écrivain russe leur consacre de longues pages, trop longues peut-être à notre gré; il a le culte de la famille et des affections légitimes; les sentimens qui sortent de ce cadre lui paraissent des exceptions maladives, qu'il faut décrire curieusement, sans aucune sympathie. A ce titre, il analyse d'une plume expérimentée, mais avec un dégoût visible, les manèges de la haute coquetterie dans les salons de Saint-Pétersbourg. Comme Tourguénef, Tolstoï pense médiocrement des femmes de la cour; la conclusion de tous ces récits est, à peu de chose près, celle du grave président de Montesquieu, dans l'*Esprit des lois :* « Les femmes ont peu de retenue dans les monarchies, parce que la distinction des rangs les appelant à la cour, elles y vont prendre cet esprit de liberté qui est à peu près le seul qu'on y tolère. Chacun se sert de leurs agrémens et de leurs passions pour avancer sa fortune; et comme leur faiblesse ne leur permet pas l'orgueil, mais la vanité, le luxe y règne toujours avec elles. » Heureusement, on ne voit rien de semblable dans les républiques.

Le tenace écrivain a fait suivre son roman d'un long appendice philosophique. Il y revient, sous une forme purement doctrinale, sur les questions de métaphysique qui le tourmentent le plus; il développe des considérations ténébreuses sur la nécessité, le libre arbitre, sur l'origine et l'essence du pouvoir. Il nous apprend une fois de plus qu'il est fataliste; il essaie de se rendre compte du pouvoir comme d'un rapport entre les parties du corps social, ce qui est définir la question et non la résoudre. — On n'a pas traduit cet appendice dans l'édition qui va nous être donnée, et on a bien fait; aucun lecteur français n'eût affronté cette fatigue inutile. L'erreur de Tolstoï est de vouloir toujours insister par des raisonne-

mens abstraits sur des idées qu'il a le don de faire vivre par l'expression plastique ; il ne comprend pas que ses personnages les traduisent bien plus clairement à nos yeux par leurs actions et leurs discours que tous les raisonnemens de l'auteur ne sauraient le faire.

## III.

*Anna Karénine* est le testament littéraire du comte Tolstoï; il a poursuivi durant de longues années la composition de ce roman, qui paraissait par fragmens dans une revue de Moscou. La publication de l'œuvre complète ne date que de 1877 : j'ai été témoin de la curiosité soulevée en Russie par cet événement intellectuel. L'écrivain tentait de fixer dans ce livre l'image de la société contemporaine, comme il avait fait dans *Guerre et Paix* pour la société d'autrefois. Pour deux raisons au moins, la tâche était impossible. D'une part, le présent ne nous appartient pas comme le passé; il nous déborde et nous illusionne, il n'a pas subi ce travail de tassement qui permet d'embrasser, à un demi-siècle de distance, toutes les grandes lignes et toutes les grandes figures d'une époque. Dans les allées d'un cimetière, on discerne du premier coup d'œil les hautes tombes; dans la rue, — dans la rue moderne du moins, — tous les hommes se ressemblent, ils ne sont pas classés. D'autre part, les libertés que Tolstoï avait pu prendre avec les souverains et les hommes d'état défunts, avec les idées mortes, il ne pouvait plus se les permettre avec les idées et les hommes vivans. Ce second livre sur la vie russe n'a pas l'allure d'épopée, la puissance d'étreinte et la complexité de son aîné; en revanche, il se rapproche davantage de nos préférences littéraires par l'unité du sujet, la continuité de l'action, le développement du caractère principal. Notre public y sera moins dépaysé; il y trouvera même deux suicides et un adultère. Que le Malin ne se réjouisse pas trop tôt! Tolstoï s'est proposé d'écrire le livre le plus moral qui ait jamais été fait et il a atteint son but. Le héros abstrait de ce livre, c'est le Devoir, opposé aux entraînemens de la passion. L'auteur développe parallèlement le récit d'une existence jetée hors des cadres réguliers et la contre-épreuve, l'histoire d'un amour légitime, d'un foyer de famille et de travail. Jamais prédicateur n'a opposé avec plus de force la peinture de l'enfer à celle du... purgatoire. L'écrivain réaliste n'est pas de ceux qui veulent ou savent voir le paradis dans aucune des conditions humaines. Les curieux de comparaisons littéraires pourront lire ce livre après le dernier roman de M. Dau-

det; ils décideront si, en prenant son modèle au sommet de la société, en tentant l'analyse de douleurs plus masquées et plus affinées, le romancier russe a fait preuve d'une psychologie moins habile.

Je ne m'attarderai pas à l'étude d'*Anna Karénine :* le public français jugera bientôt l'œuvre ; les lectrices ne me pardonneraient pas d'émousser leur plaisir en dévoilant les ressorts et le dénoûment de l'intrigue. Aussi bien la manière de Tolstoï ne s'est en rien modifiée depuis *Guerre et Paix;* c'est toujours ce savant ingénieur, introduit dans une immense usine et la visitant lentement, avec la passion de connaître le mécanisme de chaque engin; il démonte la plus petite pièce, mesure les tensions, éprouve la justesse des balanciers, démêle les actions transmises par les pistons et les engrenages; il cherche avec désespoir le moteur central qui lui échappe, l'invisible réservoir de la force. Tandis qu'il expérimente le jeu des machines, nous, spectateurs, nous voyons sortir des métiers la résultante de tout ce travail, la délicate broderie aux dessins infinis, la vie. Tolstoï n'a varié ni ses qualités ni ses défauts; il abuse des mêmes longueurs. Dans *Guerre et Paix*, il y avait une chasse au chien courant qui tenait trente pages; dans *Anna Karénine*, nous retrouvons une chasse au marais, — quel marais! — nous y restons embourbés durant trente-trois pages. Certains morceaux peuvent lutter avec les plus achevés de *Guerre et Paix* pour le rendu merveilleux du détail ou pour la simplicité tragique : ainsi les élections à une assemblée de noblesse en province, l'entrevue de la fugitive avec son enfant, et surtout la mort de Nicolas Lévine. Les parties consacrées à la peinture de la vie de famille et des occupations rurales, dans le goût du roman anglais, paraîtront peut-être un peu ternes en France. Le grand malheur du réalisme, c'est qu'il faut connaître le milieu reproduit par le photographe pour apprécier le mérite de ses chefs-d'œuvre, qui est dans l'exacte ressemblance. La description des courses de Tsarskoé-Sélo, qui a charmé tous les lecteurs russes, risque de vous laisser aussi indifférens que le seraient les Moscovites pour la brillante description du grand prix de Paris dans *Nana*; au contraire, les portraits d'Oblonsky et du ministre Karénine garderont leur intérêt, même pour vous qui n'avez pas vu vivre les modèles, qui n'avez pas entendu chuchoter leurs noms, parce que les sentimens humains sont de tous les pays et de tous les temps.

Puisque ce mot de réalisme revient sous ma plume, je ne dois pas quitter la partie littéraire de cette étude sans le serrer d'un peu plus près, ce mot assez mal défini, en somme. Je dois débattre loyalement une question qui m'a toujours tourmenté en lisant

Tolstoï. Par où se rapproche-t-il, par où s'éloigne-t-il des écrivains qui ont inauguré chez nous la même école ? Il ne leur doit rien, puisqu'il les a précédés, pas plus qu'ils ne lui doivent, puisqu'ils l'ont forcément ignoré. Tout au plus pourrait-on soupçonner chez lui l'influence de Stendhal, et je ne crois pas que Tolstoï l'ait pratiqué. Quant à Balzac, l'auteur russe lui a certainement demandé quelques leçons, mais il est impossible d'imaginer deux natures d'esprit plus dissemblables. Je n'ai jamais compris d'ailleurs comment on pouvait rattacher au réalisme le plus furieux idéaliste de notre siècle, le voyant qui a toujours vécu dans un mirage, mirage des millions, du pouvoir absolu, de l'amour pur, et tant d'autres. Le charme et le génie de Balzac, c'est qu'il emprunte des matériaux à la réalité pour en former un édifice chimérique ; le portrait de Karénine est exact et triste comme un signalement de police ; ceux de Rastignac ou de Marsay sont transformés, glorifiés par la vision intérieure du peintre.

Au contraire, si l'on prend notre nouvelle école à Gustave Flaubert, on retrouve chez Tolstoï beaucoup de son esprit et de ses procédés ; le nihilisme et le pessimisme comme inspiration, le naturalisme, l'impressionnisme et l'impassibilité comme moyens. Tolstoï est naturaliste, si le mot a un sens, par son extrême naturel, par la rigueur de son étude scientifique ; il l'est même à l'excès, car il ne recule pas devant le détail bas, grossier : voyez, dans *Guerre et Paix*, le bain des soldats dans l'étang, et la complaisance de l'auteur pour « cette masse de chair humaine, blanche, nue, grouillant dans l'eau sale,.. ce sous-officier tanné, poilu... » Le célèbre mendiant de la côte d'Yonville n'aurait rien à envier à Karataïef : « Sa plus grande souffrance, c'étaient ses pieds nus, écorchés, avec des croûtes ; le froid était moins pénible, d'ailleurs les poux qui le dévoraient réchauffaient son corps... Le petit chien de Karataïef était content ; de tous côtés traînaient des chairs d'animaux de toute espèce, depuis celles des hommes jusqu'à celles des chevaux, à divers degrés de décomposition ; et comme les soldats ne laissaient pas approcher les loups, le petit chien s'empiffrait à son aise... » Je pourrais citer cent exemples de ce genre ; il en est même que je pourrais difficilement citer. — Tolstoï est impressionniste, sa phrase essaie souvent de nous rendre la sensation matérielle d'un spectacle, d'un objet, d'un bruit. L'armée passe en désordre sur le pont de Braunau ; « derrière se traînaient encore des télègues, des soldats, des fourgons, des soldats, des charrettes, des soldats, des caissons, des soldats, parfois des femmes... » — « Un sifflement déchira l'air : plus proche, plus rapide et plus bruyant, plus bruyant et plus rapide, le boulet, comme n'ayant pas achevé tout ce qu'il

avait à dire, projetant ses éclats avec une force surhumaine, plongea en terre; sous la violence du coup, la terre rendit un gémissement... » Et les trajets en chemin de fer, dans *Anna Karénine*, la locomotive qui entre en gare, le train qui se déroule lentement, s'arrête... Enfin il applique rigoureusement le premier dogme de l'école, l'impassibilité du conteur. Ici le pessimisme nihiliste est très logique avec lui-même. Persuadé de la vanité de toutes les actions humaines, persuadé que nous sommes tous des Bouvard ou des Pécuchet risibles et stupides, le metteur en scène doit se maintenir de sang-froid, dans l'état de l'homme grave qui se réveille au milieu d'un bal à l'aurore, et considère comme des fous tous ces énergumènes qui pirouettent; ou encore de l'étranger repu qui entre dans une salle où l'on dîne, et trouve grotesque le mouvement machinal de toutes ces bouches, de ces fourchettes. Bref, l'écrivain pessimiste doit rester un juge supérieur à ses personnages, comme le président des assises vis-à-vis de ses tristes justiciables.

Tolstoï emploie tous ces procédés, il les pousse aussi loin qu'aucun de nos romanciers; comment se fait-il qu'il produise sur le lecteur une impression si différente? Pour ce qui est du naturalisme et de l'impressionnisme, tout le secret est dans une question de mesure. Ce que d'autres recherchent, lui le rencontre et ne l'évite pas. Il laisse une place à la trivialité, parce qu'elle en a une dans la vie, et qu'il veut peindre toute la vie; mais, comme il ne s'attaque pas de parti-pris aux sujets dont la trivialité fait le fond, il lui donne la place, après tout très secondaire, qu'elle tient dans tous les spectacles où se fixe notre attention; en traversant une rue, en visitant une maison, on se heurte parfois à des objets dégoûtans; l'accident est rare si l'on ne cherche pas ces objets. Tolstoï nous en montre juste ce qu'il faut pour qu'on ne le soupçonne pas d'avoir balayé d'avance la rue et la maison. De même pour l'impressionnisme; il sait que l'écrivain peut essayer de rendre certaines sensations rapides et subtiles, mais que ces essais ne doivent pas dégénérer en habitude de nervosité maladive. Surtout, — et c'est là son honneur, — Tolstoï n'est jamais obscène ni malsain. *Guerre et Paix* est dans les mains de toutes les jeunes filles russes; *Anna Karénine* déroule sa donnée périlleuse comme un manuel de morale, sans une peinture libre.

Quant à l'impassibilité, celle de Tolstoï s'impose pour des raisons plus profondes. Stendhal et Flaubert, — je ne parle que des morts, — se sont institués juges de leurs semblables; ils me donnent toutes les créatures pour dignes de leur pitié. Au nom de quel principe supérieur? Pourquoi laisserais-je prendre à ces demi-dieux cette domination sur moi? Car enfin, je connais M. Henri Beyle;

c'est un agent consulaire, qui a servi sans éclat et vit comme ses bonshommes, mange le même pain, souffre les mêmes nécessités. Où puise-t-il son droit de persiflage? Il écrit bien : que m'importe! Cela aussi est une vanité de lettré chinois et ne lui donne aucune autorité sur mon jugement. Je connais M. Gustave Flaubert; c'est un Rouennais malade qui fait des charges d'atelier aux bourgeois; son grand talent ne prouve pas qu'il raisonne des choses plus pertinemment que vous ou moi. Si je suis pessimiste, je trouve à mon tour les prétentions littéraires de ces messieurs aussi funambulesques que les décrets du prince de Parme ou les études scientifiques de Pécuchet. — Tolstoï, lui aussi, traite de haut ses personnages, et sa froideur touche de bien près à l'ironie; mais, derrière les marionnettes qu'il fait mouvoir, ce n'est pas sa pauvre main d'homme que j'aperçois, c'est quelque chose d'occulte et de formidable, l'ombre de l'infini toujours présente; non pas un de ces dogmes arrêtés, une de ces catégories de l'idée divine sur lesquelles mon nihilisme pourrait mordre; non, mais une interrogation muette sur l'inaccessible, un soupir lointain de la fatalité dans le néant. Alors le théâtre de Polichinelle s'élargit, il devient la scène d'Eschyle: dans les ténèbres du fond, au-dessus du misérable Prométhée, je vois passer la Puissance, la Force, les éternelles inconnues qui ont vraiment le droit de ricaner sur l'homme; et devant elles, je me courbe. Autre raison; comment tiendrais-je pour des mages impassibles, ou simplement pour des traducteurs sincères de la réalité, ces artistes que je sens préoccupés tout le temps de leurs effets, M. Beyle qui aiguise des concetti, M. Flaubert qui essaie des périodes musicales, des rythmes sonores de mots? Tolstoï est plus logique; il sacrifie de propos délibéré le style pour mieux s'effacer devant son œuvre. A ses débuts, il avait souci de la forme; je rencontre des pages de style dans *les Kosaks* et *les Trois Morts*; depuis, il a éliminé volontairement cette séduction. Ne lui demandez pas l'admirable langue de Tourguénef; la propriété et la clarté de l'expression, sinon de l'idée, voilà ses seuls mérites. Sa phrase est lâchée, fatigante à force de répétitions; les adjectifs s'accumulent sans ordre, autant qu'il est besoin pour ajouter des touches de couleur à un portrait; les incidentes se greffent les unes sur les autres pour épuiser tous les replis de la pensée de l'auteur. A notre point de vue, cette absence de style est une infériorité impardonnable; mais elle me paraît la conséquence rigoureuse de la doctrine réaliste, qui prétend écarter toutes les conventions; or le style en est une, c'est de plus une chance d'erreur interposée entre l'observation exacte des faits et notre regard. Il faut bien avouer que ce dédain voulu, s'il blesse nos prédilections, ajoute à l'impression de sincé-

rité que nous recevons. Tolstoï, suivant le mot de Pascal, « ne nous a pas fait montre de son bien, mais du nôtre ; on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne savait pas qu'elle y fût, en sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous le fait sentir. »

J'en demande pardon à nos naturalistes ; mais, pénétrés comme ils le sont par notre éducation classique, ils ne pourront jamais atteindre la simplicité qui fait la puissance du conteur russe quand il ne verse pas dans les thèses philosophiques. On sent toujours chez eux l'arrangement, le besoin de fixer l'attention ; ils ne peuvent se résoudre à abandonner l'antithèse, la grande et très légitime ressource littéraire de l'esprit français. Ce n'est pas de cela que je leur ferai un reproche ; restons ce que nous sommes, ne nous déguisons pas en primitifs, en Touraniens ; nous n'apprendrions pas à écrire *les Mille et Une Nuits* et nous oublierions comment on écrit *Candide*. — Je veux noter encore une différence entre le réalisme de Tolstoï et le nôtre ; le sien s'applique de préférence à l'étude des âmes difficiles, de celles qui se défendent contre l'observateur par les raffinemens de l'éducation et le masque des conventions sociales. Cette lutte entre le peintre et son modèle me passionne, et je ne suis pas le seul. Que vous le vouliez ou non, ce sont les sommets qui attirent d'abord notre regard dans le spectacle du monde ; si vous vous attardez dans les bas-fonds, le public ne vous suit pas, il court demander au plus médiocre faiseur des histoires de grandeurs : soit de la grandeur morale, qui brille partout et ramène à l'étude des humbles ; soit de la grandeur sociale, qui s'étale dans certaines conditions. Vous ne retenez ce public que par l'obscénité, par une prime à ses instincts les plus brutaux ; nous attendons encore le roman naturaliste de mœurs populaires qui se fera lire en restant décent. Chaque matin, des journaux avisés impriment pour la foule le compte-rendu de fêtes qu'elle ne verra jamais ; ils savent bien que sa curiosité se porte à ces récits plus volontiers qu'aux descriptions de cabarets. Comme tout ce qui vit, elle regarde en haut ; placez-la entre un microscope et un télescope : les deux magiciens font voir des merveilles, et pourtant la foule n'hésitera pas, elle ira aux étoiles.

J'ai essayé de démêler les traits qui semblent faire rentrer Tolstoï dans tels ou tels des compartimens inventés par notre rhétorique ; au fond, je sens bien qu'il leur échappe et qu'il m'échappe. C'est que toutes ces étiquettes sont assez factices, toutes ces querelles assez puériles. Avec notre goût de symétrie, nous forgeons des classifications bornées pour nous reconnaître dans le désordre et la liberté de l'esprit humain ; nous y réussissons autant que l'astronome à inscrire tout le ciel dans les douze signes de son petit rond

de papier. L'homme, dès qu'il sort des médiocres, nargue nos toises et nos compas ; il combine dans des proportions toujours nouvelles les diverses recettes que nous lui offrons pour nous charmer. L'univers, avec son humanité, ses océans, ses cieux, est devant lui comme une harpe aux mille cordes, qu'on croyait toutes essayées; le passant tire un accord du vieil instrument pour rendre son interprétation personnelle de cet univers; son caprice a marié ces cordes usées sur un mode nouveau, et de ce caprice naît une mélodie inouïe, qui nous étonne un instant, qui va grossir le vague murmure de la pensée humaine, le trésor d'idées sur lequel nous vivons.

Le comte Tolstoï aurait grand'pitié de nous s'il nous trouvait occupés à disputer sur sa littérature; il ne veut plus être qu'un philosophe et un réformateur. Revenons donc à sa philosophie; voyons quel est l'aboutissement nécessaire du nihilisme; c'est l'avenir probable de la Russie que nous allons contempler dans le miroir d'une âme isolée. — J'ai dit que la composition d'*Anna Karénine*, quittée et reprise à de longs intervalles, avait occupé l'auteur durant bien des années. Les fluctuations de sa vie morale, au cours de ces années, se reflètent dans la vie du fils et du confident de sa pensée, Constantin Lévine. Lévine, la nouvelle incarnation du Bézouchof de *Guerre et Paix*, est le héros de roman moderne, celui qu'aimait Tourguénef et qu'aiment les jeunes filles; un gentilhomme de campagne, raisonnable, instruit, pas brillant, rêveur spéculatif, passionné pour la vie rurale et pour toutes les questions sociales qu'elle soulève en Russie. Lévine s'applique à ces questions, il s'efforce de réformer et d'améliorer autour de lui, il prend sa part de toutes les émotions libérales qui ont amusé le pays depuis vingt ans. Naturellement, ses chimères lui font banqueroute l'une après l'autre et son nihilisme triomphe amèrement sur leurs ruines. Du moins ce nihilisme n'est plus aussi douloureux, aussi irritable que celui des années de jeunesse, celui de Pierre Bézouchof et du prince André ; il laisse sommeiller les plus cruels problèmes, ceux de l'âme, à la faveur de ces diversions politico-économiques. L'existence calme et laborieuse de la campagne, les soucis et les joies de la famille ont engourdi le serpent. Les années passent, le livre marche avec la vie vers le dénoûment. Soudain des secousses morales successives réveillent l'indifférence religieuse de Lévine; la mort de son frère, la comédie de confession qu'il a dû jouer pour se marier, la naissance de son enfant, la lecture de Schopenhauer, tout le ramène aux méditations angoissantes. — « Durant tout ce printemps, il ne fut pas lui-même et vécut d'horribles momens. Il se disait : « Tant que je ne connaîtrai pas ce que je suis et pourquoi je suis ici, la vie me sera impossible. Et

comme je ne puis atteindre cette connaissance, la vie est impossible. — Dans l'infini du temps, dans l'infini de la matière, dans l'infini de l'espace, une cellule organique se forme, se soutient une minute et crève. Cette cellule, c'est moi. » — Cela lui semblait un sophisme barbare, et pourtant c'était là le seul, le suprême résultat des efforts séculaires de la pensée humaine sur ce sujet. C'était la dernière croyance où aboutissaient toutes les recherches de cette pensée. — Accablé par ces affres, Lévine se prend en horreur, il va désespérer de tout. Alors intervient le moujik sauveur, le moujik illuminateur. Un soir, en remuant des meules de foin, le bonhomme Fédor laisse échapper quelques aphorismes de sagesse paysanne, dans le goût de Karataïef : « Il ne faut pas vivre pour soi,.. il faut vivre pour Dieu... » En écoutant cet homme, Lévine a trouvé son chemin de Damas; il est touché de la grâce, la clarté se fait dans son esprit. « Tout le mal vient de la sottise de la raison, de la coquinerie de la raison. » — Il n'y a qu'à aimer et à croire, ce n'est pas plus difficile que cela. Et le livre s'achève dans le rayonnement de ce bonheur mystique, où l'homme déborde d'intelligence, d'amour, et de joie. Inclinons-nous sans chercher à comprendre devant le mystère de cet apaisement subit, de cette foi vague en dehors de tout dogme défini.

## IV.

Cette consolation du quiétisme, révélée par un humble apôtre, qui est l'apothéose finale de tous les romans de Tolstoï, le ciel la lui réservait en réalité. Lui aussi allait trouver son Karataïef. — Après *Anna Karénine,* on attendait avec impatience une nouvelle production de l'écrivain. Les gens bien informés assuraient qu'il avait entrepris une continuation de *Guerre et Paix*, un nouveau roman sur l'époque si intéressante des décembristes. Le monde littéraire se réjouissait d'avance. Cependant rien ne venait, sauf quelques contes pour les enfans, un entre autres d'une grâce délicieuse : *De quoi vivent les hommes.* On devinait dans ces contes une âme déjà ravie aux réalités terrestres. Enfin des bruits se répandirent, désolans pour les profanes : le romancier avait brisé sa plume et définitivement renoncé à l'art; il ne souffrait plus qu'on lui parlât de ses œuvres, vanité du siècle, il appartenait tout entier au soin de son âme, à de hautes spéculations religieuses. Le comte Tolstoï avait rencontré sur sa route Sutaïef, le sectaire de Tver. Je n'ai pas à revenir sur cette figure originale ; quelques lecteurs se souviendront peut-être d'une étude détaillée, publiée ici-même (1) sur ce doux idéaliste, l'un

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1883.

de ces innombrables paysans qui prêchent dans le peuple russe l'évangile fraternel et communiste. L'enseignement et les exemples de Sutaïef ont, dit-on, puissamment agi sur M. Tolstoï et décidé de sa vocation. Je serais inexcusable de pénétrer dans ce domaine de la conscience si le romancier devenu théologien ne nous y conviait lui-même; animé d'un zèle ardent pour la diffusion de la bonne nouvelle, il vient de composer plusieurs ouvrages : *ma Confession*, *ma Religion*, et un *Commentaire sur l'Évangile*. A la vérité, la censure ecclésiastique n'a pas autorisé la publication de ces ouvrages; il a été fait pourtant des tirages de l'opuscule intitulé : *ma Religion*, et j'en ai un sous les yeux; surtout il en circule des centaines de copies autographiées; on m'affirme que les étudians des universités, les femmes, les gens du peuple même reproduisent, répandent, et s'arrachent cette prédication semi-publique; cela montre bien la faim d'alimens spirituels qui tourmente les âmes russes. M. Tolstoï désire vivement que son œuvre soit traduite et divulguée dans notre langue; notre critique a donc tous les droits de s'en emparer (1).

Oh! je n'en abuserai pas. Les seules parties intéressantes, pour nous qui cherchons des documens sur un état d'esprit, sont les deux premières. Encore la *Confession* ne m'apprend-elle rien : je la connaissais d'avance par les révélations contenues dans *Enfance*, *Adolescence*, *Jeunesse*, par les aveux si explicites de Bézouchof et surtout de Lévine. Elle est pourtant bien éloquente, cette variation nouvelle sur le vieil et navrant sanglot de l'âme humaine! Je la résume à grands traits : — « J'ai perdu la foi de bonne heure. J'ai vécu un temps, comme tout le monde, des vanités de la vie. J'ai fait de la littérature, enseignant comme les autres ce que je ne savais pas. Puis le sphinx s'est mis à me poursuivre, toujours plus cruel : Devine-moi ou je te dévore. La science humaine ne m'a rien expliqué : à mon éternelle question, la seule qui m'importe : « Pourquoi est-ce que je vis? » la science répondait en m'apprenant d'autres choses, dont je n'ai cure. Avec la science, il n'y avait qu'à se joindre au chœur séculaire des sages, Salomon, Socrate, Çakya-Mouni, Schopenhauer, et à répéter après eux : La vie est un mal absurde. Je voulais me tuer. Enfin j'eus l'idée de regarder vivre l'immense majorité des hommes, ceux qui ne se livrent pas comme nous, classes soi-disant supérieures, aux spéculations de la pensée, mais qui travaillent et souffrent, qui pourtant sont tranquilles et

(1) Des extraits de *ma Religion* ont déjà paru dans la presse française. J'apprends qu'un des journaux révolutionnaires de Genève en publie le texte complet, au grand regret de M. le comte Tolstoï, dont le caractère proteste suffisamment contre de tels alliés.

renseignés sur le but de la vie. Je compris qu'il fallait vivre comme cette multitude, rentrer dans sa foi simple. Mais ma raison ne pouvait s'accommoder de l'enseignement vicié que l'église distribue aux simples; alors je me mis à étudier de plus près cet enseignement, à faire la part de la superstition et celle de la vérité. »

Le résultat de cette étude est la doctrine exposée sous ce titre : *ma Religion*. Cette religion est exactement celle de Sutaïef, expliquée avec l'appareil théologique et scientifique que pouvait y ajouter le savoir d'un homme cultivé. Elle n'en est pas plus claire pour cela. L'évangile reçoit la plus large interprétation rationaliste. M. Tolstoï comprend la doctrine du Christ sur la vie comme les sadducéens, au sens de la vie collective, prolongée de générations en générations, du règne de Dieu sur cette terre par la réunion de tous les hommes dans l'assemblée des saints. Il nie que l'évangile fasse mention d'une résurrection des corps, d'une existence individuelle de l'âme. Dans ce panthéisme inconscient, essai de conciliation entre le christianisme et le bouddhisme, la vie est considérée comme un tout indivisible, une âme du monde dont nous sommes d'éphémères parcelles. Au surplus, une seule chose importe, la morale. Cette morale est toute contenue dans les préceptes de l'évangile : « Ne résistez pas au mal,.. ne jugez pas,.. ne tuez pas. » Donc pas de tribunaux, pas d'armées, pas de prisons, de représailles publiques ou privées. Ni guerres ni jugemens. La loi du monde est la lutte pour l'existence, la loi du Christ est le sacrifice de son existence aux autres. Le Turc, l'Allemand ne nous attaqueront pas si nous sommes chrétiens, si nous leur faisons du bien. Le bonheur, fin suprême de la morale, n'est possible que dans la communion de tous les hommes en la doctrine de Jésus-Christ, la vraie, celle de M. Tolstoï et non celle de l'église, dans le retour à la vie naturelle, à la communauté, dans l'abandon des villes et de l'industrie, où la doctrine est d'une application malaisée. A l'appui de ses dires, l'auteur retrace, dans des pages à la Bridaine, d'une rare éloquence et d'une crudité d'images vraiment prophétique, le tableau de la vie selon le monde, depuis la naissance jusqu'à la mort; cette vie est pire que celle des martyrs du Christ. L'église établie n'est pas épargnée; l'apôtre de la nouvelle foi, après avoir raconté comment il a vainement cherché le repos dans l'orthodoxie officielle, refait les violens réquisitoires de Sutaïef contre l'église, « chair morte, inutile à l'enfant nouveau-né. » Elle substitue des rites, des formalités à l'esprit de l'évangile. Elle répand des catéchismes où il est dit qu'on peut juger, tuer pour le service de l'état, qu'on peut prendre la chose d'autrui et résister au mal. Depuis Constantin, l'église s'est perdue en déviant de la doctrine de Dieu pour suivre

la doctrine du siècle : aujourd'hui elle est païenne. Enfin, et ceci est le point délicat, on ne doit pas tenir compte des ordres et des défenses du pouvoir temporel tant qu'il ignore la vérité. Ici, je traduis un épisode typique.

« Dernièrement, je passais sous la porte de Borovitzky, à Moscou. Sous la voûte était assis un vieux mendiant estropié, la tête entourée d'un bandeau. Je tirai ma bourse pour lui donner quelque monnaie. Au même instant, je vis descendre du Kremlin et courir vers nous un grenadier, jeune, gaillard, et de bonne mine dans son uniforme. A la vue du soldat, le mendiant se leva, épouvanté, et s'enfuit en boitillant dans le jardin Alexandre, au bas de la colline. Le grenadier le poursuivit un moment en lui criant des injures, parce que cet homme avait contrevenu à la défense de s'asseoir sous la porte. J'attendis le soldat, et quand il me croisa je lui demandai s'il savait lire. « Mais oui, pourquoi ? — As-tu lu l'évangile ? — Je l'ai lu. — As-tu lu le passage : « Celui qui donnera à manger à un affamé... » Et je lui citai le texte. Il le connaissait et m'écoutait avec attention. Je vis qu'il était troublé. Deux passans s'arrêtèrent, nous écoutant. Évidemment le grenadier était mal à l'aise, il ne pouvait accorder ces contradictions : le sentiment d'avoir mal agi, tout en accomplissant strictement son devoir. Il était troublé et cherchait une réponse. Soudain, une lueur passa dans ses yeux intelligens, il se tourna vers moi de côté et dit : « Et toi, as-tu lu le règlement militaire ? » — J'avouai que je ne l'avais pas lu. — « Alors, tais-toi, » reprit le grenadier, et, secouant victorieusement la tête, il s'éloigna d'un pas délibéré. »

Je crois avoir résumé fidèlement *ma Religion* ; mais on ne connaîtrait pas la confiance superbe qui se cache dans le cœur de tout réformateur si je ne traduisais pas littéralement les lignes suivantes.

« Tout me confirmait la vérité du sens que je trouvais à la doctrine du Christ. Mais, pendant longtemps, je ne pus me faire à cette idée étrange qu'après dix-huit siècles durant lesquels la foi chrétienne a été confessée par des milliards d'hommes, après que des milliers de gens ont consacré leur vie à l'étude de cette foi, il m'était donné de découvrir la loi du Christ comme une chose nouvelle. Mais, si étrange que ce fût, c'était ainsi. »

On devine après cela ce que peut être le *Commentaire sur l'évangile.* Dieu me garde de troubler la quiétude du converti ! Heureusement je n'y réussirais pas. M. Tolstoï affirme dans un hymne de joie, avec l'accent d'une sincérité indiscutable, qu'il a enfin trouvé le repos de l'âme, la raison de vivre, le roc de la foi. Et il nous invite à l'y suivre. Je crains bien que les sceptiques

endurcis d'Occident, rebelles à la grâce efficace, ne refusent d'entrer en discussion avec la nouvelle religion. Ils y chercheront vainement une idée originale, ils n'y verront que les premiers balbutiemens du rationalisme, le vieux rêve du millénium, la tradition toujours relevée depuis les origines du moyen âge par les vaudois, les lollards, les anabaptistes. Heureuse Russie, où ces belles chimères sont encore neuves ! Le seul étonnement de l'Occident, ce sera de retrouver ces doctrines sous la plume d'un grand écrivain, d'un incomparable observateur du cœur humain.

Elles revêtent pourtant chez les Slaves un caractère spécial ou, du moins, plus prononcé dans cette race. Sous l'influence combinée du vieil esprit aryen dans le peuple, des leçons de Schopenhauer dans les classes cultivées, nous assistons en Russie à une véritable résurrection du bouddhisme; — je ne puis qualifier autrement ces tendances. Nous y reconnaissons la vieille contradiction hindoue entre le nihilisme ou la métaphysique panthéiste et une morale extrêmement élevée. Cet esprit du bouddhisme, dans ses efforts désespérés pour élargir encore la charité évangélique, a pénétré la littérature nationale d'une tendresse éperdue pour la nature, pour les plus humbles créatures, pour les souffrans et les déshérités; il dicte le renoncement de la raison devant la brute et inspire la commisération infinie du cœur. Cette simplicité fraternelle et ce débordement de tendresse donnent à la littérature quelque chose de particulièrement touchant. Tolstoï aura été un des initiateurs de ce mouvement; après avoir écrit pour ses pairs, pour les lettrés, il se penche avec effroi et pitié sur le peuple. C'est la descente du poète aux limbes :

> ... L'angoscia delle genti
> Che son quaggiù, nel viso mi dipigne
> Quella pietà...

Gogol avait regardé dans ces sourdes ténèbres, avec amertume et ironie; Tourguénef y a plongé du sommet de son rêve d'artiste, en contemplatif plutôt qu'en apôtre; Tolstoï est en un sens le premier apôtre de la pitié sociale; mais, par ses origines et ses débuts, il est encore de ceux qui descendent de haut dans le gouffre; après, nous verrons venir ceux qui en sortent, qui apportent des bas-fonds la grande plainte résignée et fraternelle, les génies grossiers, lamentables et tendres, Nékrassof, Dostoïevsky, tout le flot contemporain. Au premier abord, on est ému et séduit par cette large sympathie. Malheureusement, je me souviens et je réfléchis; je me souviens que nous eûmes, nous aussi, notre siècle

de sensibilité et de paysannerie : vingt ans avant 93, tout le monde aimait tout le monde, on retournait aux champs, on se refaisait simple, on versait des larmes sur le laboureur, en attendant qu'il versât le sang. La loi presque mathématique des oscillations historiques veut que ces effusions soient suivies de réactions terribles, que la pitié s'aigrisse et que la sensibilité se tourne en fureur. *Di avertant omen!* — Je ne prétends tirer de cette étude qu'une conclusion; elle nous intéresse directement. Dans l'esprit d'un écrivain distingué et, par conséquent, dans la conscience plus confuse des lecteurs qui le suivent et le poussent, nous avons parcouru les quatre points d'une courbe fatale : panthéisme, nihilisme, pessimisme, mysticisme. Le Russe, qui fait tout rapidement, est arrivé d'un bond au dernier terme. Et nous, comment échapperons-nous au nihilisme, au pessimisme, ces phénomènes si peu français, qui ont envahi depuis quinze ans notre littérature et éclatent aux yeux les moins exercés? Encore plus que la nature, l'esprit de l'homme a horreur du vide, il ne saurait se tenir longtemps en équilibre sur le néant. Finirons-nous par le mysticisme? Il est à croire que notre tempérament national nous en préservera; il est permis d'espérer qu'une idée religieuse, terme nécessaire de la progression, viendra consoler ces jeunes talens qui nient et souffrent avec tant d'amertume, ou en susciter d'autres si ceux-là ont sombré.

Le mysticisme! On me dit que le comte Tolstoï, sentant bien où est le danger, se défend énergiquement contre ce mot, qu'il ne le croit pas applicable à un homme qui a placé le règne céleste sur la terre. Notre langue ne me fournit pas d'autre terme pour son cas. L'illustre écrivain, que je n'ai pas l'honneur de connaître, voudra bien me pardonner. Je sais qu'il préférerait me voir louer son évangile et dénigrer ses romans; je ne le puis. Lecteur passionné de ces derniers, j'en veux d'autant plus à sa doctrine qu'elle me prive de chefs-d'œuvre condamnés à l'avortement. Je ne lui ai pas marchandé les éloges tant que ma raison a pu le suivre et le goûter; aujourd'hui qu'il se dit heureux, il n'a plus besoin d'éloges et la critique doit lui être indifférente. Puisse-t-il, dans son quiétisme chèrement conquis, ne jamais avoir besoin qu'un ami lui dise ce que Fénelon écrivait à M^me Guyon, dans une des *Lettres spirituelles:* « Je vous plains seulement de cette plaie secrète dont le cœur demeure comme flétri. »

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

UN

# GÉNÉRAL DIPLOMATE

## AU TEMPS DE LA REVOLUTION

### I.

### DUMOURIEZ AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Archives des affaires étrangères, *Correspondances de* 1792.

Dumouriez avait cinquante ans en 1789. Après une carrière pendant laquelle il avait plus négocié que combattu et plus intrigué que négocié, il avait obtenu à grand' peine la place de commandant militaire à Cherbourg. C'était un ambitieux : il n'avait pas réussi, il était agité, frondeur, mécontent. Parmi les survivans du ministère secret de Louis XV, quelques-uns le connaissaient et le tenaient pour un génie méconnu. Dans les bureaux de la guerre, on le considérait comme un faiseur; dans ceux des affaires étrangères, comme un homme à chimères et un agent dangereux. Il semblait destiné à ne laisser qu'une trace incertaine dans les chroniques du temps : en dépouillant les registres de la *Correspondance secrète* et les papiers du comte de Broglie, l'historien, rencontrant le nom de Dumouriez à côté de celui de Favier, l'homme de main à côté du théoricien, se serait peut-être intéressé à ces deux singuliers

esprits; il aurait recherché leurs projets et leurs actes; il y aurait montré les étincelles d'un génie condamné à ne luire que dans les mines et à n'éclairer que les dessous de la politique; il aurait trouvé du plaisir et de l'intérêt à faire revivre ces deux originaux, déclassés dans leur siècle, oubliés dans le nôtre; il eût retiré de leur biographie la matière d'une piquante étude, et c'eût été tout. La révolution en a décidé autrement. Les *Conjectures raisonnées* de Favier se sont transformées en doctrine d'état, elles ont dirigé la politique française pendant tout le cours de la révolution; et le nom de Dumouriez est devenu, par sa gloire d'un jour aussi bien que par sa longue flétrissure, inséparable de l'histoire de ces temps héroïques. Poussé au premier rang, tour à tour ministre des affaires étrangères et général d'armée, ce qui étonne le plus dans sa fortune et son élévation subite, c'est de lui trouver autant de souffle, de découvrir en lui autant de ressources inattendues, d'entrevoir soudain dans ce parvenu les traits et le geste d'un grand homme, de reconnaître qu'il n'en est que le fantôme, de suivre enfin jusqu'à la trahison qui en forme la catastrophe ce roman d'intrigue qui avait un instant, dans sa crise principale et dans sa péripétie, tourné à l'épopée. Dumouriez resta pourtant le même dans toutes ces vicissitudes : on se l'explique quand on considère son passé. C'est dans ses origines qu'il faut chercher le lien qui rattache entre eux les personnages, en apparence si divers, qu'il joua tour à tour dans le grand drame de la fin du dernier siècle.

## I.

Le père de Dumouriez était commissaire des guerres; en 1757, il fut attaché à l'armée du maréchal d'Estrées, qui opérait en Allemagne contre la Prusse. Dumouriez, qui avait alors dix-huit ans, le suivit dans cette expédition, et partit, « faisant, à ce qu'il assure, des vœux pour le grand Frédéric. » Il débutait à la fois dans la carrière et dans les cabales. Il vit de près l'ennemi et put étudier la grande guerre : bien lui en prit, car il n'eut pas d'autre occasion de la connaître jusqu'au jour où on le nomma général en chef. En 1763, à la paix, il fut réformé avec le grade de capitaine, la croix de Saint-Louis, et 600 livres de pension. C'était le plus clair des bénéfices de ses campagnes. Il en rapportait des blessures et des déceptions, une admiration enthousiaste pour le roi de Prusse et une haine acharnée contre l'Autriche. Ces sentimens le rapprochèrent de Favier, qu'il rencontra lors de son retour en France; ils se lièrent, et cette liaison exerça sur l'avenir de Dumouriez une influence décisive.

Les brillantes études de M. le duc de Broglie ont rendu le nom de Favier aussi familier au public lettré de nos jours qu'il l'était à ses contemporains (1). C'était, dit Dumouriez dans ses *Mémoires*, « le plus habile politique de l'Europe. Dumouriez apprit de lui tout ce qu'il sait (2). » Par la faute de son caractère, qui lui fit un grand nombre d'ennemis, et de ses goûts, qui l'entraînaient dans beaucoup de désordres, Favier en était réduit, dans la diplomatie, au point où Dumouriez se trouvait dans l'armée. Il avait voulu faire carrière de parvenu et il n'avait fait carrière que de mécontent; mais, comme il était beaucoup plus âgé que Dumouriez, il était mécontent depuis plus longtemps et plus radicalement. Il inculqua donc à son élève le mépris de la diplomatie officielle, la haine des gens en place, et la superstition de la politique secrète, la seule voie par laquelle ils pouvaient encore l'un et l'autre tenter la fortune. Il lui inculqua surtout ses idées, ses plans, son système. Il en professait un, construit de toutes pièces, où l'on trouve, avec une connaissance approfondie de l'Europe et un sentiment très vif des traditions de la France, une critique pénétrante de la politique suivie par Louis XV depuis 1756. On distingue aisément la force de sa critique et la faiblesse de ses propositions. Favier se trompait quand il contestait la nécessité de l'*alliance autrichienne* en 1756; il avait au contraire beau jeu avec le *système autrichien*, qui, depuis la chute de Bernis, détournait cette alliance de son objet et subordonnait les intérêts essentiels de la France aux calculs de la cour de Vienne. Le fond et le vice de sa politique se résument en un mot : il entendait substituer au *système autrichien* un *système prussien* qui en serait la contre-partie.

Cette doctrine de l'alliance prussienne, qui prévalut après 1792 et triompha lors du brillant traité de 1795, était fort populaire sous Louis XV parmi les gens de lettres et les politiques d'opposition. On la rattachait à la tradition de Richelieu, qui était de soutenir contre la maison d'Autriche les états secondaires de l'Allemagne. On oubliait que l'Autriche de 1763 n'avait plus du « colosse » de Charles-Quint que le nom et la légende, que ce n'étaient plus des Autrichiens, mais des Bourbons qui régnaient en Espagne, et que, s'il avait été permis, sauf à s'en repentir, de traiter en auxiliaire l'électeur de Brandebourg, Frédéric avait prouvé, par raisons démonstratives, que

(1) Voir *le Secret du roi*, II, chap. VIII. — M. Boutaric a donné, dans sa *Correspondance secrète de Louis XV*, une bonne édition des *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France dans le système de l'Europe*, 1773; le principal des écrits de Favier.

(2) Les *Mémoires de Dumouriez* sont composés en forme de récit indirect. Il parle de lui à la troisième personne.

c'était une étrange aberration d'en user de la sorte avec lui. Mais Frédéric était philosophe ; on l'était autour de lui ; il y avait à sa cour un parti qui, sans aimer le moins du monde la France, trouvait son intérêt à la gagner, critiquait son gouvernement, vantait ses opposans, affectait de séparer le ministère, tenu en laisse par l'Autriche, de l'opinion, avide de secouer le joug d'une cour où l'on avait pour les dévots toute la considération que Berlin donnait aux philosophes. Prussiens et opposans français professaient une haine commune, celle de l'Autriche : c'était un lien. « L'homme, a dit Rivarol, prendra toujours pour ses amis les ennemis de ses ennemis. » Les nations s'aiment peu, en général, et s'estiment médiocrement les unes les autres. Une inimitié partagée leur tient lieu de sympathie mutuelle ; c'est ce qui explique que leurs amitiés soient si fragiles et résistent si peu aux épreuves. Fondée sur une tradition, nourrie par des passions très ardentes, rattachée à un large et spécieux système qui flattait le goût du temps pour les spéculations politiques, l'alliance prussienne, qualifiée de « naturelle et nécessaire, » semblait le remède à tous les maux dont souffrait l'état et le moyen assuré de racheter les humiliations de la guerre de sept ans par une brillante période de gloire et de conquêtes. Nos opposans se croyaient sûrs de la Prusse, et, forts de cette conviction, avec un mélange d'imprévoyance et de générosité qui n'est pas sans exemple dans notre pays, ils étaient prêts à se livrer en aveugles à l'état étranger dont ils avaient décrété l'alliance.

C'est ainsi que Favier instruisait Dumouriez dans les secrets de la politique. Mais il ne suffisait point de réformer l'Europe ; il fallait vivre, et c'est ce dont Dumouriez ne voyait pas clairement le moyen. Ajoutons qu'il était amoureux. Entre deux campagnes, il s'était, en passant à Pont-Audemer, fiancé avec une de ses cousines. Les parens le prirent mal, et l'on enferma la jeune personne dans un couvent. Faute de mieux, Dumouriez se met alors à courir le monde. Il sollicite une mission en Italie ; en attendant qu'on la lui donne, il se l'attribue, débutant ainsi dans la vie errante qu'il mena si longtemps, ne quitta que pour la durée d'un orage, et reprit ensuite pour finir misérablement dans les auberges, le long des chemins de traverse et des ornières, comme il avait commencé. Mais il était jeune alors ; il avait foi dans l'avenir ; le monde était à lui. Il en prend possession, il s'en va de ville en ville, étudiant les terrains et les hommes, forgeant, selon l'instinct du moment, des plans de bataille ou de négociation. La Corse était en révolution ; elle l'attire, il y débarque et s'y démène si bien qu'à son retour à Paris, M. de Choiseul, qu'il avait prétendu servir, veut le faire embastiller. Favier arrange l'affaire, et Dumouriez s'en retourne, mais cette fois

avec quelque argent et une mission d'observateur politique. C'est en Espagne et en Portugal qu'on l'envoie. « Il se prépara au départ, rapporte-t-il, avec de nouvelles espérances, une nouvelle gaîté, et il écrivit à sa cousine. » Toute cette partie de jeunesse est racontée par lui avec un entrain, une verve, une vivacité d'allure qui font penser à la fois aux *Mémoires* de Beaumarchais et au caractère de son héros.

Il s'amuse fort durant ce voyage, recueille beaucoup de notes et fréquente le beau monde, celui surtout où l'on intrigue : c'est sa vraie salle d'armes et son école d'escrime. Il en revient pour être envoyé en Pologne, où il achève son apprentissage de conspirateur et de partisan. Avant de remonter en chaise de poste, il avait offert une fois de plus à sa cousine de l'épouser; elle répondit « du pied de son crucifix » qu'elle ne songeait plus aux unions de ce monde. « Il se crut entièrement libre envers elle et ne s'en occupa plus. » Choiseul l'avait envoyé en Pologne, d'Aiguillon l'en rappela. C'est alors que, compromis dans le dernier et inextricable imbroglio de la diplomatie secrète, il fut jeté à la Bastille. Il y fit de bonnes lectures, se moqua de ses juges, et attendit patiemment la grâce que lui accorda Louis XVI en montant sur le trône. On l'envoie achever sa pénitence dans le château de Caen. Le hasard veut que ce château soit voisin du couvent de sa cousine. Elle n'avait point encore pris le voile; il la revoit, la trouve changée, se persuade que le chagrin l'a flétrie et qu'il en est la cause. Elle tombe malade, il la soigne, s'attendrit en la voyant souffrir, s'enthousiasme à la pensée de la consoler. Elle se guérit, ils se marient; et font le plus mauvais ménage du monde. Elle était austère, elle se réfugia dans la piété; lui, prit le parti de se divertir et s'y appliqua du mieux qu'il put.

Cependant il avait rencontré quelques protections. On le replaça; et c'est ainsi que l'année 1789 le trouva commandant militaire à Cherbourg. Il composait mémoires sur mémoires pour prouver l'utilité et montrer les moyens de créer dans ce port un grand établissement maritime. Ce travail ne lui rapportait ni honneur ni profit, et il était aussi avide de l'un que de l'autre. S'usant ainsi à piétiner dans ces oubliettes de province, chargé de dettes, prodigue et besogneux, agité de toutes les ambitions, se jugeant apte à tous les emplois, rongeant sa chaîne, se poussant dans tous les sens, se heurtant et se meurtrissant à tous les angles, il atteignait, avec un passé de déceptions, l'âge où les plus téméraires cessent de compter avec l'imprévu. Il n'en était encore pourtant qu'à l'apprentissage de sa vie. Mais comment l'eût-il pu croire? La fortune qui lui était réservée était de celles qui échappent à tous les calculs et déconcertent jusqu'aux rêves. La révolution lui découvrit un monde nouveau.

Elle lui sembla faite pour lui. C'est dans cet esprit qu'il en adopta les principes, et de là vint qu'il n'en comprit jamais bien le caractère et la portée. Il y vit surtout un grand déplacement de personnes, une occasion de revanche pour les déshérités de l'ancien régime. Il arrivait trop tard; il avait été trop secoué par la vie, il avait reçu trop de blessures, il avait gardé de ses longues migrations trop de douleurs et trop de fièvres; il apportait dans son ardeur de parvenir trop d'impatience et d'âpreté pour ressentir ce qu'il y avait de pur, de généreux, de désintéressé dans le premier élan de la révolution française. Il n'appartenait pas à la génération des jeunes héros : on ne voit aucune commune mesure entre son âme et celle d'un Marceau, d'un Hoche, d'un Desaix. La révolution française n'était pas, à ses yeux, une régénération de l'humanité: c'était une carrière. Il s'y jetait avec un parfait scepticisme, une indifférence complète sur les moyens, prétendant jouer de cette révolution comme Retz avait joué de la fronde, comme naguère Frédéric avait joué de la philosophie et des « lumières » du siècle, la considérant du dehors en quelque sorte, jugeant les partis en étranger, rusant, négociant, traitant avec eux et décidé à se servir de tous sans se livrer à aucun. D'ailleurs, comme il était de son temps, qu'il avait lu Jean-Jacques et s'était imprégné de Diderot, il avait l'émotion facile et le don des larmes. C'était, en toute matière, un merveilleux improvisateur, et sa verve, s'échauffant d'elle-même, pouvait passer pour de l'inspiration. L'extrême souplesse de son tempérament, ses facultés d'assimilation et de mimique faisaient de lui un artiste de l'espèce la plus rare, capable de se composer un grand rôle, de croire à son personnage, de le jouer avec conviction. Il pouvait parler le langage de l'enthousiasme et, par bouffées, en éprouver le sentiment; mais, descendu de la scène et rentré dans sa loge, il se retrouvait ce qu'il était au fond : un roué qui avait reçu de la nature le génie des expédiens.

Déiste en philosophie, constitutionnel en politique, soldat pardessus tout, c'est-à-dire ennemi né du désordre, méprisant la « canaille, » épris d'un pouvoir fort qui garantirait les réformes civiles, rêvant enfin de voir finir entre ses mains la révolution qui commençait à son profit, il tenait, comme il le dit plus tard à Louis XVI, qu'il fallait faire la part du feu, « abonder totalement dans le sens des jacobins, adopter leur esprit, leur langage pour mieux les tromper (1), » marcher avec eux, en un mot, jusqu'au jour où l'on serait assez fort pour marcher contre eux. C'était un mouvement tournant et préparé de longue main qu'il méditait. Il fut un des premiers à chercher le salut de l'état dans une interven-

(1) *Mémoires de Malouet.*

tion de l'armée. Pour cela, il fallait reconstituer cette armée même qui n'avait plus de discipline et qui avait perdu, par l'émigration, une partie de ses officiers. Une guerre en devait fournir le moyen. C'était le remède classique aux troubles intérieurs : une diversion au dehors qui éloignerait les turbulens, occuperait les esprits, et préparerait au pouvoir l'instrument dont il avait besoin pour se raffermir. Il fallait que cette guerre fût populaire et offrît des succès faciles : cela conduisait directement à attaquer l'Autriche. L'impopularité de Marie-Thérèse et de la guerre de sept ans avait naguère rejailli sur Marie-Antoinette ; l'impopularité de la reine s'ajoutait maintenant à celle de l'alliance. L'Autriche d'ailleurs avait son point vulnérable. Les Pays-Bas étaient en révolte : une attaque de la France dans ces provinces serait soutenue par une insurrection nationale. On aurait l'honneur d'une guerre d'affranchissement avec les avantages d'une guerre politique. Dumouriez, qui avait des amis parmi les hommes au pouvoir, se fit envoyer en Belgique, et alla étudier sur place son champ de manœuvres et de batailles.

A son retour, on lui donna le grade de maréchal-de-camp avec le commandement de Niort. Il s'y lia avec Gensonné, qui fut son introducteur parmi les girondins. Sa haine de l'Autriche lui tint lieu de principes républicains et lui servit de passeport auprès de Brissot. Il n'avait garde, en même temps, de négliger les liaisons qu'il s'était ménagées près de la cour. L'intendant de la liste civile, Laporte, le connaissait de longue date. Dumouriez lui persuada qu'il ne s'était jeté dans la révolution que pour sauver la monarchie. Lorsqu'au commencement de 1792, la politique de guerre triompha dans l'assemblée, que la cour elle-même ne vit plus d'autre moyen de salut, que le calcul du roi pour conserver sa couronne se rencontra en ce point avec celui des révolutionnaires pour la lui enlever, Dumouriez se trouva naturellement désigné pour le ministère. Il avait gagné la confiance des girondins, et, en même temps, en secret, il se déclarait disposé à servir le roi. C'est ainsi que, le 15 mars 1792, Louis XVI le nomma ministre des affaires étrangères. « Je vais travailler dans le grand, dans le très grand, » disait-il une vingtaine d'années auparavant à M. de Choiseul, qui l'envoyait en Pologne. Il avait attendu longtemps son heure, mais cette heure était venue. Si la guerre tournait mal et que dans la crise la royauté sombrât, il devenait l'homme nécessaire : on le faisait dictateur ; si la guerre tournait bien, et qu'il sauvât la monarchie, il devenait connétable. Il croyait jouer à coup sûr cette redoutable partie et l'entamait avec une imperturbable confiance dans sa fortune.

Il avait alors cinquante-trois ans : « Un petit corps râblé et nerveux ; figure commune, presque laide, physionomie agréable ; œil petit, mais vif et hardi, bouche grande, mais douce et riante, quel-

quefois fine et dédaigneuse... le ton net et ferme, des manières brusques sans être rudes et vives, et, en même temps, retenues sans être emportées (1). » Poudré à blanc, très soigné dans sa mise, gesticulant fort de ses mains, qu'il avait petites et ridées ; rien du soudard ni de l'officier de fortune ; rien non plus du fanatique, encore moins du puritain ; très cultivé, familier avec les lettres, plein de politesse, d'esprit, de séduction, aussi rompu aux mœurs des chancelleries qu'à celles des camps, plus près enfin de l'état-major de Frédéric que de celui de Cromwell ou de Washington.

Les grandes occasions lui arrivaient. La vie lui avait donné tout ce qui convient pour les exploiter, rien de ce qu'il faut pour s'en rendre maître. Il connaissait la politique, il y apportait, avec une sagacité toujours en éveil, une extraordinaire souplesse d'esprit, une fécondité surprenante de moyens, l'art de se plier aux circonstances, le coup d'œil, la repartie, l'invention. Mais il n'avait pratiqué la politique que dans les dessous, étudié la diplomatie que dans les coulisses. Il comptait trop avec les hommes, avec lui-même surtout, pas assez avec les événemens : attendant trop des petites passions qu'il savait gouverner, rien des grandes, qui lui échappaient ; trop artiste en intrigue, trop confiant dans la ruse ; une vue pénétrante, mais courte, grossissant les objets voisins et se troublant sur les hauteurs ; une imagination présomptueuse qui l'aveuglait sur les obstacles et le trompait sur les moyens ; enfin, une incurable étourderie qui diminuait tout en lui et rompait constamment la suite de ses desseins. Il avait l'étoffe d'un politique, mais le vêtement qu'il portait était fait à la taille d'un agent secret ; et le ministre le garda. De même, l'homme de guerre conserva toujours quelque chose du batteur d'estrade et du partisan. Il possédait, a dit un illustre historien (2), « toutes les ressources des grands hommes. » Il lui manquait le caractère. La tempête dans laquelle il s'était jeté le souleva très haut : en reprenant terre, il reparut tel que son existence équivoque l'avait fait. On le vit, tour à tour et à très peu de distance, se présenter en héros et se retourner en traître. Au fond, il y avait en lui de l'un et de l'autre : c'était un aventurier.

## II.

Dumouriez arrivait au ministère avec une politique à suivre et des amis à placer. Il écarta les anciens commis qui lui étaient suspects, leur substitua des hommes nouveaux dont il se croyait sûr, et prépara un grand mouvement dans le personnel des ambassades

(1) Rœderer, *Portraits.*
(2) Mignet, *Histoire de la Révolution française.*

et des légations (1); mais ce n'étaient là que les instrumens de la révolution qu'il se proposait d'accomplir dans la diplomatie. Il s'agissait d'opérer un changement de front devant l'ennemi. La manœuvre était hardie. Le plan qu'il conçut pour l'exécuter était ingénieux dans son ensemble, profond même dans quelques-unes de ses parties. Dumouriez partait de cette donnée, fort juste d'ailleurs, que l'Europe considérait la France comme un état en dissolution, une seconde Pologne; que les puissances voisines voudraient profiter, comme en Pologne, de l'anarchie pour intervenir et de l'intervention pour démembrer; que les puissances éloignées laisseraient faire les autres, ne voulant point s'opposer à l'entreprise ou ne pouvant point s'y associer. On annonçait un congrès, c'était la préface du partage. Il fallait déconcerter la ligue qui se formait, séparer l'Autriche de ses alliés, et profiter de l'irritation des Belges pour porter hardiment la guerre dans ses états. « J'ai conseillé la guerre offensive, écrivait Dumouriez quelque temps après son entrée au ministère (2), parce que je l'ai crue nécessaire dans les Pays-Bas: 1° pour éloigner le fléau et la confusion de la défense d'une frontière qui n'est qu'à cinquante lieues de Paris; 2° parce que le peuple belgique semblait attendre l'instant de notre invasion dans les Pays-Bas pour embrasser la cause de la liberté ;.. parce que je savais que nous n'avions pas dans la trésorerie nationale un numéraire suffisant pour la campagne... Je ne me suis pas dissimulé l'insubordination des troupes, l'inexpérience des officiers de remplacement et même d'une partie des généraux; mais j'ai compté sur le courage français... » Sa confiance était raisonnée; l'événement prouva qu'il raisonnait bien. « Nous soutiendrons cette guerre avec énergie, et même avec succès, écrivait-il le 30 mars (3), parce qu'il est impossible que des opérations militaires combinées entre tant de puissances puissent réussir, et parce que la rage de la liberté gagnera tous les stipendiaires qui viendront se frotter contre nous. »

Il voulait provoquer en Belgique un soulèvement qui faciliterait l'invasion. Les nations voisines en ressentiraient le contre-coup. Il y avait beaucoup de mécontens en Hollande; le parti « patriote, » vaincu par les Prussiens en 1787, n'attendait qu'une occasion pour prendre sa revanche. Le stathouder et ses amis seraient forcés d'y réfléchir. Par un singulier coup de partie, l'invasion de la Belgique, qui devait surprendre l'Autriche, devait du même coup paralyser l'Angleterre. A ne raisonner que sur les faits acquis et d'après les idées reçues, il semblait que cette offensive des Français aurait, en 1792, comme

(1) Voir Masson, *le Département des affaires étrangères pendant la révolution*, ch. IV.
(2) Projet de lettre au président du comité diplomatique, 1er mai.
(3) *Réflexions pour la négociation d'Angleterre en cas de guerre.*

elle l'avait eu de tout temps, pour résultat inévitable d'amener les Anglais à prendre parti pour les Autrichiens. Dumouriez en attendait un effet tout contraire. C'est qu'il ne comptait pas annexer la Belgique. Il connaissait ce pays; il savait que, sauf une minorité de démocrates, la grande majorité des habitans était plus hostile encore à la révolution française qu'à la domination autrichienne. Ils étaient prêts à acclamer les Français s'ils arrivaient en libérateurs, mais également prêts à se soulever contre la France si elle prétendait les « révolutionner. » Ils entendaient être libres à leur manière, ce qui est, au fond, la seule manière d'être libre. Dumouriez songeait donc à établir en Belgique, sous la protection plus ou moins avouée de la France, une république fédérative. Cette combinaison, la plus pratique, la plus naturelle, et peut-être la plus avantageuse pour la France, conciliait les principes qui interdisaient les conquêtes avec les intérêts qui commandaient d'affaiblir l'Autriche. Dumouriez pensait que l'Angleterre s'y résignerait pour éviter une annexion pure et simple de la Belgique et surtout une révolution en Hollande.

L'invasion de la Belgique était le fond de ses desseins. Il s'occupa d'y préparer l'insurrection. Il y avait des amis, il y envoya des agens, et, parmi eux, un jeune journaliste, appelé à fournir dans la politique une brillante carrière, et qui, selon la mode du temps, faisait ses premières armes dans la diplomatie secrète, Maret, le futur duc de Bassano. Dumouriez recommandait à ses envoyés de ne s'appuyer exclusivement sur aucun parti, car aucun n'était assez fort pour dominer les autres. Il fallait les animer tous et les unir s'il était possible : « Tâchez, écrivait-il à l'un de ses émissaires, qu'ils ne conservent de leurs affections actuelles que la haine contre la maison d'Autriche et un violent désir d'en secouer le joug. » C'était tout ce qu'il lui fallait alors, — ses vues pour l'avenir dépendant de la conduite que tiendrait l'Angleterre, il se réservait toutes les chances et ne s'engageait avec personne. L'agression préparée de la sorte, restait à déclarer la guerre. Au point où en étaient les choses entre Paris et Vienne, ce n'était plus qu'une affaire de temps. Le 27 mars, Dumouriez expédia son *ultimatum* à l'Autriche, et, ne doutant point que cette cour n'acceptât immédiatement le cartel, il tâcha de l'isoler.

Il comptait sur la Prusse. Il n'ignorait pas que Frédéric-Guillaume, circonvenu par les émigrés, entraîné par ses favoris, était tout à la guerre et s'armait bruyamment pour la croisade des rois. Sous le ministère précédent, De Lessart et Narbonne avaient fait leur possible pour l'en détourner. On lui avait dépêché l'un des plus séduisans, l'un des plus habiles, l'un des mieux renommés parmi les anciens diplomates, le comte de Ségur. Tout son art et toute sa

droiture avaient échoué devant le parti-pris de la cour de Berlin, l'irritation qu'y causaient les événemens de Paris, les contre-lettres des agens secrets de Louis XVI, et les intrigues de l'émigration. Dumouriez savait cela, mais il se disait que la Prusse avait ses traditions, ses intérêts, ses nécessités historiques; que la rivalité avec l'Autriche était le premier et le dernier mot de sa politique; que si ces deux ennemies héréditaires se rapprochaient un instant, ce n'était que pour se mieux tromper l'une l'autre; qu'elles ne pouvaient s'accorder que sur un malentendu et se concerter que sur une équivoque; que leur alliance ne résisterait pas à l'épreuve d'une campagne; qu'il y avait à Berlin, à la cour même, dans la chancellerie, dans l'armée, un parti de philosophes prussiens que leurs goûts portaient vers la France et que leurs passions éloignaient de l'Autriche; que, tôt ou tard, ces causes rapprocheraient la Prusse de la France et la sépareraient de la coalition. Le temps devait infailliblement amener ce résultat, Dumouriez croyait possible de hâter l'œuvre du temps.

Depuis le départ de M. de Ségur, il n'y avait à Berlin qu'un chargé d'affaires, c'était François de Custine, le fils du général. Il avait du tact, de l'esprit, des connaissances étendues, une expérience précoce, l'ardeur de la jeunesse et tout l'enthousiasme du plus noble patriotisme. Dumouriez lui écrivit, le 18 mars, que le roi le nommait ministre plénipotentiaire, et lui envoya des lettres de créance, s'en remettant à lui de l'usage qu'il en conviendrait de faire. Custine ne devait point commencer ses négociations par une maladresse et ce serait la plus insigne de toutes que de s'exposer à être publiquement éconduit. L'important, c'était d'être écouté. Il devait protester des intentions de la France. Tout le mal, devait-il dire, vient « des menaces qui nous ont été faites, du rassemblement de nos émigrans, » en Allemagne, sur nos frontières. C'est ce qu'il faut faire cesser en s'expliquant loyalement : « Une guerre de la part de la Prusse contre la France serait contraire à tous les principes de la saine politique entre les deux puissances. Ce sont ces principes qui devraient diriger à l'avenir toutes les négociations entre le roi des Français et le roi de Prusse... Ces deux puissances doivent être alliées naturelles; toute autre alliance, de part et d'autre, ne pourrait être qu'un système forcé, momentané, et ne pourrait procurer que des guerres continuelles. C'est ainsi que le *concert* actuel est une monstruosité en politique et ne peut produire qu'une guerre affreuse qui ruinera toutes les puissances belligérantes et dans laquelle, en cas de succès, la part de la Prusse est zéro. » — C'était plus que la paix, c'était l'entente et l'alliance que Custine proposerait à la Prusse : — « Si les Prussiens se montraient disposés, écrivait Dumouriez, je prendrai les ordres du roi pour vous autoriser à traiter franchement et promptement et à

aplanir toutes les difficultés. » Pour soutenir Custine, le seconder, et peut-être le surveiller au besoin, Dumouriez lui adjoignit des secrétaires, Rivals et Benoît entre autres ; ce dernier espérait s'approcher de la cour grâce à un ancien lieutenant de Bouillé, Heymann, qui avait pris du service en Prusse, passait pour jouir de la faveur du roi, et sur lequel Dumouriez croyait pouvoir compter.

Le premier point était de gagner la Prusse ; le second était de neutraliser l'Allemagne. Ce n'était pas une opération malaisée ; il suffisait de rassurer les petits états, qui ne demandaient qu'à rester en paix, craignaient presque de se défendre, et redoutaient la coalition de la Prusse et de l'Autriche presque autant que la révolution française. Il n'y avait avec l'Empire qu'une affaire sérieuse : celle des princes allemands possessionnés en Alsace. Ils avaient protesté contre la suppression des droits féodaux ; ils prétendaient que ces droits étaient garantis par les traités de Westphalie et qu'enfreindre ces traités, sur ce point, c'était compromettre, annuler même le titre en vertu duquel l'Alsace avait été cédée à la France. La France avait résolument écarté ces objections et répondu qu'elle était libre, comme tout état indépendant, de modifier sa constitution intérieure. Elle offrait une indemnité. Plusieurs princes étaient entrés en négociation : c'était le seul moyen de régler le conflit. Les agens français en Allemagne devaient y engager les Allemands, déclarer que ce serait peine perdue de demander à la France de revenir sur les principes fondamentaux de sa nouvelle constitution. Les princes ont le choix entre une transaction équitable et tous les périls d'une guerre. Que ne reviennent-ils à la politique des traités de Westphalie? L'Autriche ne les en détourne que pour les asservir ; l'intérêt de la France est de défendre leur indépendance : « La France, devait dire l'envoyé français près de la diète, est la seule nation qui puisse aujourd'hui sauver la liberté germanique (1). » C'est à la Bavière surtout que ces discours s'adressent : l'Autriche a voulu la démembrer, elle médite de l'annexer en transportant sa dynastie aux Pays-Bas ; la France ne cessera de s'y opposer ; elle a élevé la Prusse contre l'Autriche, il est de son intérêt d'élever entre la Prusse et l'Autriche une troisième puissance qui les divise et les contienne : ce rôle est réservé à la maison de Bavière et la doit conduire aux plus hautes destinées.

La neutralité qu'il espérait de l'Allemagne, Dumouriez était sûr de l'obtenir du Danemarck et de la Suède : Gustave III était seul à vouloir la guerre, et on venait de l'assassiner. La Russie était très hostile, mais elle était très éloignée, et Dumouriez pénétrait bien ses intentions, qui étaient de pousser les autres à la guerre, de n'y

(1) Instructions de M. Caillard, mars 1792.

point prendre part, et d'en profiter pour agir à sa guise en Pologne et en Turquie. Les états de l'Italie étaient trop faibles pour être redoutables : une démonstration de la flotte contraindrait Naples à la neutralité. Il serait plus difficile d'y décider le roi de Sardaigne, cependant il aimait la terre et il n'aimait point l'Autriche. Dumouriez espérait qu'en lui offrant le Milanais, on le détournerait d'une guerre fort hasardeuse et qui ne pouvait guère lui rapporter d'autre bénéfice que celui-là (1). La France, en compensation, prendrait Nice et la Savoie. La Hollande suivait l'Angleterre, l'Espagne la redoutait; la Hollande ne bougerait point si elle n'était soutenue par l'Angleterre; aussi longtemps que l'Angleterre demeurerait neutre, l'Espagne n'oserait se lancer dans la coalition; il lui fallait, pour s'engager contre la France, la certitude que les Anglais ne profiteraient point de ses embarras sur le continent pour l'attaquer aux colonies. Ainsi, la neutralité de ces deux états dépendait de celle de la cour de Londres. Cette neutralité était absolument nécessaire pour le succès des plans de Dumouriez.

En théorie, il ne semblait point impossible de l'obtenir. La révolution de France, la crise commerciale qui en était la conséquence, les agitations des colonies, la guerre même dans laquelle les Français allaient se jeter, assuraient à l'Angleterre tous les bénéfices qu'elle aurait pu retirer d'une victoire. Le sentiment public répugnait à la guerre; Pitt ne la désirait pas. Si l'on ne menaçait les Anglais dans aucun de leurs intérêts essentiels, on n'avait point à redouter d'agression de leur part. Pouvait-on attendre davantage, les amener à un rapprochement sérieux et solide avec la France nouvelle? Quelques-uns l'espéraient; et Talleyrand, qui avait été envoyé en mission officieuse à Londres à la fin de janvier, en revenait plein de confiance : « La neutralité est incontestable, écrivait-il le 2 mars, les intentions de l'Angleterre sont loin d'être inquiétantes... Le gouvernement anglais, par intérêt, par prudence, et même par opinion, ne voudra ni nous inquiéter ni nous contrarier. » Le terrain était bon pour traiter : il ne fallait qu'un négociateur habile : « Je vous atteste, concluait-il, que je ne voudrais, pour mon compte, qu'un titre et du temps devant moi pour fonder et établir ici les rapports les plus utiles pour la France. » Ce qu'il écrivait de Londres, il le dit en termes plus formels peut-être après son retour à Paris, au commencement de mars : « L'évêque d'Autun, rapporte un témoin très bien placé pour tout savoir en ces matières (2), a flatté les gens qui gouvernent ici, que, dans aucun cas, l'Angleterre ne

(1) Instructions de Sémonville, 8 avril 1792. — Bianchi, *Storia della monarchia piemontese.*

(2) Montmorin à La Marck, 19 avril 1792. *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck.*

prendrait parti contre nous, même dans celui où nous attaquerions le Brabant. » C'étaient bien les dispositions qui convenaient à Dumouriez; mais le négociateur ne lui plaisait point. Il avait peu de goût pour Talleyrand; il aurait préféré un homme plus facile à saisir, plus souple et tout à fait à lui (1). Talleyrand, de son côté, ne professait pour Dumouriez qu'une admiration limitée : « Il met de l'activité dans son département, écrivait-il à son ami Biron; ses dépêches sont bien au fond, mais n'ont pas assez de noblesse dans le style. » Cependant ils avaient intérêt à s'entendre, ils avaient des amis communs, ils s'entendirent. Talleyrand tenait à retourner à Londres, moins peut-être pour le rôle qu'il y pourrait jouer que pour celui auquel il échapperait à Paris. Sieyès l'avait rapproché de la Gironde. Brissot ne l'aimait pas, mais, rapporte Dumont, il le savait « perdu à la cour, ce qui compensait tout. » Il ne pouvait être ambassadeur en titre : il avait été membre de la constituante, et le testament de cette assemblée l'excluait de toute fonction publique. On imagina de nommer un ministre titulaire qui recevrait les honneurs de la mission sans en avoir la conduite : « Il est nécessaire, disait Dumouriez dans son rapport au roi, le 28 mars 1792, que cet adjoint soit entièrement dans la main de M. de Talleyrand et ne puisse rien faire seul et de lui-même, n'étant absolument qu'un prête-nom. Je propose, pour cette adjonction, M. de Chauvelin, qui convient à M. de Talleyrand. » Talleyrand se trompait. Chauvelin était l'homme du monde qui convenait le moins à ce rôle discret et délicat. Timon (2) nous le montre « étincelant de saillies, » après que de ci-devant marquis et d'ex-citoyen, il était devenu comte de l'empire et conseiller d'état. C'étaient, en 1792, des étincelles latentes. Très jeune encore, fort inconsidéré, plein de suffisance, d'une vanité ombrageuse, obsédé par l'inquiétude où il était de se faire pardonner sa naissance, Chauvelin se montra émissaire compromettant, observateur médiocre, et négociateur maladroit.

Cette négociation d'Angleterre paraît avoir été la principale préoccupation de Dumouriez. Il y a consacré deux grands mémoires (3) : ce sont les pièces les mieux faites pour nous éclairer sur ses vues politiques et ses propositions d'avenir. L'Angleterre, dit-il, semble disposée à la neutralité, mais ce ne sont que des intentions, et les assurances verbales qui en ont été données ne suffisent point,

(1) Voir les *Souvenirs* de Dumont.
(2) *Le Livre des orateurs*, par M. de Cormenin.
(3) *Réflexions pour la négociation d'Angleterre*, 30 mars. — Instructions pour MM. Chauvelin, Talleyrand et du Roveray, 19 avril 1792.

elles ne constituent pas un engagement. Il nous faut davantage. Les Pays-Bas vont devenir le théâtre de la lutte. « Il est possible que l'Angleterre... prenne ombrage de l'envahissement de ces belles provinces et fasse semblant de croire que nous voulons les joindre à l'empire français. » Il importe de prévenir cette objection, de montrer les nécessités qui nous obligent à prendre l'offensive, de démasquer la coalition qui nous menace. « Ce concert, par lequel des puissances étrangères se réunissent pour influer sur la constitution que la France vient de se donner, n'est, dans le fait, qu'une grande conspiration des despotes contre les états libres. C'est un renouvellement des entreprises que forma jadis Louis XIV, et que formèrent après lui l'Espagne et la Suède, pour forcer l'Angleterre à rappeler les Stuarts. Nous ne craignons point qu'après avoir établi sa constitution sur le droit imprescriptible du peuple à réformer son gouvernement, à changer l'ordre ancien de succession au trône, le ministère et la nation britanniques veuillent entrer dans un concert qui porte atteinte chez un peuple voisin à ce principe auquel la Grande-Bretagne est redevable de sa prospérité. » L'Angleterre doit être rassurée sur nos intentions. « Nous déclarons que nous ne voulons point garder les Pays-Bas ni les joindre à notre empire. » L'Angleterre n'a point de motif de s'opposer à notre entreprise; elle doit engager les Hollandais à demeurer neutres. Quel intérêt aurait-elle à soutenir une coalition de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie qui les rendrait arbitres du Nord et de l'Orient, maîtresses de la Baltique et de la Mer-Noire? Du reste, le succès de cette ligue est improbable : elle est divisée, les Français sont unis. Considérons les résultats possibles. La victoire de la coalition, c'est le démembrement de la France. L'Autriche prendra l'Alsace et la Lorraine; mais elle ne sera pas seule à prendre; les autres voudront des compensations, il y aura des partages en Allemagne, en Courlande, en Turquie, en Pologne; l'Angleterre en souffrira, elle les doit prévenir. De plus, si la coalition triomphe, elle rétablira l'ancien régime, et avec lui l'alliance autrichienne et le *pacte de famille*. Voilà pour la première hypothèse. La seconde et la plus vraisemblable, grâce aux ressources du pays et à l'élan du patriotisme, c'est le succès de la France, et par suite le développement de ses immenses richesses commerciales. La France sortira de la lutte plus puissante et plus prospère. L'Angleterre doit choisir : entraver cet essor ou le seconder. Si elle nous combat, elle ruine notre commerce, mais elle ruine aussi le sien. Elle sera obligée, comme pendant la guerre de sept ans, de soudoyer des armées en Allemagne. Qu'y gagnera-t-elle? Nos colonies? Elles sont dévastées, en proie à l'anarchie, et d'ailleurs les Anglais y rencontreront les Espagnols et les Amé-

ricains qui leur disputeront l'empire. Les Français, pour se dédommager, garderont la Belgique, s'établiront sur le Rhin et, par le seul effet de leur voisinage, provoqueront une révolution en Hollande. La France ainsi affermie et agrandie, sera-t-il indifférent pour l'Angleterre de l'avoir pour amie ou pour ennemie? Le ministère anglais doit réfléchir « sur les efforts dont sera un jour capable la France régénérée dans ses finances et soumise dans toutes les parties de son administration au régime sévère de la liberté. » N'est-il pas expédient de commencer par où l'on devra finir? de mettre un terme à ces rivalités odieuses qui séparent deux nations faites pour s'estimer et s'entendre? « Calculez, devra dire Talleyrand, calculez la perte de l'alliance de la Hollande, l'ouverture de l'Escaut, et tout ce que vous aurez à craindre d'un surcroît de population de cinq à six millions d'hommes, et de la possession d'un pays riche et abondant. Vous seuls aurez porté atteinte à notre constitution, vous seuls nous aurez forcés d'étendre notre puissance en propageant notre esprit de liberté... Vous nous aurez rendus conquérans malgré nous, puisque nous serons obligés de garder ces belles provinces en nantissement de ce que vous nous aurez enlevé... Au lieu que si vous restez neutres, nous sommes sûrs de démembrer la ligue, nombreuse mais peu solide, de nos ennemis. Vous pouvez même nous aider à contenir le roi de Prusse et la Hollande. Dans ce cas, vous devenez nos bienfaiteurs et nos alliés naturels, nos rivalités cessent, et nous devenons conjointement les arbitres de la paix ou de la guerre dans l'univers. »

C'est l'alliance : Talleyrand la proposera formellement. Les alliés se garantiront toutes leurs possessions en Europe et dans les deux Indes. On s'entendra sur la politique continentale, on s'entendra sur la politique commerciale, on pourra même s'entendre en matière de colonies. Le Nouveau-Monde est assez étendu pour qu'on se le partage. Dumouriez découvre ici les plus vastes perspectives. Si l'Espagne se montre hostile, on examinera « si le moment ne serait pas venu de former entre la France et la Grande-Bretagne, en y joignant, s'il le faut, l'Amérique septentrionale, quelque grande combinaison qui ouvre à ces trois puissances le commerce des possessions espagnoles, tant dans la mer du Sud que dans l'Atlantique. » C'étaient là des bénéfices d'avenir; dans le présent, la France se montrait disposée à confirmer le traité de commerce conclu en 1786. Dumouriez espérait que cette concession engagerait le gouvernement anglais à garantir un emprunt de 3 ou 4 millions sterling que le trésor français contracterait à Londres. S'il le fallait absolument, on irait encore plus loin. « Dans le cas où il serait nécessaire, pour obtenir la garantie du gouvernement britannique, que nous fissions

un sacrifice, le roi vous autorise à offrir à la Grande-Bretagne la cession de l'île de Tabago, que nous avons acquise par le dernier traité de paix. Ceux qui habitent cette île sont presque tous nés dans l'empire britannique; leurs mœurs, leurs habitudes, leur langage, leurs besoins mêmes les mettent dans une relation nécessaire avec leur ancienne patrie. Cette circonstance nous fait croire que le commerce britannique attacherait à la restitution de cette île une véritable importance. De son côté, Sa Majesté pense qu'en l'offrant à l'Angleterre, sous la réserve nécessaire du consentement des habitans eux-mêmes, elle donne à cette puissance un gage des dispositions amicales de la nation française et du désir qu'elle a d'effacer entre elle et la nation britannique toute trace des anciennes mésintelligences. »

Une entente avec l'Angleterre fondée sur la communauté des formes du gouvernement et cimentée par un traité de commerce; la grosse difficulté des prétentions rivales sur la Belgique réglée par l'établissement dans ce pays d'une république fédérative vouée par son caractère même à la neutralité; l'affranchissement des colonies espagnoles, l'ouverture au commerce français et anglais de ces vastes débouchés; la paix du continent garantie et gouvernée par les deux plus puissans états de l'Europe, ce n'étaient point là des données vulgaires, ce n'étaient point non plus des visées chimériques. Ce que Dumouriez proposait pour prévenir l'épouvantable guerre de vingt-trois ans fut précisément ce que l'on imagina plus tard pour en éviter le retour. Ce sont les combinaisons qui ont prévalu dans le siècle suivant et assuré à l'Europe apaisée quelques-unes de ses plus belles années de civilisation et de prospérité. Enfin, il convient de relever dans ces projets de Dumouriez une phrase capitale qui contenait tout un programme d'avenir, et qui présente, en matière de droit des gens, la véritable application des idées de 1789 : *la réserve nécessaire du consentement des habitans eux-mêmes*. La France mettait cette réserve à la cession projetée d'une de ses colonies, elle la mettait aussi à ses desseins sur la Belgique.

Tandis que Dumouriez méditait et traçait à la hâte ces instructions, les événemens se précipitaient. La coalition se nouait en Allemagne, et, à Paris, chaque jour augmentait le péril de la famille royale, l'audace des anarchistes, la violence de la révolution. Le ministère laissait couler autour de lui le courant qui l'avait porté au pouvoir et qui le soulevait encore. Dumouriez n'en avait pas mesuré la puissance : c'était le vice irrémédiable de ses combinaisons politiques. Il comptait sans la tempête, c'est-à-dire sans la force même des choses qui avait fait de lui un ministre de Louis XVI. Il avait sainement jugé

l'Europe; mais il se trompait sur l'état de la France, sur la nature de la révolution, sur ce caractère singulier qui allait joindre à l'enthousiasme patriotique les emportemens d'un fanatisme sectaire et transformer en un prosélytisme conquérant le premier élan de la défense nationale.

## III.

Dumouriez trouva devant lui, concourant à entraver sa politique, la propagande révolutionnaire, la diplomatie secrète de la cour, les intrigues de l'émigration. La trame était trop subtile; elle ne pouvait résister à ce triple engrenage. En même temps que le courrier du ministère, un agent de la cour, Goguelat, partait pour Vienne (1). Il y était le 30 mars. Il exposa la nécessité où était le roi de s'abandonner en apparence au parti de la révolution, l'imminence de la guerre que l'on ferait « en passant le Rhin et en attaquant la Sardaigne, » l'urgence d'un secours, l'espoir que, devant l'intervention des puissances, un grand parti se rallierait autour de la royauté. La cour de Vienne était décidée à la guerre : les sommations de Dumouriez étaient faites pour précipiter ses résolutions. Un Habsbourg ne pouvait pas laisser à terre le gant que lui jetait cet aventurier : « Le roi de Hongrie est las de tout ce qui se passe en France, disait Thugut au baron de Breteuil, représentant secret de Louis XVI; il est décidé à y mettre fin, il va faire marcher ses troupes de concert avec le roi de Prusse... S'ils n'attaquent pas, il est de même décidé à les attaquer (2). » C'est le 17 avril que Thugut tenait ce langage. Trois jours après, le 20 avril, la France déclarait solennellement la guerre à la maison d'Autriche. C'était en réalité la guerre à la vieille Europe. « Guerre aux rois et paix aux nations! » Un des plus fougueux coryphées de la révolution armée, Merlin (de Thionville), venait ainsi, en deux mots, de définir l'ère de combats qui commençait. Ce terrible cri de guerre bouleversait du premier coup toute la diplomatie de Dumouriez. Il avait préparé une entreprise toute politique; c'était une croisade révolutionnaire que l'on prêchait. Il avait tout disposé en vue de cette guerre, et la direction lui en échappait dans l'instant même où elle était déclarée.

C'était sur Londres qu'il avait dirigé son principal effort; ce fut à Londres qu'il put, dès les premiers jours, mesurer l'étendue des obstacles qui se dressaient de toutes parts autour de lui. La propa-

(1) D'Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II.* — Vivenot, *Quellen*, I.

(2) Fersen à Marie-Antoinette, 24 avril 1792. Journal de Fersen, 17 avril. *Le Comte de Fersen et la cour de France.*

gande cosmopolite, l'appel à la révolte générale des peuples et à la réforme radicale des sociétés avaient singulièrement affaibli en Angleterre le parti des amis de la France. La déclaration de guerre, l'inquiétude que l'on en ressentit pour la Belgique achevèrent de ruiner leur crédit. Cependant le gouvernement demeurait pacifique. Une note envoyée aux journaux, le 28 avril, le déclara formellement. La neutralité semblait donc assurée avant l'arrivée de la nouvelle mission française; mais les dispositions toutes pacifiques qui assuraient la neutralité s'opposaient à l'alliance. Si l'ambassade s'aventurait jusque-là, elle était sûre d'être arrêtée.

Elle ne se pressait point de partir de Paris. Le 20 avril, elle y était encore. C'était Chauvelin qui commençait ainsi, avant même d'être en route, à entraver la mission dont il était le chef nominal. On lui avait adjoint, en sus de Talleyrand, le Genevois Du Roveray; il s'en offensa, se voyant, dit un contemporain, « comme un jeune homme qu'on envoie dans une cour étrangère avec deux gouverneurs. » Il ne montra pas toujours autant de perspicacité. Dumouriez s'impatientait de ces retards. Il fit venir Dumont, l'ami de Mirabeau, qui patronnait nos envoyés auprès des libéraux de Londres : « M. de Talleyrand s'amuse, lui dit-il; M. de Chauvelin boude; M. Du Roveray marchande. Dites-leur que s'ils ne sont pas en route demain soir, après demain une autre ambassade sera nommée et partira avant midi. » Cette menace mis d'accord les trois envoyés, et ils prirent la malle-poste. Ils emmenaient, en qualité de secrétaire, un homme de lettres, Garat, celui que Camille Desmoulins appelait « Garat l'orateur, » non qu'il lui trouvât du talent, mais parce qu'il fallait le distinguer de son homonyme, « Garat le rossignol, » qui se contentait de chanter. Garat mettait plus d'esprit dans sa conversation qu'il n'en apportait dans la politique; il fit le divertissement du voyage. Il était ravi de quitter Paris, de respirer librement, de voir du pays. « C'est un écolier en vacances! » disait Talleyrand. Arrivé en Angleterre, il admirait tout et s'étonnait de tout, surtout peut-être d'y arriver en ambassade (1). « Quel dommage! s'écriait-il, si on allait révolutionner ce beau pays! Quand la France sera-t-elle aussi heureuse que l'Angleterre? »

Le 2 mai, Chauvelin eut son audience du roi. Il faisait les visites, Talleyrand dirigeait la mission et dictait les rapports. L'accueil de George III fut plus que réservé. Deux jours après, les journaux de Paris apportèrent le texte de la lettre que Chauvelin avait remise au roi de la part de Louis XVI. Elle avait été publiée avant d'être com-

(1) Dumont, *Souvenirs*.

muniquée au souverain auquel elle était adressée. Cette indiscrétion, écrivaient nos envoyés, est bien faite pour éloigner la confiance « d'un gouvernement dont les confidences remplissent les gazettes et qui notifie quand il paraît insinuer. » Pour corriger le fâcheux effet de cette impertinence, pour atténuer surtout les inquiétudes qui se répandaient autour d'eux, ils crurent devoir répudier solennellement les vues de propagande et de conquête (1). Leurs déclarations péremptoires dépassaient singulièrement les données de leurs instructions. Talleyrand les jugeait nécessaires. « Comment, écrivait-il le 23 mai, pourrions-nous caractériser d'atteinte au droit des gens l'intervention de l'Autriche dans nos affaires, si nous ne nous interdisions scrupuleusement tout acte du même genre envers des puissances amies ou même neutres, surtout envers celles qui, comme l'Angleterre, ont constamment respecté les lois du bon voisinage sans prendre aucune part dans nos troubles intérieurs? »

Il n'y avait point à espérer de révolution en Angleterre; il importait de ne s'y point rendre suspect de propagande. La cour, le public même étaient prévenus contre nos envoyés. Ils avaient été reçus « très froidement à la cour et presque injurieusement par le public, » rapporte Dumont. Ils ne fréquentaient que les membres de l'opposition: Fox, Sheridan, fréquentations compromettantes de part et d'autre. La retenue extrême des ministres à leur égard ne tarda point à les inquiéter; leurs sentimens et leur situation sont vivement décrits dans un rapport (2) où l'on reconnaît la main de Talleyrand. Sous prétexte d'exposer l'état des affaires, il insinue de sages conseils et de judicieuses critiques. Il explique qu'il n'y a rien à attendre de l'opposition parlementaire et qu'elle n'a rien de commun avec un parti de révolution. On la regarde « comme un expédient aussi nécessaire à la constitution que le ministère lui-même; mais c'est là tout; et, tant qu'on les voit aux prises l'un avec l'autre, on se croit sûr de la liberté. » Les réflexions discrètes de Talleyrand sur ce chapitre étaient suivies de propositions tout aussi raisonnables, tout aussi pratiques, mais dont le sommaire suffit à montrer à quelle impuissance se trouvait réduite l'ambassade. Il demandait qu'on s'abstînt de menacer le ministère britannique, de l'injurier, de cabaler contre lui, qu'on évitât dans les journaux de présenter comme une victoire de la liberté toute agitation qui éclatait en Angleterre, car c'était avec le ministère qu'il fallait négocier et traiter. Il suppliait qu'on ne lût

(1) Note du 12 mai à lord Grenville.
(2) 23 mai 1792.

pas leurs dépêches à la tribune, qu'on ne les communiquât point toutes vives aux journaux. « Le ministère britannique est le plus secret de toute l'Europe; on lui en reconnaît même le droit, parce qu'il est responsable. » Quant à la France, « elle a besoin d'avoir plus que jamais un gouvernement ferme et actif pour conserver le langage et l'attitude d'une puissance. Nous en avons besoin aussi pour continuer à la représenter avec courage. »

La désillusion perce sous la forme très réservée de ces *Lettres sur les Anglais*, que Talleyrand commençait à écrire, et qui, lues à distance, nous présentent moins les pièces d'une négociation qui se déroba toujours que les jugemens et les avis d'un des plus sagaces observateurs que rencontra jamais un ministre des affaires étrangères. Il fallait bien s'en tenir à la critique, aux exposés, aux définitions et aux conseils; le dédain ou la prudence du ministère anglais réduisaient les envoyés de Dumouriez à ces occupations tout académiques. Après les avoir fait attendre près d'un mois, lord Grenville se contenta de leur transmettre, le 24 mai, une proclamation qui fut publiée le 25 : l'Angleterre exprimait son regret de la guerre; elle promettait de respecter les traités; elle exprimait le désir de demeurer en paix avec la France et le vœu que la France y contribuât « en faisant respecter les droits de Sa Majesté et de ses alliés. » Lord Grenville désignait par cette dernière phrase la Prusse et la Hollande. Conseiller à Dumouriez de ménager la Prusse, c'était prêcher un converti ; il était disposé, pour la Prusse, à bien autre chose qu'à des ménagemens. Il aurait voulu la gagner à tout prix. Mais il était trop tard : la propagande qui éloignait les Anglais de l'alliance poussait les Prussiens à la guerre.

A Berlin, le parti français était réduit au silence. Les nouvelles de Paris le discréditaient chaque jour davantage. Se montrer pacifique, c'était passer pour jacobin. La coterie, ou, comme on disait, « la clique » des théosophes triomphait bruyamment. On était en pleine réaction politique et religieuse. Frédéric-Guillaume, esprit borné, nature violente, brûlait de s'illustrer par l'anéantissement d'une révolution qui menaçait toutes les couronnes. Il se voyait pénétrant en France à la tête de l'armée des rois coalisés, pacifiant l'Europe, relevant le trône des Bourbons, *écrasant l'infâme* en son propre foyer. Les émigrés, qui savaient flatter ses faiblesses, acclamaient en lui le sauveur de la monarchie et lui promettaient l'alliance de la royauté restaurée. Ils l'assuraient qu'à l'apparition de ses troupes, au premier son de ses fifres, on verrait se disperser les hordes révolutionnaires et s'ouvrir d'elles-mêmes les portes des citadelles. Les souvenirs de l'expédition de 1787, dans laquelle les Prussiens avaient mis en déroute, presque sans combat, les patriotes

hollandais, soutenaient ces illusions. Ceux qui avaient vaincu si aisément les terribles adversaires de Louis XIV auraient bien vite raison des sujets révoltés de Louis XVI. « N'achetez pas trop de chevaux, disait aux officiers le confident du roi, le négociateur de l'alliance avec l'Autriche, l'un des plus ardens boutefeu de la coalition, Bischoffswerder, n'achetez pas trop de chevaux, la comédie ne durera pas longtemps. L'armée des avocats sera bientôt anéantie en Belgique, et nous serons de retour dans nos foyers vers l'automne. » On espérait donc que la campagne serait brillante et facile; on s'attendait de plus qu'elle serait lucrative : non que l'on songeât à dépouiller directement la France; on se bornerait, s'il était nécessaire, à la laisser dépouiller par l'Autriche, qui aurait l'odieux de la mesure et les embarras du démembrement. La Prusse ne demanderait à Louis XVI que le paiement des frais de la guerre et un bon traité d'alliance, évinçant ainsi l'Autriche au moment même où elle semblerait soutenir sa cause. Quant aux bénéfices matériels, elle les trouverait ailleurs, dans cette terre promise de Pologne, où, comme on disait naguère, il n'y avait qu'à se baisser pour prendre. La grande Catherine préparait une vaste opération et se déclarait disposée à y associer la Prusse. Il n'avait pas moins fallu pour lever les scrupules des prudens conseillers de Frédéric-Guillaume : laissant à leur maître les nobles motifs et les velléités de désintéressement, ils avaient jugé nécessaire de s'assurer contre les risques avant de jeter dans cette grande partie l'héritage de Frédéric : l'armée prussienne et le trésor de guerre. L'assurance était venue de Pétersbourg, les diplomates s'occupaient d'en dresser le contrat, et convaincus désormais qu'allant à l'honneur ils reviendraient avec le gain, les successeurs des chevaliers teutoniques brûlaient de partir pour la croisade.

Le vide se faisait autour de Custine (1). A son arrivée, on l'avait « toléré, » grâce au patronage du duc de Brunswick, à l'amitié du prince Henri, à d'anciennes liaisons contractées lors de son premier voyage, en 1786. Maintenant il était en quarantaine. L'assassinat de Gustave III avait fort affecté le roi et fourni des argumens aux ennemis de la France. On voyait partout des assassins et partout des conjurés, surtout à la légation de France. Cette nouvelle « est affreuse pour nous, écrivait Custine. Je n'avais pas besoin de ce surcroît de difficultés. » Il n'y avait rien à attendre de l'intrigue ni de la corruption. L'intrigue travaillait pour les émigrés : leur agent, le baron de Roll, passait pour avoir accompli ce prodige de rapprocher les deux coteries et de réconcilier la favorite avec le

(1) Rapport du 1er avril 1792.

favori. « La maîtresse en exercice, » M[me] Dœnhoff, était très aristocrate et craignait de se mêler de politique. « La maîtresse douairière, » M[me] Rietz, qui s'en mêlait, était « au dernier degré d'exaltation contre-révolutionnaire. » « Un jeune Français, ajoutait Custine, prenait le soin particulier de la confirmer dans ces dispositions. » Quant au favori, Bischoffswerder, c'eût été peine perdue de chercher à le gagner. L'alliance autrichienne était son ouvrage et la condition même de son influence. « Supposé qu'il soit vénal, ce que j'ignore, si nous lui offrons de le payer, ce sera pour embrasser un parti qu'il déteste contre un parti qu'il aime et qui lui rapporte également. Il faudrait être bien gauche pour lui donner ainsi une tentation d'être honnête homme ou l'occasion facile de s'en donner l'air à si bon marché. » Mirabeau avait posé en axiome que tout se pouvait acheter à Berlin : « Que ne peut l'argent dans une maison si pauvre? » L'argent n'y pouvait rien pour Custine : on l'excluait du marché. Il y avait un cordon de police autour de sa maison. « Les moyens que tous les diplomates du monde emploient pour se faire écouter ou être informés de ce qui se passe, et dont tous les ministres résidans à cette cour se servent avec plus de succès et plus généralement qu'ailleurs, me sont interdits. » S'il essayait, il se ferait surprendre avec scandale, puis éconduire avec éclat. Il fallait laisser passer l'orage. Si la France résistait à l'agression et démentait le calcul des favoris, Frédéric-Guillaume reviendrait de son erreur. « Ils reconnaîtront que combattre contre nous, c'est combattre contre eux-mêmes et qu'ils seront ruinés de notre ruine. » Pour les dégoûter de l'alliance autrichienne, il suffisait de les en laisser faire l'épreuve. La force des choses les conduirait à se réconcilier avec nous. Il était dangereux et prématuré de les en solliciter en ce moment, mais il convenait de leur en ménager le moyen. « Évitons, concluait Custine, ce qui dans une rupture pourrait aigrir et aliéner trop fortement deux états que la nature destine à se rapprocher. »

Il n'y avait donc point à parler d'alliance. Custine en était convaincu, et il en eut la preuve trop manifeste, lorsqu'après avoir reçu les instructions de Dumouriez, il en alla conférer avec M. de Schulenbourg, l'un des ministres chargés des affaires étrangères (1). Custine lui représenta que l'intérêt des puissances commandait la paix. « Si l'intérêt doit être compté, répondit Schulenbourg, l'honneur des couronnes doit l'être aussi, et cet honneur est blessé par vos provocations, vos demandes d'explications péremptoires, accompagnées de menaces et présentées comme des condi-

(1) Rapport de Custine du 1[er] avril 1792.

tions de la paix. » Il fut question des troubles qui agitaient la Belgique. Custine défendit la France de les fomenter : « Nos principes sont connus, ils proscrivent l'esprit de conquête. » Schulenbourg demanda comment on les conciliait avec l'annexion d'Avignon. « C'est, répliqua Custine, que nous ne faisions que reprendre notre bien. » La diversion était insidieuse; Custine sut l'éviter et revint à son thème. Il insista sur l'intérêt évident de la Prusse à ménager la France. Schulenbourg l'interrompit : « Assurément la ruine de la France ne serait un bien pour aucune puissance, excepté peut-être pour l'Angleterre. La Prusse en souffrirait plus qu'aucune autre... Vos principes, ajouta-t-il, et votre constitution ne la regardent en rien tant qu'ils ne s'appliquent qu'à vous; leurs inconvéniens ne peuvent affecter le roi que par l'intérêt qu'il a à repousser cet esprit de prosélytisme qui semble menacer tous les potentats et vouloir s'étendre sur tous les pays. — Mais, reprit Custine, si la France donnait sur tous les points en litige des déclarations rassurantes? — Qui les garantirait? demanda Schulenbourg. Sur quoi peut-on compter aujourd'hui chez vous, où deux ou trois partis se disputent la victoire et la domination? — Sur la constitution, répondit Custine. Si l'on nous force à faire la guerre, on verra que les partis qui vous semblent acharnés à se détruire, se réuniront pour la défendre. — En ce cas, la guerre serait un bonheur pour vous. — Rien n'est plus possible sans doute. »

Schulenbourg, qui avait été constamment attentif et poli pendant la durée de l'entretien, promit d'en référer au roi. La réponse qui fut donnée, le 6 avril, à Custine portait que le roi n'avait rien à lui dire de plus qu'à M. de Ségur. Schulenbourg l'engagea vivement à ne point insister pour être admis en qualité de ministre. Les circonstances ne s'y prêtaient pas. Frédéric-Guillaume recevait des lettres qui le menaçaient du même sort que Gustave III. Il voyait dans les discours de l'assemblée « la cause du fanatisme par lequel ses jours étaient menacés. » L'amnistie accordée aux assassins d'Avignon acheva de consterner tout ce qu'il restait d'amis à la France. « Rien, écrivait Custine le 10 avril, n'a plus contribué à nous ôter des amis, à nous perdre dans l'opinion. Tous en ont été indignés, et plusieurs des plus précieux défenseurs de notre constitution, dans la classe des gens de lettres et des savans, ont annoncé ouvertement qu'ils ne pouvaient soutenir un gouvernement qui se déshonorait par de pareilles mesures. » Custine avait donc perdu toute espérance de négociation, lorsqu'arriva la nouvelle de la déclaration de guerre. Elle ne s'adressait qu'à l'Autriche, mais il y avait alliance entre l'Autriche et la Prusse, et Frédéric-Guillaume se considéra comme attaqué. Le 29 avril, dès qu'il connut la nouvelle, il

revint précipitamment à Berlin et donna l'ordre de presser les préparatifs, « laissant paraître, dit Custine, l'agitation, la colère, la violence dont il était possédé. » Le 1er mai, Custine se rendit chez Schulenbourg, qui lui annonça l'entrée en campagne de la Prusse. Il était fort ému des discours de l'assemblée et des circonstances qui avaient accompagné la déclaration de guerre. Comme Custine lui faisait observer qu'en cas de succès comme en cas de revers, l'entreprise serait malheureuse pour la Prusse : « On l'a voulu, répondit Schulenbourg. Depuis dix mois, les tribunes françaises retentissent d'injures contre les têtes couronnées; il fallait que cela finît. » Il ne dissimula pas que « l'indifférence sur notre existence future, sur les calamités qui nous attendent après une contre-révolution, que le désir de la vengeance pour le passé, celui d'assurer la tranquillité des gouvernemens dans l'avenir, étaient les seuls moteurs des résolutions actuelles. » Il n'y avait plus rien à faire à Berlin. « Tous, concluait Custine, consentent que la France disparaisse de la balance européenne et composent leurs calculs politiques sur de nouveaux élémens. » Et il ajoutait, le 13 mai : « La position est insoutenable, et dénuée du seul espoir qui pût la faire soutenir, l'espoir d'être utile. »

Les agens secrets n'obtinrent pas plus que l'agent public; ils furent successivement éconduits. Dumouriez, cependant, ne pouvait se résigner à battre en retraite sur ce champ de manœuvres de Berlin, qu'il croyait si bien connaître et où il espérait jouer de si beaux coups de partie. Il était rompu à tous les artifices de la vieille diplomatie et ne voulait jeter aucune de ses cartes sans en avoir essayé. On lui avait voté six millions de fonds secrets. En passant la frontière, ces six millions, — par l'effet du change, — se réduisaient à trois; mais il y avait encore de quoi faire, et Dumouriez le tenta. Il avait envoyé aux Deux-Ponts M. de Naillac, conseiller d'ambassade, « un des plus constans voyageurs politiques » de l'ancienne diplomatie. L'agent était adroit; il trouva cette petite cour dans l'épouvante. Le duc, prodigue et pusillanime, son ministre, M. d'Esebeck, remuant et effaré, tremblaient devant l'invasion de la France. S'ils faisaient mine de résister, la France les expulsait; s'ils avaient l'air de se soumettre, l'Allemagne les traitait en ennemis. Enfin le duc était héritier présomptif de la Bavière, l'Autriche le menaçait d'expropriation; il avait grand besoin de la France pour assurer son héritage. Dumouriez pensa qu'il trouverait dans ce gouvernement un intermédiaire convaincu auprès de la Prusse. C'était, s'il en fut jamais, un rôle « d'honnête courtier » qu'il lui proposait, et le courtage en valait la peine. « Vous pouvez, écrivait-il à Naillac, le 19 mai, annoncer au ministre que, s'il réussit

à empêcher la marche des Prussiens et à faire accéder la cour de Berlin à la même neutralité que le reste de l'empire, il y aura un million pour le duc des Deux-Ponts et deux cent mille livres pour celui ou celle qui aura fait réussir cette négociation. » Elle ne réussit pas. Aux ouvertures qui leur furent faites, les ministres prussiens répondirent, le 7 juin, que la Prusse ne se séparerait point de l'Autriche, et ils ajoutaient : « Il est impossible d'entrer en négociations quelconques avant que le pouvoir légal, le seul avec lequel on puisse traiter, soit rétabli en France avec l'autorité nécessaire pour que l'on puisse négocier avec lui. »

La négociation était manquée en Prusse. En Sardaigne, on n'avait même pas pu l'entamer. Le roi était tout ardeur pour la coalition. Il en attendait précisément le bénéfice que lui offrait la France, la Lombardie; mais, au lieu de l'obtenir, malgré l'Autriche, en échange de la Savoie et de Nice, cédées aux Français, il espérait la recevoir des Autrichiens eux-mêmes, en compensation des conquêtes qu'il les aurait aidés à faire sur les Français. Il en était là lorsqu'il reçut l'avis que le gouvernement de Paris lui envoyait un ministre et avait désigné pour cette mission M. de Sémonville, alors ministre à Gênes. Au nom seul de l'envoyé, Victor-Amédée s'emporta : « Je ne le recevrai pas, s'écria-t-il; je ne m'abaisserai pas à l'humiliation de voir dans mon royaume un jacobin de cette espèce. » Le fait est que, pour une cour qui tenait de si près à la famille royale et à l'émigration, le choix était au moins inconsidéré. « Actif, délié, intelligent, dit La Marck, fait pour l'intrigue, dans laquelle il se plaisait, indépendamment des avantages qu'elle pouvait lui rapporter, » Sémonville avait été l'un des adeptes les plus zélés et l'un des préparateurs les plus experts de la fameuse « pharmacie politique » de Mirabeau. Après la mort de son patron et ami le grand tribun, il s'était lancé dans la diplomatie et il y avait apporté les mêmes habitudes d'intrigue, les mêmes goûts d'agitation, les mêmes inclinations pour les moyens de police. Envoyé à Gênes, il passait pour travailler à révolutionner l'Italie, et les émigrés, auxquels il faisait une guerre acharnée, l'avaient depuis longtemps dénoncé à la cour de Turin. Sous prétexte que sa nomination n'avait pas été notifiée dans les formes, Victor-Amédée donna l'ordre au gouverneur d'Alexandrie de l'arrêter au passage et de lui refuser des passeports, ce qui fut fait le 19 avril. Dumouriez déclara, le 26, à la tribune qu'il exigerait une réparation éclatante. En réalité, il la réclama posément et traîna les choses en longueur. C'est qu'il espérait renouer avec Victor-Amédée et cherchait, par l'intermédiaire d'un Sarde établi à Paris, le baron Trichetti, à faire admettre un autre envoyé. Il proposait un ancien consul général,

fort modéré d'opinions, Audibert-Caille, qui aurait pour instructions d'apaiser le différend relatif à Sémonville et d'obtenir la neutralité de la Sardaigne. Les Sardes ne refusèrent ni n'acceptèrent; ils firent attendre à Audibert ses passeports jusqu'au moment où ils se crurent en mesure de rompre ouvertement. Le 2 juillet, le comte Viretti, secrétaire du roi, à qui Audibert s'était adressé, lui répondit par un refus formel : « Il était impossible, concluait-il, d'entrer en négociation avec un gouvernement fondé sur le sable, au moment où la France était au bord de l'abîme et touchait à sa destruction. »

C'était la même réponse qu'à Berlin. L'Espagne avait consenti à recevoir le ministre de France, Bourgoing, mais l'accueil, qui avait été plus que froid de la part du roi et de la reine, avait été injurieux de la part des courtisans. L'Espagne craignait de se mêler à la guerre, elle espérait que l'Autriche et la Prusse réussiraient à rétablir en France l'autorité royale, elle se ménageait et attendait. D'ailleurs l'Angleterre demeurant neutre, la prudence lui conseillait de s'abstenir. Cette neutralité de l'Angleterre commençait à revêtir une nuance assez marquée de malveillance et d'inquiétude. La cause en était dans les progrès de la propagande qui, prêchée violemment à Paris, s'organisait ouvertement sur la frontière de Belgique. Là encore, les événemens tournaient contre le calcul de Dumouriez. Il voulait provoquer un soulèvement national contre l'Autriche, c'était à une révolution démagogique que travaillaient les agens envoyés de Paris. Il se sentit débordé et commença de perdre son sang-froid. Il n'attendit point que les Anglais demandassent des explications, il prit les devans et leur en demanda. « Nous respecterons la Hollande si elle observe la neutralité, écrit-il, le 14 juin, à l'ambassade de Londres; mais c'est de l'Angleterre même qu'il s'agit. Comment se conduira-t-elle si nous entrons en Belgique? Elle parle des traités qu'elle a conclus, des alliés qu'elle entend faire respecter. Se considère-t-elle engagée par le traité d'Utrecht et la convention de La Haye de 1790 à garantir la Belgique à la maison d'Autriche? » C'est un point à éclaircir « sans laisser la moindre équivoque. » Que fera-t-elle si la Hollande prend le parti des Autrichiens? Considérera-t-elle que la France est l'agresseur et se croira-t-elle obligée à soutenir les Hollandais? C'étaient de bien graves questions. Les envoyés français à Londres, — et l'on reconnaît ici le coup d'œil de Talleyrand, — jugèrent que, dans l'état des choses, il était intempestif de si bien préciser les termes. L'équivoque est une des ressources classiques de la diplomatie. Ils passèrent donc le 18 juin à lord Grenville une note pleine de réserves, dans les assurances offertes aussi bien que dans les questions posées. Puis la situation leur parut « tellement grave » qu'ils envoyèrent leur rapport à Dumou-

riez par un homme sûr, connaissant l'état des affaires et capable de l'exposer. Au moment où ils promettaient de respecter la neutralité de la Hollande et demandaient à l'Angleterre d'engager les Hollandais à s'abstenir, on enrégimentait à Paris des « patriotes bataves; » on ne dissimulait point que la révolution qui se préparait en Belgique était destinée à gagner les Provinces-Unies. « Nous persistons à croire, écrivaient-ils, que si, au lieu de paraître approuver dans les pays étrangers les personnes qui allaient y semer des germes de soulèvement et de révolte, on avait hautement annoncé en France le plus grand respect pour les gouvernemens des autres pays et la résolution de ne rien permettre qui leur soit hostile, on aurait empêché plus facilement cette ligue menaçante qui s'est formée contre la révolution française d'acquérir aucune solidité (1). »

C'était parler d'or, mais c'était méconnaître absolument le caractère et la force d'impulsion du mouvement révolutionnaire. Dumouriez se débattait dans un cercle vicieux. Il avait compté sur les négociations pour faciliter le succès de la guerre, et il arrivait que la déclaration de la guerre entravait toutes les négociations. Il avait espéré qu'une guerre limitée, brillante, suivie d'une paix glorieuse, relèverait le pouvoir et lui permettrait d'étouffer la démagogie; l'impuissance du pouvoir livrait la France aux démagogues, et le triomphe de la démagogie transformait la guerre contre l'Autriche en une guerre européenne où la France, isolée devant une coalition redoutable, jouait ses destinées. Mais les événemens ne déconcertaient jamais Dumouriez. L'extrême mobilité de son esprit, qui l'exposait à tant de mécomptes, ne le laissait, en compensation, jamais à court d'expédiens. Il lui restait à employer le remède suprême de la vieille diplomatie dans les cas désespérés : il tâcha d'émouvoir le Turc et de provoquer une diversion en Orient. Il songea pour cette mission à Sémonville, qui, depuis sa mésaventure d'Alexandrie, était retourné à Gênes. Il lui écrivit, le 12 juin, de se préparer en toute hâte à partir pour Constantinople. Les instructions qu'il lui fit dresser étaient fort étendues. Sémonville devait expliquer aux Turcs les raisons qui amenaient la France à changer de système. On avait eu naguère grand'peine à leur faire comprendre que, cessant de combattre l'Autriche, la France les engageait à vivre en paix avec sa nouvelle alliée; il fallait leur montrer pourquoi on revenait aux anciennes traditions et les exciter à opérer, d'accord avec les Polonais et peut-être les Suédois, une diversion contre les coalisés. Sémonville annoncerait l'envoi d'une flotte dans l'Archipel, ferait entrevoir à la Porte « l'indépendance

(1) Rapport du 10 juillet 1792.

de la Crimée et la destruction du port de Cherson comme une suite infaillible de l'apparition d'une escadre française dans la Mer-Noire. » Il devait animer le pacha de Scutari et fomenter des troubles en Hongrie. Des fonds secrets très abondans seraient mis à sa disposition « pour se procurer des intelligences dans le sérail et capter la bienveillance du ministère ottoman. Les présens devaient être magnifiques pour prouver à ces barbares qu'un peuple libre est encore plus généreux qu'un despote. »

## IV.

Dumouriez s'était trompé; mais son erreur était assez singulière: contrairement à ce qui se voit d'ordinaire en pareil cas, ce ministre improvisé n'avait péché ni par ignorance de l'Europe, ni par esprit de système. C'était la France qui avait tout dérouté. Ce que ce parvenu de la révolution connaissait le moins, c'était précisément la révolution qui l'avait porté au pouvoir. Il la jugeait en politique d'ancien régime et commettait, sous ce rapport, la même faute que les hommes d'état de la vieille Europe. Mais si la révolution avait un caractère si nouveau, qu'il échappait aux hommes mêmes qu'elle entraînait dans son cours et qui prétendaient la diriger, l'Europe ne changeait pas; c'est pourquoi les propositions de Dumouriez, dans ce qu'elles avaient d'essentiel, devaient tôt ou tard être reprises : elles le furent, et il n'était peut-être pas sans intérêt de les définir sous leur forme primitive. La Prusse, en particulier, avait fort déconcerté Dumouriez. La Prusse, cependant, devait être la première à justifier ses conjectures et à faire de ses projets le principe d'un système politique. La paix de Bâle, signée en 1795, ne fut que la conséquence des négociations proposées en 1792. Les événemens qui rendirent cette paix nécessaire, se préparaient dans le temps même où Dumouriez déclarait qu'elle était possible. La coalition était à peine formée que l'on vit germer le ferment qui la devait dissoudre. L'édifice, à peine élevé, se lézardait, et l'on apercevait la fissure qui permettrait à l'assiégeant de faire sa brèche.

Au moment où l'Autriche et la Prusse donnaient à leurs troupes l'ordre de marcher sur la France, Catherine II donnait aux siennes l'ordre d'entrer en Pologne. Les Allemands venaient en France pour y faire cesser l'anarchie, les Russes venaient en Pologne pour l'y rétablir; les premiers se proposaient de détruire une constitution qui affaiblissait l'autorité royale, les seconds combattaient une constitution qui avait eu pour objet de la relever. L'absence totale de principes qui caractérise l'Europe de l'ancien régime ne se manifesta

jamais avec plus d'éclat, on pourrait dire avec plus de scandale, que dans cette crise solennelle. Il y avait dans ce rapprochement et cette contradiction tout autre chose que la coïncidence fortuite de desseins opposés. Les deux entreprises avaient été conçues en même temps, elles devaient se développer de concert; il y a entre elles un rapport qui domine toute l'histoire de l'Europe pendant la révolution française. On ne vit point de souverain plus ardent que Catherine à combattre cette révolution; mais elle entendait que l'Autriche et la Prusse l'étoufferaient dans son foyer. Elle se réservait les coups à longue portée; c'était, comme elle aimait à le dire, dans la « jacobinière » de Varsovie qu'elle se proposait d'anéantir les jacobins de Paris. Il lui fallait une intervention des Allemands en France pour la débarrasser d'eux en Pologne. C'était une combinaison très claire, très simple, très pratique. Catherine l'avait préparée avec un art consommé et la poursuivit avec une imperturbable constance.

Cependant les Allemands n'étaient pas sans méfiance. Il leur répugnait de tourner le dos à ces plaines si largement ouvertes, et de s'en aller courir si loin les hasards de la guerre, tandis qu'ils laissaient à leur voisine le loisir des grandes chasses. Pour peu que les Français résistassent, il était évident que les Allemands regretteraient leur imprudence et ne verraient point sans jalousie Catherine se tailler à sa guise un manteau royal en Pologne, alors qu'ils auraient tant de peine à rogner quelques lambeaux de territoire français. La Prusse avait pris ses sûretés avant de se mettre en route. Catherine lui avait assuré une part de bénéfices; mais si la guerre contre la France, au lieu d'être facile, comme on l'attendait, se présentait menaçante, périlleuse, incertaine, les motifs mêmes qui avaient décidé la Prusse à entreprendre l'expédition l'engageraient à l'abandonner. Partie avec la promesse d'un partage en Pologne, elle reviendrait sur ses pas pour en assurer l'exécution. C'est ainsi que Catherine ruinait toutes les combinaisons des partisans de la monarchie française et frappait d'avance de paralysie la coalition dont les émigrés la croyaient l'âme. C'est ainsi que, dès le début de la guerre, elle fournit à Dumouriez le moyen d'action qui lui avait manqué lors de ses premières tentatives à Berlin. Les ménagemens que conseillait Custine à l'égard de la Prusse étaient commandés à la fois par la prudence et par la politique. On ne rompait que pour renouer tôt ou tard et, l'un des agens de Dumouriez, Benoît, se montrait fort sagace, lorsqu'en quittant Berlin, il déclarait aux Prussiens que le dernier mot n'était pas dit, qu'il reviendrait où et comment les Prussiens le désireraient et que peut-être valait-il mieux pour la négociation que

l'armée prussienne se trouvât sur le territoire français (1). C'est dans ces conditions, en effet, que la négociation devait être reprise par Dumouriez, et c'est l'épisode le plus singulier de son étrange carrière.

Cependant son rôle de diplomate semblait terminé. Une crise analogue à celle qui l'avait élevé au pouvoir l'en précipita. Il se crut assez fort pour entrer en lutte avec le parti de la gironde qui l'avait fait ministre. Il soutint Louis XVI dans la résistance qu'il opposait à ses trois collègues Roland, Servan et Clavière. Ils furent renvoyés le 13 juin. Dumouriez prit le portefeuille de la guerre et appela Naillac aux affaires étrangères. Mais, pour s'être rendu suspect aux révolutionnaires, il n'avait nullement gagné la confiance des royalistes. La cour, qui s'était servie de lui pour éloigner Roland, ne tenait point à le conserver. L'assemblée le reçut en conspirateur, la cour continua de le traiter en intrigant; l'assemblée accueillit ses déclarations par des murmures, le roi refusa de suivre ses conseils. Le 15 juin, il donna sa démission, et le 19 il annonça à l'assemblée qu'il partait pour l'armée du Nord, où il avait un commandement. C'est là que la destinée lui réservait ses plus grandes surprises. L'aventurier allait, pour un instant, tourner au héros et son nom, qui n'éveillait jusque-là que les souvenirs de la diplomatie occulte et de l'intrigue, allait s'associer à deux dates immortelles de notre guerre d'indépendance : Valmy et Jemmapes. Mais quelques talens militaires que Dumouriez ait déployés dans les marches qui précédèrent la première de ces journées fameuses, quelque valeur qu'il ait montrée dans les combats de la seconde, le général d'armée ne se sépara jamais en lui du diplomate, et sa stratégie ne fut que la suite de ses négociations.

ALBERT SOREL.

(1) Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la révolution française.*

# TONY

## PREMIÈRE PARTIE.

### I.

« Mon cher papa,

« Pourquoi ne venez-vous plus? Il doit y avoir bientôt deux ans que vous n'êtes venu, car le jour des étrennes s'est passé sans vous. Celles que vous m'envoyez ne me font pas autant de plaisir que les joujoux que vous me donniez vous-même. Et vous ne m'écrivez presque jamais. Pourtant je suis bien sage, bonne-maman vous le dira. J'ai beaucoup grandi, mes robes de l'hiver dernier ne me vont plus du tout et j'ai perdu deux dents par devant, ce qui est très laid, mais cela repousse. Vous trouverez, j'espère, que j'ai fait des progrès pour l'écriture. Je vous assure, mon cher papa, que j'ai du chagrin à cause de vous.

« Votre petite fille qui vous embrasse bien des fois de tout son cœur.

« LUCETTE. »

L'auteur de cette lettre, dont nous ne reproduisons pas l'orthographe, recula d'un mouvement brusque la haute chaise qui la mettait au niveau de la table et rejeta en arrière, pour mieux juger de son œuvre, une petite tête brune fort éveillée, dont les boucles pendaient tout à l'heure en désordre jusque sur le papier, balayant

parfois d'une façon désastreuse l'encre encore humide. Ses joues étaient empourprées par un effort extraordinaire d'application soutenue et, au bord des cils démesurément longs qui grandissaient encore de grands yeux noirs, brillait une larme significative. Évidemment la sensibilité de Lucette était supérieure à son style. Une fille de sept ans et demi peut éprouver et penser déjà beaucoup de choses qu'elle reste inhabile à exprimer. Peut-être l'enfant se rendait-elle compte de ce malheur, car elle poussa un gros soupir, tout en promenant des regards désolés sur les brouillons épars autour d'elle ; la table, le plancher en étaient couverts.

— L'autre lettre, celle qui avait le pâté, était mieux, je crois, dit-elle en sautant à terre pour aller ramasser cette feuille dédaignée.

Oui, sans doute, il y avait lieu de regretter une phrase assez bien faite sur certaine féerie que, la dernière fois qu'il était venu, son père l'avait emmenée voir au Châtelet ; elle aurait dû recopier cela dans la lettre définitive, mais aussitôt qu'elle se retrouvait devant une page blanche, Lucette croyait avoir mille choses nouvelles à dire plus jolies que les précédentes et, au bout du compte, ces jolies choses restaient au bout de sa plume ou se glaçaient sur le papier. Pourquoi ne pouvait-elle tout simplement faire lire à l'absent ce qui était écrit au plus profond de son affectueux petit cœur? Il eût été touché, il serait parti tout de suite pour la rejoindre. Lucette sentait cela confusément.

— Au moins, pensa-t-elle, en se rapprochant de la table qui, maintenant qu'elle était debout, lui montait jusqu'au menton, il n'y a pas de tache sur celle-là... Les lignes ne sont pas très droites, mais...

Elle soupira de nouveau. Hélas! l'écriture aussi était bien grosse, bien irrégulière, et elle avait oublié de parler des fameuses pantoufles en tapisserie auxquelles depuis si longtemps elle travaillait. Après tout, il valait peut-être mieux n'en rien dire avant de les envoyer. Si elle bavardait, il n'y aurait plus de surprise, et puis elle serait forcée d'avouer qu'elle n'avait fait que le fond.

— C'est égal, pensa Lucette, je n'ai su presque rien mettre de ce que j'avais dans la tête. Pourquoi n'écrit-on pas ce qu'on veut écrire?

Elle grimpa de nouveau sur sa chaise, repoussa derrière ses petites oreilles brûlantes la toison naturellement frisée qui tendait toujours à lui retomber sur les yeux, se relut, et tout à coup la grosse larme prête à couler déborda, vint frapper le papier; plusieurs mots s'y noyèrent.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle, l'essuyant à la hâte, encore un pâté! Que dira-t-il s'il voit que j'ai pleuré? Que dira bonne-maman quand je lui porterai ma lettre? Elle croira que je m'ennuie auprès d'elle,

loin de papa, et ce n'est pas vrai. Elle aura du chagrin par ma faute !

Lucette se sentait décidément malheureuse et les larmes tombaient de plus belle en une pluie serrée, malgré sa colère contre elle-même. Ces maudites larmes ! elles barbouillaient déplorablement la lettre si propre tout à l'heure. Enfin la petite fille, saisie d'une idée lumineuse, s'avisa de les expliquer, de les justifier même. Reprenant la plume, elle traça un *post-scriptum* : « C'est parce que vous ne venez plus... Venez donc, mon papa chéri. » Après quoi il lui sembla qu'elle s'était soulagée, que son père aimerait cette lettre, toute sale qu'elle fût, et que sa grand'mère ne pourrait en être trop fâchée.

— Mamselle Lucette ! il est deux heures, vint dire une mulâtresse en lui apportant son chapeau.

— Attends, Lalie ! Encore une minute...

Elle écrivit sur l'enveloppe en gros caractères :

*Monsieur le comte d'Armançon,*

*Château de Varoille,*

*La Combe-en-Auxois.*

— Je te retrouverai dans l'antichambre, dit-elle à Lalie, qui maintenant, un cerceau passé autour du cou, les mains chargées de ballons et de cordes à sauter, ressemblait sous son madras à une fée aux joujoux, lippue et cuivrée. — Il faut que je parle à bonne-maman...

— Mais, mamselle Lucette...

L'enfant n'entendait plus. Elle avait descendu quatre à quatre l'escalier tournant de la petite maison que Mme Delisle occupait tout entière dans un quartier excentrique, voisin des Champs-Élysées.

Il n'y avait personne dans le salon. Sur le seuil de la bibliothèque qui faisait suite, Lucette fut arrêtée par un bruit de voix. On causait avec animation ; bonne-maman paraissait gronder ou s'emporter... Était-ce possible ? Moitié timidité, moitié surprise, elle resta hésitante une minute, le temps d'entendre ces mots :

— Ainsi, vous l'avez vu de vos yeux ?.. cette rumeur à laquelle je refusais de croire, n'est que trop fondée... Il s'enfonce de plus en plus dans cet abaissement, dans cette dégradation... Il oublie ce qu'il doit à son nom, ce qu'il doit à des souvenirs sacrés, ce qu'il doit à sa fille... Pauvre petite ! quel avenir sera le sien ?..

C'était Mme Delisle qui parlait d'une voix brisée par l'émotion.

— Il faut vivre, chère amie, vivre longtemps pour l'élever, pour la protéger,.. répondit une autre voix que Lucette connaissait bien,

celle de M. de Montmerle, qui venait quotidiennement, quand la goutte le lui permettait, causer et jouer aux cartes avec sa grand'-mère.

Elle le savait absent, depuis quelques jours en voyage... Il était donc de retour?

— Et quel âge a-t-il l'enfant, ce bâtard? reprit M^me^ Delisle avec feu. Depuis quand vole-t-il la place qui devrait être à un autre, à une seule?..

Pour Lucette, toujours immobile derrière la porte entre-bâillée, cette conversation n'avait aucun sens. Comment expliquer que des années après, bien qu'elle n'y eût jamais reporté sa pensée, elle s'en souvint tout à coup, l'esprit clairement ouvert à ce qui lui avait paru d'abord inintelligible? Il arrive qu'un grain de science amère et douloureuse jeté au hasard, inconsciemment recueilli, sommeille longtemps comme perdu au fond de nous-même, pour germer soudain et changer un jour, avec la force d'une révélation inattendue, la face de notre vie jusqu'alors paisible.

Lucette, avertie par un instinct de délicatesse qu'elle entendait peut-être ce qui n'était pas fait pour ses oreilles, toussa en guise d'avertissement. Ce fut une si petite toux que l'oreille un peu dure de sa grand'mère ne dut pas la saisir; cependant M^me^ Delisle dit presque aussitôt à M. de Montmerle avec un accent de vague inquiétude :

— Voyez donc, mon cousin, si cette porte est bien fermée derrière la tapisserie.

Un pas inégal se rapprocha sans que Lucette osât ni entrer, ayant autant tardé à le faire, ni s'esquiver, ne croyant avoir aucune raison pour cela, car elle savait que sa grand'mère ne la soupçonnerait jamais d'indiscrétion préméditée.

La portière, en s'écartant, laissa voir une petite fille qui tenait d'une main sa poupée, de l'autre, une lettre ouverte :

— Que faisais-tu là, mignonne? dit M. de Montmerle, beaucoup plus troublé qu'elle-même.

— Je venais voir bonne-maman avant de sortir, répondit-elle en lui sautant au cou.

— Approchez! dit M^me^ Delisle d'un ton sévère que Lucette ne connaissait pas.

Elle bondit jusqu'au fauteuil où se blottissait sa grand'mère, toujours grelottante au coin du feu, jaunie, desséchée comme le sont certaines créoles passé la cinquantaine, avec des yeux ardens aux paupières meurtries et deux bandeaux de cheveux encore noirs encadrant des traits délicats qu'éclairait à travers les flétrissures de l'âge, de la maladie, du chagrin, une expression tendre et mélancolique :

— Regarde-moi, dit-elle en lui relevant le menton du dos de sa petite main maigre tout étincelante de bagues.

La réponse de cette franche physionomie à la question muette qu'elle lui adressait rassura sans doute M$^{me}$ Delisle, car la contraction soucieuse de son front s'effaça peu à peu, et lentement elle se pencha vers l'innocent visage interrogé ainsi pour le baiser avec amour.

— Pourquoi n'entrais-tu pas?

— Vous étiez occupée, bonne-maman; j'ai craint de vous déranger.

— Je croyais, moi, que tu étais depuis longtemps à te promener avec Lalie.

— C'est qu'auparavant j'ai écrit à papa... Voici la lettre,.. si vous voulez la lire...

— Non, mon enfant, je n'ai pas la tête à cela; nous causons!.. Mets-la toi-même à la poste.

Quel fardeau de moins sur le cœur de Lucette! Bonne-maman ne verrait pas qu'elle avait pleuré, qu'il lui manquait quelque chose, ce qui était certainement un peu d'ingratitude, choyée comme elle l'était.

— Alors je vais cacheter bien vite! dit-elle en promenant sa petite langue rose avec précipitation sur l'enveloppe, comme si elle eût craint que bonne maman ne se ravisât.

L'instant d'après, elle rejoignait Lalie et la conversation reprenait dans la bibliothèque au point où elle l'avait interrompue :

— Je vous jure, Médéric, que j'ai failli me jeter sur cette lettre pour la déchirer, dit M$^{me}$ Delisle avec la pétulance d'enfant gâtée qui lui restait de sa jeunesse riante, bercée d'adulations, la jeunesse d'une beauté créole épanouie comme une rose pâle sous le ciel éternellement bleu de ce paradis des Antilles, la Martinique. — Il ne mérite pas qu'elle pense à lui,.. il n'est pas digne de recevoir un mot de souvenir, une caresse même lointaine de sa fille.

Au plus fort de l'indignation, elle gardait ce doux parler tout en voyelles, si joli dans la bouche des enfans et des femmes, mais qui semble ne pouvoir exprimer que des choses puériles :

— Cependant, chère, songez-y, c'est l'affection de cette enfant qui seule a chance d'éveiller chez lui un remords et de le ramener à ses devoirs, lui répondit M. de Montmerle avec le même grasseyement incorrigible qui dénonçait chez eux la communauté d'origine.

— Ses devoirs! s'écria-t-elle. Ne voyez-vous pas qu'il les a déplacés et embrouillés de façon à ne plus s'y reconnaître? Il appellera son devoir aussi la protection qu'il étend sur *l'autre*, la tendresse qu'il lui accorde, une tendresse volée à Lucette!..

— Quelle idée! Il a encore trop de bon sens, je suppose, si bas tombé qu'il soit, pour confondre les obligations sacrées qu'impose

une paternité légitime et le genre de sacrifices pécuniaires auxquels peut l'entraîner, dans de certaines limites, ce fâcheux résultat d'une amourette...

— D'une amourette!.. ce fâcheux résultat!.. Vous en parlez bien légèrement, dit M[me] Delisle avec sévérité. Mais comment attendre d'un homme la réprobation que méritent des infamies semblables? Les hommes sont tous des libertins, et vous-même...

— Théonie! s'écria le vieux garçon, qui, grâce à ses besicles d'or et à sa béquille, n'avait rien moins que la mine du personnage qu'elle lui reprochait d'être ou d'avoir été. S'il avait idolâtré une femme au monde, c'était cette Théonie, dont le nom précieux ne s'accordait pas mieux avec des rides que l'épithète de libertin avec ses infirmités à lui.

— Théonie, vous savez mieux que personne...

— Je sais que vous avez été bien mal inspiré, mon pauvre ami, de me laisser, il y a neuf ans, consentir à ce fatal mariage.

— Mais en supposant que j'eusse pu prévoir qu'il tournerait mal, vous n'auriez écouté aucune remontrance...

— Peut-être... Elle l'aimait tant! Concevez-vous, Médéric, qu'un ange comme ma Lucienne se soit éprise d'un homme de cette trempe, — si terriblement homme!..

M. de Montmerle hocha la tête et répéta : — Terriblement!.. — Puis, après une minute de réflexion, il ajouta : — Il y a de ces mystères...

— C'était de la folie, de la folie pure... L'oiseau de paradis ne va pas se livrer à un sanglier. Je vous répète que j'aurais dû empêcher cette profanation, ce crime. Je me maudis de ne l'avoir pas fait.

— Hélas! Le passé est le passé... Tant de parens sont dans le même cas! Presque tous, avec les meilleures intentions, deviennent aveugles dès que le mariage est en jeu. Il avait grand air, il portait un nom superbe...

— Vous allez prétendre que la vanité nous a poussées toutes les deux...

— Le ciel m'en garde!.. Votre fille était sous le charme,.. un si beau cavalier! Et vous, ma pauvre Théonie, où auriez-vous pris le courage de rien refuser à votre fille? Elle a voulu, à dix-huit ans, venir en France, vous êtes venues...

— Allez-vous m'en blâmer, après avoir tant contribué à nous y attirer? J'étais veuve, et riche et sans autre famille désormais qu'un cousin qui s'était fixé à Paris. N'était-il pas naturel que l'idée de faire connaissance avec la mère patrie s'emparât de Lucienne et de moi-même? Vous n'êtes qu'un ingrat, Médéric, et la France aussi a été ingrate, puisqu'elle nous tenait tant de maux en réserve.

— Ma cousine, vous savez si je fus ravi de vous revoir, dit M. de Montmerle éperdu. Vraiment vous me forceriez à vous rappeler que je n'aurais peut-être jamais quitté pour ma part notre colonie sans votre mariage...

— Quelle vieille histoire!.. Il s'agit de celui de Lucienne!.. Si les Trézé m'ont invitée à leur rendre visite en Bourgogne où nous avons connu M. d'Armançon, c'est votre faute. Ils étaient de vos amis, ils m'ont trompée, tout le monde m'a trompée... Quand j'y songe, vous êtes responsable... Sans vous, Médéric, ma fille ne serait pas morte, je la tiendrais là, près de moi, et ma petite Lucette aurait un autre père.

La tête entre ses mains qui tremblaient, elle se mit à pleurer comme un enfant, tandis que cet autre vieil enfant, M. de Montmerle, immobile et la tête basse, était tout près de se sentir coupable en effet. Au temps des rapides fiançailles de Lucienne Delisle et de Robert d'Armançon, il avait fait remarquer pourtant que ce type par excellence du chasseur bourguignon, qui, jusqu'aux approches de la quarantaine, s'était contenté des plaisirs les moins délicats, avait une assez inquiétante réputation, sans compter qu'il n'était pas riche. A quoi ses deux amies avaient répondu que l'argent contribue fort peu au bonheur, qu'avec les goûts simples qu'on lui connaissait, Lucienne avait assez de sa dot. Une robe de mousseline de l'Inde, une chaumière, beaucoup d'amour; et elle serait contente. Or la chaumière était un château. Que pouvait-on demander de plus? Si M. d'Armançon avait prolongé un célibat orageux, c'est qu'il attendait le coup de foudre, qui enfin était venu. Ces argumens inspirés par l'exaltation et par la naïveté, (M^me^ Delisle avait de fait aussi peu d'expérience que sa fille), ce flot de raisons bonnes ou mauvaises, devait nécessairement clore la bouche à M. de Montmerle, dont l'époux de Lucienne avait au juger résumé le caractère un peu flottant en deux mots expressifs: Poule mouillée. — L'unique défaut de ce galant homme était de ne jamais savoir au juste ce qu'il voulait ni ce qu'il pensait : il était tout urbanité, toute faconde créole et parfaitement incapable, quoi qu'elle en eût dit, de critiquer chez sa cousine des préjugés qu'il partageait. Théonie de Montmerle, descendante d'un ancien compagnon d'armes et proche parent de Rochambeau, avait cru jadis déroger en épousant, très pauvre, M. Delisle, qui lui offrait l'opulence à défaut du nom; la pensée de voir remonter sa fille dans les plus hautes sphères aristocratiques n'avait pu manquer de l'enivrer. Pauvre petite comtesse d'Armançon! Au lieu d'être maîtresse comme il l'aurait fallu, elle avait choisi et chéri le rôle d'esclave, un rôle que du reste la mort, quelquefois bienfai-

sante, s'était chargée d'interrompre avant les désenchantemens trop complets. Cette fleur des tropiques avait frissonné quelques mois sur une montagne de granit battue par la bise, et puis elle s'était effeuillée, sans laisser trace de son parfum, trop subtil pour les sens d'un gentilhomme campagnard, appréciateur de vins capiteux, de chasses endiablées, de filles solides, joyeuses et rougeaudes, bâti de façon à porter sans fatigue l'armure pesante des aïeux, bon au demeurant, mais de cette bonté grossière qui peut être si aisément cruelle sans le vouloir.

— Que voulez-vous? c'était écrit! la destinée s'impose,.. murmurait M. de Montmerle, accumulant ces banalités qui sont le refuge des âmes faibles, mais qui pourtant ne réussissaient pas à tromper sa vieille amie.

Elle continuait à sangloter :

— Non, vous deviez m'arrêter,.. vous deviez me dire...

Par un brusque revirement, l'excellent homme cessa de se défendre. Eh bien! soit, si l'idée qu'il avait quelques torts pouvait la soulager, il fallait lui laisser cette illusion; elle se ferait ainsi moins de reproches à elle-même. Le dévoûment de M. de Montmerle, ce dévoûment qui avait passé inébranlable par toutes les phases de l'amour respectueux et de l'amitié passionnée, pouvait aller jusque-là. Il fléchit son genou goutteux devant la pauvre mère, écarta du visage en pleurs l'une des mains tremblantes, et la porta doucement à ses lèvres en disant :

— C'est vrai, j'ai été bien léger, il fallait à tout prix vous conseiller, vous éclairer, mais avouez que je suis assez puni par notre malheur à tous.

— Eh! mon Dieu, qui aurait pu prévoir?.. s'écria M^me^ Delisle avec son inconséquence naturelle. Puis elle reprit tristement :
— Ne nous renvoyons pas le fardeau de nos regrets, de nos remords. Nous sommes peut-être coupables autant l'un que l'autre, mais vous, mon ami, vous êtes la patience, vous êtes la charité même... Pardon!.. Cela calme quelquefois mes pauvres nerfs de vous maltraiter un peu...

— Bah! je ne suis bon qu'à cela. Ne vous contraignez jamais, Théonie.

Et ils restèrent à ressasser les fautes du passé, les périls du présent, jusqu'à l'heure où les rhumatismes de M. de Montmerle l'obligeaient d'ordinaire à rentrer chez lui, avant le coucher du soleil.

Quand Lucette revint de sa promenade, tout animée par l'exercice, on lui dit qu'elle dînerait seule, que sa grand'mère était souffrante et avait dû se coucher. Elle ne s'en étonna pas outre

mesure, ayant l'habitude de ce qu'elle intitulait les migraines de bonne-maman. Il y avait des beignets au dessert pour la consoler, et sa poupée lui tint compagnie à la petite table. Sa *da*, — on continuait d'appeler ainsi, selon l'usage créole, la femme de confiance qui avait élevé sa mère, — la mit au lit de bonne heure, afin de pouvoir aller ensuite frictionner, masser, dorloter sa vieille maîtresse en écoutant des doléances auxquelles, dans l'effusion naïve de ses souvenirs, elle savait répondre, la bonne créature, mieux encore que M. de Montmerle.

Les derniers mots de Lucette en s'endormant, ses petites mains jointes sous la couverture dans une fervente prière, furent ceux-ci :

« Mon Dieu! je vous recommande ma lettre, je vous recommande papa. Amenez-le-moi, sainte Vierge, et qu'il reste longtemps, et que nous ne nous quittions plus! »

## II.

Cette dernière migraine de bonne-maman fut plus longue et plus sérieuse que toutes les précédentes. Quand M. de Montmerle avait dit à son amie : — Il faut vivre,.. vivre longtemps pour protéger Lucette, — il s'était menti à lui-même, sachant trop à quoi s'en tenir sur le mal incurable qui la minait. Les médecins lui avaient parlé,.. il était averti : toutes les journées qu'elle traînait languissamment dans l'atmosphère de serre chaude où achevait de s'étioler sa vie, atteinte aux sources mêmes, étaient des jours de grâce; et si la pauvre femme avait répondu par un soupir à des recommandations vaines, c'est que de son côté, sans que personne lui eût signifié la cruelle sentence, elle se sentait condamnée. De fait, elle mourait de chagrin, comme on en meurt, lentement, peu à peu, par une désorganisation graduelle contre laquelle aucun pouvoir ne peut réagir. L'idée d'aller rejoindre sa fille, loin de l'effrayer, lui eût été une consolation, mais il fallait, pour retrouver l'un de ses amours, abandonner l'autre qui ne lui était pas moins cher. Si elle avait pu emporter Lucette!

— Après moi que deviendra-t-elle?

C'était la question qu'elle s'adressait sans relâche durant ces longues nuits de tortures qui ne devaient être suivies d'aucun soulagement, car les chirurgiens appelés en consultation avaient déclaré que l'opération sur laquelle on aurait pu compter comme suprême ressource était impossible.

L'objet de tant d'inquiétudes ne soupçonnait rien de tout cela. Lucette avait toujours vu sa grand'mère plus ou moins malade, incapable de sortir, allant de son lit jusqu'à son fauteuil ou par

extraordinaire jusqu'au petit jardin qui entourait la maison. Toutes les bonnes-mamans sans doute étaient sédentaires et se plaignaient de souffrir; ce devait être leur état normal. M^me^ Delisle, vivant cloîtrée dans son deuil douloureux, Lucette ne pouvait la comparer à d'autres personnes du même âge, mieux portantes et plus actives. Quelque tendre que fût l'affection qu'elle rendait à cette chère maman, elle était trop étourdie pour remarquer que le visage habituellement pâle de M^me^ Delisle s'altérait davantage encore. Elle tâchait, quand sa *da* le lui recommandait, de ne pas faire trop de bruit et d'être sage,.. son souci n'allait pas plus loin. Lorsque la malade paraissait triste, elle lui racontait à demi-voix des histoires pour la désennuyer, se rappelant que, dans ses rares indispositions d'enfant, les contes créoles jargonnés par Lalie la distrayaient et lui faisaient du bien. L'idée ne lui vint pas cette fois de rattacher à une aggravation dans l'état de la malade la brusque arrivée de son père. Elle ne songea point un instant qu'il eût pu être appelé par une dépêche de M. de Montmerle; elle se dit: — Il a reçu ma lettre. — De fait, elle l'attendait depuis le jour où elle avait écrit. S'il ne répondait pas, c'est qu'il allait venir.

La maison retentit du cri de joie que poussa Lucette lorsqu'un matin M. d'Armançon entra dans la chambre où elle jouait surveillée par Lalie. Depuis la veille elle était un peu triste, ou plutôt interdite, comme le sont les enfans par un changement quelconque dans leurs habitudes; on ne lui avait pas permis d'entrer chez grand'mère et Lalie ne cessait de se frotter les yeux en disant qu'elle était enrhumée; ce rhume la mettait apparemment de mauvaise humeur, car elle ne répondait rien aux questions répétées que lui faisait Lucette sur la Martinique, elle qui d'ordinaire prodiguait les détails avec une telle abondance que la petite fille se figurait avoir vécu elle-même dans le pays de sa maman, grâce aux récits qui l'y avaient tant de fois promenée.

— Papa!.. vous voilà donc! cher... cher papa!..

Il l'enleva dans ses bras, et elle se suspendit à son cou, le serrant, le dévorant, s'attachant des deux mains à sa barbe :

— Vous êtes venu! vous êtes enfin venu!

— Tu m'étrangles! dit-il en riant.

Et il la posa par terre sans qu'elle consentît à le lâcher.

— Eh bien! Lalie, qu'y a-t-il de nouveau? demanda M. d'Armançon.

La mulâtresse leva vers lui le regard désespéré du chien qui se noie, en secouant la tête d'une façon significative, à laquelle Lucette ne prit pas garde, occupée qu'elle était à baiser la main de son père.

— Vraiment!.. C'est si grave!.. Vous croyez?

— Tout est fini, monsieur.

— Quoi donc? demanda Lucette.

— Rien, dit son père. En attendant que ta grand'mère soit éveillée et qu'elle puisse me recevoir, laisse-moi te regarder, petiote.

— Comme elle lui ressemble! n'est-ce pas, monsieur?.. soupira Lalie.

— Oui, répondit M. d'Armançon, en considérant le mignon visage avec une sorte de gêne plutôt qu'avec plaisir.

— Elle ressemble aussi à monsieur. Elle est plus forte que sa pauvre mère, Dieu merci! N'est-ce pas, *ché dou, ché cotte*, que vos cheveux frisent comme ceux de papa?

— Oh! mes cheveux, n'en parlons plus... Vous devez trouver qu'en un an ils ont grisonné.

Lalie garda ses réflexions pour elle. Certes il avait vieilli, et d'une façon qui, à son sens, n'était pas la bonne. Déjà, au dernier voyage, sa maîtresse lui avait dit :

— Je ne retrouve plus M. d'Armançon.

Et elle n'avait pas voulu en convenir; elle s'était extasiée, comme elle recommençait à le faire aujourd'hui, sur la bonne mine de monsieur. Mais ce que disait Lalie n'était pas toujours ce qu'elle pensait; elle avait au plus haut degré cette puissance de dissimulation, héritage des races esclaves, et qui implique, avec l'art presque innocent du mensonge, un tact singulier; sa vieille maîtresse lui confiait beaucoup de choses; ce qu'on ne lui confiait pas, elle le devinait, et jamais elle n'oubliait rien. Son opinion était donc faite depuis longtemps sur le *mari de mamselle*, et, à chaque nouvelle apparition de celui-ci, le jugement de Lalie devenait plus défavorable. Elle le voyait épaissir au moral autant qu'au physique. Cette physionomie, si frappante et si belle autrefois, se pétrifiait, voilée par une sorte d'abrutissement; l'œil devenait fixe, injecté; la voix s'enrouait, et, sur le front sillonné d'un grand pli qui n'était pas celui de la pensée, on lisait ce je ne sais quoi d'obscur, d'insouciant qui rapproche l'homme de la brute. Évidemment quelque habitude funeste et dégradante prenait sur lui de plus en plus d'empire. L'observateur attentif qui eût rencontré M. d'Armançon aux différentes phases de sa vie aurait pu faire à son sujet, dans une certaine mesure, ce genre d'étude que suggèrent les bustes de Commode et de Néron, échelonnés par rang d'âge le long des galeries de nos musées et qui nous montrent l'effet épouvantablement expressif des passions sur la beauté humaine.

Voici, par exemple, Robert d'Armançon enfant : robuste, bien bâti, intelligent, vif comme la poudre. Les cheveux flottent au vent, l'œil étincelle avec le sourire qui creuse des fossettes aux

joues vermeilles. Un voisin, dont les lectures se sont bornées aux *Trois Mousquetaires*, lui donne le surnom de d'Artagnan, qui lui sied et lui reste. Son père, qui pose en principe que l'éducation du corps doit passer avant celle de l'esprit, s'est aux trois quarts ruiné par des prodigalités qui ont pour mobile une passion unique, mais effrénée : la chasse, et la chasse inséparable du luxe des équipages et des abus d'une hospitalité trop large. De génération en génération, les d'Armançon n'ont connu d'autre profession que celle de louvetier; ils ont donné le nom de Varoille à une race de chiens courans qui réunit la ténacité britannique et la furie française. Lorsque Robert cherche à se rappeler sa mère, il la voit, en digne épouse de chasseur, se condamner à garder le lit pour maintenir à la température convenable et nourrir au biberon une précieuse portée de limiers futurs dont la mère est morte dans un moment où aucune lice ne se trouvait en état d'adopter les orphelins. Le premier tableau qui ait fait battre son cœur, c'est le spectacle tumultueux d'un départ, lorsque, de grand matin, la porte du chenil s'ouvre pour laisser sortir la meute couplée qui va au rendez-vous. Il ne doit obtenir qu'après sa première communion le droit de toucher une arme; de là une furieuse impatience d'accomplir le plus solennel des actes religieux. Libre à lui jusque-là de coucher les lièvres en joue avec un bâton et d'enfourcher pour battre les bois une rosse disponible. Le soir, à souper, les épisodes de la journée donnent lieu à ces amplifications permises aux chasseurs, surtout quand elles sont excitées par des flots de vin de Bourgogne : les récits qui sonnent à ses oreilles l'exaltent, l'enfièvrent, remplissent ses rêves, le distraient des leçons de l'abbé qui, chargé de lui apprendre le latin, n'y réussit guère.

A dix-huit ans, ayant pris toute sa croissance et déjà barbu comme ne le fut jamais un écolier, il sort du petit séminaire de la ville voisine, où il a fait de médiocres études, mais dont il rapporte les sentimens qui conviennent à sa naissance, un fond de piété accommodante qui l'accompagne à travers tous les désordres de sa jeunesse, sans les trop contrarier : non qu'il soit hypocrite; mais, si l'on vit comme on peut, il faut du moins bien penser.

Voyez-le maintenant à vingt-cinq ans. Sans être de très haute taille, il a la stature des bons cavaliers et des beaux danseurs. Sa vigueur athlétique n'exclut pas l'élégance; ses traits offrent le genre de noblesse qui, dans le portrait éminemment royal de François Ier par Titien, laisse deviner cependant le satyre. Il a de l'esprit naturel, joint à ces qualités qui sont dans le sang plutôt que dans l'âme et qui s'allient presque toujours à la force musculaire : courage, fierté, bonne humeur, élans généreux. En fait de règle de conduite, il ne connaît que le souci de l'honneur, qui lui permet

de faire le diable sans que sa conscience le reprenne. Il aime la femme en général, comme il aime le vin, et même un peu plus, sans aimer aucune femme en particulier. L'amour délicat serait, à ses yeux, synonyme d'amour faible; il reste persuadé que celles qui en disent le plus de bien le méprisent au fond; et, s'il brusque les choses, c'est par système autant que par goût. D'innombrables succès semblent lui donner raison, tant en province, où il passe presque toute l'année, qu'à Paris, où il va au temps du carnaval, des courses, ou des expositions hippiques, sans rien y voir que ce qui l'amuse. Le plaisir, la sensation, la jouissance, il n'apprécie que cela, et il est constitué de façon à pouvoir abuser de la vie, ainsi comprise, sans que sa verve, sa santé, son énergie, une certaine naïveté de jeune animal heureux qui est en lui reçoivent la moindre atteinte. Cette mâle beauté, loin de décroître, a tout son caractère et son prestige vers la fin de l'ardent été de la vie. Elle s'est accentuée, un peu durcie; mais le teint, moins coloré sous le bronze du hâle, ne porte pas de rides, le même feu couve sous l'arc vigoureux des sourcils noirs. Rien n'est entamé : ni son entrain pour la chasse, ni son goût pour les amourettes. La satiété, qui envahit peu à peu les natures plus délicates, la morne lassitude qui saisit don Juan au milieu de ses conquêtes faciles, lui sera toujours inconnue. Il est trop simple, trop aisément satisfait, d'un tempérament trop bien équilibré. C'est alors que M[me] de Trézé, une châtelaine des environs, qui, sans être jamais sortie à son égard des limites d'une coquetterie assez vive, sait cependant gré au beau d'Armançon de lui avoir fourni l'occasion d'affirmer sa vertu, c'est alors que cette Parisienne émigrée en Bourgogne, où elle fait la pluie et le beau temps, se coiffe de certaine idée qui est venue à plus d'une honnête femme dans les mêmes circonstances, l'idée perverse en réalité, quoique absolument louable aux yeux du monde, de le forcer à faire une fin, de borner le cours de ses folies au penchant qu'il a eu pour elle, bref, de le dédommager, en le mariant, d'une déception dont elle s'exagère l'amertume. Mais les mères de famille ont peur de lui à vingt lieues à la ronde. Il faut chercher plus loin. Justement M. de Trézé rencontre à Bourbon, où il va chaque année prendre les eaux les plus ennuyeuses de France, M. de Montmerle, qui soigne aux mêmes sources des rhumatismes invétérés; ils se sont liés en parlant de leurs maux, et les Trézé ont été par suite mis en rapport à Paris avec la famille de leur nouvelle connaissance, deux cousines, mère et fille, celle-ci d'une grâce et d'une douceur exquises, pourvue en outre dans le présent d'une dot fort ronde, qu'accompagne pour l'avenir une fortune claire et liquide, car M[me] Delisle a réalisé tout ce qu'elle possède avant de quitter la Martinique.

Cette question d'argent touche médiocrement M. d'Armançon,

supérieur, en somme, à de vils calculs, étranger à toute vanité, capable de plus en plus de se passer du monde, si seulement il lui reste un bon cheval et de jolies maîtresses. Mais la marieuse qui s'est chargée du soin de son bonheur entend ses intérêts mieux que lui-même. En un clin d'œil, son plan de campagne se trouve fait; elle invite M^me^ et M^lle^ Delisle au château des Bordes, où elle passe l'automne. Robert d'Armançon y vient souvent; naturellement il s'éprendra de la première créole qu'il ait rencontrée sur son chemin... Un peu frêle sans doute, ce n'est pas le genre de beauté dont il fait le plus de cas, mais tout fruit nouveau est tentant; elle ne ressemble à rien de ce qu'il a connu, c'est assez pour qu'il s'enflamme. Et cette flamme est communicative; impossible de nier la force de l'aimant mystérieux qui, en vertu de quelque loi secrète de la nature, tend à rapprocher les contraires, le blanc et le noir, le jour et la nuit, tout ce qui semble incompatible. Une créature éthérée, faite pour vivre du plus pur amour et pour en mourir, va confondre avec le sentiment exclusif, presque divin, tel genre de passion qui n'est qu'un appétit banal; elle sera fière de tenir dans sa petite main d'enfant le bonheur de cet être qui, d'une étreinte, la broierait; elle se donnera presque avant qu'il l'ait demandée, sans se douter que la diplomatie d'une femme d'expérience contribue à son aveuglement. M^me^ Delisle est un peu perplexe, malgré l'éclat du titre qui agit sur elle comme le miroir sur une alouette. Une première visite au château de Varoille l'a fait réfléchir. Il est terriblement délabré, ce château; le genre d'existence qu'on y mène lui paraît un peu sauvage. Elle a entrevu dans la lingerie un essaim de petites repasseuses, bien effrontées, bien familières, qui ont ricané en se montrant les dames de Paris; et il lui a semblé qu'à table, son futur gendre abusait un peu de ces crus de Bourgogne d'un bouquet incomparable, qui sont l'un des rares luxes qu'il se permette. Mais comment faire partager des craintes semblables à Lucienne?.. Au premier mot qu'elle hasarde, M^me^ de Trézé interrompt et s'indigne... M. d'Armançon sera la perle des maris; la jeune comtesse le mènera haut la main, à sa guise; Varoille restauré, les maritornes remplacées par une livrée convenable, tout ira bien; des invitations attireront la société d'alentour, on jouera des charades et la comédie comme aux Bordes. Oisif, M. d'Armançon? Non pas... Il n'a qu'à devenir membre du conseil général... M. de Trézé n'est-il pas candidat à la députation?.. Sa femme l'a voulu, et ce que veulent les femmes... Vous verrez dans un an!

Un an après, M. d'Armançon reste veuf. Il est juste de dire que ses premiers cheveux blancs datent de ce chagrin, très expansif et très sincère. Sa femme l'a quelquefois fatigué par l'excès de sa sen-

sibilité, mais elle a été bien près cependant d'éveiller en lui une âme. Il l'a vénérée, il la regrette, il la pleure à grosses larmes... On est toujours ému, et quelquefois à tort, de ces larmes d'enfant qui coulent sur le visage d'un homme; on veut y voir le sang même de son cœur, leur source fût-elle peu profonde.

Jusqu'à la veille de sa mort, M. d'Armançon a déclaré que sa femme n'est pas malade tout de bon, un peu douillette, voilà tout. C'est en passant de son appartement dans la salle à manger, où il insiste pour qu'elle vienne dîner, que la mourante, galvanisée un instant par le désir de lui complaire, par la crainte de l'ennuyer, qui ont été les deux sentimens majeurs de sa courte existence conjugale, s'affaisse à l'improviste sur son épaule en balbutiant dans un dernier souffle, doux comme une caresse : — Mon pauvre Robert !.. La lampe s'est éteinte.

Tout l'hiver, il porte un deuil farouche, renonçant à ses habitudes, sauf à une seule, qui s'aggrave. Il s'est mis à boire démesurément pour noyer son chagrin, et aussi parce qu'il ne trouve pas autre chose à faire dans la solitude à laquelle il se condamne, malheureux comme il croit l'être. Ses anciens compagnons de plaisir se récrient. Aurait-on jamais cru que la perte de son insignifiante petite femme pût le changer à ce point? Quelle tristesse, quel abattement dans les lignes fléchissantes de ce visage, dans le port affaissé de cette tête! La griffe d'une grande douleur, suppose-t-on, l'a marqué pour toujours. Lui-même pense: Je suis vieux. — Il n'a plus de désirs au monde. Des mois se passent ainsi. Le printemps revenu, il se ressent néanmoins, à son insu d'abord, de cette influence qui fait tout reverdir et qui pare d'un gai feuillage le front même des arbres foudroyés. A son tour, il va renaître. Mais l'image de Lucienne, effacée à demi, le sépare encore de toutes les femmes. Il faut un incident décisif pour faire cesser cette obsession, qui d'ailleurs commence à lui peser.

M. d'Armançon est parti de bon matin, il est allé visiter une partie de ses bois où l'on écorce les chênes pour les besoins d'un moulin à tan du voisinage. Sous le soleil, qui vient de se lever, les branches frissonnent, secouant les derniers lambeaux de brume; mille chansons jaillissent de la verdure transparente qui abrite les nids; des parfums de menthe et de serpolet se dégagent de la rosée; toute la forêt prend peu à peu un air de fête à mesure qu'elle s'éclaire et qu'elle fleurit. L'herbe vivace arrête les pas du veuf inconsolable, les feuilles encore tendres lui caressent le visage, les fils de la Vierge s'accrochent à ses vêtemens : c'est comme un bon accueil que lui fait la nature empressée à le ressaisir. Il sent un singulier bien-être l'envelopper peu à peu. Sa blessure s'engourdit, se ferme doucement; il se remet à jouir de tout, tran-

quille comme si la fatalité ne l'eût pas attendu au bout du chemin. Les bûcherons, les sabotiers guettent le maître au passage; depuis longtemps on ne l'a pas vu. Il s'arrête pour parler familièrement à tous; en même temps, un enthousiasme dont il ne se rend pas compte, que les moins raffinés ont en commun avec les poètes, lui vient pour la liberté, la vie saine des forêts, les petits bonheurs qui peuvent être les grands et qui appartiennent au pauvre comme au riche. Il respire l'air à pleins poumons... Tout à coup le complément du genre de félicité qu'il exalte en lui-même apparaît au détour du sentier, sur le bord d'une clairière où retentissent lugubres de grands coups de hache. Plus d'un arbre est renversé sur le sol, laissant pleurer le sang de ses veines, et une jeune fille armée d'une serpe en détache les branches. Elle est sommairement vêtue d'une courte jupe brune, assez déguenillée, qui laisse nus ses jambes et ses pieds; ses cheveux noirs s'échappent par mèches du mouchoir rouge qui est censé les contenir; sous la chemise en grosse toile à peine serrée par une coulisse lâche se laisse deviner un buste rondelet de la plus appétissante fraîcheur; et pour soulever une brassée de rameaux peut-être, par coquetterie native plutôt, elle cambre ses reins flexibles, en regardant ce promeneur vêtu de noir d'un œil étonné comme celui d'un fauve qu'on surprend. M. d'Armançon s'arrête pour suivre, dit-il, le travail des écorceurs, qui, armés d'un os tranchant, fendent l'épiderme des arbres abattus devant eux, mais en réalité pour savourer à son aise l'ivresse soudaine que lui a versée ce regard où il y a bien des choses outre l'étonnement : toutes les provocations inconscientes, toutes les roueries ingénues d'une fille d'Ève livrée aux seules inspirations du serpent qui dans ces bois en fleur a su pénétrer tout comme il pénétra dans le paradis terrestre. C'est lui, c'est le serpent éternel qui apprend à cette petite sauvage qu'on l'admire de loin et qu'il ne tient qu'à elle de fixer longtemps immobile, à l'endroit où il est planté comme un terme, ce majestueux personnage qui commande à tous. Elle rougit de plaisir et M. d'Armançon croit que c'est de honte; elle rajuste avec une pudeur qu'elle n'a jamais ressentie son fichu envolé; elle l'observe en dessous, ses lèvres rouges entr'ouvertes sur des dents blanches, en coulant de son côté une nouvelle œillade espiègle et caressante. M. d'Armançon continue son chemin sans lui avoir adressé la parole, mais un peu plus loin il s'arrête encore et s'informe : — Quelle est cette petite fille? — Rien de trop bon, seize ans... elle n'a jamais eu d'autre abri que la forêt, comme les muguets d'avril... Ni père ni mère. Son frère Forgeot est sabotier, il s'est construit une hutte en branches comme font ses pareils : le voilà! Son tablier de peau de bête lui donne la mine d'Ésaü. Clau-

dine, la Forgeotte, est son ouvrier ordinaire; elle polit les sabots, les passe au feu, les attache par paires avec un lien de chanvre. Ils végètent ainsi, n'entassant guère d'écus, car le frère n'est rien moins que rangé,.. un mauvais gars,.. braconnier autant que sabotier, chacun sait ça!

M. d'Armançon hausse légèrement les épaules et passe; mais le lendemain il revient; il revient plus d'une fois. Le frère braconnier fait bonne garde; la petite disparaît toujours à son approche; sa fantaisie n'en est que plus excitée,.. aucun minois ne l'a ensorcelé ainsi. Un jour qu'elle a fui, il réussit à la rejoindre; il lui donne un baiser et un cadeau. Claudine accepte, mais quand il veut aller plus loin, elle oppose des résistances inattendues, et elle fait intervenir si bien son honnête homme de frère que le comte se pique, emploie les grands moyens. On doit avoir besoin de quelque dindonnière à la basse-cour de Varoille. La Forgeotte viendra chez lui. Bien volontiers, s'il trouve aussi quelque besogne pour son frère, dont elle ne voudrait jamais se séparer. Soit; on occupera Forgeot à l'écurie. La cahute du sabotier au milieu des bois est abandonnée, le frère et la sœur se glissent au château... Il y a de cela environ sept ans. Aujourd'hui ils en sont les maîtres. Forgeot a usurpé les fonctions de sommelier, d'intendant, de factotum, il s'est rendu indispensable. Si M. le comte lui refusait quoi que ce fût, il entr'ouvrirait les yeux, et on a tout intérêt à les lui fermer.

Comment Robert d'Armançon, qui a eu affaire, durant toute sa jeunesse de séducteur, à des pères, à des maris, à des frères complaisants, — les mœurs rustiques autour de lui ne sont pas sévères, — peut-il croire qu'un drôle comme Michelin Forgeot se méprenne sur la situation faite à Claudine? Ce serait incompréhensible si l'on ne savait combien depuis sept ans le malheureux a baissé, pour nous servir de l'expression de sa belle-mère, qui ne le voit plus qu'à de longs intervalles. Cette coquette rustique a jeté le grappin sur lui. Humble et timide en apparence, elle exerce la plus puissante des tyrannies, celle qui prend les dehors de la servitude, celle qui part d'en bas et qui sans relâche caresse nos vices. Quelle apparence qu'une enfant des bois, ne sachant ni lire, ni écrire, puisse entreprendre de mener un homme d'expérience, un homme du monde qui croit naïvement l'avoir perdue! Jamais celui-ci n'a laissé prendre à personne un pareil pied; pour la première fois il ne se méfie pas. Et cependant Claudine écarte adroitement telles ou telles personnes, elle lui inspire à sa guise des goûts, des antipathies, des préférences ; elle ne veut pas qu'il chasse trop souvent, parce que la chasse le met en rapport avec ses pareils et, quelques accès de goutte aidant, il ne chasse presque

plus; elle l'a indisposé contre ses anciens amis, dont elle s'entend à le rendre jaloux, les hôtes du château sont désormais des parasites de bas étage venus de la petite ville voisine et pour lesquels le couvert est toujours mis. M. d'Armançon en est à se griser avec Rigaudin le vétérinaire,.. il s'occupe de moins en moins de culture et d'élevage... Forgeot, son maître Jacques, cet homme universel, le remplace si bien! Il ne voyage plus, même pour aller voir sa fille, il fuit le monde décidément. S'il se demandait par hasard : Qu'est-ce que je fais du matin au soir? un nombre incalculable de verres vidés et de pipes fumées, quotidiennement, se présenteraient à sa pensée, servis par la magicienne villageoise qui l'a bien réellement abaissé à son niveau, sans avoir eu besoin de recourir à un autre philtre que celui de sa jeunesse armée de tout ce qui peut avoir raison des velléités d'inconstance d'un viveur de cinquante ans. Et le plus puissant des complices lui est venu en aide, un beau petit gars recueilli par charité, un « fillot » de M. Robert; son parrain tout craché, comme on dit en se gaussant.

Personne n'a connu les père et mère de Tony, et son âge coïncide justement avec une absence assez longue qu'a faite autrefois la Forgeotte. On rapproche les dates et on rit sans malice de cette nouvelle frasque de M. Robert. Maintenant ce nom familier que les vieux paysans par habitude, et les autres par imitation, continuent de donner à celui qui fut le jeune maître paraît étrange appliqué à ce quasi-vieillard. L'embonpoint croissant menace de tourner à l'obésité, la belle humeur d'autrefois est remplacée par cette taciturnité, cette tristesse tragique qui accompagne le règne absolu, impossible à secouer désormais, d'une passion destructive du corps aussi bien que de l'intelligence. M. d'Armançon est devenu ombrageux, méfiant; il s'est enfermé avec son misérable bonheur. La Forgeotte lui tient quelquefois la dragée haute, fait sonner les partis qu'elle a refusés, les propositions qui lui ont été faites par celui-ci, par celui-là. Bien des gens gagent que l'ex-dindonnière, passée gouvernante, dans toute la force du terme, finira par se faire épouser. Elle prend le bon chemin pour cela! Hébé verse sans ménagemens les nectars bourguignons à ce Jupiter déchu, et ce régime le prive peu à peu du dernier ressort de volonté qui lui reste.

Elle faisait son métier d'échanson quand M. de Montmerle est tombé un jour à l'improviste dans un étrange intérieur où on ne l'attendait guère. Le pauvre vieux créole stupéfait n'a pas prolongé sa visite, il est parti surabondamment édifié. Depuis lors M^me^ Delisle sait à quoi s'en tenir; M. d'Armançon n'en doute pas; aussi n'est-ce point de son plein gré qu'il revient chez elle, qu'il se laisse câliner par cette enfant qui a les yeux, et la voix, et le nom de Lucienne.

Sa femme, le pâle et chaste fantôme mis en déroute depuis sept ans par une Forgeotte, revient ce matin l'enlacer, lui parler tout bas, lui dire, suppliante : — Aie pitié de notre petite fille...

Un vague attendrissement adoucit ses traits ravagés tandis qu'il passe une main à demi distraite sur les boucles brunes qui lui rappellent d'autres cheveux dont il y a bien longtemps, — dans ce qui lui semble une autre vie,— la soie caressante s'enroulait à ses doigts, où restait leur léger parfum. N'est-ce pas le même parfum dans les cheveux moins lisses de Lucette? — Il s'attarde à le respirer, et Claudine n'a peut-être pas tort de dire à son frère, au moment même, d'un air soucieux, en lui servant le meilleur vin de la cave de Varoille :

— Je ne suis guère tranquille. Pourvu que là-bas ils n'aillent pas nous le reprendre !

— Bah ! répond Forgeot en sablant une lampée, ce sera ton affaire de lui remettre le mors. S'il s'échappe, il n'ira pas loin.

Et le bon frère sourit à sa sœur avec une pleine confiance en ses talents.

— D'ailleurs le petit est là, dit-elle, répondant à ce sourire. Il nous donnerait un coup de main.

— Parbleu ! nous sommes les plus forts à nous trois.

## III.

Lucette n'avait pas achevé de réciter à son père toutes les fables qu'elle avait apprises en son absence et de lui faire admirer les cahiers qu'elle avait remplis, quand Lalie, qui était sortie pour préparer sa maîtresse à une pénible entrevue, revint dire que madame était prête à recevoir monsieur.

— Je vais avec vous, papa? s'écria la petite fille, lui saisissant la main de nouveau.

Et il eût été bien aise en somme qu'elle le suivît, qu'il y eût un tiers présent à la conversation pour arrêter les reproches qu'il prévoyait.

— Non, dit la *da*, votre bonne-maman veut être seule, vous irez lui dire bonjour plus tard. Restez ici, mamselle.

— Oh ! dit Lucette en faisant la moue, on me prend mon papa au moment où il arrive. Et j'avais tant de choses à lui faire voir !

— Tout à l'heure, dit M. d'Armançon préoccupé; tout à l'heure...

Et il suivit Lalie en s'apprêtant d'avance de son mieux à subir un assaut désagréable.

— Monsieur, dit la mulâtresse à voix basse, madame est encore plus mal qu'hier ; elle a passé une nuit affreuse, il ne lui faudrait pas d'émotions.

La pauvre créature n'osait ajouter : — Ménagez-la... — Mais il y avait dans ses paroles un irrésistible accent de prière.

M. d'Armançon fit signe de la tête qu'il comprenait.

La porte de la chambre qui allait être bientôt une chambre mortuaire s'ouvrit, et il entra presque à tâtons, car les rideaux étaient tirés de façon à établir une demi-obscurité, qui, lorsqu'on sortait du grand jour, permettait à peine de se conduire sans heurter les meubles; une voix éteinte prononça faiblement : — Est-ce lui?

Quelque chose de poignant et de solennel qu'il avait éprouvé déjà en présence de la mort le pénétra.

— Robert! dit M^me^ Delisle avec beaucoup de douceur en lui tendant la main.

Il prit cette main brûlante et la garda machinalement dans la sienne.

— Robert, reprit-elle, je m'en vais. Lucette ne s'en doute pas, la pauvre chérie! C'est d'elle que j'ai voulu vous parler une dernière fois.

— Qu'allez-vous imaginer?.. essaya d'interrompre M. d'Armançon.

— Le temps presse, poursuivit-elle d'une voix presque impérieuse. Il dépend de vous, mon ami, que je m'en aille réconciliée avec moi-même. Ouvrez ce rideau à droite, Lalie, et laissez-nous...

— Réconciliée?.. répéta M. d'Armançon tandis que la mulâtresse obéissait.

Le rideau relevé laissa entrer assez de lumière pour qu'il comprît que la malade avait dit vrai. Sans l'éclat des yeux animés par la fièvre, ce masque terreux eût pu appartenir à un cadavre. Tous les deux se regardèrent un moment en silence. Enfin M^me^ Delisle détourna la tête, soupira, et reprit :

— Oui; je m'adresse un grave reproche.

Vraiment?.. C'était elle qui s'accusait au lieu de dresser contre lui le réquisitoire prévu?..

— Le jour où je vous ai demandé votre fille, où je l'ai séparée de vous, j'ai agi sans y songer d'une façon égoïste, contraire à tous les intérêts de Lucette.

— Mais, chère madame, cette enfant qui venait de naître aurait été un terrible embarras pour moi. Lucette était délicate, il lui fallait les soins d'une femme, d'une mère... Elle vous doit d'être bien portante, et je vous sais gré au contraire de m'avoir aidé à l'élever.

— Merci, mon bon Robert, de me chercher des excuses... J'ai cru bien faire sans doute, mais les motifs de nos actes sont souvent compliqués. Vous prendre Lucette, c'était presque rentrer en possession de ma fille, et pour m'assurer une consolation je vous ôtais...

— Un souci, un grand souci, interrompit M. d'Armançon avec la sincérité qui lui était naturelle. Je pouvais venir voir la petite chez vous...

— Sans doute... Malheureusement, vous usiez peu de cette facilité.

— Que voulez-vous?.. J'ai là-bas mes intérêts, mes occupations.

— Il est vrai, reprit M^me^ Delisle, que nous aurions pu aller vous trouver nous-mêmes...

— Votre santé vous en empêchait, dit vivement M. d'Armançon. Et puis le ménage d'un veuf ressemble terriblement à un ménage de garçon, vous savez... Varoille devient de plus en plus rustique... A votre âge, avec vos habitudes, vous y eussiez manqué de tout. Je me serais fait scrupule d'insister pour vous avoir chez moi.

Un sourire amer plissa les lèvres pâles de M^me^ Delisle. Elle étai résolue à ne pas dire un mot qui pût blesser son gendre dans cet entretien qu'elle considérait comme suprême. Le bonheur de Lucette dépendait peut-être de sa modération, de sa prudence, et elle n'avait que ce bonheur en vue. Imposant donc silence à d'anciens ressentimens, à des griefs de fraîche date, à d'atroces appréhensions, elle répliqua :

— Vous voyez bien que j'avais raison de m'adresser des reproches. Si cet intérieur est devenu, comme vous dites, un ménage de garçon, j'en suis cause. Votre fille y eût gardé la place de sa mère. Il faudra pourtant que cette place, elle la retrouve; il faudra qu'elle puisse vivre à Varoille.

— Nous y songerons, chère madame; mais, Dieu merci, vous ne manquerez pas de sitôt à Lucette. Jamais votre direction ne lui a été plus utile qu'à présent. Comment élèverait-on une jeune fille, dans notre pays perdu ?

— C'est justement ce qui me préoccupe. Pourquoi, lorsque je n'y serai plus, ne viendriez-vous point demeurer une partie de l'année à Paris?

— Oh! je ne puis vous promettre cela! Moi, Parisien?.. Je ne saurais que faire...

— En ce cas, il faut chercher une bonne institutrice qui vous suive là-bas et fasse travailler Lucette tout en tenant votre maison.

— Nous verrons... nous verrons... Puisque vous voulez absolument parler de ces choses, ne pensez-vous pas que le couvent vaudrait mieux? Nos Ursulines élèvent toutes les filles bien nées du département... J'irais la voir presque chaque semaine.

— Au couvent?.. Si jeune?.. Et vous êtes loin de la ville.

— Bah! vingt-cinq kilomètres tout au plus. La belle affaire! avec de bons chevaux...

— Mais si elle tombait malade?..

— On la soignerait admirablement. La supérieure est de mes parentes.

— Si elle se trouvait malheureuse? balbutia la pauvre grand'mère.

— Pourquoi voulez-vous qu'elle soit plus malheureuse que toute autre ?

— D'ailleurs, dit M^me^ Delisle s'efforçant d'entrer dans ses idées, elle passerait les vacances et tous ses petits congés auprès de vous, naturellement.

— Sans doute...

— Et alors je m'en rapporterais à Lalie pour avoir bien soin d'elle.

— Je lui donnerais, dit M. d'Armançon, en évitant de répondre, l'appartement de sa mère, auquel on n'a pas touché depuis que...

— Oui, mon ami, je sais que vous avez laissé pieusement dans l'état où elles étaient le jour de sa mort les choses qui lui ont appartenu, et que Lucette retrouvera ses traces. Dites-moi que vous chérissez toujours le souvenir de votre femme, Robert...

— Vous savez que je l'ai rendue heureuse autant que possible, dit-il de l'air contraint qui s'imposait à lui par intervalles.

— Le bonheur qu'elle vous devait, elle ne l'a jamais nié, mais elle l'a perdu si vite, hélas!

Robert fit un geste indécis qui signifiait apparemment : — Nous ne pouvons rien contre la destinée.

— Il faudra reporter sur votre fille toute la tendresse, tout le dévouement que vous n'avez pas eu le temps de lui témoigner...

— Vraiment, madame, on croirait que vous avez peur que je ne remplisse pas mes devoirs envers Lucette! dit M. d'Armançon redevenu méfiant peu à peu. Qui vous fait supposer?..

— Oh! je ne suppose rien, je n'ai peur de rien! Seulement je voudrais que tout s'arrangeât pour qu'elle pût être, sans retard, mêlée à votre vie; les joies qu'elle y apportera seront votre récompense. Vous ne soupçonnez pas combien cette enfant est bonne et aimante; elle vous adore... Si impressionnable avec cela!.. une sensitive.

— Eh bien! voilà une qualité, si c'en est une, qu'il ne faut pas exagérer, dit M. d'Armançon avec humeur.

Lucienne aussi, sa femme défunte, était une sensitive; il l'avait souvent froissée dans ses doigts rudes et lui avait su mauvais gré de se replier, de frémir douloureusement. Les femmes *vibrantes* sont un ennui dans la vie. D'avance il se promettait de réprimer les nerfs de Lucette, pour le bien de l'enfant d'abord, disait-il. On ne gagne rien à demander la lune et les étoiles; or il avait toujours eu la contrariété vague de penser que sa femme, quoiqu'elle ne demandât rien, pauvre âme, aspirait à la conquête d'une étoile quel-

conque qu'il n'était ni de taille ni de disposition à décrocher pour la lui offrir.

— Fiez-vous à moi, dit-il enfin en portant à ses lèvres, par un de ces mouvements chevaleresques qu'il avait autrefois, la main de la malade qu'à plusieurs reprises il avait abandonnée, puis ressaisie, selon les impressions du moment.

— Soit, dit-elle, voyant qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre et qu'elle ne réussirait qu'à le mettre en défiance en insistant davantage; soit, je me fie à votre droiture, à votre amour paternel, à la vénération que vous gardez au fond de vous-même pour une chère mémoire. Je n'exige aucune promesse.

Les lèvres serrées, il opposait à ses regards supplians, à ses prières détournées un mutisme invincible. La moindre allusion au sujet délicat le faisait se ramasser sur lui-même, se contracter comme un hérisson.

— Je veux croire en vous, répéta la pauvre femme épuisée. Nous reprendrons cette conversation, Robert...

Et, en effet, pendant les quelques jours qu'il passa dans la maison, elle essaya plus d'une fois, avec la ténacité du désespoir, de revenir sur ce sujet qui la tourmentait sans cesse. S'il s'agissait d'affaires d'intérêt pur et simple, M. d'Armançon montrait un détachement, une délicatesse sans bornes. Peu lui importait que l'on prît des précautions contre son désordre ou sa prodigalité, qu'on lui liât les mains pour empêcher que la fortune de sa fille pût être compromise.

— Je vous saurai gré, dit-il à M. de Montmerle, de vous occuper des affaires de Lucette, comme vous vous occupiez de celles de M^me^ Delisle. Moi, je n'entends rien à rien, sauf quand il s'agit de la terre...

M. d'Armançon semblait vouloir racheter ainsi certaines résistances dont il ne se départait guère plus que si les Forgeot l'eussent conseillé; — avec le renfort du petit, comme avait dit naguère la rusée Claudine.

Un jour, M. de Montmerle s'arma de l'intrépidité passagère qui, sous l'empire de certaines circonstances, peut emporter au-delà des bornes les timides eux-mêmes. Sa pauvre vieille amie, sentant venir la mort, avait hâte d'obtenir l'engagement qu'une sage politique d'autre part lui défendait de dicter; il risqua donc l'ouverture suivante :

— Bien des choses, croyez-moi, inquiètent votre belle-mère plus que les questions d'argent, mon cher Robert.

— C'est votre faute, répondit brusquement celui-ci.

— Ma faute?.. D'autres que moi, hélas! ont parlé... Je n'ai jamais joué qu'un rôle de conciliation... Son repos m'était bien trop pré-

cieux... Enfin vous me comprenez... Votre maison, telle qu'elle est, ne peut recevoir...

— J'ai dit à Mme Delisle que ma fille irait au couvent.

— Mais à mesure qu'elle grandira?..

D'un hochement de tête, M. d'Armançon renvoya bien loin les prévisions inutiles. Son visage avait pris cette expression déterminée qui d'avance repousse tout conseil :

— Croyez-vous, grogna-t-il de sa voix enrouée, que ma fille ne m'intéresse pas tout autant qu'elle peut intéresser sa grand'mère et ses amis?

— D'accord, mais...

— J'ai toujours agi pour le mieux. J'ai été un bon mari, un gendre respectueux, j'ai confié ma fille à ma belle-mère quand elle l'a désiré, je ne me suis jamais mêlé de ses petites affaires, ce qui eût été mon droit...

— Un droit auquel vous avez peut-être eu tort de renoncer aussi complètement, hasarda M. de Montmerle.

— Bah! que pouvais-je entendre à l'éducation d'une mauviette de cet âge? J'ai fait pour le mieux, répéta M. d'Armançon avec l'attachement obstiné à la même idée, au même mot qui caractérise les ivrognes. — Il buvait fort peu cependant depuis qu'il était à Paris, qualifiant de drogue tous les vins qu'on lui offrait et tenant peut-être à garder sa présence d'esprit, à rester maître de lui autant que possible. — J'ai agi pour le mieux et je continuerai... D'ailleurs, je n'ai de comptes à rendre à personne...

— Et personne ne prétend porter atteinte à votre liberté, mais ne voulez-vous pas que cette pauvre femme meure en paix? dit gravement M. de Montmerle.

— Que demande-t-elle? Allons, précisez;.. que demande-t-elle?..

— Que vous éloigniez des personnes sur lesquelles on a trop jasé, que vous prépariez à votre fille un foyer, un entourage respectable.

Mais M. d'Armançon accueillit ces paroles avec un tel emportement que le pauvre homme n'osa jamais y revenir. Il glissa pourtant à l'oreille de la mourante pour la calmer :

— J'ai obtenu... j'ai obtenu...

A peine pouvait-elle entendre encore, lorsqu'il proféra ce pieux mensonge; l'agonie commençait, succédant à un cruel délire dans lequel Mme Delisle n'avait cessé de crier :

— Chassez-les!.. chassez cette racaille! — avec des gestes furieux qui semblaient vouloir mettre en fuite quelque fantôme abhorré.

Mourut-elle en paix?.. — L'expression placide du visage, souriant et glacé, que l'on fit embrasser le lendemain pour la dernière fois à Lucette, qui crut sa grand'mère endormie, eût permis de le croire,

mais une lettre restait sous son chevet, une lettre écrite à la fin et au prix de milles tortures, une lettre qui fit pâlir M. d'Armançon, lorsqu'il la décacheta, car elle renfermait la plus véhémente, la plus passionnée, la plus tragique des malédictions à l'adresse du misérable qui méconnaîtrait son devoir de père... Tout ce qu'elle avait refoulé de rancunes et d'angoisses faisait explosion après elle, rendant inutile une si pénible comédie de douceur feinte et de fausse confiance. Cette voix d'outre-tombe augmenta l'endurcissement de M. d'Armançon. Sa paupière était devenue humide quand d'un dernier geste éloquent M^me^ Delisle lui avait serré la main en ébauchant des lèvres le nom de Lucette, et Lalie, qui n'entendait rien à l'affaiblissement du système nerveux, s'était dit : « Grâce à Dieu! il a toujours bon cœur. » Mais les menaces renfoncèrent cette émotion, ne laissant plus subsister qu'une colère sourde mêlée de superstitieuse terreur. Rien, du reste, n'aurait pu avoir d'influence sur sa conduite. Comme tous ceux qui ont perdu la juste notion du devoir, M. d'Armançon croyait à la vertu des atermoiemens; il pensait pouvoir cacher au monde ce qui ne lui semblait pas très correct à lui-même; il se promettait enfin de concilier des choses inconciliables... Comment?.. Les circonstances l'inspireraient à mesure. Les consciences dévoyées prennent volontiers le hasard pour boussole.

Le très petit groupe d'anciennes relations depuis longtemps négligées qui accompagnèrent le corps de M^me^ Delisle à sa dernière demeure trouvèrent la tenue de son gendre irréprochable. Il semblait fort triste.

Quant à Lucette, elle continua de répéter à ceux qui essayaient de lui faire comprendre que bonne-maman était morte : — Non, elle dort...

La certitude croissante de ne plus la voir lui arracha bien des sanglots, mais les habits de deuil qu'elle mettait pour la première fois vinrent la distraire un peu; elle se trouvait dans ce noir une nouvelle figure; puis elle éprouvait une sorte de honte de trop penser à elle-même, de n'être pas assez désolée que sa bonne-maman fût partie... Elle l'aimait bien pourtant, mais son père était là!.. Pourquoi n'avait-elle pu les garder tous les deux auprès d'elle!

A l'église elle ne réussit point à se figurer que bonne-maman fût dans ce cercueil couvert de fleurs, constellé de cierges; les chants funèbres la frappaient d'une vague épouvante,.. c'était bien long, bien triste... Sa *da* assise auprès d'elle avait remplacé le madras voyant qu'elle portait d'ordinaire par un foulard noir qui la changeait, la brunissant encore; interdite, elle la regardait, brisée de douleur sous son grand châle, touchant ses genoux de sa tête éplorée, tandis que des secousses convulsives secouaient ses vieilles épaules.

De l'église on ramena Lucette en voiture à la maison, qui lui parut affreusement vide :

— Où est papa? demanda-t-elle à Lalie, qui répondit :

— Il va revenir.

— Et bonne-maman, où l'a-t-on conduite?

La pauvre *da* fit un plongeon au fond d'une malle qu'elle remplissait de vêtemens, et qui étouffa une sorte de cri guttural échappé à ses grosses lèvres.

— Qu'est-ce que tu emballes donc là dedans? reprit Lucette.

— Le linge qui est à vous, chérie ; votre papa veut partir ce soir.

— Oh ! que je suis contente de m'en aller avec lui, chez lui !

Puis, atterrée par un regard de reproche que lui lança la *da*, elle s'interrompit au milieu d'une pirouette. N'était-ce pas en effet offenser bonne-maman, qui jamais n'avait voulu se séparer d'elle un seul jour?

M. d'Armançon rentrait du cimetière avec la figure de circonstance, suivi de M. de Montmerle, les paupières bouffies et rouges, le teint marbré, traînant la jambe plus que jamais.

— Qu'est-ce que tu as? dit Lucette à ce dernier.

Comme il l'embrassait, elle effleura des joues toutes mouillées, et par un instinct d'imitation son petit cœur se gonfla, battant très fort contre ce vieux cœur déchiré qui n'avait plus rien à aimer au monde.

— Monsieur, dit Lalie, les malles sont prêtes ; à quelle heure partons-nous?

Le père de Lucette tressaillit, fronça le sourcil, toussa pour éclaircir sa voix :

— Je prends le train de nuit avec ma fille, mais vous ne nous accompagnez pas, ma bonne Lalie.

La mulâtresse, toujours à genoux devant la boîte qu'elle allait fermer, s'était relevée d'un bond de panthère.

— Vous me laissez! bégaya-t-elle ; vous me laissez!.. — Elle saisit Lucette entre ses bras comme un noyé s'attache à quelque épave. — Mais j'irai vous rejoindre bientôt? demanda-t-elle, ne voulant pas comprendre. Comment mamselle fera-t-elle jusque-là pour se passer de moi?

— Il faudra bien qu'elle se passe de vous au... — M. d'Armançon n'osa prononcer : « au couvent, » dans la crainte que le chagrin de Lucette ne vînt compliquer une scène qu'il trouvait déjà fort pénible. — Personne plus que moi n'apprécie vos services, Lalie, et le dévoûment dont vous avez fait preuve sera récompensé. M^me^ Delisle vous laisse une petite rente, moi-même je vous montrerai que je ne suis pas ingrat. Vous pourrez vous reposer, ce qui est nécessaire à votre âge, vivre chez vous sans rien faire, heureuse et libre...

— Libre?.. répéta avec un sombre dédain l'ancienne esclave, dont l'esclavage volontaire n'avait jamais cessé; heureuse?.. quand maîtresse est partie, quand vous me prenez mamselle!.. Je ne veux pas d'argent, je veux...

Elle couvrait de baisers frénétiques Lucette effrayée, en répétant dans son jargon créole qui lui revenait toujours aux momens de grande agitation : — *Y qua dit y pas ingât! Ça ça yé quand io ingât?..*

— Lalie, dit M. d'Armançon s'efforçant d'être sévère sans y parvenir, vous ferez beaucoup de mal à cette enfant, voilà tout.

Les bras qui enveloppaient Lucette, se desserrant soudain, retombèrent inertes.

— Vous la reverrez, cela va sans dire.

Lalie secoua la tête.

— Mais je n'ai pas de place pour vous là-bas.

— Oh! je sais bien pourquoi! murmura entre ses dents la mulâtresse exaspérée.

M. d'Armançon lui lança un coup d'œil glacial cette fois, et sans pitié.

— Pour plusieurs raisons, dit-il, vous ne pouvez rester auprès de ma fille.

— Oh! papa!.. dit Lucette cachant sa petite tête dans le tablier blanc de Lalie.

— Laissez, mamselle, dit amèrement celle-ci; vous avez entendu : je vais être chez moi, bien riche, à ne rien faire... A ne rien faire, répéta-t-elle avec un ricanement sinistre, rien... que me jeter à l'eau pour aller retrouver votre bonne-maman!.. Car voilà ce que je ferai,.. voilà ce que je ferai aussi vrai qu'il y a un bon Dieu.

— Je te le défends! criait Lucette bouleversée.

— Mais puisque personne n'a plus besoin de mes services, puisque la vieille Lalie reste toute seule!

— Que dites-vous? interrompit doucement M. de Montmerle. Vous viendrez chez moi, ma bonne fille. Je suis seul aussi.

Elle se traîna toujours à genoux jusqu'à lui, prit cette main fidèle qui l'avait si souvent aidée à servir et à soigner sa bien-aimée maîtresse, et la couvrit de ses pleurs.

Tant d'émotions avaient brisée Lucette; elle ne sentait plus la curiosité de voyager. Les sombres souvenirs de la cérémonie du matin, les adieux désespérés de sa *da*, le spectacle de ce qui lui semblait être la cruauté de son père, — car n'était-il pas cruel de laisser derrière lui cette pauvre Lalie qui était comme de la famille et qui, malgré sa peau noire, représentait quelque peu bonne-maman dont elle avait été l'ombre inséparable? — tout cela l'oppressait d'une façon singulière.

— Ne va pas tomber malade, lui dit assez brusquement son père.

Quand elle fut seule avec lui dans le wagon, la nouveauté de la situation vint la distraire. Jamais, depuis l'âge de six mois, elle n'avait voyagé qu'en imagination, quoiqu'elle eût présens à l'esprit les moindres détails d'une longue traversée racontée par sa *da.* L'idée d'être emportée à toute vitesse dans ces ténèbres, par des chemins inconnus, l'électrisa un instant. Elle fit à son père de pressantes questions sur la locomotive, sur la durée du trajet, sur les dangers courus; elle se plaisait à le croire; puis, les saccades du train la berçant, elle se pelotonna le plus près possible de celui qui allait désormais tout remplacer pour elle, réussit à disparaître presque entièrement sous son bras, comme un poussin sous l'aile de sa mère, ramena ses cheveux à la façon d'un rideau entre elle et la clarté de la lampe, soupira deux ou trois fois en pensant à des choses confusément tristes, et s'endormit pour ne se réveiller qu'au grand jour.

— Lucette ! lui criait son père, Lucette, nous changeons de voiture.

Où donc était-elle? D'un œil somnolent elle cherchait son petit lit à rideaux de mousseline, son appétissant déjeuner, le large sourire nègre de sa *da*... Elle ne savait plus,.. elle ne se souvenait pas encore.

Son père l'enleva de la banquette, traversa la voie, la porta dans l'autre train prêt à repartir. Chemin faisant elle l'embrassait de toutes ses forces :

— C'est donc vrai, disait-elle que bonne-maman est morte? Je croyais avoir rêvé. Et tu m'emmènes, dis? Tu m'emmènes à Varoille? Serons-nous arrivés bientôt?

Il sentit un tiraillement de conscience. Ce petit paquet de crêpes noirs où palpitait une petite âme ahurie, encore incapable de se reconnaître, était si complètement entre ses mains, à sa merci, s'abandonnant de tout son poids léger ! A cette heure matinale sévère et sans prestiges, où la vie active et matérielle n'a pas encore repris son cours, où les illusions font trêve, où la vérité implacable se dresse devant nous, l'espace d'une seconde, grise et morne dans la fraîcheur accusatrice de l'aube, M. d'Armançon eut le sentiment fugitif d'une grave responsabilité.

Déposant Lucette sur les coussins du wagon, il l'enveloppa de châles, s'assura qu'elle ne manquait de rien, veilla soigneusement à son bien-être, puis il s'assit en face d'elle, baissa la glace, alluma un cigare; et le train repartit.

— Papa, vous ne m'avez pas dit si nous serions bientôt à Varoille, répéta pour la troisième fois Lucette avec l'insistance par-

ticulière à son âge, qui ne souffre pas qu'une question reste sans réponse.

— Ce n'est pas à Varoille que nous allons, répondit-il en contemplant la campagne pour éviter de rencontrer ses yeux.

— Où donc allons-nous alors?.. Où donc?.. O papa, les jolies vaches!.. Je ne crois pas m'être jamais éveillée de si bonne heure,.. je n'ai jamais vu le soleil si rouge,.. il a l'air de sortir des montagnes là-bas... C'est bien une montagne, petit père? Il n'y en a pas à Paris de si haute... Il n'y a pas du tout de montagnes à Paris, Varoille doit être bien plus beau.

— Tu passeras les vacances à Varoille, si tu es sage; reprit M. d'Armançon, concentrant toute son attention sur la cendre de son cigare, qu'il secouait du bout des doigts.

— Les vacances?

— Oui, le moment où les petites filles ont congé, où elles quittent leur pension, leur couvent.

— Leur couvent? répéta Lucette avec l'indécise appréhension d'un danger.

— Écoute, dit résolument son père, en la prenant sur ses genoux pour en finir. Te voilà grande, il faut que tu travailles; à Varoille tu ne pourrais pas avoir de leçons, et, au contraire, on t'en donnera d'excellentes chez les Ursulines, où je te conduis.

— Comment! papa, je ne serai pas avec vous?.. balbutia Lucette d'une voix étouffée en s'accrochant à son habit.

— J'irai te voir, et ces dames seront très bonnes pour toi.

— Je ne les connais pas,.. je ne veux pas... O papa, vous me garderez, je vous en prie!.. je vous en prie!

Elle criait d'angoisse; mais M. d'Armançon s'était cuirassé de nouveau contre la faiblesse qui, l'espace d'une seconde, l'avait envahi. Il se rapprochait de ses habitudes, qui déjà reprenaient leur empire; il avait hâte de rentrer chez lui, d'y rentrer libre. Détachant les petites mains crispées de Lucette, il remit la pauvre enfant à sa place, vis-à-vis de lui; puis, d'une voix brève :

— Prends garde, mignonne; ce que je décide une fois est bien décidé;.. tu apprendras cela quand nous nous connaîtrons mieux. Pas de révoltes, pas de scènes, ce serait inutile. Je n'aime que les petites filles obéissantes.

Elle fixa sur lui un regard profond et désolé où il y avait un peu d'égarement... Pour la première fois, il lui semblait que son père avait l'air méchant... Non, ce n'était pas la première fois;.. elle se le rappelait buté de la même manière à condamner sa pauvre *da*... C'était donc pour cela qu'on n'avait point emmené Lalie?.. En effet, au couvent, les pauvres petites prisonnières ne devaient pas avoir

de *da*. Qu'était-ce qu'un couvent? Elle se rappelait une image qui représentait des grilles les unes par-dessus les autres et des voûtes noires sous lesquelles défilaient, le cierge en main, de grands fantômes voilés...

Avec ce tact féminin éclos instinctivement chez les plus petites filles, Lucette sentit qu'il n'y avait rien à faire contre la volonté de son père. Sans ajouter un mot, elle se mit à pleurer en silence;.. elle pleurait sur elle-même, sur l'affreuse découverte qu'elle venait de faire de cette dureté inattendue, impitoyable; elle pleurait aussi sa bonne-maman, qui lui manquait tout de bon maintenant et qu'elle savait bien morte, hélas! depuis que son père la repoussait. Oh! ces chagrins d'enfant, les plus cruels de tous, car le petit être qui les ressent est hors d'état de les mesurer et de les combattre, n'ayant ni expérience ni liberté, appartenant tout entier à d'autres êtres qui sont les maîtres de sa vie et qui peuvent à leur gré la remplir de ténèbres ou l'égayer d'un rayon de soleil!.. Lucette feignait de dormir dans son coin, mais les larmes, que ses paupières voulaient retenir, roulaient malgré elle sur ses petites joues pâles, mouillaient sa robe noire, dont le corsage se tendait soulevé par de longs sanglots. Elle cherchait à interpréter la toux de son père, une toux d'impatience :

— Que pense-t-il? se demandait-elle.

Et heureusement, quoi qu'elle fît, la pauvrette, elle ne pouvait le deviner. Il pensait au petit Tony, qui, lui, ne pleurait jamais, ni quand on le grondait, ni quand il se faisait mal, qui n'avait peur de rien, mangeait comme Gargantua au même âge, ne se souciait d'aucune défense, et caracolait en l'attendant autour de la pelouse à cheval sur un bâton. Le désir de revoir ce gaillard, qui, étant de son humeur, savait s'y prendre avec lui et obtenir tout ce qu'il voulait, au lieu d'obéir, grandissait à mesure qu'il se rapprochait de Varoille, et il finit par oublier presque la petite pleurnicheuse qui boudait dans un coin. Il fallait cependant la laisser en passant à sa cousine, Alix de Joncy, en religion mère Saint-Augustin.

## IV.

Le couvent où Lucette fut conduite, silencieuse comme le parfait désespoir, docile comme la victime que l'on traîne au sacrifice, justifiait assez par son aspect extérieur l'idée lugubre qu'elle s'en était faite. Il est collé aux murailles en ruines d'une ville jadis fortifiée; sa grande tour est la mieux conservée de toutes celles qui flanquent encore les remparts; on la dit en partie romaine, car les ruines du temps d'Auguste et de ses successeurs ne manquent pas

dans cette sous-préfecture d'une médiocre importance aujourd'hui, mais qui joua son rôle dans les annales du duché de Bourgogne, soutint plusieurs sièges, vit passer les Sarrasins, les Anglais, les écorcheurs, et fut fort éprouvée dans les guerres de religion, où elle tint ferme pour le catholicisme, représenté dans son sein par de nombreuses églises, dont une seule, la cathédrale, offre un grand intérêt architectural. Lucette, fort insensible aux beautés de l'art roman ou de l'art gothique, trouva simplement très tristes, très montueuses, très mal pavées, les rues par lesquelles son père la conduisit. Les verrous et le guichet, les cérémonies que fit la tourière pour les introduire, la laissa plus persuadée que jamais qu'on la reléguait dans une prison, et l'accueil, plein de bienveillance pourtant, de mère Saint-Augustin, ne la rassura guère. D'intuition, elle en reconnut toute la banalité. L'atmosphère chaude de tendresse expansive qu'il lui avait été donné de respirer jusque-là faisait place, une fois pour toutes, à une température de glace.

— Les religieuses ne savent pas embrasser, pensa-t-elle.

Cependant la supérieure remerciait son cousin de la preuve de confiance qu'il lui donnait. C'était une grande femme sèche, dont les traits immobiles et la maigreur ascétique faisaient songer à quelque figure du moyen âge. Elle semblait née pour porter ce bandeau et ces voiles, née pour le rôle d'abbesse d'une noble abbaye. Et pourtant sa vocation, dont elle n'avait jamais douté, s'était fondée à l'origine sur des motifs mondains plutôt que spirituels : Alix de Joncy avait voulu grossir la fortune modeste de son frère, y ajouter sa propre dot, relever l'éclat du nom par un sacrifice qui, d'ailleurs, lui coûtait peu, car elle ne possédait aucun des avantages qui peuvent rendre douloureuse une pareille immolation. La retraite de cette fille de vingt ans, qui appartenait à l'une des grandes familles de la province, mit une auréole autour de son front dépouillé des grâces d'ici-bas ; M^lle de Joncy eût passé pour insignifiante ; on cita comme un ange mère Saint-Augustin. Elle possédait en réalité toutes les vertus compatibles avec un esprit étroit.

La démarche de M. d'Armançon, qu'elle n'avait pas vu depuis des années, et qu'elle savait engagé dans une assez mauvaise vie, lui fit croire qu'il revenait à de meilleurs sentimens. Elle se flatta de pouvoir aider à cette conversion en y employant sa fille. Non qu'elle s'attendît à trouver chez celle-ci de très bonnes dispositions. Le mariage de cet écervelé de Robert avec une personne de la bourgeoisie venue du bout du monde, et que nul ne connaissait dans la province, l'avait naguère étrangement scandalisée. L'éducation de Lucette, sous les auspices de sa famille mater-

nelle, avait dû être commencée tout de travers. Elle en acquit la certitude après un interrogatoire serré où l'enfant gâtée se révéla. Assurément, au point de vue des études, cette petite était avancée pour son âge, quoique rien ne lui eût été enseigné à la manière du couvent; mais était-il croyable qu'elle n'eût pas appris encore un mot de catéchisme?

— Nous mettrons ordre à cela, dit-elle à M. d'Armançon en le reconduisant, tandis que Lucette, pour ne pas achever de déplaire à son papa, réprimait une suprême explosion de désespoir, et restait droite, pâle comme la mort, les yeux baissés, en se mordant les lèvres, auprès de sa petite malle qui allait lui être prise avec toutes les menues douceurs qu'y avait glissées la bonne Lalie au dernier moment.

Mettre ordre à ceci ou à cela, c'était le mot de mère Saint-Augustin. Elle ne se doutait pas des difficultés qu'il pourrait y avoir à mettre de l'ordre dans cette pousse exubérante de qualités adorables et dangereuses qui annonçait chez sa nouvelle élève un caractère peu commun, difficile à mater, riche en promesses et en menaces de mille sortes. Tous les enfans étaient, à ses yeux, sinon taillés sur le même patron, du moins susceptibles de subir la même règle. Il lui semblait simple et facile de couler une pâte molle dans un moule convenu; à peine soupçonnait-elle quelques différences qu'il fallût respecter entre ces petites personnalités, dont elle émondait les branches folles à la façon du jardinier qui juge qu'un poirier doit être traité comme un autre poirier pour donner de bonnes poires le moment venu. Sa pénétration n'allait pas loin, elle avait peu d'idées : on ne devait, en principe, ni désobéir, ni se singulariser, ni raisonner, ni flâner, ni se laisser distraire en classe ou à la prière; du reste, ce que l'on pensait ne lui importait guère; les enfans ne pensent pas; ils jouent, ils travaillent, ou ils font des sottises; aux maîtresses, aux surveillantes, de se tenir en garde.

Lucette eut plus de peine qu'une autre à prendre son parti de ce régime de rigueur et de méfiance. Gâtée, elle l'était, nous l'avons dit, gâtée comme peuvent l'être les enfans créoles, à qui l'on n'a jamais rien défendu ni infligé l'ennui d'une réprimande, quitte à faire d'eux les êtres les plus égoïstes de la création quand ils n'en sont pas les plus aimables. Lucette appartenait heureusement à cette dernière catégorie de privilégiés; la forêt vierge où mère Saint-Augustin se promettait de tracer des allées droites ne recélait aucune plante vénéneuse, mais les passions naissantes y croissaient vivaces, en attendant qu'une main habile les dirigeât : il n'eût pas fallu entreprendre de les étouffer! Lucette était essentiellement capable de vouloir, d'aimer, et de haïr. Flattée, caressée, adorée

par trois personnes qui concentraient sur elle des trésors d'admiration et de sollicitude, elle n'avait jamais eu l'occasion jusque-là de montrer d'autre défaut qu'un penchant à la colère, réprimé par la crainte toute-puissante de faire de la peine à bonne-maman. L'isolement au milieu d'un groupe de personnes âgées l'avait empêchée de prendre, par imitation, les menues maladies morales de son âge; pour la première fois, les compagnes qu'elles rencontra au couvent lui révélèrent le mensonge, les ruses de toute sorte qu'enfante la crainte d'être grondé. Un certain mépris s'empara d'elle pour ces petites personnes, dont on paraissait faire plus de cas que d'elle-même, quoiqu'elle fût certaine, dans son orgueil, de valoir beaucoup mieux. Était-ce sa faute si on lui avait toujours permis d'étudier à ses heures, sans aucune régularité, avec instante recommandation de ne pas se fatiguer la tête? Était-ce sa faute si elle avait été nourrie de friandises, autorisée à se lever tard quand bon lui semblait, dispensée de ces incessantes pratiques de dévotion qu'elle ne comprenait même pas, et auxquelles maintenant il fallait se rompre? Son ignorance, sous ce rapport, continuait d'affliger les religieuses :

— Bonne-maman, leur répondait-elle tranquillement, n'allait presque jamais à l'église.

En effet, M^me^ Delisle, retenue dans son fauteuil, se bornait à une religion tendre, tolérante, et un peu vague, que M. de Montmerle, imbu de l'esprit de Parny, l'esprit créole s'il en fût, avait peut-être entamée légèrement par des maximes philosophiques un peu vieillotes et sans grande portée, d'ailleurs, tant il les mitigeait de douceur, de respect, et d'innocentes vanités. N'importe; la première éducation de Lucette s'était ressentie de tout cela. Il n'y avait pas d'enfant moins disciplinée. Comment aurait-elle trouvé grâce aux yeux de la mère Saint-Augustin, qui se flattait de faire marcher son pensionnat comme un régiment? Aussi, M. d'Armançon, dès sa première visite, entendit-il sur sa fille d'assez mauvais rapports :

— Tu as mérité d'être punie plusieurs fois, lui dit-il.

Elle était déjà domptée, du moins en apparence, car elle n'essaya pas de répondre que les punitions lui avaient paru fort injustes.

— Et pourquoi pleures-tu si souvent?

— Je pense à bonne-maman, murmura-t-elle, les yeux baissés, n'osant tout dire.

— Pourquoi deviens-tu paresseuse?

Ses petites épaules eurent un mouvement indécis et découragé qui signifiait : — Je ne sais pas. — Elle ne savait pas trop, en effet, pourquoi ses leçons l'intéressaient si peu, pourquoi son esprit s'envolait bien loin des livres de classe, cherchant la solution de problèmes

qui ne se trouvaient pas là dedans, qui pourtant l'absorbaient tout entière.

Pauline de Broie, une externe, plus âgée qu'elle, dont le pupitre était auprès du sien, lui avait dit, deux jours après son arrivée, pendant la récréation :

— J'ai parlé de vous à maman ; elle connaissait votre mère, elle l'aimait beaucoup ; elle vous apportera des bonbons. Pourquoi donc votre papa n'a-t-il pas attendu la rentrée pour vous mettre en pension ?

La pauvre Lucette répéta le mot qu'elle était sans cesse réduite à donner pour unique réponse à toutes les questions qui se pressaient en elle et dont cette fois M[lle] Pauline, cette fillette éveillée, à la mine curieuse, se faisait l'écho :

— Je ne sais pas, balbutia-t-elle.

— Maman dit qu'on aurait bien pu commencer par vous faire respirer un peu l'air de la campagne avant de vous mettre sous clé, poursuivit la petite pie ; elle appelle Varoille le château de Barbe-Bleue. Oui ; maman a dit qu'il devait s'y passer décidément des choses extraordinaires, puisque M. d'Armançon en fermait la porte au nez de ses plus proches. Et devinez ce qu'a répondu papa ? Il a répondu : « C'est apparemment que cette coquine ne l'a pas permis. »

— Cette coquine ? répéta Lucette d'un ton interrogateur.

— Qui pouvait-il bien appeler comme cela ? Savez-vous ?..

Les joues de Lucette s'empourprèrent ; un grand trouble se fit dans son cerveau. Il existait donc quelqu'un de méchant qui avait de l'influence sur son père et qui s'en servait contre elle ?.. Au fond, elle était presque contente qu'il n'eût pas été de lui-même cruel à ce point. Le souvenir du moment où il s'était montré si parfaitement insensible à son chagrin la faisait souffrir plus que tout le reste. La coquine en question lui avait donné de mauvais conseils... Et pourquoi donc appelait-on Varoille le château de Barbe-Bleue ? Sa tête travaillait éperdûment. Elle finit par se représenter un donjon sinistre où son père s'enfermait tout seul par ordre de quelque mauvaise fée. Le souvenir du cabinet de Barbe-Bleue entrevu dans Perrault la fit frissonner. Il y avait donc un secret ?.. Or, quand une femme, petite ou grande, est en face d'un secret à découvrir, elle ne songe plus à autre chose.

Plusieurs dames de la ville qui venaient voir leurs filles au parloir firent demander Lucette les dimanches qui suivirent. Comme M[me] de Broie, elles se rappelaient sa maman. Elles lui témoignaient une sympathie affectueuse, dans laquelle semblait entrer un peu de pitié :

— Pauvre petite !..

Ce mot revenait toujours, et, tout en la plaignant, on l'interrogeait.

— Son père lui faisait-il autrefois de fréquentes visites à Paris? Était-il bon pour elle? Avait-elle été bien reçue à Varoille? Ah! elle n'y était pas encore allée?.. Il l'avait laissée en route?..— Les dames s'entre-regardaient, chuchotaient.

Un jour que, tout en croquant avec ses compagnes les gâteaux que plusieurs mamans avaient apportés, Lucette prêtait l'oreille aux conversations environnantes, dont elle avait compris qu'elle était l'objet :

— Il ne pourra cependant la laisser ici toute sa vie, dit à demi-voix une Mme d'Orbigny.

— Soyez certaine, reprit Mme de Trézé, la même qui avait fait autrefois le mariage de M. d'Armançon, soyez certaine qu'il ne lui sacrifiera jamais... ce que vous savez. Mon mari, qui va encore le relancer de temps en temps, mon mari, son ami le plus intime, a épuisé les remontrances.

— Quelle indignité! Quelle aberration!.. murmura-t-on en chœur.

— Eh! mon Dieu ! dit une vieille dame à l'œil vif, au franc-parler bourguignon, vous vous récriez comme si la chose était bien rare. Il existe tant de dominations du même genre dans ce pays-ci, et partout en province, je suppose ! Moi, je suis indulgente envers les hommes. La nature, voyez-vous, les a faits polygames. Pour la plupart d'entre eux, il ne peut être question de fidélité à une seule. Ils changent jusqu'au jour où le hasard leur fait rencontrer,.. quand ils la rencontrent,.. la femme qui représente à leur gré un harem tout entier : à celle-là ils s'arrêtent et le diable sait pourquoi...

— Mais que ce soit une pareille créature!

— Bah! elle est jeune et jolie, dit-on. La Jeannette de mon neveu des Groiries n'est ni l'une ni l'autre, et elle le domine tout de même.

— Par quel sortilège ces maritornes prennent-elles un empire que n'aurait pas une de nous, la meilleure, la plus accomplie, la plus charmante ?

— Comptez-vous la flatterie pour rien? Et puis, avec elles, on n'a pas à se gêner.

— Chut! je crois que les petites filles écoutent, dit Mme d'Orbigny.

— Elles ne comprendraient pas, répliqua tranquillement la douairière.

Certes, de pareilles conversations dans un parloir de couvent étaient étranges et déplacées; qui osera nier cependant que les

enfans en entendent souvent de semblables, sous prétexte qu'ils sont occupés à jouer ou que les propos des grandes personne restent du grec pour eux? ce qui n'empêche pas qu'un mot, sans signification précise d'ailleurs, ne s'inscrive dans leur mémoire en traits de feu et que, comme le fit Lucette ce soir-là, ils n'interrogent, une fois seuls, le dictionnaire, cet oracle embrouillé, insuffisant, qui complique la difficulté plutôt qu'il ne l'éclaire. Lucette chercha le mot *polygame*, qu'elle avait retenu non sans peine et vit : « homme marié à plusieurs femmes, » puis *harem :* « réunion des femmes chez un musulman, » puis *maritorne :* « servante, fille mal tournée, laide et malpropre. » Elle n'en fut pas plus instruite, mais s'obstina néanmoins à fouiller ces obscurités, pressentant qu'elle était aux prises avec un malheur qui passait son intelligence. Il n'en était que plus affreux, et prenait les proportions d'un cauchemar. Son père eût pu l'en délivrer. Mais elle n'osait lui faire de questions. D'ailleurs il ne lui en laissait pas le temps. A peine venait-il un quart d'heure, de loin en loin ; il lui demandait d'un air distrait si elle commençait à s'habituer, sans même attendre sa réponse, tant il était pressé de repartir. Elle lui en voulait, elle le craignait, et, malgré tout, son cœur endolori débordait de tendresse pour ce père négligent.

Les mois se passèrent, le jour de la distribution des prix arriva; elle n'avait mérité aucune mention honorable et s'en souciait à peine. L'idée que son père allait enfin l'emmener, qu'elle vivrait deux mois auprès de lui, la rendait folle de joie. A peine entendit-elle le petit sermon de la supérieure, qui lui disait :

— Les débuts ont été médiocres, mais j'espère que vous nous reviendrez avec de bonnes résolutions, mon enfant.

Elle répondit coup sur coup :

— Oui, ma mère !.. Oui, ma mère !.. — prononçant pour la première fois d'un élan affectueux ce nom de mère, qu'elle ne lui avait jamais donné qu'avec répugnance, pressée d'en finir, de sauter dans ce dogt-cart attelé de deux bais vigoureux, qui, après chaque visite, avait emporté son père loin d'elle et qui, aujourd'hui, allait l'enlever à son tour.

Les roues sonnèrent sur le mauvais pavé de la ville, puis firent trembler un pont et enfin abordèrent de mauvais chemins tout en montées et en descentes, qu'encadrait un paysage accidenté. C'étaient de jolies vallées étroites, au fond desquelles bondissaient des ruisseaux torrentueux, des collines boisées à la base, un peu nues au sommet, et, alternativement, des bruyères, des friches, de petits étangs mélancoliques, des coulées bien vertes. Rien de grandiose assurément, mais beaucoup de variété.

— Comme la campagne sent bon ! s'écriait Lucette.

Et son teint s'animait, sa physionomie redevenait gaie. Tout en retenant la fougue des deux trotteurs, M. d'Armançon lui nommait tel village, tel château, telle roche escarpée; plus d'une fois le domestique assis derrière eux descendit pour cueillir au bord du fossé une fleur inconnue dont « la petite demoiselle » avait envie. Ne plus apercevoir les grands murs du couvent qui l'étouffaient depuis des mois et filer ainsi à travers champs! Lucette ne pensait qu'à ce plaisir. Les mots fâcheux qu'elle avait surpris et retenus s'effaçaient de sa mémoire, ses terreurs s'enfuyaient comme de noires chauves-souris devant le soleil. Non, un si joli chemin ne pouvait mener au château de Barbe-Bleue.

## V.

Varoille est sur l'extrême limite du Morvan et de l'Auxois. A mesure qu'on s'en rapproche, la plaine s'élargit : les prairies, plus grasses, se déroulent jusqu'aux blancs coteaux qui ferment l'horizon. Le sol, en partie calcaire, en partie argilo-granitique, est fertile d'un côté, maigre et ingrat de l'autre. Les routes poudrées de mica déploient à travers la campagne leur ruban à paillettes; les grosses pierres qui servent de clôture aux champs portent des incrustations serrées de coquillages fossiles. Le dog-cart traversa de grands bois, puis un village, où M. d'Armançon distribua les bonjours avec sa bonhomie accoutumée. « Il n'était point fier; » les paysans se plaisaient à le dire. Sur un banc, devant une maison plus propre que les autres, une femme au visage fatigué, horriblement maigre, enveloppée d'un châle, malgré la chaleur, était assise, un journal à la main. Elle leva la tête, et son regard, d'une expression singulière assez désagréable, s'arrêta sur Lucette, tandis que M. d'Armançon la saluait.

— Voilà, dit la petite fille, une paysanne qui a l'air d'une dame.

— Parce qu'elle lit?.. répondit son père. Ce n'est pas une paysanne, en effet; elle a reçu de l'instruction, elle a voyagé. On la nomme M^lle^ Arnet.

— Elle est bien laide, elle a l'air grognon! fit observer Lucette.

— Oh! je crois qu'elle s'en prend à tout le monde d'avoir mal conduit sa barque. Son père était régisseur chez le mien et l'a volé de son mieux.

De génération en génération, un intendant quelconque volait apparemment le seigneur de Varoille.

On atteignit enfin le château, qui, comme beaucoup de choses en

ce monde, perdait à être vu de près. A distance, les deux tours et le gros donjon carré qui restent du XIIe siècle, dessinent une majestueuse silhouette, mais tout cela tombe en ruines ; depuis longtemps il n'y a d'habitable qu'un corps de logis sans caractère qui jadis fit partie des communs ; l'eau s'est tarie dans les fossés, la cour ressemble presque à une cour de ferme, tant elle est mal tenue, tant les animaux de toute sorte y prennent leurs ébats ; en revanche, les écuries, le chenil, les caves, anciens souterrains de la vieille *maison-forte,* attestent que les chevaux, la meute et les vins de grands crus sont mieux logés que les chrétiens au château de Varoille. Devant la grille ouverte, un homme en sabots, à figure pointue de belette, le bonnet à la main, l'air sournois et l'échine courbée, demanda mielleusement si la petite demoiselle n'était pas fatiguée.

— Tout va bien ici?.. lui cria M. d'Armançon, qui regardait autour de lui d'un air d'impatience.

Il sourit en s'inclinant plus bas encore. Sur le seuil parut alors la fameuse Forgeotte, tenant par la main un bambin joufflu, hâlé, aux cheveux en broussaille, qui lui échappa pour aller se jeter dans les jambes de M. d'Armançon. L'ex-sabotière avait perdu quelque chose de la désinvolture svelte et sauvage qui naguère, dans son cadre sous la feuillée, lui donnait l'air d'une nymphe des bois ; le bien-être et l'oisiveté avaient produit leur effet. Elle était devenue un peu grasse, son teint moins brun avait l'éclat d'une pêche mûrissante, une robe d'indienne claire dessinait les richesses épanouies de son corsage ; les manches en étaient relevées sur des bras à fossettes ; elle ne portait pas de coiffe, et sa belle chevelure impudiquement découverte scandalisait plus que tout le reste les gens du village ; se montrer nu-tête c'était vraiment le fait d'une fille perdue. N'importe, cette Vénus villageoise et l'Amour effronté, mutin, haut en couleur, qui l'escortait eussent à eux deux inspiré le pinceau de Rubens.

En affectant de ne pas remarquer son sourire de bienvenue, et avec une certaine exagération de brusquerie, M. d'Armançon lui enjoignit de conduire dans sa chambre Mlle Lucette, mais il ne résista pas à l'assaut que lui livrait l'enfant pressé de fouiller dans ses poches ; il le saisit, l'éleva des deux bras au-dessus de sa tête, puis le mangea de caresses. Le gamin riait aux éclats.

— Qu'est-ce que c'est que ce petit garçon? demanda Lucette étonnée.

— Un filleul à moi qui n'a pas de famille et que je laisse pousser ici comme une mauvaise herbe.

— Il est gentil, dit-elle.

En guise de remerciement, le filleul de son père lui tendit une petite bouche pareille à un bouton de rose. Elle se baissa pour l'embrasser.

— Comment s'appelle-t-il ?

— Tony, répondit l'enfant.

— Laisse donc mademoiselle tranquille, dit la Forgeotte.

Elle emmena Lucette d'un air si doux, si patelin, que la petite fille charmée lui trouva l'air d'une belle chatte aux yeux d'or.

— Vous habiterez la chambre de votre défunte mère, reprit son guide obséquieux. Personne n'y a couché depuis qu'elle est morte.

Lucette se sentit pénétrée d'une sorte de respect craintif; il lui semblait que quelque chose de sa mère était resté là et l'attendait; en même temps l'idée de la mort s'associait inséparablement pour elle à cette grande chambre triste, tendue de verdure ancienne, où, parmi des feuillages fabuleux, voletaient des oiseaux gigantesques. Le lit, très large et capitonné, s'enfonçait dans la sombre profondeur des rideaux qui tombaient d'un baldaquin à panaches rongés par les mites. Une toilette de dentelle un peu jaunie, autrefois envoyée de Paris et supportant un nécessaire d'argent, un piano droit, une petite bibliothèque élégamment moderne, qui renfermait quelques ouvrages de choix, formaient la plus curieuse opposition avec le reste du mobilier composé de vieilleries dépareillées. Les murs étaient si épais que chaque embrasure de fenêtre pouvait cacher quelqu'un. Lucette en fit l'observation :

— Quelle grande chambre! s'écria-t-elle. J'aurai peur là dedans.

— Oh! mademoiselle, vous êtes entourée de monde ici. Pierrette, la lingère, couchera dans le cabinet à côté.

— Mon Dieu ! qu'elle est donc aimable, la jolie demoiselle ! dit en descendant Claudine à M. d'Armançon d'un air d'admiration naïve.

Lucette retrouva son père dans *la salle*, — on avait fermé le salon comme inutile après la mort de M^me^ d'Armançon ; cette salle remplaçait tout à elle seule. Démesurément haute, avec de lourdes solives fléchissantes, soutenues par des sirènes vermoulues et une cheminée colossale, où pouvait flamber à l'aise la moitié d'un arbre, elle était décorée de peintures à fresque en jaune foncé sur jaune pâle, qui représentaient des chasses et des pastorales. Une magnifique horloge Louis XIV marquait à l'un des bouts certaine heure immuable ; elle avait pour pendant très indigne un coucou agissant et bruyant dans son étui de merisier. Si le vestibule était décoré de trophées de pipes, d'armes, de cravaches et de coiffures variées, depuis le chapeau de paille de la moisson jusqu'au bonnet fourré et à la toque de chasse, la salle avait pour ornements quelques têtes de cerf poudreuses, force oiseaux empaillés, chouettes et animaux de proie. On y respirait ordinairement un parfum de tabagie, avec des émanations d'étable quand les fermiers étaient venus se plaindre ou payer... et boire un coup, dans les deux cas. La table, le meuble important, une

longue table en chêne sculpté noirci par les siècles, et qui avait incrusté dans le carreau ses quatre pieds massifs, était le plus souvent chargée de bouteilles. Tandis que M. d'Armançon s'y réconfortait, Lucette, qui avait refusé de manger, étant trop excitée pour avoir faim, trottait comme une souris à travers la grande pièce. Vraiment! c'était là un château!.. Elle comparait avec le petit salon si bien rangé de sa grand'mère. Cette immensité lui imposait. Elle s'arrêtait pour caresser, craintive, deux ou trois chiens qui dormaient allongés, en ronflant de l'air de familiers habitués à leurs aises; elle restait en contemplation devant les peintures. Un vieux tableau au-dessus d'une porte la retint longtemps, le nez en l'air : paysage bleu, chevaux roses, arbres de carton, biche empaillée, mise aux abois par une meute immobile... Deux dames empanachées, brandissant des épées nues et des flèches plus grandes qu'elles, suivaient sur des haquenées qui avaient à la queue et aux oreilles des rosettes de taffetas cerise.

Lucette demanda le nom de ces dames-là, sans que son père, qui parlait à Claudine, parût l'entendre.

— Et ceci, commença-t-elle, en désignant un portrait, c'est, bien sûr...

M. d'Armançon se retourna :

— C'est moi, dit-il, moi, tout jeune, à trois ans.

— Tiens! répliqua innocemment Lucette, j'avais cru reconnaître le petit garçon,... votre filleul, vous savez?..

Un silence se fit.

— Elle aura de la malice, dit ensuite Claudine à son frère; c'est une enfant qui doit faire attention à tout. Son père n'aimera pas ça.

— Son père n'aime que les garçons, repartit Forgeot. Je parie qu'il a cent fois regretté qu'elle n'en soit pas un, ou que plutôt...

Il y avait entre le frère et la sœur des sous-entendus qui restaient toujours inachevés, des insinuations comprises à demi-mot.

— Elle ne paraît pas forte, reprit Claudine.

— Elle a *chetite* mine, ajouta Forgeot. Et il se peut bien qu'elle ne supporte pas l'air de chez nous mieux que ne l'a fait sa mère.

La servante maîtresse lui lança un coup d'œil presque inquiet.

— Nous la soignerons, se hâta-t-elle de dire.

TH. BENTZON.

*(La deuxième partie au prochain n°.)*

LES

# CHEMINS DE FER ITALIENS

## II[1].

### L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE ET LES NOUVELLES CONVENTIONS.

La commission d'enquête instituée en exécution de la loi du 8 juillet 1878 fut composée de quinze membres : six furent élus par le sénat et six par la chambre des députés, les trois derniers furent désignés par le ministre des travaux publics. Elle se réunit dès le 19 août, à Rome, pour arrêter l'ordre de ses travaux. Comme la loi spécifiait que l'enquête serait publique, la commission décida de se transporter successivement dans les principales villes du royaume et d'y tenir des séances publiques, afin de connaître et, en même temps, d'éclairer l'opinion. Pour servir de base à ses travaux et de guide aux personnes qui voudraient prendre part à l'enquête, elle commença par rédiger un questionnaire dont quatre mille exemplaires furent distribués gratuitement et qui fut mis en vente à très bas prix, afin de le rendre accessible à toutes les bourses. Ce questionnaire fut adressé aux chefs de service des ministères,

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

aux administrations de chemins de fer, aux chambres de commerce, aux journaux, à toutes les personnes réputées compétentes sur les questions économiques et commerciales, et avis fut donné par la voie de la presse que quiconque en exprimerait le désir serait admis à déposer devant la commission ou à lui adresser un mémoire écrit.

Le questionnaire était divisé en onze chapitres; il embrassait toutes les questions qui peuvent être soulevées à propos des chemins de fer, à savoir : l'organisation et l'administration des compagnies, le matériel fixe et roulant, le transport des voyageurs et des marchandises, les dépenses d'exploitation et d'entretien, les tarifs, le contrôle du gouvernement, l'exploitation des chemins de fer de l'état, par l'industrie privée et par l'état lui-même en Piémont et dans la Haute-Italie, l'examen des conventions proposées par les cabinets Minghetti et Depretis, enfin les observations générales, théoriques et pratiques, auxquelles peut donner lieu l'administration des chemins de fer. Un questionnaire spécial, divisé en cinq chapitres, fut consacré au rôle des voies ferrées en temps de guerre, à l'utilisation du matériel roulant par l'armée, aux règlemens à établir pour assurer et accélérer la mobilisation, enfin à la formation et à l'instruction d'un personnel militaire.

Un questionnaire aussi étendu provoqua un nombre considérable de réponses écrites et même imprimées. La commission recueillit, en outre, des renseignemens très détaillés sur l'organisation des chemins de fer dans divers pays étrangers, particulièrement en France, en Angleterre, en Hollande, en Belgique et en Allemagne, afin de pouvoir comparer les résultats que donnent, en Europe, l'exploitation par l'industrie privée et l'exploitation par l'état. Enfin elle se transporta successivement dans vingt-six villes d'Italie, de Sicile, et de Sardaigne et tint soixante-quinze séances publiques, et, en outre, quatorze séances secrètes, consacrées à l'examen de questions délicates et qui touchaient à des intérêts privés. Les procès-verbaux des séances publiques étaient immédiatement livrés à l'impression et distribués comme l'avait été le questionnaire lui-même, afin de provoquer les rectifications et les contradictions. Quand la commission eut clos l'enquête, elle consacra cinquante-trois séances privées à en discuter les résultats et à formuler ses conclusions.

Les procès-verbaux des séances publiques ont été réunis : ils ne forment pas moins de trois gros volumes in-4°. Comme le nombre des témoins entendus est fort grand et que les mêmes questions ont été envisagées très diversement par eux, il eût été fort malaisé et fort long de rechercher dans ces procès-verbaux les opinions exprimées sur les points principaux de l'enquête : les documens écrits

et imprimés, recueillis par la commission, formaient également une masse considérable au milieu de laquelle il eût été impossible de se retrouver sans une perte de temps notable; le président, M. le sénateur Brioschi, s'imposa la tâche de résumer méthodiquement, en suivant l'ordre même du questionnaire, les dépositions orales et les réponses écrites que la commission avait reçues. Ce travail, merveille de patience, d'ordre et de clarté, permet de connaître immédiatement toutes les opinions formulées sur chacune des cent cinquante-huit questions dont le questionnaire se composait. Malgré l'incontestable talent de condensation dont M. Brioschi a fait preuve, ce résumé, avec les documens officiels et les tableaux statistiques qu'il n'a pas été possible d'analyser, ne remplit pas moins de 1,656 pages divisées en trois gros volumes in-4°, comme le recueil des procès-verbaux. Enfin le rapport général, confié à M. Genala, aujourd'hui ministre des travaux publics, forme un septième volume in-4°. Ces chiffres suffisent à faire connaître avec quelle diligence et quel dévoûment la commission a poursuivi son œuvre et quel travail ses membres se sont imposé. Néanmoins elle a mené sa tâche avec une remarquable rapidité, car le 31 mars 1881, le ministre des travaux publics déposait sur le bureau de la chambre les sept volumes imprimés qui contenaient les résultats de l'enquête. Enfin, ce qui n'est pas moins à l'honneur de la commission, les dépenses de l'enquête, y compris les frais de déplacement, la rémunération du personnel employé et les impressions, ont été couvertes en totalité par un crédit de 138,131 francs. C'est un exemple qu'on ne saurait trop recommander aux commissions parlementaires de tous les pays.

Le rapport très bien ordonné de M. Genala est un modèle d'exposition lucide et impartiale. Cet important travail et le résumé de M. Brioschi, avec lequel il est loin de faire double emploi, sont une mine inépuisable de renseignemens précieux sur toutes les questions qui touchent aux chemins de fer, non-seulement en Italie, mais dans le reste de l'Europe. La législation des différens pays, les divers systèmes adoptés pour la traction, pour l'entretien, pour l'affermage de certains services, les méthodes suivies pour déterminer avec précision la part de chaque nature de dépense dans l'ensemble des frais d'exploitation, les formules dans lesquelles ces calculs compliqués se résument, tous ces points, qui sont du plus haut intérêt pour les ingénieurs et pour les administrations de chemins de fer, ont été examinés méticuleusement. On nous permettra de laisser de côté, non-seulement les formules algébriques et les diagrammes, mais encore toutes les questions techniques, et de nous attacher uniquement aux questions d'un intérêt général.

La première de ces questions, par son importance, par les débats auxquels elle a donné lieu chez toutes les nations, par les discussions très vives qu'elle soulève encore en Italie, en France, et en Angleterre, est incontestablement le choix du mode d'exploitation. L'état doit-il exploiter lui-même les chemins de fer? Doit-il en remettre l'exploitation à l'industrie privée? L'exploitation des chemins de fer doit-elle être considérée comme un service public qui incombe au gouvernement, ou comme une entreprise commerciale à laisser aux particuliers? Cette question a été vivement débattue dans l'enquête italienne : au sein de la commission, elle a fait l'objet d'une discussion approfondie qui a occupé plusieurs séances.

L'exploitation par l'état rencontrait des défenseurs ardens parmi les hommes politiques qui considèrent une forte centralisation comme indispensable à l'affermissement de l'unité italienne, dans les fonctionnaires du ministère des travaux publics, et dans le corps des ingénieurs. Ces derniers supportaient impatiemment les critiques adressées à un système qui remettait entre leurs mains un service aussi important et leur fournissait, outre des places lucratives, l'occasion de déployer leurs talens administratifs. Elle a été défendue dans l'enquête par le commandeur Bona, qui avait dirigé l'exploitation des chemins de fer piémontais jusqu'à leur cession à la société de la Haute-Italie, par MM. Allievi et Scalia, par les chambres de commerce de Messine, Caserte, Vicence, Trévise et Brescia et de nombreux témoins. La majorité des chambres de commerce s'est prononcée en faveur de l'exploitation par l'industrie privée; la chambre de commerce de Milan particulièrement s'est montrée fort hostile à toute ingérence de la bureaucratie dans le domaine du commerce et de l'industrie. Enfin la même cause a trouvé un défenseur habile et convaincu dans M. Peruzzi, qui a vivement critiqué la parcimonie et l'injustice dont les pouvoirs publics avaient plusieurs fois fait preuve à l'égard des compagnies dont ils avaient sollicité le concours.

Le premier argument en faveur de l'exploitation par l'état est puisé dans l'importance du rôle que les voies ferrées jouent au sein de nos sociétés modernes, où la facilité, la rapidité et le bon marché des transports sont devenus indispensables au développement de tous les élémens de richesse et de travail. La bonne ou mauvaise administration des chemins de fer peut exercer une influence décisive sur la prospérité d'une nation en favorisant ou en arrêtant l'essor de son industrie, en mettant en valeur ou en laissant sans emploi ses richesses naturelles. L'état, qui a charge de veiller au bien général, peut-il laisser passer en d'autres mains que les siennes des instrumens aussi puissans? Avec ses ports nom-

breux, avec ses vallées fertiles, avec ses produits variés, l'Italie possède de précieux élémens de richesse; mais ils ont besoin d'être fécondés : l'agriculture est arriérée, le commerce est timide, l'industrie ne fait que de naître. Dans quel pays est-il plus nécessaire que l'exploitation des voies ferrées soit en harmonie avec les légitimes exigences de ces grands intérêts? A ces raisons s'ajoutent encore les considérations politiques. Si, malgré la pénurie des finances, le gouvernement s'est imposé de lourds sacrifices pour construire ou faire construire les chemins de fer, c'est parce qu'ils étaient indispensables pour relier entre elles les diverses parties de la monarchie et cimenter l'unité nationale. Enfin l'expérience des dernières guerres a démontré qu'ils étaient un puissant instrument d'attaque et de défense. On peut donc dire que l'exploitation des chemins de fer est une des fonctions naturelles de l'état tel que nous le comprenons aujourd'hui, et qu'à titre de représentant et de protecteur des intérêts de tous, il ne doit pas s'en dessaisir.

En outre, les chemins de fer constituent un monopole de fait. A la différence de l'industrie, ils n'ont pas devant eux le frein de la concurrence. S'ils ont parfois à lutter contre d'autres voies ferrées, contre la navigation sur les fleuves ou les canaux, ou contre la navigation maritime, il en résulte bientôt ou la ruine des compétiteurs les plus faibles ou un accord aux dépens du public. On a vu, aux États-Unis et en Angleterre, la concurrence disparaître, le monopole devenir absolu, et le commerce et l'industrie tomber à la merci des compagnies, qui, par leurs tarifs et leurs règlemens, pouvaient favoriser ou ruiner certains centres de production ou de consommation. Il en résulte des irrégularités et des pertes sans nombre pour les particuliers et un préjudice général pour l'ensemble de la nation. On n'a point le droit de demander aux compagnies de faire passer les intérêts généraux avant ceux de leurs actionnaires. Elles poursuivent un but commercial, qui est de retirer un produit des capitaux considérables qu'elles ont engagés dans ces grandes entreprises; elles ont le devoir de satisfaire aux engagemens qu'elles ont contractés vis-à-vis de leurs prêteurs et d'assurer une rémunération aux fonds qu'elles ont fournis directement. On ne peut donc ni exiger ni attendre d'elles des sacrifices sans compensation.

L'état, au contraire, ne fera jamais de l'exploitation des chemins de fer une spéculation. Ce n'est pas un bénéfice qu'il cherche, c'est un service public qu'il assure, et il pourvoirait à l'exploitation quand même elle devrait se traduire par une perte, comme il arrive sur les lignes sardes et siciliennes. Si donc l'état exploitait lui-même, il ne s'inspirerait que de l'intérêt général. Il pousserait de toutes ses forces et à tout prix au développement du trafic, parce

qu'il se préoccuperait de l'avenir autant que du présent et qu'il saurait tenir compte, non-seulement des profits directs, mais aussi du profit indirect qui résulterait pour lui de l'accroissement de la richesse nationale, et, comme il n'aurait intérêt à favoriser personne, il prendrait pour règle l'égalité dans les tarifs et dans les conditions de transport. On pourrait donc attendre de lui l'abaissement du prix des transports et la disparition de tous les tarifs spéciaux, différentiels et de retour, qui servent les uns et nuisent aux autres. Maître absolu d'abaisser ou d'élever les tarifs, il userait de ce pouvoir pour détruire les effets préjudiciables que les législations étrangères pourraient avoir pour l'industrie nationale.

Un autre argument était tiré des conditions défectueuses des lignes italiennes, de la médiocrité de leurs installations, de l'insuffisance de leur matériel roulant. Si elles devenaient partie intégrante du patrimoine national, disait-on, l'état veillerait avec soin à ce qu'elles fussent bien entretenues, il accroîtrait le nombre des voies, il agrandirait les bâtimens et aurait soin de les pourvoir de l'outillage le plus complet et le plus parfait, enfin il mettrait le matériel roulant au niveau des besoins de la circulation. Plus préoccupé d'assurer un bon service que de retirer un profit de son exploitation, il multiplierait les trains, il en accroîtrait la vitesse, il supprimerait les transbordemens, causes si fréquentes de retard pour les voyageurs et de détérioration pour les marchandises. Les procès qui en résultent seraient donc moins nombreux, et on pourrait compter sur un règlement plus prompt des indemnités dont le bien fondé serait reconnu.

L'état introduirait dans l'exploitation des chemins de fer l'uniformité, la régularité, la discipline et la probité que l'on ne conteste point aux administrations publiques. On remédierait aux inconvéniens de la centralisation en divisant le territoire en un certain nombre de régions et en établissant, par exemple, à Milan, à Florence, à Naples, des directeurs-généraux investis de pouvoirs étendus et pouvant trancher les questions d'importance secondaire sans qu'il fût nécessaire de recourir au ministre. Avec une bonne organisation, l'exploitation, concentrée dans les mains de l'état, ne serait pas plus coûteuse que l'exploitation par les compagnies qui auraient chacune des frais généraux à supporter. On faisait remarquer encore que l'état avait dû subventionner toutes les compagnies, qu'il avait été contraint plusieurs fois de venir à leur secours soit par des prêts et des avances, soit par des remaniemens des contrats de concession ; que toutes les mauvaises chances de l'exploitation étaient toujours retombées sur lui et qu'il était indifférent pour lui de les affronter directement ou d'en subir le contre-coup. Les com-

pagnies italiennes n'avaient fait preuve, dans le passé, ni d'assez de puissance ni d'assez de crédit pour qu'on ne fût pas autorisé à appréhender dans l'avenir le retour de semblables défaillances. Si l'état demeurait exposé à devoir faire inopinément des sacrifices pour prévenir l'interruption d'un grand service public, n'y avait-il pas dans cette éventualité une cause de perturbations budgétaires aussi regrettables que l'incertitude qui pourrait exister sur les recettes et les dépenses de l'exploitation du réseau national?

Le contrôle du parlement et la surveillance de la presse suffisaient, dans un pays libre et qui se gouverne lui-même, à prévenir les inconvéniens politiques qui pourraient résulter du droit de nommer à des milliers d'emplois. Si la disposition d'un personnel aussi nombreux peut devenir entre les mains des détenteurs du pouvoir un puissant moyen d'influence, n'a-t-on pas également à redouter que les compagnies mettent leur autorité et leur crédit au service d'un parti? L'état est déjà chargé des postes et des télégraphes; il conduit ces deux services à la satisfaction du parlement et du public : pourquoi l'exploitation des chemins de fer serait-elle moins bien dirigée et donnerait-elle lieu à des abus qui ne se sont pas révélés ailleurs? L'exploitation des chemins de fer piémontais par l'état n'a produit que de bons résultats, et si l'exploitation des chemins de la Haute-Italie, depuis leur transfert au ministère des travaux publics, a laissé à désirer, cela tient surtout à l'incertitude qui plane encore sur la décision des pouvoirs publics et qui paralyse l'activité et l'initiative des ingénieurs placés à la tête de ce service. La Belgique et l'Allemagne n'offrent-elles pas d'ailleurs des exemples d'exploitations conduites avec succès par les gouvernemens? Le réseau de l'état belge s'élevait, en 1879, à 2,663 kilomètres, et à la même époque, en Allemagne, 24,263 kilomètres sur 33,302 étaient exploités par les divers gouvernemens. On invoquait même l'essai fait en France comme une preuve que, dans notre pays, la question n'était pas définitivement tranchée en faveur de l'industrie privée.

Il semblait enfin que les considérations stratégiques dussent dicter la décision des pouvoirs publics. L'Italie, qui, à cause de l'étendue de ses côtes, offre tant de points vulnérables à un ennemi puissant sur mer, devait se préoccuper par-dessus tout de sa sécurité. Entre les mains de l'état, les chemins de fer seraient organisés de manière à répondre à toutes les exigences de l'administration militaire. Les gares, les quais d'embarquement, les voies, le matériel roulant recevraient les dispositions les plus conformes aux besoins de l'armée, et la mobilisation des forces nationales serait singulièrement facilitée, surtout dans les cas imprévus, par le fait

que le personnel tout entier relèverait d'une seule autorité et recevrait directement les ordres et les instructions du gouvernement.

Tels sont, en substance, les argumens que les partisans de l'exploitation par l'état firent valoir dans l'enquête. Quelques-uns d'entre eux, pour répondre aux objections qui leur étaient adressées, soumirent à la commission des plans pour la réorganisation du ministère des travaux publics et une série de changemens à introduire dans la législation, afin de rendre l'administration des chemins de fer indépendante des vicissitudes de la politique. L'analyse de ces propositions serait sans intérêt; passons donc aux raisons invoquées en faveur de la remise des chemins de fer à l'industrie privée.

Il est, tout d'abord, un point sur lequel la commission se trouva unanime dès le début de son examen. Elle s'accorda à repousser l'idée que l'exploitation des voies ferrées fût une fonction de l'état. Si grande que soit l'importance économique, politique et militaire des voies ferrées, si précieuses que celles-ci soient pour l'Italie, où elles remédient aux défauts de la configuration du territoire, il n'en résulte point que l'état ait le droit et l'obligation d'assumer l'exploitation des chemins de fer, comme il a l'obligation et le droit de rendre la justice, de pourvoir à la tranquillité intérieure et à la sécurité du pays, en un mot, d'exercer les droits et de remplir les devoirs inhérens à sa souveraineté. L'assimilation qu'on voudrait établir entre ces fonctions légitimes de l'état et l'exploitation des chemins de fer n'est exacte ni scientifiquement ni pratiquement. Elle repose sur une conception erronée de l'état et de son rôle; elle découle des théories socialistes qui se sont développées hors de l'Italie, qui rapportent tout à l'autorité de l'état et qui tendent à faire revivre sous une forme nouvelle l'ancien absolutisme dont les sociétés modernes ont eu tant de peine à s'affranchir. Se refusant à entrer dans une discussion purement théorique, la commission décida que la question des chemins de fer ne pouvait être posée de cette façon, et qu'elle-même en devait chercher la solution, non dans une conception abstraite, mais dans un examen impartial du caractère réel de l'exploitation des voies ferrées, des résultats de l'expérience, et des conditions présentes de l'état italien. Le rapport de M. Genala envisage successivement ces trois points en condensant les argumens et les faits recueillis dans l'enquête.

## I.

Quel caractère la loi reconnaît-elle à un exploitant de chemins de fer? Elle le considère comme un commerçant et l'assujettit au code

de commerce. L'exploitation d'une voie ferrée se résout, effectivement, en une multitude de faits qui ont, tous, pour origine ou pour but une opération commerciale ou industrielle. Elle n'est donc, au point de vue économique, comme au point de vue légal, que l'exercice d'une industrie. Elle est, à la vérité, la plus grande industrie de transport, et, par suite de son importance et de son étendue, elle touche de très près à l'intérêt public; enfin elle a, jusqu'à un certain point, le caractère d'un monopole, tant à raison de l'intervention nécessaire des pouvoirs publics dans l'établissement de tout chemin de fer, que des difficultés matérielles et financières à surmonter pour créer une ligne parallèle à un chemin déjà existant; mais ce monopole est moins absolu qu'il ne le paraît ou qu'on ne le suppose. Pour les petites distances, les routes ordinaires et les tramways, qui prennent une grande extension en Italie, font concurrence aux chemins de fer; pour les longs parcours et les marchandises encombrantes, ce sont les canaux et la navigation maritime. Non-seulement les services maritimes établis dans l'Adriatique et dans la Méditerranée disputent les transports aux voies ferrées, mais deux chemins de fer peuvent se faire concurrence, sans être parallèles, s'ils aboutissent l'un et l'autre à deux grands ports en rivalité pour le commerce avec l'étranger.

Il est incontestable, néanmoins, que la concurrence ne peut pas produire dans l'exploitation des chemins de fer des effets aussi certains et aussi prompts que dans les autres industries : c'est ce qui explique et justifie l'intervention de l'état, qui ne peut laisser une entière liberté d'action à des entreprises où des intérêts si importans et si nombreux sont engagés; l'état s'est réservé le droit de concéder les voies ferrées et de les surveiller, et, en ce faisant, il exerce la même prérogative souveraine en vertu de laquelle il réglemente la propriété, les successions, les contrats, la liberté de la parole et la liberté de la presse. Le crédit, dont l'influence se fait sentir irrésistiblement sur tous les intérêts publics et privés, a une autre importance que l'industrie des transports; il est soumis aux règles imposées par l'état, sans que celui-ci ait besoin de se faire banquier. Il n'est donc pas nécessaire que l'état prenne entre ses mains l'exploitation des chemins de fer, il suffit qu'il exerce sur elle une surveillance assez efficace pour prévenir les abus du monopole et protéger les intérêts qui pourraient en souffrir. Or, le contrôle de l'état sur les chemins de fer est doublement assuré : d'abord, par les lois générales qui régissent la matière, et, en second lieu, par les conventions conclues avec les compagnies. Le gouvernement arrête les conditions des concessions, il fixe les tracés, il détermine les règles à observer dans la construction, il a

la police de l'exploitation et il est maître des tarifs : ce n'est point en ajoutant encore à des droits aussi étendus qu'on remédierait aux inconvéniens dont le public se plaint. Entre les mains de l'industrie, l'exploitation est un monopole surveillé et tempéré par l'action incessante des pouvoirs publics; dans les mains de l'état, elle deviendrait un monopole sans contrôle et sans contrepoids.

La plupart des commerçans et des industriels qui, dans l'enquête, se sont prononcés pour l'exploitation par l'état, l'ont fait sous l'empire d'une idée fausse : à savoir qu'on peut attendre de l'état des facilités et des services gratuits ou presque gratuits qu'on ne saurait demander à l'industrie privée. Beaucoup se figuraient que le gouvernement pourrait abaisser indéfiniment les tarifs; quelques-uns allaient jusqu'à croire que, renonçant à amortir le capital employé dans la construction, et mettant l'entretien des voies ferrées à la charge du budget, il pourrait réduire la rémunération des transports au strict remboursement de la dépense brute. L'idée qu'on puisse demander à l'état autre chose que l'accomplissement des devoirs inhérens à la souveraineté et qu'on puisse attendre de lui qu'il favorise ou serve des intérêts particuliers aux dépens de la communauté a été combattue, avec une grande abondance d'argumens, par M. Carbone-Grio. Le rapporteur de la commission n'a pas pris moins de peine pour la réfuter. Il fait observer que si un abaissement de tarif peut avoir pour conséquence d'ajouter aux élémens de trafic déjà existans ou de donner naissance à des transports que les prix antérieurs rendaient impossibles, l'initiative en peut être attendue de l'industrie privée aussi bien que de l'état : elle est même plus probable de la part de l'industrie, qui est stimulée par un intérêt direct, et dont l'attention est plus éveillée sur ce qui peut favoriser le développement des recettes. L'industrie des chemins de fer ne peut faire exception, sur ce point, parmi les industries, dont aucune n'hésite à faire des avances et des sacrifices si elle croit que l'avenir lui en apportera la compensation. Les sociétés italiennes n'ont pas dérogé à cette loi. La Société de la Haute-Italie, à peine en possession du réseau piémontais, s'est empressée de réduire les tarifs appliqués jusque-là par le gouvernement. La Société des chemins méridionaux a pris l'initiative d'une réduction considérable des tarifs inscrits dans son cahier des charges. La Société des chemins romains elle-même a diminué le prix des transports autant que le lui permettaient les entraves apportées au développement de son trafic par les crises politiques et financières. Il résulte d'un curieux tableau dressé par M. Carbone-Grio que les tarifs italiens, pour la petite vitesse, sont inférieurs à ceux de toutes les nations européennes, à l'exception

de la France et de la Belgique; encore la Belgique ne doit-elle l'avantage dont elle jouit qu'à l'existence de nombreux tarifs spéciaux, dits de transit et de concurrence. On ne peut donc attendre de l'état qu'il fasse mieux que l'industrie privée.

Des abaissemens de tarif qui auraient pour unique objet de favoriser un produit incapable de supporter un prix de transport rémunérateur, et qui se traduiraient par une perte sur les dépenses d'exploitation, constitueraient une iniquité à l'égard des contribuables, puisque cette perte devrait être couverte par un prélèvement sur le produit des impôts. Il n'est pas moins étrange d'attendre que l'état renonce à amortir le capital consacré par lui à la construction ou au rachat des chemins de fer et qu'il prenne pour base des tarifs le simple remboursement des frais de traction. Les transports sont un service rendu, et les frais en doivent être à la charge de ceux qui en profitent, qui voyagent pour leurs affaires ou pour leur agrément, qui expédient ou reçoivent des marchandises. Mettre à la charge du budget les intérêts et l'amortissement du capital énorme absorbé par l'établissement des chemins de fer et les dépenses nécessaires à leur entretien, ce serait grever la communauté tout entière pour l'avantage d'un petit nombre. Si l'on recule devant une pareille injustice, si l'on admet que les perceptions opérées sur les transports doivent couvrir la totalité de la dépense effectuée, sur quoi se fonde-t-on pour espérer que l'état pourra se contenter de tarifs moins élevés que l'industrie privée?

D'ailleurs, il est à peine besoin de faire observer que si, par des considérations politiques ou économiques, on croyait devoir laisser à la charge du budget, par conséquent de la masse des contribuables, et sans chercher à en recouvrer aucune partie, le fardeau des intérêts et de l'amortissement du capital représenté par les chemins de fer, il ne s'ensuivrait pas, nécessairement, que l'exploitation dût demeurer entre les mains de l'état. Les bases des conventions à conclure avec les compagnies devraient seulement être modifiées de façon à ne point rendre inutile le sacrifice imposé à la communauté. Avant d'ajouter au fardeau de la dette publique les milliards absorbés dans la construction des voies ferrées, l'état aurait un moyen moins héroïque et moins dispendieux de provoquer un abaissement des tarifs : ce serait de commencer par renoncer aux trois prélèvemens qu'il opère, à son profit, sous la forme du droit de 2 pour 100 sur le produit de la petite vitesse, du droit de 13 pour 100 sur les voyageurs et les transports à grande vitesse, et du timbre de 0 fr. 05 sur les billets des voyageurs et des bagages. Loin que l'état songe à réduire ainsi ses recettes, il est sans cesse sollicité par le public et par les chambres de s'imposer de nouvelles

dépenses en accordant des subventions ou des garanties d'intérêt pour la construction d'un second ou d'un troisième réseau. L'état serait plutôt tenté de se créer un supplément de revenu à l'aide des chemins de fer, et il importe essentiellement que l'industrie des transports ne puisse être transformée en un instrument de fiscalité. Confier l'exploitation à l'état, c'est rendre celui-ci maître absolu des tarifs, et c'est exposer le pays à l'un ou à l'autre de ces deux inconvéniens. Ou le gouvernement, cédant aux sollicitations de certains intérêts, abaissera les tarifs au-dessous de la juste mesure, et il devra couvrir les pertes de son exploitation par un prélèvement sur les recettes du budget, c'est-à-dire par une aggravation de l'impôt; ou, dans un cas de gêne financière, pour échapper à l'impopularité qui s'attache à l'établissement de toute contribution nouvelle, il essaiera de combler le déficit au moyen d'un remaniement des tarifs. Le monopole des transports se traduira, comme tous les autres monopoles gouvernementaux, par un accroissement constant des charges imposées au public. La sécurité des opérations commerciales, qui est étroitement liée à la stabilité des tarifs, trouve, au contraire, des garanties sérieuses dans la résistance que les compagnies ne manqueraient pas d'opposer soit à des élévations de tarifs qui compromettraient leur trafic, soit à des abaissemens irrationnels qui détruiraient leurs recettes. Le monopole de l'état ne serait pas non plus sans inconvéniens pour les consommateurs : le gouvernement serait sans cesse sollicité de modifier ou de supprimer les tarifs internationaux qui permettent à certains produits étrangers de pénétrer au cœur du pays et de faire concurrence à la production indigène, et souvent il lui serait impossible de résister à la pression des intérêts coalisés.

Ces intérêts, lorsqu'ils ne poursuivent que des satisfactions légitimes, ont-ils moins à attendre des compagnies que de l'état? Le croire serait supposer que des hommes d'affaires, obligés d'assurer une rémunération à leurs capitaux, se méprendraient étrangement sur la direction à donner à leur entreprise. La vérité est que, par déférence pour le gouvernement, qui s'est réservé l'approbation des horaires et la fixation du nombre des trains, les compagnies s'imposent parfois des sacrifices fort onéreux. Ainsi, la Compagnie des chemins méridionaux a dû établir entre Pescara et Ancône un train direct qui, en 1878, a transporté par jour un *quart* de voyageur en première classe, un voyageur de deuxième classe et trois quarts de voyageur de troisième classe, pour une dépense quotidienne de traction qui s'élevait à 800 francs. Quelle commission du budget, si un pareil fait lui apparaissait dans l'examen des comptes d'exploitation présentés par un ministre des travaux publics, en tolérerait

la prolongation et permettrait à une petite localité de puiser ainsi à pleines mains dans la bourse des contribuables? Combien de faits semblables pourraient être cités par nos compagnies françaises! La grande majorité des lignes du Paris-Lyon-Méditerranée, et surtout de l'Ouest, ne couvrent pas leurs frais d'exploitation, auxquels il est subvenu par un prélèvement sur les recettes du petit nombre des lignes productives. En France, comme en Italie, le gouvernement, désintéressé dans le résultat final, et obéissant parfois à des raisons politiques, le plus souvent à de simples considérations électorales, ne s'inquiète point de la compensation que les compagnies ont à établir entre les charges et les recettes des diverses lignes, et leur impose des trains et des arrêts sans avoir égard à l'accroissement de frais que sa décision peut entraîner. Remettez l'exploitation à l'état, et le devoir de la commission du budget sera d'examiner en détail les comptes de chaque ligne pour ramener autant que possible l'équilibre entre la recette et la dépense en supprimant tous les frais qui ne seront pas justifiés par une utilité incontestable. La conséquence d'un pareil examen, fait avec quelque conscience et quelque impartialité, serait une réduction notable du service sur toutes les lignes où il n'existerait pas des élémens de trafic suffisans. Les compagnies ne demandent pas ces réductions de service, par esprit de conciliation, et parce qu'elles escomptent le développement graduel des recettes, qui ne manque jamais de se produire au bout d'une période d'attente; mais le devoir interdirait au ministre des finances et au parlement des concessions semblables, qui équivaudraient à l'établissement d'une taxe dans l'intérêt et au profit d'un petit nombre de contribuables. Les intérêts locaux n'auraient donc point à s'applaudir du transfert de l'exploitation aux mains du gouvernement.

L'argument sur lequel il a été insisté le plus fréquemment et avec le plus de force dans l'enquête, est l'infériorité inévitable et constatée de tout gouvernement vis-à-vis des particuliers en tout ce qui touche à l'industrie et au commerce. Le gouvernement, a-t-on dit, est un très médiocre fabricant et un commerçant plus malhabile encore. Il construit plus lentement et plus coûteusement que l'industrie privée : plus lentement, parce que ses ingénieurs n'ont aucun avantage à économiser les pertes d'intérêts qui résultent de la prolongation des travaux et n'en tiennent aucun compte; plus coûteusement, parce que l'exécution luxueuse d'un ouvrage d'art peut faire la réputation de celui qui en est chargé et devenir pour lui un titre à l'avancement, et puis parce que l'état n'a pas la même liberté d'action que l'industrie pour les marchés à passer et pour les matériaux à acquérir. Il est enfermé dans les limites du

budget et astreint à suivre des règles obligatoires. Il ne peut profiter des fluctuations du marché pour acquérir d'avance et à bon compte des rails, des traverses, des accessoires, pour l'achat desquels il n'a point été ouvert de crédit. Les mêmes inconvéniens sont bien plus sensibles encore en matière d'exploitation. On a cité, dans l'enquête, l'exemple de l'administration des chemins de fer toscans, qui, en faisant à propos des achats considérables de charbon de terre, réussit à se soustraire au contre-coup de la hausse de plus de 20 pour 100 qui se produisit, en 1854, dans le prix de ce combustible à la suite de l'envoi des flottes alliées dans la Mer-Noire. Contraint de se renfermer dans les limites de son budget, un ministre des travaux publics ne pourrait agir de même ; les achats de prévoyance lui sont interdits. Quant au trafic, en quoi son développement importerait-il à des fonctionnaires sur l'avenir desquels il n'exercerait aucune influence, et qui, encadrés dans une hiérarchie, attendraient leur avancement ou de leur ancienneté ou de l'influence de leurs protecteurs? Les compagnies, au contraire, énergiquement stimulées par l'intérêt, se tiennent aux aguets de tout ce qui peut accroître leur trafic, ne reculent pas devant des expériences, devant l'octroi de rabais ou de facilités nouvelles pour tenter les expéditeurs, et récompensent généreusement ceux de leurs agens qui savent découvrir ou faire naître de nouveaux élémens de transport.

La plupart des déposans n'entrevoyaient donc pas sans appréhension le remplacement d'hommes d'affaires expérimentés, facilement accessibles, avec lesquels il est toujours possible de négocier et de transiger, par une bureaucratie revêche, appliquant inexorablement des règles inflexibles. En vain faisait-on valoir que le service des postes et des télégraphes donne lieu à peu de plaintes : on répondait qu'il s'agit là d'un simple service de transmission dont la ponctualité est la seule obligation, qui est invariable de sa nature, et qui n'a aucun caractère commercial. L'exploitation des chemins de fer se fait dans des conditions autrement compliquées et donne journellement naissance à une multitude de questions à débattre entre le transporteur et les expéditeurs. Il est indispensable que ces questions soient tranchées avec une promptitude qu'il est impossible d'attendre d'une administration publique esclave du formalisme officiel et qui n'a aucun intérêt à abréger les lenteurs de sa procédure. Ceux qui croiraient remédier à ce grave inconvénient en créant des directions sur divers points du territoire sont victimes d'une illusion; ces directions seraient astreintes à suivre un code de règlemens uniformes et n'auraient aucune latitude d'appréciation. Il est, d'ailleurs, de l'essence de toute bureaucratie que l'autorité centrale attire toutes les affaires à elle, se réserve le droit de

prononcer en toutes les matières d'importance et ne laisse à ses agens extérieurs d'autre mission que d'exécuter les décisions rendues par elle. Plus le ministre des travaux publics sera actif et énergique et plus il tiendra à tout voir par ses yeux, et plus petite, par conséquent, sera la liberté d'action laissée aux agens secondaires de l'exploitation. Ce n'est pas une moindre illusion que d'attendre de l'état une solution plus prompte et plus favorable des litiges provoqués par des avaries ou par des retards dans le transport. Les agens du gouvernement appréhenderont toujours d'engager leur responsabilité en accueillant trop facilement une réclamation ou en se prêtant à une transaction. Comme les frais de justice ne les concernent pas et sont de peu d'importance pour le gouvernement, ils renverront tous les litiges, toutes les réclamations, même les mieux fondées, à la décision des tribunaux. Les procès se multiplieront donc avec l'exploitation par l'état, et il en coûtera aux particuliers plus de temps, plus d'argent, et plus de démarches pour obtenir justice. A l'appui des appréhensions qui ont été exprimées devant elle, la commission cite l'exemple de la Belgique et invoque le témoignage d'un député belge, M. Lehardy de Beaulieu, qui a dit, dans son rapport sur le budget des travaux publics pour 1881 : « L'état, exploitant des chemins de fer, a voulu et veut encore se soustraire à cette obligation de droit commun (l'article du code de commerce qui rend le voiturier responsable de la marchandise). Il a invoqué tous les prétextes pour s'en dégager. Il fait lui-même, sans le concours de la législature ni des intéressés, des règlemens et des tarifs qui mettent tous les risques à la charge du public, sauf certaines indemnités dérisoires et qu'il ne paie pas toujours de bonne grâce sans essayer de s'y soustraire. » Après un témoignage aussi accablant, est-il nécessaire de rappeler que, lorsque les chambres de commerce françaises se sont prononcées presque unanimement contre le rachat des chemins de fer et leur exploitation par le gouvernement, les argumens sur lesquels elles ont insisté avec le plus de force ont été la suppression qui en résulterait de tout contrôle effectif sur l'administration des voies ferrées et l'impossibilité où les particuliers se trouveraient d'obtenir justice contre les agens de l'exploitation, transformés en fonctionnaires publics?

Entre les mains des compagnies l'exploitation revêt un caractère exclusivement commercial. On recherche dans les agens les aptitudes spéciales au service dont ils doivent être chargés; on ne considère point qu'un examen théorique ou un brevet d'ingénieur rend le même homme capable indifféremment de diriger la traction, l'entretien, ou les ateliers, de passer des marchés, d'acquérir

le matériel ou le combustible, d'établir les tarifs et de se mettre en relation avec les commerçans et les expéditeurs. Les agens sont employés dans les services où les connaissances dont ils font preuve peuvent être le plus utiles; ils sont promus et récompensés suivant leur capacité et leur zèle sans qu'aucune barrière fasse obstacle à leur avancement. Si l'exploitation était remise à l'état, les nominations et les promotions devraient se faire conformément aux règles suivies dans les administrations publiques. Importance excessive attachée aux examens, prédominance des droits de l'ancienneté, sans égard aux aptitudes exceptionnelles et aux services rendus, destruction de toute initiative, de toute émulation, de tout intérêt à bien faire, indifférence au progrès des recettes et somnolence habituelle, telles seraient promptement les conséquences d'une organisation officielle à laquelle manquerait l'aiguillon de l'intérêt personnel. La compagnie de la Haute-Italie avait formé un personnel excellent qui a fait ses preuves d'intelligence, d'énergie et de dévoûment : à peine les Chemins lombards et vénitiens sont-ils passés dans les mains de l'état que ce même personnel a contracté tous les défauts que l'on reproche aux administrations publiques et a donné lieu à des plaintes nombreuses. Moins payés et moins surveillés que les employés des compagnies, les fonctionnaires publics produisent moins de travail utile : il faut en augmenter le nombre et la dépense est accrue. C'est ce qui est arrivé en Belgique après la reprise des chemins de fer et en Angleterre après le rachat des télégraphes; l'Italie n'échapperait point à cette loi générale qui fait qu'une administration publique est moins diligente et plus dispendieuse qu'une administration privée.

Beaucoup de déposans et la commission elle-même ne se sont pas montrés moins préoccupés des inconvéniens politiques que pourrait avoir l'exploitation par l'état. La disposition d'un grand nombre de places et surtout d'une multitude de petits emplois pour lesquels il serait impossible d'imposer des conditions sérieuses, mettrait aux mains du gouvernement le moyen d'exercer une influence considérable sur les élections. Le ministère pourrait disposer en faveur de ses amis de la monnaie électorale la plus recherchée : le choix des cantonniers, des aiguilleurs, des graisseurs serait dicté par l'intérêt des candidatures amies et les employés des chemins de fer seraient transformés en une armée d'agens électoraux au service des partisans du ministère. En revanche, quel ministre inquiet sur le sort du cabinet se hasarderait à refuser à un député influent, et surtout à un groupe de députés, la promotion d'un protégé, le déplacement d'un ingénieur, l'agrandissement d'une gare, la création d'un atelier, l'établissement de trains

rapides ou de trains supplémentaires, quelque détriment qui en dût résulter pour le service public ou pour les finances? Il serait puéril de parler ici du contrôle exercé par la presse et par le parlement. Où sont les députés qui blâmeraient et chercheraient à supprimer des abus dont ils seraient les premiers à profiter? On peut juger de l'audace et de la puissance des appétits locaux par ce qui se passe en France pour les fournitures administratives. Il y a quelques mois, le ministre de l'intérieur, M. Waldeck-Rousseau, a été très vivement pris à partie par les journaux de Rennes, qui lui reprochaient d'avoir fait attribuer aux ouvriers cordonniers de Nantes, dans les fournitures destinées à un corps d'armée, une part plus considérable qu'aux ouvriers de Rennes. Un manifeste menaçant, signé par un grand nombre de ces derniers, a mis le ministre délinquant en demeure de tenir la balance plus égale entre sa ville natale et la ville qui l'envoie siéger à la chambre. Le maintien, à Besançon, d'un atelier d'habillement travaillant pour le compte de l'état n'a-t-il pas été, vers le même temps, l'occasion d'un autre scandale politique? En présence de pareils faits, on ne saurait taxer d'excessives les appréhensions exprimées en Italie au sujet de l'usage que le gouvernement pourrait faire du pouvoir qui lui serait attribué sur le personnel et sur l'exploitation des chemins de fer.

Nous ne voyons point qu'on ait signalé dans l'enquête le danger qui serait le plus à redouter et qui serait plus grave encore que les facilités offertes à la corruption électorale. Le rapport de la commission se borne à dire sommairement : « Tour à tour, l'administration envahirait la politique et la politique envahirait l'administration, et ce serait toujours au détriment de l'une et de l'autre. » Les intérêts qui sont touchés par les questions de transport sont trop nombreux et trop puissans pour que l'idée de les coaliser et de s'en faire un instrument ne vînt pas promptement à l'esprit des ambitieux. L'abaissement des tarifs figurerait bien vite dans les programmes électoraux sans qu'on prît souci de l'atteinte qui serait portée aux recettes publiques. Les partis renchériraient les uns sur les autres : après les marchandises, ce seraient les voyageurs qu'on voudrait favoriser et qui sait si le droit au transport gratuit ne finirait par figurer sur les manifestes socialistes à côté du droit au travail? Déjà, en Belgique, un ministère a voulu fonder sa popularité sur un nouveau système de tarification dont la décroissance des recettes et les embarras du trésor ont déterminé l'abandon. Ne voyons-nous pas en France une campagne entreprise contre les avantages de commodité et de rapidité pour lesquels les voyageurs de 1re classe paient cependant un prix fort élevé? et des efforts ne

sont-ils pas faits pour assurer à certaines catégories de fonctionnaires, dont l'appui électoral est fort recherché, des conditions exceptionnelles ? Le gouvernement appuie le plus souvent des demandes dont il n'a pas à supporter les conséquences financières; mais il serait incapable d'y résister si la décision dépendait de lui seul; et le déficit deviendrait bientôt la condition normale de l'exploitation.

L'exploitation par l'état recélera toujours un danger pour les finances. On se plaint déjà, en Italie, de l'incertitude qui résulte pour le budget de l'impossibilité de prévoir exactement l'importance des sommes à payer aux compagnies dont les subventions varient suivant le rendement kilométrique. Une incertitude bien plus grande résulterait de la difficulté d'évaluer avec précision des dépenses sur lesquelles le prix du combustible, l'usure du matériel, les accidens peuvent exercer une influence notable, et des recettes qui ressentent le fâcheux contre-coup de la stagnation des affaires, du mauvais temps et de la médiocrité des récoltes. Il n'y a, du reste, rien à ajouter à cet égard à ce qu'a dit M. Lehardy de Beaulieu dans son rapport sur le budget des travaux publics pour 1881. La citation est un peu longue, mais elle est d'un intérêt capital, car elle montre, prises sur le fait, les conséquences de l'exploitation des chemins de fer belges, et la commission d'enquête y a attaché avec raison une grande importance :

« Le budget du ministère des travaux publics, dit M. Lehardy de Beaulieu, ne ressemble que par quelques points à ceux des autres ministères. Ceux-ci sont établis sur des bases à peu près fixes, fondés sur des lois ou des règlemens peu variables de leur nature et sur lesquelles la volonté du ministre ou de l'administration ne peut avoir qu'une action éloignée, car elle doit avoir obtenu, dans la plupart des cas, une double sanction des chambres : l'une approuvant le principe de la dépense et son organisation, l'autre le chiffre et la distribution du crédit. Il en résulte que l'on peut prévoir la dépense des divers ministères, et, par suite, en dresser le budget assez longtemps d'avance : c'est pour cette raison que la loi de comptabilité a pu prescrire le dépôt, dix mois avant l'exercice, des budgets des ministères tels qu'ils existaient en 1834... » Mais il ne peut plus en être ainsi depuis qu'à la partie administrative du ministère des travaux publics s'est jointe une exploitation commerciale qui prend chaque jour des développemens plus considérables et dont les progrès, comme les temps d'arrêt et de recul, sont absolument indépendans de la volonté, de l'action, ou de la prévision du ministre ou de son administration. C'est ce que l'expérience de chaque année vient démontrer d'une façon qui ne peut plus laisser place au doute.

« Chaque année, en effet, le budget des travaux publics est déposé, au vœu de la loi, dix mois avant l'ouverture de l'exercice, et bien qu'il ne soit jamais discuté, amendé et voté que dans le cours de l'exercice auquel il s'applique et que, par conséquent, les faits qui peuvent modifier les dépenses soient en cours de développement, il arrive rarement que l'on n'ait pas besoin, dans la session suivante, de modifier les crédits votés, de les compléter ou de les augmenter, et, parfois même, de légaliser ceux qui n'avaient pas été prévus ou inscrits au budget... Il résulte de ce fait de *l'instabilité des dépenses* du département des travaux publics, *combinée avec l'incertitude des recettes* auxquelles il donne lieu, que le budget peut toujours devenir, au moment où l'on s'y attend le moins, une cause de perturbation pour l'équilibre qui doit nécessairement exister, dans tout état bien administré, entre les recettes et les dépenses. C'est qu'on se trouve ici, non plus comme pour les autres budgets, en présence de dépenses faciles à prévoir et à supputer d'avance avec exactitude, mais devant une véritable exploitation industrielle, soumise à toutes les fluctuations de la situation économique de la nation et du marché universel. Aussi, la plupart des budgets de l'exploitation des chemins de fer ont-ils été soumis à des remaniemens pendant le cours de l'exercice même et à des aggravations plus grandes encore après leur clôture. C'est pour cette raison que l'on peut dire qu'en dépit des libellés et de la loi de comptabilité, tous les articles du budget des chemins de fer sont élastiques et sont fréquemment dépassés. »

Il n'y a rien à ajouter à cette démonstration tirée d'un rapport fait à la chambre des représentans de Belgique, au nom de la commission du budget, par un ami du ministère. Elle eût été absolument complète si le rapporteur, au lieu de garder un silence indulgent sur les fautes de son parti, eût rappelé que certaines expériences aventureuses en matière de tarifs avaient détruit l'équilibre non-seulement du budget spécial des travaux publics, mais du budget général qui se trouva en déficit de plusieurs millions.

La question la plus importante n'a point encore été abordée. Des deux modes d'exploitation, lequel est le moins dispendieux? Lequel, à égalité de services rendus, nécessite le moins de dépenses, et, par conséquent, se prête le mieux à l'application de tarifs modérés. Quelques-unes des considérations qui précèdent conduisent à penser que l'exploitation par l'état doit être plus coûteuse que l'exploitation par l'industrie privée. C'est la conclusion à laquelle était arrivée, en France, la commission chargée par le sénat de faire une enquête sur les voies et moyens à employer pour achever le réseau des chemins de fer d'intérêt général. Le rapporteur de cette com-

mission, M. Foucher de Careil, écrivait, le 24 mai 1878 : « En Italie comme en Allemagne, en Autriche-Hongrie comme en Belgique, l'exploitation par l'état a toujours été plus coûteuse. Nous croyons que, sur ce point, la lumière est faite et que l'enquête de la commission et les tableaux comparatifs que nous devons au ministère des travaux publics ne permettent pas le plus léger doute. » La commission italienne a voulu, à son tour, entrer dans le détail des faits et des chiffres. Elle a pris pour termes de comparaison les résultats de l'exploitation de la Haute-Italie en 1874 et 1875, les deux dernières années de son existence indépendante, et ceux du réseau de l'état belge dans ces deux mêmes années. Par une série de calculs que nous ne saurions reproduire, elle établit que la compagnie italienne a exploité à raison de 55 pour 100 de la recette brute et l'état belge à raison de 66 pour 100. Ainsi, bien que le réseau belge desserve une population plus dense, qu'il ait des parcours moins étendus, des lignes plus productives, que le combustible et le fer soient en Belgique à des prix beaucoup moins élevés qu'en Italie, le gouvernement belge, pour obtenir la même recette, dépensait de 11 à 12 pour 100 de plus que la société de la Haute Italie. Étendant ses recherches aux autres états européens, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Suède et la Norvège, la Suisse, la commission a dressé un tableau duquel il résulte que la moyenne des dépenses d'exploitation est de 61 pour 100 de la recette brute pour les chemins exploités par les gouvernemens et seulement de 52 pour 100 pour les chemins exploités par l'industrie privée. C'est en Prusse que l'écart est le moindre : il est seulement de 6 pour 100, parce que beaucoup de petites lignes, concédées à des compagnies locales, ont à souffrir des détournemens de trafic pratiqués par l'administration des chemins de fer de l'état. Sur cette question des dépenses d'exploitation, le rapport de la commission italienne arrive donc à des conclusions aussi affirmatives que le rapport de la commission sénatoriale française.

Il ne reste donc plus à examiner qu'un seul ordre de considérations : l'intérêt de la défense nationale exige-t-il que l'exploitation des chemins de fer demeure entre les mains de l'état? On a avancé, à ce propos, que dans la guerre de 1870 la France aurait tiré un meilleur parti de ses chemins de fer s'ils avaient appartenu au gouvernement. Le rapport italien fait observer qu'on a tort de s'en prendre aux compagnies : celles-ci, dit-il, avaient des lignes en parfait état d'entretien, un matériel roulant incomparable, un personnel nombreux, expérimenté et fortement discipliné; et ce personnel, pendant toute la guerre, n'a cessé de donner des preuves d'intelligence, de courage et de dévoûment; ce qui a manqué à la

France, c'est une bonne organisation des transports militaires. Il n'existait, à cet égard, aucun plan, aucun règlement, aucune instruction, et l'administration de la guerre s'est trouvée prise complètement au dépourvu. Il lui a été impossible d'organiser en face de l'ennemi, et sous le coup de désastres terribles, un service qui exigeait des études et une longue préparation. Il n'est rien, en matière de transports, que les compagnies ne puissent faire aussi rapidement et aussi bien que le gouvernement. Dans la guerre de 1866, la Société de la Haute-Italie, malgré la situation délicate dans laquelle elle était placée, a montré un zèle et un dévoûment qui lui ont valu de la part du ministre de la guerre des éloges mérités. L'essentiel est que l'administration militaire ait des ordres de service bien étudiés et un personnel préparé de longue main à la mission qu'il aura à remplir, enfin que ses droits en temps de guerre soient inscrits dans la loi. Si l'exécution des ordres du ministre de la guerre est assurée, qu'importe que les agens d'exécution aient ou non un brevet de fonctionnaire? La sécurité de l'état n'impose donc point l'obligation de remettre au gouvernement l'exploitation des chemins de fer et de créer un précédent dangereux au point de vue économique. En effet, on pourrait arriver, par les mêmes argumens, à revendiquer pour l'état la construction du matériel roulant, les services de navigation, l'exploitation des mines de fer et de charbon, la fabrication des armes et autres branches d'industrie qui seraient enlevées à l'activité nationale pour être livrées à la routine de quelque bureaucratie.

Aussi, la première partie du rapport de la commission se termine-t-elle par la déclaration suivante : « Les raisons invoquées de part et d'autre ont été mûrement pesées par la commission, laquelle, dans une séance spéciale, les quinze membres dont elle se compose étant tous présens, a décidé à l'unanimité qu'il est préférable que l'exploitation des chemins de fer soit confiée à l'industrie privée. »

## II.

L'étude approfondie à laquelle la commission d'enquête s'était livrée l'avait donc conduite à rejeter l'exploitation par le gouvernement, comme le parlement l'avait déjà fait. Mais comment et dans quelles conditions se ferait l'exploitation par l'industrie privée? La commission paraît avoir été frappée des avantages du système introduit en France par les conventions de 1859 entre l'état et les six grandes compagnies. Ce système lui semble avoir heureusement concilié tous les intérêts : ceux du public, ceux des actionnaires, et ceux du gouvernement. Elle exprime donc une préférence très

marquée pour la réunion dans les mêmes mains de la propriété et de l'exploitation des voies ferrées en n'attribuant au gouvernement que la surveillance et le contrôle de l'exploitation; mais elle ne dissimule pas que cette conclusion est toute platonique. Comment appliquer ce système en Italie, où le gouvernement a déjà racheté les réseaux de la Haute-Italie et des chemins romains, et conclu une convention pour le rachat des chemins méridionaux? Il semble inévitable de s'incliner devant les faits accomplis, et la commission a donc recherché, conformément au mandat qu'elle avait reçu, à déterminer les conditions d'un contrat d'exploitation. Elle en avait deux modèles sous les yeux dans les projets de convention que nous avons analysés : la convention Minghetti-Spaventa, qui était un contrat de régie intéressée pour le compte de l'état, et la convention Depretis, qui était un affermage. La commission écarta immédiatement la combinaison de la régie intéressée. Tout en rendant justice au soin minutieux avec lequel avaient été établis les calculs qui servaient de base au projet de MM. Minghetti et Spaventa, la commission faisait observer qu'il était extrêmement difficile, sinon impossible, de déterminer des unités de prix assez rapprochées de la vérité pour servir à asseoir un contrat.

En ramenant au kilomètre les frais de toute nature auxquels l'exploitation donne lieu, on arrive à des unités de prix extrêmement faibles : si insignifiante que puisse paraître une erreur d'une fraction de centime, comme elle serait multipliée par un nombre immense d'unités et se répéterait plusieurs millions de fois, elle se traduirait, en dernier résultat, par une somme considérable et par un grave préjudice pour l'état ou pour l'exploitant. Cette décomposition de toutes les dépenses afin de les ramener à l'unité kilométrique est une étude très intéressante pour les hommes du métier, mais elle a trop le caractère d'un jeu d'arithmétique pour être susceptible de recevoir une application commerciale. Un autre défaut, reproché par la commission au projet Minghetti-Spaventa, était de ne pas offrir de garanties suffisantes du bon entretien des voies ferrées ni de la sollicitude à apporter au développement du trafic. L'exploitant serait nécessairement indifférent au bon ou mauvais état de lignes dont il ne serait pas propriétaire. La perspective d'une économie problématique à obtenir sur les frais de traction par une amélioration ou un renouvellement de la voie ne le déterminerait pas à s'imposer la dépense certaine qu'entraînerait un achat de rails. De même pour le trafic; l'appréhension d'un manque à gagner résultant de l'insuffisance du matériel roulant ne déciderait pas davantage l'exploitant à des acquisitions coûteuses, qu'il serait d'autant plus tenté d'ajourner que le terme de son contrat

serait plus proche. La constitution, au moyen de prélèvemens sur les recettes, d'un fonds de réserve applicable à la réfection des voies et à l'accroissement du matériel roulant était le seul point du projet Minghetti-Spaventa auquel la commission accordât une approbation complète.

Le projet de M. Depretis, qui stipulait une redevance en argent avait, aux yeux de la commission, l'avantage précieux de fournir une base précise aux évaluations budgétaires, mais cet avantage était, en partie, détruit par la clause qui faisait varier le fermage en plus ou en moins, suivant les oscillations du cours des charbons ; il donnait prise aux mêmes critiques que le projet Minghetti-Spaventa en ce qui concernait l'entretien des lignes. L'exploitant devait être tenté d'augmenter la proportion du produit net par des économies sur les frais d'entretien, et cette tentation serait d'autant plus forte chez lui que les travaux extraordinaires, les grosses réparations, l'agrandissement des gares, et les acquisitions de matériel roulant demeuraient à la charge du gouvernement. Avant d'être portée au compte d'exploitation ou imputée sur la redevance, toute dépense commencerait par donner lieu à une vive contestation. Il était donc nécessaire de déterminer d'une façon plus précise les relations entre l'état et les sociétés. Enfin, la période de vingt années, adoptée comme durée du fermage, était trop courte pour que l'exploitant s'imposât des avances dont il ne pouvait espérer que le temps lui apportât la compensation.

Ces critiques font pressentir les conclusions formulées par la commission. Elle a émis l'avis que les réseaux de la Sicile et de la Sardaine, à raison de leur position insulaire, fussent laissés en dehors du projet de loi à intervenir. Elle a donné son approbation à la division des lignes continentales en deux réseaux, et à la répartition proposée par M. Depretis. Quant aux conventions à conclure, la commission estime qu'on doit, dans leur préparation, s'inspirer des trois considérations suivantes : mettre à profit l'expérience déjà faite en Italie et les enseignemens de la pratique des autres pays pour arriver à la forme de contrat la plus claire et la plus simple ; réduire autant que possible les risques à assumer par l'état et faire, au besoin, abandon d'avantages plus apparens que réels qui ne sauraient être une compensation de ces risques ; enfin éliminer les causes de contestations entre les deux parties contractantes en soumettant à des règles précises les points les plus susceptibles de faire naître des litiges semblables à ceux dont le passé a donné trop d'exemples.

Sanctionnant un des points les plus importans du projet de M. Depretis, la commission a posé en principe que les sociétés

devraient être propriétaires du matériel roulant et de tout le mobilier des lignes : elles seraient donc tenues d'acquérir au prix d'expertise le matériel roulant appartenant à l'état, et l'entretien leur en incomberait exclusivement. Il en serait de même de toutes les dépenses quelconques de l'exploitation : frais de la traction, frais du service commercial, frais de surveillance, entretien de la voie et du matériel fixe, entretien des bâtimens et de leurs dépendances. Ne devaient pas être considérés comme dépenses d'entretien, les agrandissemens, les établissemens nouveaux, les travaux résultant de cas de force majeure. Une des principales critiques adressées aux projets de conventions était de ne pas déterminer avec assez de précision les dépenses qui devaient demeurer à la charge de l'état, et d'ouvrir ainsi la porte à de continuels conflits. La commission reconnaissait que certaines dépenses ne pouvaient pas être rangées parmi les frais d'exploitation : elle ne voulait pas, néanmoins, qu'elles fussent supportées par l'état ; elle demandait, pour prévenir toute contestation, qu'il y fût pourvu comme à toutes les dépenses litigieuses, au moyen de prélèvemens sur la recette brute. Elle proposait donc l'institution de quatre fonds de réserve ou de renouvellement.

Le premier, A, alimenté par le prélèvement d'un tantième pour 100 sur le produit brut total, serait consacré à l'augmentation du matériel roulant, le matériel acquis devenant la propriété de l'exploitant, et le reliquat du fonds devant appartenir à celui-ci à l'expiration de son bail. Le second fonds, B, serait constitué en vue de pourvoir au renouvellement de la voie et de ses dépendances par un prélèvement proportionnel à la longueur des voies simples ou doubles livrées à l'exploitation. Un troisième prélèvement, également proportionnel à la longueur des lignes, alimenterait le fonds C, destiné à l'agrandissement des gares, à l'extension des voies d'évitement, des quais et des bâtimens. Lorsque ces deux fonds B et C auraient atteint un chiffre déterminé, les prélèvemens seraient suspendus : les reliquats, en fin de bail, reviendraient à l'état. Enfin, comme les lignes nouvelles couvrent rarement leurs frais d'exploitation pendant les premières années et que les intérêts de l'état et de l'exploitant pourraient se trouver en conflit, il serait opéré sur le surplus du produit brut un nouveau prélèvement d'un tantième, destiné à constituer un fonds d'assurance D, destiné à indemniser l'exploitant des pertes que donnerait l'exploitation de nouvelles lignes. La dépense d'exploitation que comporterait une ligne nouvelle serait déterminée par l'acte de concession ; et tant que la recette brute demeurerait au-dessous du chiffre ainsi déterminé, la différence serait comblée par une imputation sur ce fonds spécial.

Passant à la répartition du produit brut, après les quatre prélèvemens qui viennent d'être indiqués, la commission d'enquête déclare qu'il doit couvrir les dépenses d'exploitation et, en outre, les intérêts et l'amortissement du capital des sociétés exploitantes, et qu'il doit, en second lieu et dans la mesure du possible, rapporter à l'état l'intérêt et l'amortissement des capitaux employés à la construction ou au rachat des lignes qui sont devenues sa propriété. Ce double but a paru à la commission ne pouvoir être plus sûrement atteint qu'au moyen d'une coparticipation. Elle repousse donc l'idée d'un fermage ou d'une redevance fixe ; mais pour mettre le budget à l'abri de toute éventualité défavorable, elle demande que les conventions déterminent un minimum au-dessous duquel la part de l'état dans le produit brut ne pourra descendre. Elle condamne absolument la stipulation du projet Depretis relative au prix du combustible et toute clause qui pourrait porter atteinte au revenu que l'état doit retirer des chemins de fer. La portion du produit brut excédant la part de l'état appartiendra à l'exploitant : néanmoins, si le résultat définitif de l'exploitation après le service des intérêts et de l'amortissement du capital de l'entreprise permet encore la distribution d'un dividende, l'état aura également droit d'en revendiquer une part.

Ce système de participation semble faire équitablement la part de tous les intérêts; mais il est plus séduisant que pratique. La commission s'est soustraite à la tâche la plus difficile, qui était de déterminer la quotité des nombreux prélèvemens à opérer sur le produit brut. Ou ces prélèvemens seront faibles, et les fonds qu'ils alimenteront ne fourniront que des ressources insuffisantes pour les dépenses auxquelles ils auront à pourvoir; ou les prélèvemens auront une certaine importance, et le produit net sera affaibli d'autant. Or, il ne faut pas oublier que c'est le produit net qui peut seul rémunérer le capital de l'entreprise et fournir une ressource au budget de l'état. S'il a pu convenir à la commission, pour la commodité d'un exposé théorique, de prendre pour base de ses raisonnemens le produit brut, les hommes d'affaires ne se préoccuperont jamais que du rapport entre le produit brut et le produit net, et ce rapport peut varier considérablement suivant les charges et les prélèvemens que l'on impose. Or ces charges et ces prélèvemens demeurent indéterminés dans les recommandations de la commission. Il est douteux qu'un contrat qui renfermerait autant d'inconnues exerçât une séduction bien puissante sur les capitaux, et nous serions surpris qu'un ministre des finances ne préférât pas un fermage fixe et bien assuré aux éventualités d'une participation.

Les tarifs et l'influence qu'ils peuvent exercer sur les relations

commerciales et sur le sort de certaines industries ont inspiré à la commission une longue dissertation. C'est une satisfaction qu'elle devait aux nombreux déposans qui étaient venus exprimer dans l'enquête, au sujet des tarifs, les plaintes et les appréhensions les plus diverses. Les uns repoussaient les tarifs internationaux, qui, en réduisant notablement le coût des transports à grande distance, permettent aux produits étrangers d'arriver jusqu'au cœur de la Péninsule; d'autres redoutaient la concurrence que Marseille pourrait faire à Gênes et Trieste à Venise, grâce à l'établissement de tarifs de transit : tous s'accordaient à demander que le gouvernement se réservât une véritable omnipotence sur les tarifs, c'est-à-dire sur la partie essentiellement commerciale de toute exploitation. La commission a compris qu'aucune convention ne serait possible avec une disposition qui mettrait les recettes de l'exploitant à la merci d'un gouvernement soumis lui-même aux influences locales et à la pression parlementaire. Elle a donc demandé l'insertion dans les conventions d'un tarif général et de la procédure à suivre pour l'établissement des tarifs spéciaux. Les *maxima* du tarif général ne pourraient être dépassés qu'en vertu d'une convention nouvelle et, par conséquent, qu'avec l'autorisation du parlement. Les sociétés exploitantes pourraient toujours proposer au gouvernement et appliquer avec son approbation des réductions sur le tarif normal. Si le gouvernement estime, dans des cas spéciaux, que l'intérêt du pays exige certaines réductions sur le tarif normal, il pourra toujours les imposer aux sociétés exploitantes, mais à ses risques et périls. En effet, lorsque les sociétés déclareront ne pas accepter les conséquences de ces réductions, il sera tenu un compte spécial des résultats de leur application : l'état supportera les pertes et recueillera les bénéfices s'il y a lieu. Cette disposition est un emprunt au projet de M. Depretis. Enfin, pour servir de guide au gouvernement dans toutes les questions qui peuvent être soulevées à propos des tarifs, il serait institué, auprès du ministre des travaux publics, un *conseil des tarifs*, composé de hauts fonctionnaires et de notabilités commerciales et industrielles.

Quant à l'organisation du service, la commission a donné son approbation aux règles proposées dans la convention Depretis pour déterminer le nombre et la vitesse des trains, ainsi que les modifications à opérer suivant l'importance du trafic. Elle a émis seulement le vœu que ces règles fussent rendues aussi précises et aussi équitables que possible afin de concilier l'intérêt de l'exposant, qui serait lésé par l'établissement de trains improductifs, et l'intérêt public, qui aurait à souffrir d'un service insuffisant. Il est évident qu'en exprimant ce désir et en demandant des règles qui aient un

caractère contractuel, la commission a voulu par prudence et par équité fournir aux futurs exploitans des moyens de défense contre les exigences déraisonnables des populations et contre la pusillanimité des ministres, trop enclins à y déférer.

La commission a adopté également les conditions que le projet Depretis imposait pour la constitution des sociétés d'exploitation. Mais, comme il est indispensable, si l'on veut que les sociétés ne reculent pas devant des avances et des immobilisations de fonds, qu'elles aient devant elles un avenir suffisant, la commission demande que les soixante années de la concession soient divisées en deux périodes de trente années, au lieu de trois périodes de vingt ans. Enfin, s'inspirant des mêmes principes politiques qui lui ont fait repousser l'exploitation par l'état et, conséquemment, en vue de soustraire les sociétés exploitantes à une ingérence trop directe et trop fréquente des ministres et des personnages parlementaires, la commission a émis l'avis que le siège des sociétés et de leurs directions générales ne puisse pas être établi dans la capitale. La commission déclare, du reste, qu'elle s'est proposé pour but de simplifier et de restreindre autant que possible l'intervention du gouvernement dans une entreprise qui doit conserver par-dessus tout un caractère commercial. Le gouvernement n'aurait point à s'immiscer dans les comptes des compagnies, puisque sa participation serait établie sur le produit brut; et quant à la part du produit net qu'il aurait à réclamer si les dividendes des sociétés dépassaient un chiffre déterminé, il lui suffirait d'user, comme intéressé, du droit qui appartient aux conseils de surveillance et même aux simples actionnaires de vérifier la régularité des comptes.

## III.

Après avoir déterminé les principes généraux dont le gouvernement devait s'inspirer dans la rédaction des conventions, la commission a cru devoir se faire l'organe des plaintes nombreuses qui s'étaient produites dans l'enquête sur certains détails de service et indiquer les améliorations à opérer. Elle a signalé l'éclairage défectueux des voitures et l'insuffisance du chauffage. Elle n'a point formulé, cependant, de recommandations spéciales, à cause de la question de dépense; elle s'est bornée à demander que l'emploi des bouillotes fût étendu aux voitures de seconde classe. Quant à l'adoption des freins continus, si essentiels pour la sécurité des voyageurs, les représentans des chemins méridionaux et des chemins romains ont soutenu que ces freins n'étaient applicables que sur les trains à grande vitesse, dont la composition ne varie pas

entre le point de départ et le point d'arrivée; trains qui sont l'exception en Italie, et ils se sont, en outre, retranchés derrière la dépense considérable que l'emploi de ces freins entraînerait. La commission s'est également arrêtée devant cette considération, se bornant à émettre le vœu qu'un progrès réalisé dans toutes les exploitations européennes pût, un jour, être introduit en Italie. Elle a insisté au contraire avec beaucoup de force sur la nécessité d'augmenter le matériel roulant, faisant ainsi écho au grief le plus fréquemment exprimé par le commerce italien et par tous ses représentans. Le mal est grand, en effet. Il résulte d'un tableau dressé par les soins de la commission et présentant la proportion du matériel roulant employé, en 1878, sur les trois réseaux italiens et sur onze des réseaux européens, que si l'on se borne à comparer le nombre des véhicules par rapport à la recette brute réalisée, le matériel italien ne serait pas trop au-dessous des proportions usitées dans les autres pays; mais ce serait là une indication trompeuse : la véritable conclusion à en tirer serait que le trafic est moins abondant et moins productif sur les lignes italiennes. Les choses changent d'aspect si l'on compare le nombre des véhicules, par rapport au nombre des kilomètres exploités; et c'est là le point capital. Plus un réseau comprend de lignes d'une grande longueur, et plus il a besoin d'un matériel roulant considérable, parce que les véhicules vont s'éparpillant de gare en gare et mettent plus de temps à revenir au point de départ. Tel est particulièrement le cas de la Compagnie des chemins méridionaux, qui n'a presque point de lignes à petit parcours et qui éprouve de sérieuses difficultés à ramener à ses gares terminales de Reggio, Otrante, et Bologne les véhicules nécessaires à l'organisation de ses trains. Les compagnies italiennes ne se tirent d'embarras qu'en multipliant les transbordemens. Le tableau dressé par la commission prouve que, pour ne pas demeurer trop au-dessous des proportions usitées sur les autres réseaux européens, les trois réseaux italiens auraient dû augmenter de 25 à 30 pour 100 le nombre de leurs voitures à voyageurs; la Haute-Italie aurait dû accroître de 50 pour 100 le nombre de ses locomotives; et les deux autres auraient dû doubler le nombre des leurs; enfin, le nombre des wagons à marchandises aurait dû être doublé sur les lignes de la Haute-Italie et triplé sur les deux autres réseaux. L'explication de cette insuffisance de matériel est fort simple; du jour où la question du rachat a été soulevée, les compagnies ont cessé toute acquisition de matériel, se bornant à remplacer les véhicules absolument hors d'usage et impossibles à réparer.

Depuis 1878, la situation n'a fait qu'empirer, car le gouvernement italien s'est trouvé, faute de fonds, hors d'état d'ajouter au

matériel roulant des lignes qu'il exploite et l'usure doit être très considérable à raison du nombre presque incroyable de kilomètres que chaque véhicule parcourt chaque année, ainsi que le constate un autre tableau dressé par la commission. Aussi, le public se plaint-il du délabrement de ce matériel, qu'on n'a point le temps de remettre en bon état. Le développement constant du trafic a pour conséquence de le rendre de plus en plus insuffisant et un concert de plaintes s'élève régulièrement chaque année aux époques de la moisson et de la vendange, lorsqu'il devient impossible aux agriculteurs d'expédier leurs produits. Au mois de septembre dernier, un journal de Milan jetait un cri de détresse et de colère à la fois sur l'encombrement des gares de Lombardie, où les produits s'entassaient sans qu'il fût possible aux expéditeurs d'obtenir des wagons. Quelques semaines plus tard, le 10 octobre, un avis officiel affiché dans les gares de la Haute-Italie prévenait le public que le service des transports était suspendu, hormis pour les raisins et les autres denrées susceptibles de détérioration. Les journaux italiens jetèrent feu et flammes contre le gouvernement et contre l'administration des chemins de fer, puis cette colère tomba peu à peu et s'éteignit pour renaître au prochain et inévitable encombrement des lignes.

Bien que les voyageurs soient le principal élément des recettes sur les lignes italiennes, ils ne sont pas plus favorisés que les marchandises. Les voitures de première classe des chemins méridionaux sont les seules qui offrent quelque confortable ; sur les autres réseaux, elles sont incommodes, mal entretenues et il semble que l'extérieur n'en soit lavé, que les coussins n'en soient brossés et battus qu'à l'occasion des voyages officiels. Les voitures de seconde et de troisième classes sont des fourmilières de punaises et d'insectes ; ce petit monde y est-il un produit spontané ou une importation, le résultat est le même. Aucun avertissement utile n'est donné aux voyageurs; aussi faut-il avoir l'œil et l'oreille au guet et se faire renseigner exactement sur les transbordemens, qui sont fréquens. Pour aller de Pise à Florence par Lucques, il faut monter dans le train qui va de Pise à Bologne et qui a des voitures spéciales pour les voyageurs à destination de Florence; mais ces voitures sont détachées du train à Pistoïa et laissées sur la voie; les voyageurs doivent descendre et monter quelques minutes plus tard dans le train qui vient de Bologne et va à Florence. Aucun avis n'est donné, et cet avis serait d'autant plus nécessaire que ce changement a lieu à une heure avancée de la soirée. Nous avons vu une trentaine de braves gens qui étaient demeurés paisiblement dans deux wagons de seconde classe et qui auraient pu y rester

jusqu'à cinq heures du matin, sans un retard du train de Bologne, qui leur permit de mettre à profit un avertissement charitable.

Les retards sont, du reste, la règle sur les lignes italiennes. Cela tient à ce que la presque totalité des lignes sont à voie unique et à ce qu'il n'a pas été donné, par économie, un développement suffisant aux croisemens et aux voies d'évitement. Une voie unique peut suffire, même à un trafic assez considérable, mais sur les lignes de peu d'étendue; sur des lignes aussi longues que la plupart des lignes de la Péninsule, le moindre accident, un arrêt trop prolongé, déterminent un retard qui se reproduit de gare en gare en s'aggravant. Aussi dit-on communément à Rome, qu'il n'y a que le roi et le ministre des travaux publics qui soient à peu près sûrs d'arriver à l'heure. Le train qui devrait être le plus exact, le train-poste qui apporte à Rome les correspondances d'Angleterre et de France, arrive, en moyenne, cinq jours par semaine avec des retards de trois et quatre heures et quelquefois davantage. Qu'on juge par là des retards qui se produisent sur les autres lignes. Au mois d'octobre dernier, un voyageur en pénitence dans une gare de Lombardie parcourut, pour occuper ce loisir forcé, le registre destiné à recevoir les plaintes. Il y lut, non sans quelque surprise, et il s'empressa de copier et de communiquer à un journal une réclamation des plus vives contre l'inexactitude constante des trains sur les lignes lombardes. Cette plainte était signée : Valsecchi, député. Mais le plaignant n'est pas seulement député, il est directeur général de l'exploitation, et c'était sa propre administration qu'il incriminait. Nous laissons à penser si cet incident fit du bruit et si les journaux s'en égayèrent. M. Valsecchi avait-il cédé à un mouvement de mauvaise humeur? Avait-il voulu faire savoir au personnel placé sous ses ordres que ses occupations législatives ne l'empêchaient pas d'avoir l'œil sur les irrégularités du service? Avait-il voulu seulement constater sa propre impuissance à obtenir quelque exactitude? C'est ce que n'a point expliqué suffisamment une lettre fort embarrassée que le directeur-général, député et plaignant, adressa à un journal de Milan.

Une source constante d'ennuis pour ceux qui voyagent en Italie est la législation sur les bagages. Il n'est accordé aucun transport gratuit. Les bagages sont assimilés aux marchandises transportées à grande vitesse et supportent comme celles-ci une surtaxe de 13 pour 100 au profit de l'état, plus le timbre d'enregistrement. On prendrait aisément son parti de ce surcroît de dépense si le service était organisé convenablement et surveillé; mais il n'en est rien. Le nombre des facteurs est insuffisant, et il ne semble pas qu'on exige de ces hommes, comme le font les compagnies françaises, un mini-

mum de taille et la preuve d'une force physique en rapport avec leur emploi. Beaucoup sont petits et d'apparence chétive : soit maladresse, soit faiblesse, il leur arrive souvent de laisser échapper des malles même d'un poids médiocre, et la fréquence de ces accidens explique pourquoi l'on voit dans les gares italiennes tant de malles revêtues d'un véritable blindage qui leur permet de braver les chutes les plus dangereuses. La gare de Naples est peut-être la seule où le personnel inférieur ait une tenue à peu près convenable. C'est en parlementant avec les *facchini* et seulement à prix d'argent qu'on obtient d'eux qu'ils veuillent bien présenter vos bagages à l'enregistrement. La pesée a lieu au jugé, et le poids du même colis varie sensiblement d'une gare à l'autre. Si on veut partir de nuit ou de grand matin, on ne saurait s'y prendre trop à l'avance; car le plus souvent il faudra éveiller le préposé aux bagages, qui se vengera de l'interruption de son repos par toutes les difficultés dont il pourra s'aviser, et ne cessera de grommeler qu'avec des bagages on pourrait bien faire choix d'une autre heure pour partir. Les mêmes ennuis et les mêmes exactions vous attendent à l'arrivée si, d'avance, vous n'avez fait choix d'un hôtel dont le représentant prend votre place ; mais gardez-vous, dans tous les cas, de rien laisser à la gare, car on ne peut attendre de probité d'un personnel aussi mal payé, et l'on met journellement en état d'arrestation des employés inculpés d'avoir fracturé et pillé les malles et les caisses confiées à leur garde.

Nombre de gens essaient de se soustraire à tous ces ennuis aux dépens de leurs compagnons de voyage. L'administration, qui ne permet pas qu'on garde avec soi la valise la plus portative si elle est en bois ou en cuir garni de clous, tolère l'introduction dans les voitures des colis les plus volumineux dès qu'ils n'ont point le caractère d'une malle ou d'une caisse. On abuse de cette tolérance peu raisonnée. Les Anglais encombrent d'une collection de sacs gigantesques, sous le poids desquels ils plient, les compartimens déjà trop étroits où l'air respirable ne tarde pas à manquer. Les Italiens, race économe, asphyxieraient tous leurs voisins plutôt que de payer un centime à leur gouvernement en sus du prix de leur place. Nous avons vu un paysan entrer bravement dans un wagon avec un matelas enveloppé d'une toile. Comment s'est-il accommodé avec ses voisins ? C'est là un mystère difficile à pénétrer; car on restreint autant que possible le nombre des voitures et on y entasse les voyageurs avec une inexorable rigueur.

Le personnel supérieur ne laisse rien à désirer, hormis sous le rapport du formalisme bureaucratique. Ce formalisme, qui contraste avec l'expansion et la vivacité du caractère italien, fait comprendre

les appréhensions exprimées dans l'enquête au sujet de la transformation de tous les employés des chemins de fer en fonctionnaires investis de l'infaillibilité administrative. Il est impossible d'être moins communicatif et de témoigner moins d'empressement pour le service du public, que cette administration dirigée, cependant, par des hommes d'un incontestable mérite. Il y a trois ans, dans les premiers jours de mai, un éboulement considérable se produisit sur la ligne de Turin à Modane, à l'entrée du tunnel de La Gombetta, entre les stations de Chiomonte et de Salbertrand, immédiatement après le passage du train qui venait de Modane. La direction générale de Turin, avisée aussitôt, se contenta de faire afficher dans la gare, au-dessus du guichet où se délivrent les billets, que les trains dans la direction de Modane ne partiraient pas. Le lendemain, on annonça avec le même laconisme que ces trains iraient seulement jusqu'à Suse. Les hôtels de Turin regorgeaient de gens qui revenaient d'assister à l'ouverture de l'exposition de Milan et qui s'en retournaient en France ou en Suisse. Impossible pour eux d'obtenir le moindre renseignement sur la cause de cette brusque interruption du service ni sur sa durée. On ne sut rien de l'accident que par les journaux de Milan et par les récits de quelques voyageurs, venant de France, qui avaient franchi à pied la distance qui sépare Salbertrand de Chiomonte. L'administration italienne savait à quoi s'en tenir sur l'importance de l'éboulement; il nécessita des travaux qui durèrent plus de deux mois. Il n'y avait donc pas à se faire illusion sur la nécessité d'établir un service de transbordement : on en avait les élémens sous la main, à Suse, dans les chaises de poste et les chevaux qui font franchir aux touristes le Mont-Cenis. L'administration française des Briançonnaises, dont les diligences, conduites par d'excellens chevaux de montagne, viennent à Salbertrand, à tous les trains, n'aurait pas demandé mieux que d'envoyer ses voitures jusqu'à Chiomonte. La plus petite compagnie française d'intérêt local eût, en quelques heures, pourvu à ces détails. L'administration italienne eut besoin de quatre jours : elle négocia avec l'entreprise des tramways de Turin, mais trouvant ses prétentions trop élevées, elle traita avec l'entreprise des omnibus de San-Pier d'Arena à Gênes, dont elle transporta laborieusement sur ses rails les chevaux, les conducteurs et l'ignoble matériel. Grâce à cette sordide lésinerie, les communications entre la France et l'Italie demeurèrent suspendues pendant quatre jours : encore cette administration économe ne voulut-elle s'engager à assurer le transport que de trente-six voyageurs par train : les autres devaient se tirer d'affaire comme ils pourraient.

Si nous sommes entrés dans ces détails, qu'il serait aisé de mul-

tiplier, c'est pour montrer que la commission d'enquête n'a point péché par excès de sévérité à l'égard de l'administration des chemins de fer, depuis qu'elle est passée aux mains des ingénieurs de l'état. Ceux qui assumeront le fardeau de cette exploitation trouveront le champ des améliorations indispensables plus étendu que la commission ne l'a indiqué.

## IV.

M. Genala terminait son rapport en exprimant au nom de la commission d'enquête « les vœux les plus pressans pour que le gouvernement et le parlement donnassent sans retard aux chemins de fer italiens l'organisation définitive que le pays désire et attend depuis longtemps. » On put croire, un instant, que l'accomplissement de ces vœux serait très prochain. Le rapport fut déposé sur le bureau de la chambre le 31 mars 1881. A ce moment, une crise ministérielle éclatait : M. Cairoli quittait la présidence du conseil des ministres et avait pour successeur M. Depretis, l'auteur des projets de convention de 1877. Le portefeuille des travaux publics demeurait entre les mains de M. Baccarini, qui avait fait partie de la commission d'enquête et s'était associé à ses votes les plus importans. M. Depretis annonçait hautement l'intention d'écarter les questions qui avaient divisé la gauche parlementaire et d'inaugurer une politique d'affaires et de progrès matériel. Son appui le plus résolu était acquis à M. Baccarini, et il semblait que celui-ci fût tenu d'honneur de profiter de circonstances aussi favorables pour faire passer dans le domaine des faits le résultat des études auxquelles il avait pris part. Il fit voter, à la date du 23 juillet 1881, une loi qui avait pour objet de modifier les conventions avec la Société des chemins méridionaux et d'en effacer la clause relative à l'échelle mobile : la totalité de la subvention kilométrique était acquise à la société dans tous les cas ; seulement, au-dessus de 15,000 francs, le produit brut kilométrique devait, à l'avenir, être partagé entre la société et l'état, à raison de 60 pour 100 pour la première et de 40 pour 100 pour le second. La nécessité de mettre immédiatement fin à une situation anormale et injuste fut la seule raison invoquée pour donner le pas à une mesure de détail sur l'importante réforme que le pays attendait. Dès la fin de mars 1880, le gouvernement avait invité les trois grandes administrations de chemins de fer à se concerter, en vue de l'élaboration d'un système de tarification unique à substituer aux tarifs en vigueur depuis 1860. C'était une œuvre difficile et de longue haleine, car l'administration des travaux publics estimait impossible de séparer des

tarifs proprement dits les règlemens relatifs aux conditions des transports. C'était en réalité, toute la législation des chemins de fer qui était à refondre. Il fallait d'abord la mettre d'accord avec les prescriptions du nouveau code de commerce, qui avait apporté des modifications importantes au régime antérieur. Le ministre voulut, en outre, qu'on attendît le résultat de la conférence internationale des chemins de fer qui se réunit à Berne, en octobre 1881. Le temps s'écoula pendant que les bureaux ministériels se livraient à ce travail de compilation ; des élections générales vinrent ensuite distraire l'attention du gouvernement; et ce fut seulement le 18 janvier 1883 que M. Baccarini présenta à la chambre le projet dont les élémens étaient réunis depuis près de deux années. Le ministre ne soumettait aucune convention à l'approbation parlementaire, il se bornait à présenter ce qu'il appelait une loi de principe. Il faisait valoir en faveur de cette manière d'agir que conclure une convention avec une compagnie, c'était enchaîner la liberté du parlement, qui ne pouvait modifier les clauses du contrat sans s'exposer à voir les contractans retirer leur consentement et rendre vaine l'œuvre commencée. M. Baccarini demandait l'autorisation de traiter de l'exploitation des chemins de fer à des conditions spécifiées dans les dix-neuf articles du projet de loi, et emportant obligation de se conformer à un cahier des charges et aux tarifs annexés au projet. Les conditions de l'affermage étant ainsi déterminées à l'avance par le parlement, le gouvernement entrerait en négociations avec les capitalistes qui lui avaient fait des ouvertures, et les conventions qu'il conclurait avec eux ne deviendraient définitives qu'en vertu d'une approbation par les chambres.

M. Baccarini n'avait guère fait que transformer en articles de loi la plupart des recommandations de la commission d'enquête. Il y apportait de très légers changemens : ainsi, il ne croyait pas devoir mettre les compagnies d'exploitation en dehors des règles du code de commerce, qui accorde aux sociétés industrielles la faculté d'émettre des obligations pour un capital égal à leur capital versé. Il divisait en trois périodes de vingt années la durée du fermage. Il accordait aux sociétés le droit de faire entrer des étrangers dans leur conseil d'administration jusqu'à concurrence du cinquième du nombre total, sous la seule réserve que ces administrateurs étrangers auraient un domicile fixe en Italie; mais, en même temps, il réclamait pour le gouvernement le droit de nommer directement le quart des administrateurs. Il imposait, en outre, aux sociétés l'obligation de déplacer ou de renvoyer sans délai tout employé ou tout agent de l'exploitation dont le gouvernement demanderait le déplacement ou le renvoi, « soit dans l'intérêt du service, soit pour des

motifs d'ordre public... » La conséquence d'un droit aussi exorbitant était de mettre tous les employés des chemins de fer à la merci des influences politiques et de leur retirer toute liberté d'opinion.

La mise en discussion de ce projet de loi semblait d'autant plus urgente que le gouvernement était acculé à une échéance très rapprochée. En modifiant les conventions avec la société des chemins méridionaux, le gouvernement avait demandé à cette Société de prolonger de deux ans le délai qui lui était accordé pour réaliser le traité de rachat, conclu depuis plusieurs années, et ce nouveau délai expirait le 30 juin 1883. Il n'y avait donc pas de temps à perdre; mais l'auteur de la loi semblait fort refroidi pour son œuvre.

M. Baccarini avait-il, à la longue, subi l'influence de ses bureaux, fort désireux de voir l'exploitation demeurer entre les mains du gouvernement? Était-il intimidé par la polémique ardente et peut-être intéressée que les journaux de l'opposition dirigeaient contre les personnages financiers qu'on s'attendait à voir à la tête des futures sociétés? Toujours est-il que le ministre des travaux publics ne témoignait aucun empressement à faire voter une loi à laquelle tout autre aurait été désireux d'attacher son nom. Un journal de Milan publia même, par une indiscrétion peut-être souhaitée, une lettre écrite par M. Baccarini à des ingénieurs de cette ville et dans laquelle le ministre déclarait n'avoir présenté la loi qu'à contre-cœur, en sacrifiant ses idées personnelles aux exigences de la discipline ministérielle. Or la remise des chemins de fer à l'industrie privée figurait en tête du programme avec lequel M. Depretis et la gauche étaient arrivés aux affaires en 1876; elle avait été inscrite de nouveau dans le programme du cabinet formé en 1881. M. Depretis était donc irrévocablement engagé, et l'attitude prise par M. Baccarini dans cette question des chemins de fer, venant s'ajouter à d'autres dissentimens manifestés par les ministres du commerce et de la justice, détermina une crise ministérielle. Le président du conseil mit ses trois collègues en demeure de se conformer rigoureusement au programme adopté par le cabinet tout entier, deux ans auparavant, ou de se retirer. Tous les trois donnèrent leur démission. Le ministère fut reconstitué au bout de quelques jours; et ce fut le rapporteur de la commission d'enquête, M. Genala, qui prit le portefeuille des travaux publics.

On était arrivé à la dernière semaine de mai. Dès le 10 de ce mois, à l'ouverture de la crise ministérielle, M. Depretis avait demandé à la Société des chemins méridionaux une nouvelle prorogation, jusqu'au 30 juin 1884, du délai dans lequel devrait s'effectuer le rachat de ses lignes. Les exigences des statuts ne permirent pas de réunir l'assemblée générale des actionnaires avant le 19 juin; et

par 943 voix contre 220, cette assemblée repoussa, au scrutin secret, la demande du gouvernement, en se fondant sur ce qu'une nouvelle prorogation préjudicierait aux droits d'une certaine catégorie d'actionnaires et pourrait être entachée de nullité. L'assemblée adopta à l'unanimité, aussitôt après ce vote, une résolution par laquelle elle autorisait le conseil d'administration à déclarer, au nom de la société que « celle-ci, composée d'Italiens, était fermement résolue à seconder les intentions du gouvernement au sujet de l'organisation des chemins de fer de la façon qu'il jugera la plus avantageuse à l'industrie et au commerce ; à se prêter à tout ce qui peut concilier avec la situation du trésor public les intérêts généraux du pays et les intérêts particuliers de la société. » Malgré ce correctif, le vote de l'assemblée générale fut envisagé comme un coup fatal porté à la loi, parce qu'on avait toujours considéré jusque-là le rachat de tous les chemins de fer comme un préliminaire indispensable à leur mise en régie.

Il n'en était rien. Ni M. Depretis ni son nouveau collègue ne perdirent courage. Ils ne retirèrent point la loi, bien qu'ils reconnussent la nécessité de la remanier, et ils la firent mettre à l'ordre du jour des bureaux de la chambre, au sein desquels elle fut l'objet d'une discussion approfondie. A ce moment, les polémiques de la presse se réveillèrent plus ardentes et plus passionnées que jamais. La défiance et l'ignorance qui en est la mère sont des défauts inhérens à la démocratie : les hommes qui se meuvent dans un cercle étroit et n'obtiennent au prix de grands efforts personnels que de médiocres résultats sont enclins à croire que l'improbité est le ressort des grandes affaires et que les fortunes qui s'élèvent au-dessus de la moyenne ne se peuvent acquérir qu'au détriment de la nation. Comme les capitaux ne se groupent guère qu'autour de personnages connus, dont la situation personnelle et le renom d'habileté peuvent inspirer confiance, les sociétés financières, si honorables que soit leur composition, si droite que soit leur gestion, ne sont considérées que comme des instrumens au service de ce qu'on appelle volontiers les loups cerviers de la finance. Dans toutes les combinaisons qui s'étaient produites depuis six années, il avait été admis que le réseau adriatique devait être dévolu à la Société des chemins méridionaux qui en exploitait déjà les lignes principales, et qu'on ne renouvellerait pas la faute, commise à l'égard de la Société de la Haute-Italie, de briser une organisation éprouvée et de détruire une puissante agrégation de capitaux pour se jeter dans l'inconnu. Or il était notoire qu'une grande partie des actions de la Société des chemins méridionaux était la propriété du comte Bastogi et des capitalistes florentins qu'il avait groupés autour de lui. On savait,

d'autre part, que pour la constitution de la société destinée à exploiter le réseau méditerranéen, des ouvertures avaient été faites au gouvernement par un groupe de capitalistes piémontais et milanais, à la tête desquels étaient MM. Balduino, Bellinzaghi, Allievi et Fontana. Tous ces noms devinrent le point de mire des attaques les plus insensées : MM. Bastogi et Balduino auraient été des chefs de bandits, à la façon de Cartouche et de Mandrin, qu'ils n'auraient pas été l'objet d'accusations plus violentes et d'appellations plus grossières : tous deux avaient acheté le gouvernement et se préparaient à dévaliser le commerce et l'industrie, qu'on allait mettre à leur merci. Le pays tout entier serait la proie d'une poignée de spéculateurs sans vergogne. Aux passions envieuses se joignaient les rivalités locales et les intrigues politiques. Pourquoi, demandaient certains journaux, une aussi importante entreprise est-elle réservée comme par privilège aux capitalistes piémontais et florentins? De quel droit les autres régions sont-elles déshéritées de toute part dans cette grande affaire? Quel est le titre de Turin et de Florence à toutes les faveurs, tandis qu'on ne fait rien pour aucune des anciennes capitales, condamnées à déchoir de plus en plus? Pour d'autres journaux, M. Balduino n'était qu'un homme de paille, derrière lequel se dissimulaient des capitalistes étrangers en quête d'un nouveau champ d'exploitation. Au mois de septembre, M. de Rothschild, dans une excursion en Italie, rendit visite au président du conseil, en villégiature à Stradella. Plus de doute, le puissant financier était allé porter le dernier coup à la probité chancelante du vieux libéral, et il lui avait acheté à beaux deniers comptans le droit de dépouiller la malheureuse Italie. Toutes ces attaques étaient vues sans déplaisir, si même elles n'étaient encouragées par les *pentarques*, c'est-à-dire par les cinq personnages de la gauche qui, à Naples, dans un banquet politique à grand fracas, avaient déclaré la guerre à M. Depretis, et qu'on accusait d'être prêts à se coaliser avec les partisans de l'exploitation par l'état, afin de renverser le ministère. Le mot d'ordre de la presse d'opposition, bien fait pour frapper les masses, était de répéter sans cesse : Si d'habiles gens sont désireux de se charger de l'exploitation des chemins de fer, c'est que cette exploitation sera lucrative, pourquoi n'en pas réserver les bénéfices au gouvernement, c'est-à-dire à la nation?

La commission d'enquête avait prévu cette animosité contre les sociétés à former : en retraçant l'histoire des compagnies italiennes, elle avait constaté que la cause réelle de leurs embarras et de leur chute avait toujours été l'impossibilité d'obtenir du parlement, dominé par un esprit de mesquinerie et d'envie, des conditions

équitables et même l'exécution loyale des engagemens pris vis-à-vis d'elles. Son rapporteur avait, en son nom, jeté un cri d'alarme, recommandant qu'on ne s'exposât pas à briser le ressort puissant de l'association, en condamnant d'avance à mort les sociétés qu'il serait nécessaire de constituer, et qu'on s'inspirât de l'exemple du reste de l'Europe, où 120,000 kilomètres sur 150,000 sont entre les mains de l'industrie privée.

Après avoir tenu un pareil langage, M. Genala n'était pas homme à se laisser ébranler par les clameurs de la presse, par les intrigues des bureaux ministériels, ou par les manœuvres de l'opposition parlementaire. D'ailleurs, la nécessité d'une solution était devenue urgente. Depuis que la commission d'enquête s'était réunie pour la première fois, diverses conventions de rachat avaient été conclues par le gouvernement en vue de faire rentrer dans le domaine de l'état diverses lignes concédées soit à des particuliers, soit à des provinces; il fallait régler définitivement le sort de ces lignes; 1,200 kilomètres de lignes nouvelles avaient été construits et n'étaient exploités qu'en vertu d'arrangemens provisoires; d'autres lignes étaient en construction; et cependant les provinces et les villes ne trouvaient pas qu'une impulsion suffisante fût donnée aux travaux : toutes s'autorisaient de la loi de 1879, qui avait classé près de 4,000 kilomètres, pour qu'on ouvrît des chantiers sur les lignes qui les intéressaient. Loin d'être en situation d'entreprendre des travaux neufs, le gouvernement n'avait même pas l'argent nécessaire pour pourvoir aux réparations les plus urgentes sur les lignes anciennement construites. Sur quelques lignes, les rails étaient rongés au point de compromettre la sécurité des voyageurs; sur d'autres, les bâtimens délabrés menaçaient ruine; le matériel roulant arrivait à un état de dépérissement honteux. Les devis dressés par les ingénieurs s'élevaient à plus de 100 millions, et chaque jour de retard ajoutait au chiffre et à l'urgence des dépenses à faire. Or le ministre des finances, qui avait dû accorder au ministre de la guerre toutes les augmentations de crédits compatibles avec le maintien de l'équilibre budgétaire, déclarait n'avoir pas un centime à donner aux travaux publics. Il ne repoussait pas moins résolument tout projet d'emprunt. Après la conclusion de l'emprunt de 644 millions, contracté pour mettre fin au cours forcé, M. Magliani avait déclaré au parlement que le grand livre de la dette italienne était fermé, et il entendait tenir cet engagement. Aussi bien, il n'y pouvait manquer sans compromettre l'œuvre qu'il avait entreprise. L'équilibre du budget était encore précaire; le retrait du papier-monnaie ne s'opérait qu'avec lenteur; le moindre affaiblissement du crédit public suffirait à faire sortir de la circulation une partie du numéraire et

l'Italie se trouverait ramenée au régime du cours forcé. D'accord avec le président du conseil, le ministre des finances voyait dans l'aliénation du matériel des chemins de fer l'unique moyen de se procurer les millions dont le gouvernement avait le plus urgent besoin, et il demandait qu'on soulageât le budget général du fardeau que l'exploitation faisait peser sur lui. Le ministère était unanime à reconnaître que le règlement de la question des chemins de fer ne pouvait être différé davantage.

Bien que la majorité de la chambre se fût montrée favorable au projet présenté par M. Baccarini, les observations qui avaient été formulées dans la discussion des bureaux firent reconnaître à M. Genala la nécessité de remanier l'œuvre de son prédécesseur afin d'y rallier le plus possible de suffrages. Il eut, à cet effet, pendant l'hiver de 1883, de fréquentes conférences avec la commission élue dans les bureaux; et, au mois de janvier dernier, il soumit à cette commission un projet modifié qu'elle approuva à l'unanimité. Fort de ce vote approbatif, M. Genala se remit à l'œuvre pour achever sa tâche. Le ministre et la commission avaient pris l'engagement d'honneur de ne point révéler les résolutions arrêtées : le secret fut fidèlement gardé, au moins vis-à-vis de la presse, car les journaux ne trouvèrent à enregistrer que quelques entrevues du ministre avec M. Bastogi et M. Balduino et des entretiens beaucoup plus fréquens avec les directeurs des trois services d'exploitation, M. Borgnini pour les chemins méridionaux, M. Bertina pour l'ancien réseau des chemins romains, et M. Massa pour l'ancien réseau de la Haute-Italie. Ce mystère, qui intrigua fort le public, cessa à la reprise des travaux parlementaires après les vacances de Pâques. M. Baccarini, comme on l'a vu, s'était borné à présenter une loi de principe, se réservant de chercher ensuite des concessionnaires, et de revenir devant le parlement avec des conventions dont l'examen aurait permis de tout remettre en question. D'accord avec la commission parlementaire, M. Genala estima qu'il fallait essayer de tout terminer en une seule fois et il résolut de présenter simultanément, d'une part deux conventions identiques, comprenant un cahier des charges, un code de règlemens et un ensemble de tarifs et, d'autre part un projet de loi approuvant ces deux conventions et réglant l'emploi des sommes mises à la disposition de l'état. Après avoir arrêté de concert avec la commission l'économie générale des conventions à conclure et les modifications à introduire dans les règlemens et les tarifs, il se mit en rapport avec les futurs concessionnaires pour rédiger les conventions définitives. Si le secret avait été jugé nécessaire, c'était pour que les influences parlementaires, les prétentions locales et les exigences des intérêts particuliers ne vinssent pas se

jeter à la traverse d'une œuvre aussi délicate et essayer d'en détruire l'harmonie. Les deux conventions furent signées le 23 avril, et elles furent déposées toutes les deux, sur le bureau de la chambre, avec le projet de loi qui les approuvait, le 5 mai 1884.

La première confie à la Société des chemins méridionaux l'exploitation du réseau adriatique. M. Genala a tourné d'une façon aussi simple qu'ingénieuse la difficulté qui résultait de l'échec définitif du projet de rachat. Il considère que les stipulations de la loi de concession se décomposent en deux catégories distinctes, dont l'une vise la construction des lignes et l'autre leur exploitation. La société demeure propriétaire des lignes qu'elle a construites et, par voie de conséquence, elle conserve la redevance kilométrique qui lui a été attribuée comme subvention pour leur construction, à laquelle elle a pourvu par ses propres ressources; mais, au point de vue de l'exploitation, ces mêmes lignes entrent dans le réseau adriatique: elles seront exploitées aux mêmes conditions que le reste de ce réseau et non plus aux conditions particulières spécifiées dans les lois de 1862, de 1865 et du 23 juillet 1881. La seule critique qu'on puisse adresser à cette combinaison, c'est qu'elle est très favorable aux intérêts de la Société des chemins méridionaux, mais cet avantage n'est que la compensation des sacrifices qui lui sont imposés par la prise en charge de lignes improductives.

Les signataires de la seconde convention, relative au réseau méditerranéen, ont été le prince Marc-Antoine Borghèse, le comte Bellinzaghi, et les présidens ou directeurs de la Banque générale, de la Banque de Turin, de la Banque d'escompte et des soies de Turin, de la Banque de Naples et de la Banque subalpine de Milan. On voit que le cabinet a espéré désarmer les rivalités locales, en faisant participer à cette entreprise les établissemens de crédit des anciennes capitales. Un article commun aux deux conventions a été inspiré par la même pensée : il impose aux deux sociétés l'obligation de créer plusieurs directions générales, assurant ainsi à un certain nombre de villes la présence d'un état-major bien rétribué et d'un nombreux personnel.

Les conventions sont conclues pour soixante ans, mais avec faculté réciproque de résiliation à la trentième année, moyennant un préavis de deux ans. M. Genala est revenu à la division de la concession en deux périodes, comme l'avait demandé la commission d'enquête. Les deux sociétés sont tenues d'acquérir le matériel roulant et les approvisionnemens existans sur les lignes dont elles prennent l'exploitation. La Compagnie de la Méditerranée devra, de ce chef, verser au trésor une somme de 135 millions et la Compagnie de l'Adriatique une somme de 115 millions. Ces deux sommes

sont acquises à l'état; si, après l'expertise du matériel, elles se trouvent supérieures à la valeur constatée, le surplus demeurera entre les mains du gouvernement, jusqu'à l'expiration du contrat, à titre de cautionnement. Si l'expertise donne, au contraire, un chiffre supérieur aux sommes prévues, les sociétés devront verser l'excédent au trésor et en espèces. Le gouvernement est donc assuré de se procurer, par la vente du matériel, une ressource d'au moins 250 millions. Cette somme doit être employée, jusqu'à concurrence de 133 millions, à la remise en état des lignes, à la réfection des voies, et aux réparations jugées indispensables. Ces travaux seront exécutés par les compagnies pour le compte de l'état et devront être achevés dans l'espace de quatre années. Les 117 millions demeurés libres seront consacrés à la construction de lignes nouvelles et à l'acquisition d'un grand établissement fondé aux Granili pour la construction du matériel des chemins de fer et que le gouvernement veut préserver d'une déconfiture imminente.

Les deux sociétés s'obligent, en outre, à construire pour le compte de l'état soit en régie, soit à forfait, les lignes classées par la loi du 29 juillet 1879, dans l'ordre que le gouvernement indiquera et conformément aux plans approuvés par lui. Le gouvernement pourra exiger que la Société de la Méditerranée consacre à ces constructions nouvelles 50 millions par an et la Société de l'Adriatique 40 millions. L'une et l'autre se procureront les fonds nécessaires par l'émission d'obligations 3 pour 100, remboursables en quatre-vingt-dix ans, dont l'état garantira les intérêts et l'amortissement. Ces lignes nouvelles seront exploitées pour le compte du gouvernement à raison d'une redevance fixe de 3,000 francs par kilomètre et de la moitié de la recette brute jusqu'à ce que cette recette atteigne le chiffre de 15,000 francs par kilomètre : elles seront alors incorporées dans le réseau et exploitées aux risques de la compagnie.

Le projet de M. Genala transforme donc les deux compagnies d'exploitation en de véritables instrumens de trésorerie; ce sont elles qui ont mission de trouver l'argent nécessaire aux constructions; le gouvernement se réserve le droit de fixer les dates et le mode des émissions, et de les faire lui-même, s'il le juge opportun; si les circonstances ne sont pas favorables à une émission, les compagnies doivent se procurer elles-mêmes les fonds nécessaires à la continuation des travaux et en faire l'avance, moyennant un intérêt et des époques de remboursement à régler entre elles et le trésor. Le gouvernement ne prend donc que la charge de l'intérêt et de l'amortissement des titres à créer, et il est évident que, dans la pensée du ministre des finances et de M. Genala, la participation de l'état dans le produit des chemins de fer couvrira cette charge, qui

ne s'accroîtra qu'à raison d'une dépense maxima de 90 millions par an et dont la progression pourra toujours être retardée par un ralentissement des travaux de construction. On espère que le produit croissant des anciennes lignes permettra d'emprunter graduellement, sous forme d'obligations, le capital nécessaire à la construction des lignes secondaires sans qu'il soit besoin de créer de nouvelles rentes. Ce n'est, sans aucun doute, que substituer un emprunt indirect à un emprunt direct : cette substitution n'en est pas moins avantageuse aux finances italiennes, parce que le crédit d'un état se mesure au cours de ses fonds publics, et c'est la création continuelle de nouveaux titres qui a causé la longue dépréciation de la rente italienne.

Il ne suffisait pas d'alléger pour le budget la charge des constructions nouvelles, si imprudemment imposée à l'état par la loi de 1879, monument de corruption électorale; il fallait pourvoir aux dépenses inévitables sur les anciennes lignes, même après l'exécution des travaux de réfection. Ces dépenses incombaient à l'état, puisque celui-ci retenait la propriété des lignes et ne pouvait se soustraire aux obligations de tout propriétaire. Pour les empêcher de tomber à la charge du trésor, on demande encore au produit des lignes elles-mêmes le moyen d'y faire face. Tel est l'objet réel des trois fonds de réserve dont la commission d'enquête avait recommandé l'institution et que M. Genala propose d'établir. On opérera donc sur la recette brute un prélèvement annuel de 200 francs par kilomètre pour les réparations nécessitées par des cas de force majeure; un second prélèvement de 150 francs par kilomètre de voie simple et de 250 francs par kilomètre de voie double pour le renouvellement des rails et de leurs accessoires métalliques; enfin un prélèvement de 1 1/4 pour 100 pour le remplacement du matériel roulant, mis hors d'usage. L'entretien ordinaire du matériel roulant est considéré comme incombant à l'exploitant, en sa qualité de propriétaire, et fait partie des charges de l'exploitation. Mais l'augmentation du trafic ne peut manquer de nécessiter la multiplication des voies, l'agrandissement des gares et de leur installation, l'accroissement du matériel fixe, toutes dépenses qui, en d'autres pays, sont portées au compte de premier établissement. Pour pourvoir à ces dépenses et à l'acquisition du matériel roulant nécessaire à l'exploitation des lignes nouvelles, M. Genala propose d'instituer une *caisse des accroissemens patrimoniaux*; cette caisse se procurera des fonds par l'émission d'obligations au service et à l'amortissement desquelles elle fera face à l'aide de divers prélèvemens institués en sa faveur.

On voit que le but poursuivi avec persistance par le ministre a

été de mettre le budget général à l'abri de toute demande de crédit du chef de l'exploitation ou de l'entretien des chemins de fer; il reste à indiquer comment se répartira la recette brute. Prenant pour bases les résultats acquis à ce jour, M. Genala fixe à 116 millions pour le réseau méditerranéen, et à 100 millions pour le réseau adriatique, le minimum de la recette brute annuelle : c'est ce qu'il appelle le produit initial. Sur ce produit, 10 pour 100 seront appliqués : 1° à faire face aux prélèvemens institués pour alimenter les trois fonds de réserve; 2° à servir aux sociétés exploitantes, en compensation de l'usure de leur matériel, une indemnité fixée à 7,820,000 francs pour la Société de la Méditerranée et à 6,660,000 fr. pour la Société de l'Adriatique : le surplus de ces 10 pour 100 reviendra à la caisse des accroissemens patrimoniaux. La société exploitante retiendra 62 1/2 pour 100 pour se couvrir de toutes les dépenses mises à sa charge, et le surplus, soit 27 1/2 pour 100, appartiendra à l'état. Il ne sera tenu aucun compte des variations dans le prix du combustible et du fer, qui devaient faire varier en plus ou en moins le fermage stipulé par les conventions de 1877. Bien qu'aucun chiffre ne soit indiqué comme montant du fermage, il est à peine besoin de faire remarquer que, le minimum initial de la recette brute étant déterminé, le calcul le plus simple donne la somme que le ministre des finances peut, en toute sécurité, inscrire aux recettes du budget : cette somme augmentera graduellement par le progrès constant des recettes, qui n'a jamais été inférieur à 4 pour 100 depuis plusieurs années. Jusqu'à ce que cette augmentation atteigne 50 millions, l'excédent sur la recette brute initiale sera dévolu à raison de 15 pour 100 à la caisse des accroissemens patrimoniaux, de 1/2 pour 100 à chacune des réserves destinées au renouvellement de la voie et du matériel, de 56 pour 100 à la société exploitante et de 28 pour 100 à l'état. Quand l'augmentation dans le produit brut dépassera 50 millions, la part de l'exploitant dans ce surcroît de produit sera réduite de 56 à 50 pour 100, et 6 pour 100 seront appliqués aux réductions de tarifs que le gouvernement indiquera. M. Genala conserve la clause qui attribue à l'état la moitié de tout dividende à répartir entre les actionnaires au-dessus d'un intérêt de 7 1/2 pour 100, sans déduction de l'impôt sur les revenus mobiliers, c'est-à-dire, en réalité, au-dessus d'un intérêt de 6.75 pour 100. Ce sont là des conditions bien dures, si l'on considère tous les risques à courir.

M. Genala fait remarquer, dans son exposé, que l'Italie pourra revendiquer l'honneur d'être la première nation qui ait établi l'uniformité des tarifs dans toute l'étendue de son territoire. Non-seulement des tarifs identiques sont imposés aux deux sociétés exploi-

tantes, mais, pour le calcul des distances, les deux réseaux devront être considérés comme n'en faisant qu'un seul. Il est fait une large application des tarifs décroissans, mais avec le correctif de la division en zones, comme en Belgique. Le gouvernement aura le droit de décréter des réductions de tarifs sur les denrées alimentaires en temps de disette et sans compensation; mais lorsque les réductions imposées auront pour but de faciliter l'exportation de certaines marchandises, l'exploitant devra être indemnisé des pertes qui en résulteraient pour lui. Les sociétés auront la faculté de faire des réductions à titre d'essais, mais elles ne pourront rétablir les anciens prix qu'après une année révolue. Des règles nouvelles et plus favorables pour le public sont établies relativement aux billets d'aller et retour, aux voyages circulaires et aux abonnemens, dont les prix seront les mêmes que ceux des compagnies françaises; enfin la taxe sur les voyageurs sera réduite de 13 à 2 pour 100 pour les trains de banlieue et autres trains à courte distance, qui ont pour clientèle les ouvriers et les paysans. Quant à la répartition des marchandises en huit classes, à la tarification générale et à l'établissement de nombreux tarifs spéciaux, M. Genala a adopté le résultat des études faites sous l'administration de son prédécesseur. Ces tarifs, aussi bien que les règlemens de service et le cahier des charges tout entier, fourniront aux hommes spéciaux le sujet d'intéressantes comparaisons qui ne sauraient trouver ici leur place.

Il nous paraît superflu d'indiquer en quoi le projet de M. Genala diffère des conventions élaborées par M. Depretis, bien qu'à première vue on soit plus frappé des analogies que des dissemblances. Ce projet a sur celui de M. Baccarini l'avantage de résoudre du même coup toutes les questions qui peuvent être soulevées au sujet des chemins de fer. Il règle la construction et l'exploitation des lignes nouvelles en même temps que l'exploitation des lignes anciennes. Il assure la réfection de ces dernières et il fournit immédiatement au gouvernement 117 millions pour les travaux neufs, en attendant que les compagnies puissent se mettre à l'œuvre. Enfin il procure au budget une recette minima de 58 millions, destinée à s'accroître progressivement, et qui permettra au gouvernement d'emprunter, par l'intermédiaire des compagnies, à mesure de l'avancement des travaux, les 2 milliards environ auxquels on évalue la dépense de construction des lignes classées par la loi de 1879. Les avantages du projet pour le gouvernement ne sont pas discutables; mais le ministre ne dispense-t-il pas aux compagnies d'une main trop parcimonieuse, les profits du présent et les espérances de l'avenir? La perspective d'un revenu élevé peut seule attirer les capitaux vers une entreprise aléatoire; cette perspective n'est-elle

pas interdite aux futures compagnies par le soin avec lequel le gouvernement se fait la part du lion? Le trafic se développera certainement : les tableaux, dressés avec autant d'intelligence que d'exactitude par les soins de la direction générale de la statistique italienne, ne laissent aucun doute à cet égard; mais l'accroissement de la recette brute proviendra des lignes nouvelles aussi bien que des lignes anciennes; la plupart de ces lignes nouvelles seront des raccourcis; elles joueront, par rapport aux lignes anciennes, auxquelles elles se souderont par les deux bouts, le rôle du troisième côté du triangle par rapport aux deux autres; elle déplaceront le trafic et réduiront les distances sur lesquelles les taxes seront perçues; elles n'exerceront donc pas une action favorable sur la recette nette, unique source de bénéfices pour les compagnies. Le gouvernement n'en réclamera pas moins la part qu'il s'est attribuée, comme si à toute augmentation du produit brut correspondait une augmentation proportionnelle du produit net.

Le projet de M. Genala sera attaqué, d'un côté par les partisans de l'exploitation par l'état, et de l'autre par le groupe des pentarques, c'est-à-dire des dissidens de la gauche, qui prétendent que le gouvernement ne doit pas seulement affermer les chemins de fer, qu'il doit les mettre en vente, mais qui négligent d'indiquer où se trouveraient les acquéreurs et les milliards pour payer une pareille acquisition. Malgré la coalition probable de ces deux sortes d'adversaires, l'adoption du projet nous semble imposée au parlement italien par les besoins du trésor public. Si les travaux de réfection jugés indispensables et urgens s'élèvent déjà à 133 millions, à quel chiffre monteront-ils si l'on tarde à arrêter la dégradation des lignes? D'où viendraient les ressources nécessaires à ces travaux et aux nouvelles constructions, sinon d'une succession d'emprunts qui ruineraient pour longtemps le crédit renaissant de l'Italie? L'adoption du projet de M. Genala ne laisserait subsister qu'une difficulté dont on ne peut se dissimuler la gravité : à des conditions aussi peu libérales, trouvera-t-on des actionnaires et des capitaux?

CUCHEVAL-CLARIGNY.

# PAGODES SOUTERRAINES

*A MADAME LEE CHILDE.*

En ce moment, je revois une grande lagune morne, qui est là-bas, en Annam. Je me souviens d'y avoir navigué tout un jour dans une jonque mandarine.

Il faisait une chaleur lourde et un temps très sombre. — Les rives basses étaient couvertes d'herbages d'une teinte fraîche d'avril; tout au bord de ces eaux mortes, elles déroulaient lentement leurs bandes de velours vert, où paissaient des buffles.

Lee-Loo disait : « Il faut boire, encore boire, *tchountchoun*, » — et il versait l'alcool de riz dans nos toutes petites tasses de porcelaine peinte.

Au fond de cette jonque tapissée de nattes, nous étions couchés à plat, la tête posée sur ces espèces de tambours très durs qui sont les oreillers chinois.

Une toiture courbe, trop basse, s'allongeait par-dessus nous en dos de poisson, avec une charpente comme des vertèbres, nous donnant le sentiment d'être emprisonnés dans le ventre d'une bête.

Par des petits trous ronds nous voyions défiler le pays triste. — Où pouvions-nous bien aller?.. Depuis plusieurs heures, nous nous étions coulés en rampant sous cette carapace de rotin, ayant l'attente et la curiosité de quelque chose d'extraordinaire que Lee-Loo nous menait voir...

Longue route; longue sieste; long sommeil. Le chant de nos rameuses de temps en temps s'élevait comme une plainte chinoise, très douce, sur des notes trop hautes.

« Il faut boire, encore boire, *tchountchoun.* » Où pouvions-nous bien aller, Lee-Loo habillé de vert et orange; Shang-Tee, de bleu céleste; moi, de blanc?

Engourdis d'immobilité, comme trois momies dans une même gaine, nous nous tenions aplatis sous notre abri de voyage. Eux avaient pris bien garde, en s'étendant, de ne pas se coucher sur leur longue queue soyeuse, qu'ils avaient roulée sur leur poitrine. — Ce toit, cet alcool, et cette chaleur pesaient sur nos têtes.

Par les petits trous on voyait toujours passer ce velours vert et ces buffles. — Énormes bêtes vautrées dans les herbages et la vase, tournures d'hippopotames, tournures antédiluviennes, allongeant pour nous flairer des têtes stupides et farouches.

On sentait l'odeur âcre des jonques, où les mariniers jaunes ont coutume de faire leurs cuisines de coquillages; on sentait les bambous mouillés et les rizières en fleurs. Et puis Lee-Loo avait son parfum d'élégant, qui était un mélange de musc et de poivre...

... Et maintenant ces souvenirs redeviennent très nets, ramenés par je ne sais quoi. — Je retrouve tout, jusqu'aux moindres détails de ce voyage, de cet intérieur de jonque,.. jusqu'aux enlacemens compliqués de notre couvercle de rotin, jusqu'aux rosaces de soie brochées sur la robe de Lee-Loo... Et puis aussi ces filets et ces lignes, accrochés aux roseaux de la membrure, ce couteau à ouvrir les poissons, et ce fétiche protecteur de la pêche. — C'est de Faï-Fo que nous sommes partis ce matin, et cette chose extraordinaire que nous allons visiter est la pagode de la Montagne-de-Marbre, que Lee-Loo dit très belle à voir.

Lee-Loo lui-même, tout son personnage physique, se représente à moi brusquement, avec sa maigreur de squelette sous ses robes flottantes taillées à la magot, son crâne rasé et sa longue queue nouée d'un ruban. Une figure plate, jaune, exsangue, avec un certain charme cependant à cause de sa jeunesse, de son air distingué et très fin. Des sourcils ayant une tendance naturelle à se rejoindre, mais séparés et amincis au rasoir, formant au-dessus des yeux vifs deux lignes aussi nettes que des traits à la plume.

Nos rameuses sont quatre jeunes filles. Elles se tiennent debout, tantôt cambrées, tantôt jetées en avant sur leurs grands avirons flexibles. Toujours couchés, nous les voyons au-dessus de nous, de bas en haut, par les trous de notre sarcophage; elles aussi se penchent de temps en temps pour nous regarder; leurs sourires ont une bestialité douce et découvrent, comme une surprise, leurs dents passées au vernis noir.

Tout l'effort d'impulsion se fait dans leurs reins souples, moulés sous des tuniques collantes et dont on croit, à chaque secousse en avant de la jonque, sentir sur son propre corps la poussée troublante.

Autour de nous, il y a toujours les infinis de velours vert où la lagune se traîne en long serpent, et, en haut, l'obscurité sinistre de ce ciel où rien ne bouge.

Nous avançons cependant, aidés par une espèce de courant que rien ne trahit à la surface tranquille, par une espèce de vitesse latente qui est dans ces eaux lourdes.

La Montagne-de-Marbre se rapproche toujours; à chaque tournant de la lagune, elle est plus près; au milieu de la plaine unie elle semble un grand écueil au milieu d'une mer; elle découpe sur le ciel ses dentelures exagérées, invraisemblables; elle est verticale, surplombante; on dirait une pagode gigantesque dans la platitude d'un désert.

Nous abordons à la rive basse, dans la vase, dans les herbages. Il faut passer au milieu des buffles, qui se sont tous attroupés, immobiles; tous les cous sont tendus, en arrêt; tous les naseaux ruisselans sont dilatés, flairant l'Européen qui arrive.

J'ai peur de tous ces gros yeux qui me regardent, de toutes ces cornes. — Lee-Loo dit : « N'avance pas! » — Eux, les Asiatiques, qui n'ont rien à craindre, vont appeler des laboureurs qui travaillaient dans les rizières. Tous gens d'Asie, aimés des buffles, ils font la haie, et je passe.

Après les herbages, des sables arides, une désolation toute plate, des aloès bleus, un air de Sahara.

La Montagne-de-Marbre se rapproche; de loin elle était d'un violet d'évêque, à présent elle est d'un gris sombre; étrangement déchiquetée, contournée à la chinoise, avec toutes sortes de verdures extraordinaires qui s'accrochent, s'enchevêtrent et retombent. — Autour, rien que les sables désolés. — Pourtant on sent qu'on approche de quelque lieu saint : çà et là commencent à paraître des tombes, anciennes, bizarres, — marquant des places où ont pourri des mandarins et des bonzes. — Puis des aiguilles naturelles, de marbre gris, sortent par places du sable uni, comme des flèches d'église. — Et la Montagne-de-Marbre elle-même, qui est là tout près de nous, surplombant nos têtes, n'est qu'un assemblage insensé de flèches disloquées, penchées, désagrégées : ce qui surprend c'est leur hardiesse et leur hauteur, et comment elles tiennent, et comment il y pousse tant d'admirables plantes fleuries.

... C'est tout plein de monde, là-haut! — Du monde qui accourt, qui se perche sur les pointes, qui écarte les branches pour regarder qui arrive. — De vilaines figures,.. de longues queues... Ah!

des singes, des familles de grands singes, d'orangs au poil fauve. Un coup de fusil en l'air, plus personne; tous cachés, disparus.

La Montagne-de-Marbre est verticale partout.

— Lee-Loo, où est cette grande pagode ? Lee-Loo sourit : « Tu vas voir! » Je ne vois que la montagne sauvage, les aiguilles de marbre, et la verdure suspendue.

Lee-Loo, vert et orange, dit qu'il faut monter, et passe devant. En effet, il y a un grand escalier de marbre, taillé dans la roche vive; les décombres et le sable en cachaient l'entrée. — Nous montons, et on dirait des jardins enchantés. — Et je commence à comprendre que c'est la montagne elle-même qui est la pagode, la plus merveilleuse des pagodes d'Annam. Dans toutes les crevasses, dans tous les trous du marbre, il y a des fougères fines, des palmiers rares, des pandanus, des plantes frêles et exquises de serre. Et des fleurs! — des orchidées blanches, des amaryllis rouges et orangées, et puis des profusions, d'épais tapis de ces pervenches-du-Cap qui sont d'un rose suave avec le cœur rouge de pêcher.

Toujours des marches et des marches, l'escalier de marbre, bordé de rampes et de balustres, monte au milieu du jardin féerique. —Et tout cela tient, on ne sait comment, suspendu au-dessus du vide. — On a de temps en temps, au-dessous de soi, des échappées de vertige, ou bien on voit de grandes flèches de marbre, toutes penchées sur la plaine, tout de travers, séparées des autres comme prêtes à tomber. Quelquefois on passe sous des portiques très anciens, d'une forme chinoise d'autrefois; les monstres qui perchent dessus ont pris la teinte grise du rocher. Les pervenches-du-Cap font sur les marches une jonchée, une traînée rose.

A mi-côte, une grande pagode apparaît; les lianes et les pierres nous l'avaient cachée. Elle est au fond d'une cour silencieuse, dans une espèce de petite vallée sinistre. Les pervenches roses ont aussi envahi les dalles de cette cour. — La pagode est toute hérissée de cornes, de griffes, de choses horribles, de formes vagues et effrayantes. — Des siècles ont passé dessus. — Elle a un air de sépulcre, de demeure enchantée, bâtie là par des génies.

Et je demande à Lee-Loo, vert et orange : « C'est là cette pagode que nous sommes venus voir? » Lee-Loo sourit : « Non, plus haut. Mais regarde au dedans, par ce trou. » Au dedans, le sanctuaire est encore peuplé de ses idoles; elles sont assises au fond, dans l'obscurité, toutes couvertes d'or, étincelantes.

Lee-Loo dit : « Il faut d'abord aller chez le grand-bonze; sa maison est ici, à côté. » Il paraît qu'elle est habitée, cette montagne, par des bonzes solitaires. C'est une surprise; je croyais les grands singes seuls.

Dans une autre toute petite vallée qui s'ouvre à côté, mysté-

rieuse, il y a en effet la maison de ce chef bonze. — Elle est très vieille, elle a un air hindou avec ses lourdes colonnes de bois rouge. Dans la cour dallée de marbre, des paons font la roue, étalent leur queue magnifique; deux chats blancs dorment étendus.

Il sort et vient au-devant de nous, le vieux bonze, vêtu de blanc, la cagoule blanche sur sa tête jaune; ascète d'Asie amaigri dans les contemplations étranges. Des enfans bonzes le suivent, aussi vêtus de blanc. Des chiens accourent, tout hérissés, pour nous mordre. Les paons s'enlèvent, d'un vol lourd, sur les toits.

Elle est funèbre, cette cour dallée où se passe cette scène : les arêtes de marbre l'entourent, la surplombent de partout; elle est profonde comme un puits; elle semble une entrée des pays de la mort. Dans la maison des bonzes il fait sombre; les lourdes solives esquissent vaguement des formes de larves, des tournures de monstres. Tout est rongé de vieillesse et de poussière; — mais les idoles précieuses, revêtues de fin or, resplendissent au fond, tenant leurs yeux baissés, avec des sourires mystiques. Une grande fresque pâle, pâle, un bouddha mural, offre une ressemblance qui impressionne : l'image géante est assise, avec une auréole de saint byzantin, montrant d'un doigt le ciel, ayant un sourire doux, déjà connu ailleurs, rappelant d'une manière frappante un autre Dieu,.. le Jésus des chrétiens. Sous les idoles d'or il y a, dans la poussière, des gongs, des cloches au son d'argent pour appeler les Esprits; des instrumens de musique et des instrumens de torture. Les bonzes sont des moines mendians, gardiens de choses précieuses, et vivant, misérables, des aumônes du passant. Assis devant leurs idoles splendides, ils mangent des racines et du riz dans des écuelles de terre.

Nous montons plus haut, par le chemin de marbre. — Il y a de temps en temps des échappées sur l'immense plaine triste, qui s'éloigne en profondeur sous nos pieds, le pays des sables arides ou des herbages verts, que paissent les troupeaux de buffles. — Au loin, du côté de l'ouest, on voit, jusqu'à Hué, les montagnes de l'Annam, à demi perdues dans les nuages. — Du côté de l'est, c'est la mer, dont le grand bruit sourd monte jusqu'à nous dans le silence, — cette mer de Chine éternellement brisante; sous ce ciel obscur, elle est là-bas comme une nappe d'argent qui tremble...

Un portique apparaît devant nous sous lequel le chemin va passer; il est conçu dans un style de rêve, il a des cornes et des griffes; il est comme la forme tangible d'un mystère. Tant de siècles ont passé dessus qu'il est devenu pareil à la montagne; toutes les autres pointes grises qui se dressent partout sont du même marbre et du même âge, — la porte des régions étranges qui ne veulent pas être pénétrées...

— Lee-Loo, est-ce enfin la porte de la pagode que nous sommes venus voir?

Lee-Loo sourit : — « Oui, — c'est la montagne qui est la pagode. La montagne est aux Esprits, la montagne est enchantée. Il faut boire, encore boire, *tchountchoun.* » Et il remplit encore d'alcool de riz nos petites tasses peintes que porte un domestique jaune.

Il y a deux chemins qui s'ouvrent devant nous après ce portique franchi. L'un descend, l'autre monte ; tous deux disparaissent à des tournans mystérieux dans les roches grises. Tous deux taillés dans le marbre vif, tous deux surplombés, encaissés ; — et envahis par les plantes rares et magnifiques ; tous deux nuancés des mêmes tons de grisailles, ayant sur leurs marches les mêmes tapis de pervenches roses.

Lee-Loo, vert et orange, semble hésiter, — et puis il prend, à main droite, le chemin qui descend.

Alors nous entrons dans le pays des enchantemens souterrains.

... En effet, c'est *la montagne qui est la pagode.* — Tout un peuple d'idoles terribles habite les cavernes ; les entrailles de la montagne sont hantées ; des charmes dorment dans les retraites profondes. Toutes les incarnations bouddhistes, — et d'autres plus anciennes dont les bonzes ne savent plus le sens. — Les dieux, de taille humaine, se tiennent debout, tout brillans d'or, les yeux farouches et énormes ; ou bien sommeillent accroupis, les yeux à demi clos avec des sourires d'éternité. Il y en a qui sont seuls, — inattendus, surprenans dans quelque angle sombre. D'autres, en nombreuse compagnie, siègent en rond sous des dais de marbre, dans l'obscurité verte des cavernes ; — inquiétans de physionomie et d'attitude, — ils semblent tenir des conseils. Tous, coiffés de la même cagoule de soie rouge. Les uns l'ont mise tout bas sur leurs yeux pour se cacher et ne montrent que leur sourire ; il faut la soulever pour les voir.

Les dorures, les couleurs chinoises de leurs costumes ont gardé une sorte de fraîcheur encore éclatante ; pourtant ils sont très anciens, la soie de leurs cagoules est mangée aux vers. Ils sont des momies étonnamment conservées.

Les parois de leurs temples sont les roches de marbre restées primitives, festonnées en stalactites, ravinées au hasard par tous les suintemens de la montagne.

Et puis en bas, tout à fait en bas, dans les cavernes d'en dessous, se tiennent d'autres dieux qui n'ont plus de couleur, dont on ne sait plus les noms, qui ont des stalactites dans la barbe et des masques de salpêtre. Ils sont aussi vieux que le monde, ceux-ci ; ils vivaient quand notre Occident était encore la forêt vierge et froide du grand-ours et du grand-renne. Autour d'eux, les inscriptions ne sont plus chinoises ; elles ont été tracées de la

main des premiers hommes avant toutes les ères connues; leurs bas-reliefs semblent antérieurs à l'époque ténébreuse d'Angcor; — dieux antédiluviens, entourés de choses incompréhensibles. — Les bonzes les vénèrent toujours et leur caverne sent l'encens.

Le grand mystère solennel de cette montagne est d'avoir été, depuis qu'il y a sur terre des êtres qui pensent, consacrée aux dieux, emplie d'adorations. — Qui étaient ceux qui ont fait ces idoles d'en bas? Étaient-ils seulement bien pareils à nous? — Vivaient-ils plus que nous dans les ténèbres, ces premiers hommes autour desquels le monde était jeune? — Ou bien plutôt, ne voyaient-ils pas Dieu plus clair, de moins loin que nous avec nos yeux éteints?.. Alors, émanés tout fraîchement de lui, ils avaient peut-être une raison de choisir ce lieu pour l'adorer... Et ils savaient peut-être ce qu'ils faisaient en lui donnant ces bras multiples, ces formes sensuelles et comme gonflées de tous les sucs de la vie, ces visages qui nous confondent, — à lui, l'incompréhensible qui, dix mille ans avant de créer dans la pâle lumière douce notre Occident chrétien, venait d'enfanter les germes étonnans de l'Asie et l'avait faite ce qu'elle a été : exubérante, lascive, colossale, monstrueuse.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Sortis des souterrains, quand nous sommes remontés au portique d'en haut, je dis à Lee-Loo :

— Elle est très belle, ta grande pagode.

Lee-Loo sourit :

— La grande pagode?.. tu ne l'a pas vue!

Et cette fois, il prend à main gauche le chemin qui monte.

Toujours les marches de marbre, les tapis de pervenches roses, les amaryllis, les palmes qui retombent, les grandes fougères rares. Il s'encaisse davantage, ce chemin, et ces tapis roses deviennent plus pâles, ces plantes plus frêles dans la fraîcheur plus profonde.

Sur ces flèches de marbre qui nous surplombent, les orangs au poil fauve apparaissent perchés partout, nous suivant des yeux, tous curieux, agités, avec des singeries de vieillards.

Un autre portique devant nous, d'un style inconnu, nous arrête. Il ne ressemble plus au premier, son étrangeté est différente. Il est simple, celui-ci, et on ne sait pas définir ce que cette simplicité a de *jamais vu*; elle est comme la quintessence et le dernier mot de tout. — On sent que c'est une porte de l'*au-delà*, et que cet au-delà est le néant au calme éternel. — Des enroulemens vagues, des formes qui s'enlacent dans une sorte d'étreinte mystique, sans commencer ni finir, — éternité sans souffrance ni bonheur, éternité bouddhiste, anéantissement seulement, et paix dans l'absolu *rien*...

Nous passons ce portique, et les parois, de plus en plus rapprochées, se ferment tout à fait sur nos têtes. Les orangs ont disparu

tous ensemble, très vite, comme sachant où nous allons maintenant, et s'y rendant aussi, par un chemin connu d'eux, pour arriver avant nous. Nos pas résonnent sur les dalles de marbre avec cette sonorité qui est particulière aux souterrains. — Nous marchons sous une voûte basse qui entre au cœur de la montagne, dans l'obscurité noire.

La nuit, — et puis une clarté étrange nous vient, qui n'est plus celle du jour : une lueur verte, verte comme un feu de Bengale vert.

— La pagode! dit Lee-Loo.

Une porte irrégulière, frangée de stalactites, s'ouvre devant nous, donnant à mi-hauteur d'édifice dans le grand sanctuaire. C'est le cœur même de la montagne, une caverne haute et profonde aux parois de marbre vert. Les bas-fonds sont noyés dans une espèce de pénombre transparente qui ressemble à de l'eau marine, et d'en haut, d'une trouée par où les grands singes nous regardent, tombe un éblouissement de lumière d'une teinte inexplicable : on dirait qu'on entre dans une immense émeraude que traverserait un rayon de la lune... Et les pagodes, les dieux, les monstres, qui sont là, dans cette buée souterraine, dans ce mystérieux resplendissement vert d'apothéose, ont des couleurs éclatantes de choses surnaturelles.

Nous descendons lentement les marches d'un escalier que gardent quatre dieux horribles assis sur des bêtes de cauchemar. En face de nous, la base un peu perdue dans l'ombre, deux petits temples tout bariolés de bleu céleste et de rose s'élèvent comme des demeures enchantées des Génies de la terre. — Dans une déchirure des roches, une divinité colossale, coiffée d'une mitre d'or, est assise et sourit. Et au-dessus des temples et des idoles, enfermant tout, la voûte de marbre est tendue comme un gigantesque et écrasant velum aux mille plis verts.

Ces dieux de l'escalier nous regardent en louchant avec leurs gros yeux faux et féroces; ils rient jusqu'aux oreilles, de leur rire d'épouvantail. Pour nous laisser passer, ils ont un air de se plaquer aux parois, de retenir ces bêtes, leurs montures, qui nous font des grimaces de tigre. — Et au faîte du grand dôme, au bord de la trouée d'où tombent les rayons verts, les orangs sont tous assis, jambes et queues pendantes, parmi les guirlandes de lianes, observant, eux aussi, si nous allons entrer.

Nous descendons en hésitant, avec une lenteur involontaire, pris de je ne sais quelle horreur religieuse inconnue et indicible.

Aux dernières marches de marbre, il commence à faire un froid souterrain; en parlant, nous éveillons des sonorités qui défigurent nos voix...

Le fond de la caverne, d'un sable très fin, est couvert de fientes de chauves-souris répandant une bizarre odeur musquée, et criblé d'empreintes de singes qui ont formes de petites mains humaines. Çà et là sont posés de vieux vases de marbre, ou des autels pour les sacrifices bouddhistes.

Il y a aussi comme de très longs, de très gigantesques serpens bruns qui se laisseraient pendre du haut de la voûte jusque par terre, — ou bien des câbles énormes, d'un luisant de bronze, qu'on aurait tendus dans toute la hauteur de cette nef... Ce sont des racines de lianes, millénaires peut-être, dépassant toute proportion connue. — Et les orangs, qui s'enhardissent, font mine de vouloir descendre le long de ces choses, pour nous voir de plus près, familiers qu'ils sont du sanctuaire.

Voici maintenant un groupe de quatre bonzes en robe violette, qui étaient venus par derrière sur nos pas, et qui apparaissent aux plus hautes marches de l'escalier, dans la trouée par où nous sommes entrés. D'abord ils s'arrêtent là, au débouché du couloir souterrain, dans la pénombre couleur d'eau marine, — tout petits entre les dieux et les monstres. Et puis, pour venir à nous, ils descendent d'un pas rythmé, inondés peu à peu de reflets plus verts. Cela semble une scène ultra-terrestre, une entrée rituelle d'Esprits dans les demeures des cieux bouddhistes. . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

— « Il faut boire, encore boire, *tchountchoun.* » Et cet alcool chinois, que Lee-Loo disait très nécessaire pour les visites chez les Dieux, très favorable aux communications avec les Esprits, à la fin nous endort.

Après cette chaleur du jour, cette fatigue de la jonque, étendus maintenant sur ce sable d'en bas, nous avons des sensations d'engourdissement dans de l'eau, de repos dans du froid; les choses s'obscurcissent, nous ne voyons plus qu'une indécise transparence verte; des dieux bleus et roses il nous reste le souvenir seulement, avec l'impression d'être regardés toujours par leurs gros yeux fixes; — et puis, à mesure que nous devenons plus immobiles, la notion confuse d'un va-et-vient commencé sans bruit autour de nous par des personnages pas tout à fait humains; — descentes silencieuses, glissemens de silhouettes le long de cordes tendues : — les grands singes qui arrivent...

Ensuite le sommeil, absolu et sans rêves...

PIERRE LOTI.

# LES MAITRES

DE

# L'OPÉRA FRANÇAIS

En ce temps où plus que jamais la musique allemande, comme une invasion nouvelle, s'est répandue sur l'Europe entière, on est assez mal venu à parler de la musique française. Il semble même qu'un effort de patriotisme soit nécessaire pour revenir sur cette cause, que l'on croit définitivement jugée. Depuis quelques années, en effet, nos idées se sont si profondément modifiées que l'on ne trouve pas sans peine des défenseurs de nos vieilles traditions musicales; et, chose plus fâcheuse ! nos compositeurs, les meilleurs même de nos jours, ont aidé à cette destruction du passé. Encore une fois, les esprits se sont donc tournés vers un seul pays ou vers un seul homme, et, comme il y a cent ans, c'est toujours du Nord que nous vient la lumière : triste résultat, qui fait au moins mal préjuger de notre nature ou de nos forces. L'invasion cependant avance sans relâche, et nous la subissons, toujours plus docilement, nous la glorifions même, comme si nous n'avions plus auprès de nous des maîtres capables de nous donner de bonnes et solides leçons.

Mais, avant tout, qu'on ne nous accuse pas de contester un seul instant la valeur des musiciens de l'Allemagne. Notre unique regret

est que l'admiration de l'étranger risque de nous faire perdre nos traditions de famille et de race. Que les concerts de musique classique nous aient dévoilé tout à coup des hommes tels que Bach, Händel, Haydn ou Beethoven, et, qu'après un demi-siècle, nos compositeurs se soient un beau jour aperçus qu'ils faisaient fausse route, c'est là, sans contredit, un inestimable bienfait. Nous comprenons donc sans peine les sentimens qui les ont agités, lorsque, au-dessus d'un ancien idéal, étroit et purement sensuel, ils ont entrevu un art nouveau, noble et sacré comme une religion. Mais qu'est-il arrivé? Mus par un de ces ressorts si puissans dans le caractère français, ils n'ont plus marchandé leur admiration, et, loin de disputer la place à l'envahisseur, ou, ce qui valait mieux, d'essayer de rivaliser avec lui, ils n'ont tâché qu'à lui ressembler. L'expiation était inévitable : ceux qui avaient la grâce en partage ont eu l'affectation; ceux qui avaient la clarté, ce soleil de notre musique et de nos lettres, n'ont eu désormais que le vague et l'indéfini.

Certes les modèles étaient illustres et dignes d'admiration, car nous savons aussi bien que personne la part immense qui revient à l'Allemagne, et les éternels monumens de gloire qu'elle s'est élevés par la musique symphonique; mais nous ne savons pas moins que si son génie a ouvert à la musique des voies nouvelles, la France en a ouvert autrefois, elle aussi, par où les maîtres allemands se tinrent heureux de passer. Si l'Allemagne peut s'enorgueillir aujourd'hui de noms incomparables, si elle a trouvé des formes musicales plus en rapport avec sa nature et ses mœurs, d'autres sont venus avant elle qui lui ont légué des leçons profitables. Au sortir de cette guerre de trente ans qui avait étouffé en elle toute aspiration d'idéal, n'a-t-elle pas dû recourir à ses voisins et commencer par porter sur ses théâtres les opéras de la France et de l'Italie? Et devons-nous rappeler enfin que ses plus grands maîtres, même ses plus fiers novateurs contemporains, n'ont fait en somme qu'appliquer des principes esthétiques formulés par Gluck il y a plus d'un siècle? et que Gluck lui-même était l'héritier naturel de Lully et de Rameau? Qu'on ne s'étonne donc pas de nous voir prendre la défense d'un passé qu'il semble de bon goût d'oublier aujourd'hui; avant de parler de nos premiers musiciens, nous devions insister sur les services rendus à un art qu'ils ont pour ainsi dire créé, et qui plus tard a porté de tels fruits.

## I.

On ne saurait en effet toucher à ce sujet sans constater avant tout l'état précaire de notre musique au moment où le drame lyrique

fut importé en France. Le passé ne nous pesait guère. Nous ne parlons pas de la musique d'église ; malgré des exemples qui nous font honneur, c'est encore à l'Italie qu'en revient la plus grande gloire, de Palestrina à Carissimi. C'est elle qui, par sa technique antérieure, avait, sans en prévoir les suites, assuré les fondemens d'un art qui devait émigrer des églises dans les théâtres. La révolution commença à la cour des Médicis, et bientôt il ne fut plus de ville italienne qui n'eût son théâtre et son école. Le XVII[e] siècle devait voir chez nous cette renaissance de la musique, comme le XVI[e] avait vu celle des lettres. Deux siècles suffiront à son évolution, et dans cet intervalle, l'art nouveau aura si universellement étendu son empire qu'il ne serait pas sans intérêt de rechercher par quelle pente insensible il s'est ainsi glissé chez tous les peuples. Le XVII[e] siècle commence la révolution ; le XVIII[e] la verra près de finir. Pendant ce temps, toutes les règles, tous les genres musicaux, du plus simple au plus complexe, auront été établis ou créés ; la France aura vu passer Lully, Rameau, Gluck, Grétry et bien d'autres ; l'Italie, Scarlatti, Pergolèse, Sacchini, Spontini ; l'Allemagne, Bach, Händel, Mozart, Haydn et Beethoven. D'autres viendront sans doute, mais, si grand que soit leur génie, on en pourra dire qu'ils n'ont fait, eux aussi, que glaner sur les traces des anciens, et, malgré les modifications nombreuses qu'aura subies l'art initial, on devra rapporter ses plus lointains effets à l'action première de la musique dramatique française.

Nous ne nous attarderons pas à expliquer l'état de notre musique dans les premières années du XVII[e] siècle. Cela touche plutôt à l'archéologie. Peu importe que les érudits découvrent par intervalles quelque page musicale digne d'échapper à l'œuvre du temps. Louis XIII laissait un pauvre héritage à son successeur. Si la France demandait quelque plaisir à la musique, il lui venait de l'Italie. On comprend sans peine qu'après l'avènement de Louis XIV, lorsque Mazarin eut fait entendre à Paris l'opéra italien, la cour du jeune roi ait songé à acclimater en France un art dont elle goûtait les attraits. Ajoutons que la première tentative avait pleinement réussi et qu'on songea aussitôt à établir un théâtre d'opéra. Mais peut-être vaut-il mieux préciser par des dates des époques aussi importantes et d'ailleurs peu éloignées de nous.

C'est en 1669 que Pierre Perrin obtient les lettres patentes portant « permission d'établir dans la ville de Paris et autres du royaume, des académies de musique pour chanter en public des pièces de théâtre, comme il se pratique en Italie, en Allemagne et en Angleterre, pendant l'espace de douze années. » Fort de ce privilège, Perrin fonde le théâtre de la rue Mazarine, et s'associe avec

Cambert. Au mois de mai 1671, l'opéra de *Pomone*, dont Cambert avait fait la musique, est joué avec un éclatant succès, et, huit mois durant, fait la fortune de ses auteurs. Mais la division se met entre les associés. Grâce au crédit de M[me] de Montespan, Lully obtient le privilège de Perrin, et Cambert désespéré passe en Angleterre, à la cour du roi Charles II, où le chagrin le tue. Par nouvelles lettres patentes, le roi accorde à Lully « permission de tenir académie royale de musique, » et Lully fait construire, rue de Vaugirard, une salle plus vaste que celle de la rue Mazarine. En février 1673, le nouveau théâtre est inauguré par *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, dont Lully avait fait la musique et Quinault les paroles. Ajoutons, pour en finir avec ces détails, que Molière étant mort dans le cours de la même année, le roi fit don à Lully de la salle du Palais-Royal. Dès ce moment, l'opéra est définitivement fondé, et deux hommes prennent possession de la scène française.

Nous avons assurément beaucoup à rabattre du jugement des contemporains et d'un siècle de postérité qui en parlant de ces deux hommes, les a appelés, l'un, « l'immortel Quinault, » l'autre, « le grand, » et même « le divin Lully. » Cependant, disons-le d'abord, nous sommes loin de partager l'opinion de nos lettrés et de nos musiciens, qui font aujourd'hui trop bon marché de ces deux maîtres. En effet, si peu qu'on les étudie et qu'on prenne la peine de se reporter à leur temps, on est forcé d'avouer qu'ils furent des novateurs glorieux. Le musicien surtout ne sera jamais trop admiré, lui qui, dans sa courte carrière, a fixé les principes d'un art qui devait dans la suite servir de modèle aux plus grands maîtres : aussi, ne pourra-t-on jamais élever un monument quelconque à notre histoire musicale sans faire rayonner à son frontispice le grand nom de Lully. Mais d'abord parlons du poète.

Nous partagerions à son égard et sans réserve l'admiration de ses contemporains si, comme le dit Voltaire, l'opéra devait être « un spectacle aussi bizarre que magnifique, où l'asservissement à la musique rend nécessaires les fautes les plus ridicules, où il faut chanter des ariettes dans la destruction d'une ville et danser autour d'un tombeau; où l'on est content pourvu qu'il y ait du spectacle, de belles danses, une belle musique, quelques scènes intéressantes. » Mais si, comme en jugeait l'abbé Arnaud, l'opéra n'est pas seulement « un concert dont la musique est le prétexte, » mais une école où l'on va chercher des émotions d'un ordre élevé ; si l'on veut même que l'action dramatique soit augmentée, renforcée par les sons; et si, malgré le côté conventionnel des arts du théâtre, il faut admettre que l'opéra peut et doit exprimer sa part de vérité, dans ce cas, l'immortel Quinault ne reste plus qu'un poète habile,

désireux uniquement de plaire et d'amuser, et dépensant à des jeux futiles un incontestable talent. Lui, du moins, ne pourrait se prévaloir d'avoir trouvé les lettres dans l'état malheureux où Lully trouvait la musique. Toutefois, on ne saurait lui disputer une rare valeur dans un genre qui, depuis deux siècles, a exercé tant d'écrivains, dont aucun ne l'a surpassé. Son plus grand mérite à nos yeux est de s'être mis tout entier au service du musicien, et d'avoir consenti à sacrifier aux exigences du compositeur une nature de poète. Il est vrai que les plus difficiles peuvent lui reprocher de n'avoir pas compris son rôle comme Racine comprenait le sien, et de s'être plus préoccupé du spectacle que de la vérité dramatique. Il n'en reste pas moins le modèle des librettistes par l'harmonie de la forme, la richesse de la langue, et le choix des effets scéniques. En cela, il mérita de triompher de ses ennemis, malgré les attaques implacables de Boileau et les railleries du plus grand nombre qui pensaient, comme Saint-Évremond, que « l'opéra n'est qu'un travail bizarre de poésie et de musique où le poète et le musicien, également gênés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant ouvrage. » Le jugement de Voltaire à cet égard demeure définitif, et nous pouvons dire avec lui sans hésitation que : « c'est un des grands avantages du siècle de Louis XIV que Lully ait rencontré un Quinault. »

Quant au musicien, nous lui accorderons bien davantage, surtout en considération de l'époque où il est venu. Nous ne redirons pas comment, vers l'âge de treize ans, il fut amené à Paris dans le bagage du duc de Guise, et ses premières années passées dans les cuisines de M^lle^ de Montpensier. Si nous rappelons ces détails, c'est seulement pour répondre, en passant, à ceux de ses biographes étrangers ou français qui l'appellent sans plus de façon « le maître florentin. » Ils nous semblent à cet égard singulièrement exagérer les droits de l'Italie. Certes, le titre est juste si l'on se reporte au nom et à l'origine, mais il est faux en tout le reste. Nous comprenons d'ailleurs que l'Italie revendique Lully comme un des siens, et nous le lui abandonnons volontiers, à la condition toutefois qu'elle veuille bien reconnaître que si elle nous a offert un petit marmiton, nous lui avons rendu un grand musicien.

Le plus sérieux dans cette affaire est que Lully, s'il eût vécu à Florence en suivant sa vocation d'artiste, serait forcément tombé dans l'ornière commune, ou serait passé incompris. Mais, avant de parler de la révolution qu'il opéra en France, rappelons que le discrédit dont il semble frappé aujourd'hui tient en grande partie au jugement de nos critiques contemporains. On est porté à juger de son œuvre entière, comme Berlioz a fait de son *Alceste,* en lui

opposant, pour l'en accabler, celle de Gluck, et sans vouloir considérer qu'un siècle sépare ces deux opéras, mais surtout qu'il n'existe entre eux aucun rapport de pensée dramatique. Du reste, Berlioz fait trop souvent retomber sur le musicien les fautes du poète. La faiblesse du poème d'*Alceste* est imputable à Quinault seul. A Dieu ne plaise, cependant, que nous songions à défendre l'*Alceste* de Lully contre celle de Gluck! Malgré certaines pages d'une facture magistrale, — l'air de Caron, par exemple, — il serait puéril d'attribuer au premier de ces opéras une valeur autre que celle de la curiosité. Mais il ne faut pas moins déclarer que si l'*Alceste* de Lully peut être négligée par celui qui n'estime d'une œuvre d'art que sa valeur intrinsèque, il en est autrement de celui qui s'intéresse plutôt à l'histoire même de l'art, de ses évolutions et de ses révolutions.

On ne doit point oublier, en effet, qu'au moment où Lully prit la direction de l'Académie, il n'avait derrière lui aucune discipline musicale et qu'il avait tout à créer, — depuis son rôle de compositeur jusqu'à celui de ses chanteurs, de ses machinistes, et de ses danseurs. Il lui fallait lutter, non-seulement contre le goût de son siècle, mais surtout contre l'ignorance et le mauvais vouloir des musiciens de son orchestre; et telle était cette ignorance, que les meilleurs instrumentistes de l'époque, ces fameuses « bandes du roi, » ne pouvaient jouer que de mémoire, et se trouvaient incapables de lire à première vue la plus simple musique. Enfin, le compositeur ne trouvait sous sa main aucun de ces élémens alors si nombreux en Italie. Là, chaque ville avait son école, où des maîtres illustres s'attachaient à perpétuer les vieilles traditions et imposaient à leurs élèves des études longues et laborieuses, bien autrement pénibles que celles de nos conservatoires. Là encore se rencontraient des chanteurs rompus à toutes les difficultés, des artistes si flattés du public et par cela même si certains de l'impunité, qu'ils n'hésitaient pas à sacrifier le malheureux compositeur aux plus étranges fantaisies vocales. — L'idée du musicien n'était plus qu'un canevas sur lequel ils brodaient, à tort et à travers, des trilles, des cadences et des ritournelles. — Mais cela même suffit à prouver que les moyens ne manquaient pas. Lully ne disposait d'aucune de ces ressources. S'il avait un théâtre, il n'avait ni chanteurs ni orchestre. Seules en France, les maîtrises d'église formaient des élèves; mais les voix, qu'elles dégrossissaient à peine, ne pouvaient guère se plier qu'à la psalmodie liturgique. Que devait-il penser de ses interprètes, alors que Gluck, cent ans plus tard, se plaignait encore de leur faiblesse et de leur ignorance? Il eut pourtant la force de surmonter tous ces obstacles et de

créer, pour ainsi dire, un genre lyrique si imparfait jusque-là. Après les premiers tâtonnemens, dans plusieurs œuvres aujourd'hui dénuées d'intérêt, il arriva enfin à écrire suivant des principes que le temps n'a pu vieillir.

Le premier, il eut le mérite de croire aux nobles qualités de son art. Il vit que la musique pouvait avoir son expression particulière et sa vérité propre, comme on en avait la preuve dans la musique religieuse italienne. Comme Gluck plus tard, il comprit le parti qu'il pouvait tirer de la langue française, de cette langue ferme, précise, harmonieuse, qui, soit dit en dépit de certaines superstitions écolières, se prête merveilleusement, et peut-être mieux que toute autre, à l'adaptation musicale. Il s'efforça donc de laisser à la parole son autorité, mais en la fortifiant par les sons. Il fit ce que la plupart des musiciens n'ont pas mieux fait depuis : il reconnut à chaque mot un accent, une valeur syllabique spéciale que le compositeur devait avant tout respecter ; ce en quoi il est précieux à étudier, ne fût-ce que pour prouver combien nos contemporains font bon marché de cette règle. Ainsi, le musicien devenait le héraut du poète, ce qui, d'ailleurs, n'enlève guère à son génie, mais ce qui montre combien il importe de mettre la main sur une œuvre véritablement dramatique.

On conviendra d'ailleurs que Lully, en prenant pour modèle la diction théâtrale, devait aboutir à une longue déclamation, presque semblable à une psalmodie. Il est certain qu'il s'éloigna, de parti-pris, de la méthode italienne et qu'il vit la seule vérité dans le récitatif. C'est là qu'il appliqua ses forces. Non pas, comme on l'a cru, que cette forme de l'art lui appartienne en propre. Il en avait emprunté à l'Italie le dessin et le procédé, car on l'y retrouve à peu près identique plus d'un siècle avant lui. Mais il l'a si complètement transfigurée par son génie, que là surtout on peut dire qu'il fut un créateur; et que Gluck lui-même n'a pas tiré de ces formules monotones des accents plus justes et plus émouvans. Pour mieux voir à quelle puissance, à quelle hauteur peut s'élever le récitatif, qu'on prenne *Armide*, l'œuvre capitale du maître. Qu'on y fasse la part d'une orchestration assez maigre et d'une certaine aridité de forme, pour ne considérer l'œuvre qu'au point de vue dramatique et musical. C'est ici que le musicien s'est montré digne de ce nom du « grand Lully, » que les plus difficiles ne sauraient lui marchander, surtout en se reportant à une telle époque. Qu'on étudie l'admirable récitatif sur lequel l'enthousiasme d'un siècle ne s'est pas lassé, cette page immortelle où Lully a traduit la réponse d'Armide : « Le vainqueur de Renaud, si quelqu'un le peut être, sera digne de moi, » et que l'on compare la même pensée

dans l'*Armide* de Gluck, inspirée, comme celle de Lully, des vers de Quinault.

Rien ne diffère dans la façon dont les deux musiciens ont compris cette scène; tous les deux ont prêté à leurs héros le même caractère. Les moyens employés par Lully sont toujours simples. Dès ses premières paroles, Armide se trahit tout entière. Elle apparaît avec sa nature violente et fière, alors que celle de Gluck, par un admirable calcul du maître, est encore indécise et paraît douter d'elle-même. Sans demander secours au moindre artifice de métier, Lully s'exprime d'abord dans un style large, plein de noblesse, pour aboutir graduellement à un merveilleux effet de puissance. Son Armide est bien la reine sûre de son cœur comme de son pouvoir. Celle de Gluck, au contraire, hésite, comme si les paroles de son père lui étaient nouvelles et ne pouvaient compter sur une réponse facile. Et c'est ici que, derrière le grand musicien, se retrouve le psychologue incomparable qui livre tout à l'analyse, et qui veut soumettre celui qui l'écoute en lui arrachant à lui-même le secret de son cœur. Avant de se prononcer, Armide hésite longuement et, après chaque vers, suspend sa pensée. Cinq fois, avant ses dernières paroles, elle s'arrête et se tait pour songer à l'importance de son aveu. Enfin, comme si elle prenait tout à coup son parti, elle découvre son âme tout entière, et l'on sent déjà qu'elle va faiblir. Ce qui peut-être la rend supérieure à celle de Lully, c'est que cette reine inflexible et hautaine trahit à chaque instant une immense tendresse.

Nous pourrions encore établir d'autres comparaisons entre ces deux *Armide,* ne fût-ce que pour montrer l'influence que Lully a exercée sur Gluck. Nous laissons au lecteur le plaisir de ces découvertes. Qu'on jette un coup d'œil sur l'*Invocation aux esprits de l'enfer*. Dans Lully, c'est Hidraot, le père d'Armide, qui commence son appel terrible; Armide reprend après lui. Gluck semble avoir compris l'illogisme de ce procédé; aussi a-t-il interverti les rôles, puisque Armide seule est ici partie intéressée. C'est donc elle qui, la première, évoque les esprits, et, si le vieillard répond, ce n'est que pour donner plus de force aux accents de sa fille. Certes cette invocation est encore une des pages immortelles du maître allemand, sans compter l'inconcevable puissance de l'orchestration. Mais cela n'empêche pas d'admirer Lully et de déclarer que si, dans ce duo, Gluck reste supérieur par le mouvement et la variété, Lully ne lui cède en rien par l'inspiration.

Nous ne parlerons pas des autres œuvres de Lully. Presque toutes méritent intérêt. On y trouvera les mêmes qualités de style et le même souci de l'expression, et l'on se demandera certainement s'il n'est pas regrettable que cette haute déclamation lyrique soit à

jamais perdue. N'est-ce pas un mal que cet art de la grande diction et du vieux récitatif soit abandonné dans nos conservatoires, et que les efforts et la bonne volonté de rares professeurs viennent se briser contre une inexplicable routine? Où peut-on entendre les meilleures œuvres de nos premiers maîtres, de ceux qui, par leur seul génie, nous ont donné un art national? Lully, Rameau et Gluck, tout Allemand qu'il est, sont de ce nombre; mais Gluck surnage encore, grâce aux tentatives de quelque impresario intelligent et curieux de savoir comment on fait faillite, ou à quelque illustre interprète qui peut s'imposer au public. N'est-ce pas à la vaillance et au génie de M^me^ Viardot que la plupart doivent de le connaître? Mais, lorsque, dans le cours de sa carrière d'enseignement, la même artiste a voulu faire exécuter par ses élèves du Conservatoire des airs de nos vieux maîtres, celui de Télaïre, par exemple, dans *Castor et Pollux*, ne s'est-elle pas heurtée au refus des jurys d'examen? N'est-ce pas à de tels motifs, en grande partie, que nous devons ces chanteurs sans style, dont le premier souci semble être de garder pour eux seuls, avec un soin jaloux, le secret des paroles? Pour nous, nous ne saurions trop regretter que nos compositeurs négligent cette forme première de l'art, et ne se servent guère plus du récitatif que pour amener des cantilènes trop souvent, hélas! taillées sur le même patron. Au temps dont nous parlons, la tragédie lyrique avait un but tout autre; cependant ce qu'on est convenu d'appeler du nom de mélodie existait alors, comme on peut s'en convaincre, même par les premiers opéras de Lully. Mais le récitatif lui parut à bon droit le véritable caractère de la musique française. Du reste, ses élèves et ses successeurs se gardèrent d'y rien ajouter, ne fût-ce qu'un peu de génie, du moins jusqu'à Rameau. Campra, Destouches, et tous les autres ne sont que des imitateurs. Le premier survit encore par quelques mélodies d'*Hésione* et quelques ballets de *l'Europe galante*; le second, par son opéra d'*Omphale* et quelques airs d'*Issé*. Le principal mérite de leurs œuvres, toutes sorties du moule de Lully, est de rappeler qu'elles contribuèrent un jour à la fondation de l'opéra français.

## II.

Le XVII^e^ siècle musical se ferme sur Lully, mais la gloire du maître va grandir encore; pendant plus d'un demi-siècle, il absorbera la pensée lyrique française, et ses opéras, *Thésée*, par exemple, continueront encore de se jouer à côté des plus belles œuvres de Gluck. Entre eux deux, Rameau seul apportera au théâtre d'autres ressources que ses devanciers. Nous ne parlons pas de ses travaux

techniques, qui, du reste, eurent une heureuse influence sur ses opéras. Si dépréciée que soit aujourd'hui sa méthode harmonique, on ne peut nier qu'elle eut du retentissement en Europe, et qu'elle ait servi aux progrès de la musique. Mais c'est dans ses œuvres d'imagination qu'il faut chercher le maître et le réformateur. On sait qu'il n'aborda la tragédie lyrique qu'après de longues épreuves, des études préparatoires dont quelques-unes, comme ses compositions pour clavecin, seront toujours tenues pour des modèles de grâce et de fantaisie. Son idéal était dès lors bien arrêté. Comme il l'avouait plus tard à propos des *Indes galantes;* « toujours occupé de la belle déclamation et du beau tour de chant qui règnent dans le récitatif du *grand Lully*, il tâchait de l'imiter, non en copiste servile, mais en prenant comme lui la simple et belle nature pour modèle. » On chercherait donc en vain dans son premier opéra les tâtonnemens remarqués dans Lully. A ce titre, *Hippolyte et Aricie* marque le commencement d'une ère musicale nouvelle. Les lullistes eux-mêmes, voyant que la tradition était respectée, se rangèrent du parti nouveau; ils avouèrent enfin que la musique avait le droit de reculer ses horizons; et bon nombre d'entre eux durent admettre ce que plus tard d'Alembert écrivait à Rameau : « J'ose croire que l'art ira peut-être plus loin que vous ne pensez. L'expérience m'a rendu circonspect sur les assertions en matière de musique. Avant d'avoir entendu vos opéras, je ne croyais pas qu'on pût aller au-delà de Lully et de Campra. » La pensée n'était pas indigne d'un philosophe; et ce n'est pas en musique seulement que l'avenir l'a plus d'une fois confirmée.

Cependant, si l'école de Lully ne devait pas subir d'atteinte dans son principe, elle devait changer dans ses moyens. Quelles étaient les ressources nouvelles apportées par Rameau? Laissons la parole à un critique musicien, qui fut le premier de nos jours à lui rendre justice : « Les continuateurs de Lully, dit Adolphe Adam, avaient suivi presque pas à pas les traces du grand musicien que l'on regardait alors comme un modèle qui ne devait jamais être surpassé. Ils écrivaient pour les voix et disposaient les instrumens exactement comme l'avait fait Lully quarante ans avant eux. C'était la même coupe pour les ouvertures, les récits de scène, et les airs de danse. Rameau vint changer presque tout. Son récitatif était moins simple et plus surchargé de dissonances, ses airs étaient plus accusés, ses rythmes variés et presque tous nouveaux. Aux mouvemens presque toujours lents il en substituait de vifs et d'animés, et, ce qui étonnait surtout, c'était la nouveauté et l'imprévu de la modulation, la force de l'harmonie et les combinaisons de l'instrumentation. Chez Lully, comme chez ses successeurs, presque toute la partition était écrite pour les instrumens à cordes et à cinq parties. Les instrumens à

vent n'apparaissent que pour doubler les instrumens à cordes dans les tutti... Rameau, abandonnant ce système, faisait faire des rentrées aux flûtes, aux hautbois, aux bassons, sans interrompre le jeu de la symphonie, donnant à chaque instrument une partie indépendante et distincte, assignant à chacun un rôle différent, faisant, en un mot, l'essai de ce qui s'est pratiqué depuis. »

Le génie de Rameau ne saurait toutefois se comparer à celui de Lully. Il y a dans l'auteur d'*Armide* des trouvailles de récitatif, des formules admirables comme Rameau n'en rencontra jamais. On sent trop dans sa composition, ce qu'il avoue d'ailleurs lui-même, que « rien n'est abandonné au hasard; » mais sa pensée se développe mieux, grâce à des artifices nouveaux. Il ne craint pas d'user du genre fugué qui, à cette époque, faisait fureur en Allemagne, et d'employer la forme descriptive, tentative que ses prédécesseurs avaient jugée des plus hardies. Il veut faire imiter à l'orchestre les roulemens du tonnerre et le bruit des flots. Certes les moyens qu'il emploie sont peu compliqués; nous avons le droit de les trouver enfantins; mais leur grand mérite est dans la nouveauté, et, n'en déplaise aux adversaires de ce genre musical, ces préoccupations de l'effet n'en sont pas moins louables, parce qu'elles ont souvent amené de très beaux résultats, et qu'elles décèlent dans le musicien le souci de la vérité.

Ces qualités d'invention et de forme qu'Adolphe Adam a si bien analysées dans *Hippolyte et Aricie*, ces pages géniales, comme « le trio des Parques, » nous les retrouvons dans les autres opéras de Rameau, principalement dans *Castor et Pollux*. Le premier chœur des Spartiates, l'air si connu de Télaïre, l'acte tout entier des Enfers et l'air de Castor dans les champs Élysées nous en donnent la preuve. Le seul regret que l'on éprouve devant de pareilles œuvres, c'est que le musicien ait toujours sacrifié à la force, et qu'il n'ait pas compris, comme Gluck et Mozart, que le cœur se laisse aussi bien subjuguer par la tendresse et la douceur.

Nous abandonnons une bonne part du XVIIIe siècle à la gloire de Rameau. De longues années durant, le nouveau maître occupe avec Lully l'Académie royale, et obtient des triomphes comme Voltaire seul en connaissait à cette époque. Mais déjà la musique n'était plus l'art ou le divertissement de quelques privilégiés. Elle avait pris droit de cité en France, et s'était si bien insinuée dans les mœurs du pays que les philosophes crurent devoir intervenir. Passons outre à ce long épisode, encombré de querelles et de controverses sur un art que les plus habiles ne pouvaient juger que par leurs sentimens; les contradictions de tous nos philosophes ont été si bien recueillies et appréciées que nous ne saurions y rien

ajouter (1). Disons seulement que ces luttes entre penseurs et lettrés, ces disputes interminables tiennent bien moins, chez leurs auteurs, à la passion musicale qu'à des motifs personnels. Ce qu'on désirait, ce n'était pas un changement d'école, mais plutôt un changement de milieu.

En effet, depuis les premières années de Louis XIV, que voyait-on à l'Opéra? Une perpétuelle invasion de la Grèce avec ses héros et ses dieux, et, selon l'expression de Diderot, « du fracas, des vols, des triomphes, des lances, des gloires, des murmures, des victoires à perdre haleine. » On se sentait instinctivement poussé vers un art plus humain; on comprenait enfin que la vieille école ne savait ni charmer ni séduire. Les œuvres du répertoire avaient sans doute des qualités de force; aucune n'avait la grâce, aucune la tendresse. Or l'idéal nouveau, d'aucuns l'avaient entrevu au-delà des monts. Une musique tout autre occupait l'Italie. A Rome comme à Florence, à Naples comme à Venise, se jouaient des pièces tirées de la vie ordinaire, écrites dans un style facile, où la mélodie ne cherchait qu'à plaire, et, chose étrange, depuis Lully, jamais la France n'avait songé à jeter un coup d'œil sur les œuvres de ses voisines. Les Bouffons italiens vinrent la réveiller. *La Serva padrona* était juste l'opposé de notre musique. Ces mélodies bien écrites, vivantes et spirituelles, chantées avec les finesses de l'art italien, firent tourner toutes les têtes. « La musique des Bouffons, dit La Harpe, fit connaître à l'oreille un plaisir tout nouveau. Cette richesse, cette variété d'expression, était bien le contraste des effets ordinaires de l'Opéra. » La guerre était allumée.

Nous aurions certainement le droit de traiter la querelle elle-même de pure bouffonnerie, si nous n'y trouvions engagés des hommes comme Rousseau, Grimm, d'Alembert et Diderot. Elle eut lieu à coups d'invectives et à coups d'épée, tant et si bien que Louis XV lui-même dut s'en mêler. Mais, pour revenir à l'Opéra, c'est autour de Rameau que se rallièrent les combattans, et, plus que jamais, d'après leur place au « coin du Roi ou de la Reine » ou d'après leurs impressions du café Procope, écrivains et philosophes divaguèrent à loisir. Le jugement de Rousseau nous intéresserait davantage, en raison de la compétence musicale de son auteur, s'il n'avait plusieurs fois varié; mais peu importe, en somme, qu'il ait traité le chant français « d'aboiement continuel. » Après tout, cela pouvait bien être; les Italiens, qui étaient bons juges dans la partie, n'en jugeaient pas différemment. S'il a écrit aussi que les Français « n'ont point de musique et n'en peu-

(1) *La Musique et les Philosophes au XVIII^e siècle*, par M. Adolphe Jullien. — *Grimm et la Musique de son temps*, par M. Jules Carlez.

vent avoir, ou bien que, si jamais ils en ont une, ce sera tant pis pour eux, » ce n'est là qu'une simple boutade. Pourquoi donc les Français n'auraient-ils pas de musiciens, alors qu'ils ont des peintres et des poètes? Pourquoi leur permettre tous les arts, à l'exclusion d'un seul? Assurément ces assertions sont aussi puériles que cette autre du même philosophe, que « la langue française est inapte à la musique, » théorie qu'il faillit payer cher, et dont il eut à subir le plus éclatant démenti, et d'un Allemand, qui plus est. Au résumé, le meilleur de ces controverses a été de nous laisser des œuvres qui resteront comme des modèles de bon goût, si elles ne sont pas des modèles de critique, des pages inimitables comme la *Lettre sur la musique française*, *le Poème lyrique* de Grimm, *le Petit Prophète de Bœhmischbroda*, et bien d'autres. Ajoutons qu'elles faisaient un certain bruit en Europe, et qu'elles préparaient à la musique une évolution nouvelle.

Moins brusquement que les Bouffons, un opéra de Gluck venait d'entrer en France. Nous sommes en 1764. Depuis deux ans bientôt, l'*Orphée* italien poursuivait à Vienne son éclatant succès. La partition tombe par hasard entre les mains de Grimm. Écoutons le critique allemand, jugeant son compatriote le musicien : « Cet ouvrage, dont j'ai eu l'occasion de voir la partition, m'a paru à peu près barbare. La musique serait perdue si ce genre pouvait s'établir; mais j'ai trop bonne opinion des Italiens, nos seuls maîtres dans les arts, pour craindre que ce faux genre leur plaise jamais. » Qu'on se rassure : ce jugement n'est pas définitif. Il n'empêchera pas le philosophe de proclamer, dix ans plus tard, que ce même *Orphée* est « la musique la plus sublime que l'on ait peut-être jamais exécutée en France. » Mais plus d'un pensa comme lui, car, « après un intervalle d'un peu moins de trois années, il s'était acheté neuf exemplaires de cette partition (1). » Gluck ne se disposait pas moins à venir en France, où il devinait, avec raison, que sa musique trouverait la meilleure hospitalité. Il savait que le terrain lui était dès longtemps préparé. Avec Calsabigi, il a compris que la poésie peut être vraie, comme elle l'est dans le drame antique; il ne s'adressera donc plus à Métastase, le poète abbé, qui est à Racine ce que le cavalier Bernin est à Michel-Ange; il ira chercher son inspiration aux sources les plus pures de l'antiquité. « Quelque talent qu'ait le compositeur, écrit-il, il ne fera jamais que de la musique médiocre si le poète n'excite pas en lui cet enthousiasme sans lequel les productions de tous les arts sont faibles et languissantes. »

*Alceste* est jouée à Vienne et soumet bientôt le public. Après

(1) *Gluck et Piccinni*, par Gustave Desnoiresterres. Paris; Didier.

avoir imposé son génie, Gluck allait imposer sa doctrine; c'est *Alceste* qu'il chargea de ce soin. Tout le monde connaît cet admirable manifeste, cette déclaration des droits de la musique adressée au grand-duc de Toscane. « Lorsque j'entrepris de mettre en musique l'opéra d'*Alceste*, je me proposai d'éviter tous les abus que la vanité mal entendue des chanteurs et l'excessive complaisance des compositeurs avaient introduits dans l'opéra italien, et qui, du plus pompeux et du plus beau de tous les spectacles, en avaient fait le plus ennuyeux et le plus ridicule. Je cherchai à ramener la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentimens et l'intérêt des situations, sans interrompre l'action et la refroidir par des ornemens superflus; je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoutent à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres... J'ai cru que mon travail devait avoir surtout pour but de rechercher une belle simplicité; je n'ai attaché aucun prix à la découverte d'une nouveauté, à moins qu'elle ne fût naturellement donnée par la situation et liée à l'expression. » Telle est l'esthétique de Gluck. On y reconnaît tout entière l'école de Lully et de Rameau. Et vers quel pays meilleur que la France le compositeur allemand pouvait-il se tourner pour y importer sa doctrine? L'Italie avait des maîtres sans doute, mais tous partisans forcenés de la mélodie, incapables de la moindre expression dramatique. L'Angleterre était tout entière au culte de Händel. L'Allemagne se contentait au mieux des œuvres étrangères, et ne se doutait même pas qu'elle avait donné le jour à celui qu'on ne surpassera jamais, au patriarche, à l'Homère de la musique, à Sébastien Bach.

Tandis qu'*Alceste* propageait ainsi la révolution en Europe, *Iphigénie en Aulide* approchait de sa fin. L'œuvre comme le poème était d'essence absolument française, ce qui faisait dire à Burney, l'ami et l'historiographe de Gluck : « S'il était possible aux partisans de la vieille musique française d'en entendre d'autre que de Lully et de Rameau, ce devrait être l'opéra d'*Iphigénie* de Gluck, dans lequel le compositeur allemand s'est tellement accommodé au goût national, à son style et à son langage, qu'il a souvent imité les deux maîtres français et presque adopté leur manière. » — « Il louait dans Lully, écrit le comte d'Escherny, une noble simplicité, un chant rapproché de la nature et des intentions dramatiques. Il avait étudié les partitions de Lully, et cette étude avait été pour lui un trait de lumière; il avait aperçu le fond d'une musique pathétique et théâtrale, et le vrai génie de l'opéra, qui ne demandait qu'à être développé, perfectionné. S'il était appelé à travailler pour

l'Opéra de Paris, il espérait, en conservant le genre de Lully et la cantilène française, en tirer la véritable tragédie lyrique (1). » Nous tenons d'autant plus à citer de pareils témoignages, qu'ils affirment nettement comment Gluck se rattache à l'école française. Outre l'appui de la dauphine, Marie-Antoinette, son ancienne élève, il pouvait donc compter que lullistes et ramistes se grouperaient autour de lui, puisqu'il vénérait leurs idoles : « Ce grand homme, dit son collaborateur et ami du Rollet, s'est convaincu que le genre français était le véritable genre dramatique musical ; que s'il n'était point parvenu jusqu'ici à sa perfection, c'était moins au talent des musiciens français qu'il fallait s'en prendre qu'aux auteurs des poèmes qui, ne connaissant point la portée de l'art musical, avaient, dans leurs compositions, préféré l'esprit au sentiment, la galanterie aux passions. M. Gluck s'est indigné contre les assertions hardies de ceux de nos écrivains fameux qui ont osé calomnier la langue française en soutenant qu'elle n'était pas susceptible de se prêter à la grande composition musicale. » Réponse péremptoire aux allégations de Rousseau.

*Iphigénie en Aulide* est terminée. Gluck arrive à Paris et s'impose bientôt par un génie sans égal et les conceptions artistiques les plus hardies : Lully et Rameau avaient un successeur et leurs aspirations les plus hautes allaient enfin se réaliser. Quelles réformes apportait-il? Tous les connaissent sans aucun doute. Elles sont aussi vastes dans le fond que dans la forme. L'œuvre dramatique s'offre à lui comme un faisceau indissoluble dont aucune partie ne doit rester faible ou inutile. L'adaptation musicale est si exacte, si vigoureuse qu'elle semble sculptée sur le poème par une main puissante comme celle d'un Michel-Ange. Dans l'action tout est solidaire ; instrumens et voix agissent de complicité. La forme du chant se modifie. Le récitatif garde sa force et sa simplicité, mais on n'y voit plus ces éternels changemens de mesure qui jetaient l'indécision sur la phrase, et en détruisaient le rythme et le contour. L'orchestre à son tour se transforme ; le musicien lui découvre de nouvelles richesses par la combinaison des timbres. Mais son moindre mérite n'est pas d'avoir répandu sur son œuvre, dès qu'il l'a voulu, tous les attraits de la tendresse. Qu'on cherche au hasard dans *Orphée*, *Armide*, les deux *Iphigénie* ou *Alceste* ; qu'on se demande ensuite si toutes ces qualités de force, de précision, de tendresse et de grâce ne sont pas éminemment, uniquement françaises ; et qu'on ne prétende plus enfin que chez tout autre peuple Gluck eût

(1) Le comte d'Escherny, *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie.*

trouvé la même gloire. Non; jamais l'Italie ne voulut l'adopter, et l'Allemagne, qui cependant le revendique comme un des siens par un droit que les romanistes appellent le droit de *postliminium*, ne le mit jamais au rang qu'il méritait : « Les Français seuls, dit Fétis, rendirent d'abord justice à ce grand homme. Le pays qui l'avait vu naître ne montra pas seulement de l'indifférence pour sa musique; des critiques amères y furent publiées sur les inventions qui s'y trouvaient. On crut les flétrir en disant « qu'elles n'étaient bonnes que pour les Français. »

Plus d'un cependant, parmi les maîtres étrangers, rendit hommage à son génie, ne fût-ce que par l'imitation de son style. Contentons-nous de citer Salieri, Sacchini et celui-là même qu'on osa lui opposer, son rival Piccinni. Bien d'autres sont venus depuis qui l'ont pris pour maître. Parmi ceux qui nous touchent de plus près, et parmi les plus grands, est-il besoin de nommer Berlioz? Serait-il aussi sans intérêt aujourd'hui de rechercher l'influence que l'auteur d'*Alceste* a eue sur l'auteur, bien allemand celui-là, de *Lohengrin*, et de voir comment Wagner, par des moyens souvent analogues, a tenté, lui aussi, de résoudre le problème si complexe de l'expression musicale?

On le voit, Berlioz a pleinement raison lorsqu'il parle de l'immense distance qui sépare Gluck et Lully, mais il a tort assurément d'affirmer que si Gluck fût venu cent ans plus tôt, il nous eût laissé les mêmes chefs-d'œuvre. Qu'il eût compté comme un musicien de génie, nous n'en pouvons douter; mais, sans contredit, nous n'admirerions pas aujourd'hui les ouvrages les plus parfaits qui soient sortis de l'esprit humain. Du reste, c'est à cette perfection, à cette merveilleuse conscience artistique qu'il doit d'être resté le musicien de quelques milieux ou plutôt de quelques églises, mais n'oublions pas que s'il a pu y atteindre, c'est avec le secours de ses devanciers français, en tirant la musique du cercle étroit où elle étouffait, et en lui imposant pour seule règle « l'imitation de la nature. »

Cet idéal a-t-il changé, et n'est-il pas celui de tous les maîtres? Nous ne parlons pas de Mozart, qui n'en eut jamais d'autre, mais inconsciemment, par le seul instinct du génie, comme dans *Don Juan* et dans *Idoménée*, ni de Beethoven dans *Fidelio*. Pour trouver un exemple moins éloigné de nous, parmi les contemporains, ne doit-on pas regarder Berlioz comme le plus glorieux disciple de Gluck? Or, dans ses œuvres dramatiques, telles que *les Troyens à Carthage* et *la Prise de Troie*, ne voit-on pas toujours derrière lui la grande ombre du maître qui lui montre la source où il a puisé ses plus belles inspirations? Nous voici déjà loin de cette esthétique rêvée par les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, « de cette simple

phrase mélodique qu'un accompagnement discret doit soutenir. » Toutes les voix de la scène, tous les instrumens de l'orchestre vont s'unir désormais pour donner plus d'expression aux sentimens et de force à la vérité dramatique. Que Gluck ait parfois exagéré sa méthode en donnant simultanément des intentions différentes à l'accompagnement et aux voix, on serait d'autant plus mal venu à l'en blâmer qu'il en a tiré quelquefois de surprenans effets. Même, pour que tout soit indivisible dans l'œuvre, il veut que l'ouverture, si insignifiante jusque-là, prenne part à l'action, et, dans certains cas, il l'a si étroitement liée au sujet dramatique qu'on ne peut, sans la déformer, la jouer isolément. Pour le reste, c'est à l'auditeur de ne pas s'égarer au milieu de cette trame où parfois l'orchestre et le chant jouent un rôle divers. Faut-il rappeler l'exemple si connu donné par Gluck lui-même quand on lui représentait comme un contre-sens musical l'air célèbre chanté par Oreste après les paroles : « Où suis-je?.. A l'horreur qui m'obsède, quelle tranquillité succède? » Cet accompagnement agité, troublé par des syncopes, presque toujours en dissonance avec le chant, est, lui disait-on, en contradiction flagrante avec les paroles d'Oreste : « Le calme rentre dans mon cœur. » — « Non! non! s'écria le compositeur, il a tué sa mère! »

## III.

Cette esthétique, on l'avouera, peut sembler spécieuse, et plus d'un a le droit de la contester ; c'est l'expression musicale portée jusqu'au symbolisme : aussi ne laissa-t-elle pas d'être vivement discutée dans le cours du XVIIIe siècle. Plusieurs écrivains s'acharnèrent contre elle. Contrairement à Rameau et à Gluck, ils se gardèrent d'accorder à la musique un pouvoir sans limites. Certains critiques lui refusèrent même toute faculté d'expression, et en firent un art distinct n'ayant pas d'autre objet que lui-même. Le problème offrait assez d'intérêt pour être approfondi. Les encyclopédistes y avaient travaillé; il nous revient aussi nouveau. Puisqu'on cherche à lui faire de nos jours une autre jeunesse, nous ne saurions l'écarter, car il se lie trop étroitement à l'esthétique des maîtres dont nous avons parlé.

Ainsi, tandis que musiciens et bon nombre de philosophes tenaient que la musique, indépendamment des paroles, peut exprimer divers sentimens, d'autres sont venus, et plus récemment en Allemagne, qui lui refusent de tels attributs et veulent qu'elle soit un art spécial, des plus nobles et des plus élevés sans doute, n'ayant pour objet que « le beau. » Convenons tout d'abord, et sans difficulté, que si de semblables théories nous parais-

sent étranges, celles de certains compositeurs de l'école opposée nous paraissent également suspectes. Parmi les plus grands, faut-il citer Haydn? On sait avec quelle fantaisie, sinon avec quelle naïveté, le compositeur autrichien a voulu, dans *la Création*, faire tout rendre à la musique, aussi bien les phénomènes de la nature, la pluie, la grêle, les éclairs, que les bonds des panthères, le rugissement du lion et le chant du rossignol; et cela, par de petits artifices de composition et des combinaisons enfantines. Dans *les Saisons*, le procédé ne varie pas. Haydn fait dépeindre à la symphonie « les épais brouillards de l'hiver, » « l'aube du jour, » même « le passage de l'hiver au printemps, » et bien d'autres sujets tout aussi bizarres: mais d'une façon si touchante et si naturelle, qu'on admire la candeur et la naïveté du maître, sans songer à lui chercher querelle. Ajoutons qu'il ne fut pas le seul à s'accorder ces libertés; Bach lui-même et Beethoven les prirent quelquefois.

Les musiciens ne manquent donc pas de modèles illustres pour la défense de leurs théories, et tout laisse croire que, dans leurs compositions à programme, ils n'auront jamais plus d'audace que leurs devanciers. S'appuyant sur l'autorité de Haydn ou de Beethoven, ils peuvent hardiment parler de musique *imitative*, *pittoresque*, *descriptive*, — voire *philosophique*, — et citer parmi les contemporains Liszt, Schumann ou Berlioz. Cette école ne pouvait manquer d'adversaires. A ceux qui déclaraient que « la musique peut reproduire un certain nombre de sentimens déterminés, tels que la joie et la douleur, la gravité ou l'enjouement; qu'elle peut mettre la trivialité, le grotesque, en opposition avec la noblesse et la candeur, mais que si elle veut sortir de ce cercle immense, elle doit avoir recours à la parole chantée (1), » un esthéticien célèbre répond: « Non, elle n'a pas ce pouvoir. La beauté d'une œuvre musicale est spécifique à la musique : c'est-à-dire qu'elle réside dans les rapports des sons, sans égard à une sphère d'idées étrangères, extra-musicales (2). » Théorie d'autant plus captieuse qu'elle est vraie en partie, mais qui ne manquerait pas de jeter grand désarroi dans les rangs des compositeurs, si elle était entièrement juste. Inutile d'ajouter qu'elle s'étaie en général sur des exemples bien choisis, et qu'elle se garde bien de discuter les argumens contraires.

Le chef de la nouvelle école, après avoir posé comme prémisses que « l'expression d'un sentiment déterminé est en dehors du pouvoir de la musique, qu'elle est incapable de s'appliquer à un état quelconque de l'âme, » en arrive bientôt à prendre Gluck lui-même

(1) Berlioz, *A travers chants.*

(2) Hanslick, *Du Beau dans la musique, Essai de réforme de l'esthétique musicale.*

à partie. « Ce ne sont pas les sons, dit-il, qui expriment, dans une mélodie vocale, mais les paroles. Le dessin, et non le coloris, détermine le sujet qu'on expose devant nous. Nous faisons appel à la faculté d'abstraction de l'auditeur, et l'invitons à se remémorer quelque belle mélodie dramatique dont il a éprouvé l'effet, en faisant l'effort de ne plus la considérer qu'au point de vue musical... Il se trouvera qu'une mélodie destinée à exprimer la colère, par exemple, ne renferme, quand on l'examine isolément et intrinsèquement, d'autre sens psychique que celui d'un mouvement rapide et passionné... Lorsque l'air d'Orphée,

> J'ai perdu mon Eurydice,
> Rien n'égale mon malheur!

faisait fondre en larmes des milliers d'auditeurs, et parmi eux des hommes comme Rousseau, un contemporain de Gluck, Boyé, s'avisa de remarquer que la mélodie pourrait convenir aussi bien et même beaucoup mieux aux paroles suivantes, qui disent tout le contraire :

> J'ai trouvé mon Eurydice,
> Rien n'égale mon bonheur. »

Et, là-dessus, le critique allemand reproduit le texte de l'*Orphée* italien où cet air est écrit à deux temps, et dans un mouvement rapide. Et l'argument semble d'autant plus sérieux qu'il est fourni par le grand maître de la musique expressive, par Gluck lui-même, qui d'ailleurs a modifié le mouvement de ce morceau dans l'*Orphée* français. Il nous paraît cependant peu décisif, par la raison que, contrairement à l'opinion commune, nous ne saurions ranger cet air parmi les plus originaux du maître,

Nous reconnaissons donc que le critique peut avoir raison cette fois, et, pour le contredire, nous ne nous attarderons pas à chercher, si, philosophiquement, certaines passions n'occasionnent pas dans l'âme les mêmes effets, c'est-à-dire les mêmes mouvemens, et si l'on peut déterminer à chacune un rôle psychologique absolument distinct. Ce qui ne nous empêche pas de désapprouver certains points de la doctrine musicale à peu près universellement répandue au XVIII^e^ siècle, quand elle déclare que « la musique peut tout dépeindre, même les objets qui ne sont que visibles, et que la nuit, le sommeil, la solitude et le silence sont dans les grands tableaux qu'elle peut reproduire. » Gluck ne va-t-il pas jusqu'à vou-

loir que l'ouverture indique le « sujet » de la pièce? Erreur évidemment surprenante dans un pareil esprit. Mais, au lieu de reproduire ce seul exemple d'*Orphée*, pourquoi les adversaires de l'école de l'expression ne choisissent-ils pas aussi bien la scène des enfers dans ce même opéra? Pourquoi pas des pages sans nombre des deux *Iphigénie?* Le premier acte d'*Alceste* tout entier? Et surtout l'admirable scène d'Alceste aux enfers, intercalée par Berlioz dans la partition française? Non, certes, les exemples d'union intime de la musique et de la poésie ne manquent pas dans Gluck. Les séparer pour ne laisser à la musique que son rôle individuel, n'est-ce pas lui enlever toute raison d'être? Nous avons tantôt nommé Haydn. Il est heureux, avouons-le, que l'auteur de *la Création* n'ait pas connu ces théories; il nous eût privés peut-être de quelques pages merveilleuses. Mais celui-ci croyait à la musique, naïvement, avec sa grande foi d'artiste, et nulle autre doctrine que celle de l'inspiration ne sut l'inquiéter. Tout le monde connaît le premier chœur de *la Création*. Haydn va traduire les paroles de la Genèse: « Que la lumière soit, et la lumière fut; » et, par un artifice enfantin de composition, par un simple changement de mode, mais par un trait sublime de génie, le maître allemand déchire tout à coup le voile qui nous couvrait les yeux et nous inonde, pour ainsi dire, des flots de la lumière naissante. Cette musique, comment l'appellera-t-on? Pittoresque, descriptive ou sentimentale? Qu'importe? Sans cette foi immense dans le pouvoir absolu de son art, Schumann nous eût-il jamais dévoilé les visions mystiques du second *Faust?* Entendrions-nous la touchante prière du doctor Marianus, ravi en extase, et le chœur si tendre et si pur des anges emportant dans les hautes sphères la partie immortelle de Faust?

Nous aussi, comme le critique viennois, nous pourrions donc citer des milliers d'exemples à l'appui de notre thèse, et prouver, par la musique instrumentale comme par la musique dramatique, que certains sentimens peuvent être clairement exprimés. La marche d'*Alceste* n'évoque-t-elle pas dans l'esprit une pensée religieuse? Et, pour donner des exemples peut-être mieux connus, la fête chez Capulet, dans le *Roméo et Juliette* de Berlioz, n'aura-t-elle pas toujours sa joie et sa mélancolie? Pour en revenir au poème lyrique, l'invocation à la nature, dans *la Damnation de Faust*, saurait-elle se prêter à d'autres sentimens? Pourrait-on, sans un grave attentat, modifier la pensée de Wagner, lorsque l'Elsa de *Lohengrin*, dans un appel sublime, implore un défenseur? Assurément, nous ne nions pas que les exemples de fausse juxtaposition soient innombrables, même dans les maîtres; par la raison que l'on ne peut demander à la musique de s'exprimer avec la précision de la parole, et parce

qu'elle est un art dont les moyens et le langage sont de leur nature vagues et indéterminés. En conséquence, nous avouons, avec les adversaires de l'école sentimentale, que, si les « qualités substantives » du sujet lui échappent, elle peut en montrer les « qualités adjectives. » Mais à quoi bon ces arguties de philosophe ou de rhéteur pour celui qui atteint son but? Qu'importe que les moyens soient directs ou réflexes si la fin est la même?

Quant à modifier le sens de toute musique par le changement des paroles, cela demande peu d'habileté. Les plus prudens et les plus fins peuvent être dupés par ces adaptations, ce qui d'ailleurs ne prouve rien, ni contre eux ni contre la musique. Le meilleur et le plus digne est de ne pas se les permettre. Nul doute aussi que le compositeur ne puisse rendre d'une seule manière des pensées opposées; Gluck et Händel ont usé de cette liberté. Du reste, la possibilité d'une adaptation nouvelle quelconque, parodique ou sérieuse, ne saurait rien prouver contre la doctrine de l'expression. Que, « dans l'ouverture de *la Flûte enchantée*, l'*allegro*, transformé en une dispute entre brocanteurs juifs, s'adapte d'une façon surprenante aux paroles comiques, » cela n'a rien de bien étrange. Cette ouverture n'en reste pas moins une belle œuvre de musique instrumentale : c'est tout ce que voulait Mozart. Oui, le champ est immense sur lequel on peut exercer ses caprices et ses fantaisies. En effet, « tout motif musical a la conscience large. » Ce qui n'empêche pas la musique de contenir bien plus que la part assignée par les nouveaux esthéticiens. Que contient-elle, d'après eux? « Pas autre chose que des formes sonores et mouvementées. » Nous en convenons un moment, quoique ce terme de « formes mouvementées » puisse donner prise à des objections. Mais alors la musique sera-t-elle capable d'éveiller en notre âme autre chose que l'admiration? Non, sans doute; mais, suivant nous, cela ne suffit pas. D'autres arts, la peinture entre autres, ont aussi le beau pour objet et provoquent pourtant des sentimens divers. Si ces « formes mouvementées » nous font éprouver des sensations différentes, prenons garde de glisser peu à peu vers l'école du sentiment. Comparer enfin, comme le philosophe allemand, la musique à « l'arabesque, » même à « l'arabesque vivante, » ici, nous devons l'avouer, toute analogie nous échappe, et nous pardonnons volontiers au savant esthéticien cette innocente raillerie. Nous savons bien que ce nom « d'arabesque » a été donné par Schumann à une composition d'un travail si exquis et d'une forme si gracieuse qu'il a peut-être forcé la pensée du critique, mais ici encore, le musicien a mis son titre à bon escient, et nous saurons gré au lecteur de nous dire si les œuvres de Bach, de Händel, ou de Beethoven ont jamais éveillé dans on esprit une idée d'arabesque.

Rappelons, en terminant, que la doctrine en question est loin d'être nouvelle. La justice nous oblige à ne pas laisser à l'Allemagne toute la gloire de cette théorie, qui, par les atours séduisans dont on la revêt aujourd'hui, a beaucoup gagné à être rajeunie. Nous avons vu le critique viennois s'appuyer dans son livre sur un argument du Français Boyé, à propos de l'expression dans Gluck. Après lui, bon nombre d'esthéticiens et de philosophes n'ont pas manqué de reproduire le même exemple. Tous, il est vrai, négligent de nous dire ce que vaut l'opinion de cet écrivain. On en pourra juger en lisant une petite brochure, publiée en 1779, qui, elle aussi, fit grand bruit en son temps, et l'on appréciera si la distance est grande entre *l'Essai de réforme de l'esthétique musicale* de M. Hanslick, et le livre de Boyé sur *l'Expression musicale mise au rang des chimères*. Le grand mérite du critique viennois est d'avoir défendu sa thèse avec un goût incontestable, et un respect profond de l'art dont il parle. Lui, du moins, a foi pleine et entière dans la musique, puisqu'en la dégageant des vieilles superstitions du sentiment, il lui accorde le droit de s'élever jusqu'aux hauteurs infinies de la contemplation. Quant à l'écrivain français, puisqu'on semble tenir aujourd'hui à le faire revivre, disons en passant, que dans ce même ouvrage où il prend Gluck à partie, il s'attache à prouver que l'opéra est le plus ridicule des spectacles, que la musique la plus expressive est la plus ennuyeuse, et que la seule vraiment digne de ce nom est la musique de danse.

Il resterait à parler de la période musicale contemporaine à la révolution. Nous y trouverions des musiciens de valeur, mais sortant presque tous de l'école de Gluck. Parmi les meilleurs disciples, on ne peut oublier Méhul. Tout le monde connaît les rapports étroits qui le rattachent à son maître, et lui donnent un rang parmi nos classiques. Mais il appartient à une époque dont on ne saurait s'occuper sans de nombreuses digressions. Il nous faut du reste compter désormais avec l'Allemagne. Haydn, Mozart et Beethoven viennent changer l'équilibre musical. Nous engager dans cette étude serait dépasser notre intention première, car nous ne voulions parler ici que des fondateurs de l'école qui, pendant plus d'un siècle, a rayonné sur l'Europe et préparé la voie aux plus illustres maîtres.

L. Brethous-Lafargue.

# REVUE DRAMATIQUE

A PROPOS DU CENTENAIRE DE DIDEROT.

*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de ***. — Est-il bon? est-il méchant?*

Voilà cent ans, le 30 de ce mois, que Diderot a rendu son âme à Dieu, — si tant est qu'il se soit aperçu, le 30 juillet 1784, que Dieu lui en avait prêté une. Voilà cent ans que ce turbulent athlète, souvent dressé contre l'église, repose sous une chapelle de la Vierge : paix à l'auteur de *l'Oiseau blanc!* Il avait menacé, même couché là, de ne pas se tenir tranquille : on connaît sa lettre à Mlle Volland, où, pour la première fois, il ébauche, à titre de paradoxe, une doctrine sur la perpétuité de la vie et le chimérique de la mort : « La seule différence que je connaisse entre la mort et la vie, c'est qu'à présent vous vivez en masse, et que, dissous, épars en molécules, dans vingt ans d'ici, vous vivrez en détail... O ma Sophie! il me resterait donc un espoir de me confondre avec vous quand nous ne serons plus, si les molécules de votre amant dissous avaient à s'agiter, à s'émouvoir, et à rechercher les vôtres éparses dans la nature. » Il ne paraît pas que, du caveau de Saint-Roch, la poussière du philosophe ait pu s'échapper pour cette amoureuse recherche; il est donc là, depuis un siècle, immobile : après tant d'agitations, ce n'est pas trop. Mais un pieux hommage ne trouble point les morts : quelques dévots du grand Denis, — l'Antéchrist aura les siens! — ont résolu, à l'occasion de ce 30 juillet, de remuer un peu sa mémoire.

Il s'est formé un comité pour régler une cérémonie de centenaire : l'idée de cette fête, apparemment, ne déplairait pas à Diderot. Avec toute sa bonhomie et sa négligence, il ne laissait pas d'être glorieux.

Glorieux de vertu d'abord, il s'en expliquait hautement : n'est-ce pas une condition pour être vertueux? N'est-ce pas la première raison de l'être? Aussi bien, lorsqu'on aime la vertu on veut qu'elle soit récompensée, et la meilleure façon de l'affermir est de lui assurer sa récompense : « Il faut un salaire à l'homme ; montrez-lui sa statue quand il ne sera plus. » Voici la statue : elle s'élève déjà devant le Palais de l'Industrie ; elle entendra les applaudissemens. Enfin Diderot, enthousiaste en chambre, estimait à haut prix l'enthousiasme en plein air et les démonstrations publiques. L'idée du roi de Danemarck, un jour acclamé par ses sujets et jetant son chapeau en l'air, le faisait tressaillir de joie : « Ce chapeau jeté en l'air marquait une âme bien enivrée! » Il n'est pas jusqu'aux pompes catholiques dont il n'admirât les beautés comme des occasions de s'émouvoir et de se sentir des larmes ; il faut voir comme il parle de « *notre* Adoration de la croix au vendredi saint, et de la procession de la Fête-Dieu. » Va donc pour un centenaire !

Nous le voudrions même, ce centenaire, sinon plus populaire qu'il ne sera, du moins célébré par un concours plus large d'amis. Diderot en a beaucoup, et c'est justice : n'a-t-il pas, de son vivant, assez sacrifié à l'amitié? Il en a de plusieurs sortes et de plusieurs origines : il est si varié ! Je vois bien que dans le comité qui s'est donné le gouvernement de cette fête, quelques diversités ont des représentans. M. Sully-Prudhomme, sans doute, honore le saint que l'on chôme pour ce que sa philosophie a de plus solide et de plus pur, son caractère de plus généreux et de plus délicat. M. Renan le goûte à sa manière, qui n'est pas celle de tout le monde, et peut-être parce que M. Renan n'a le dégoût de rien ; il savoure Diderot, et ne montre pas qu'il le trouve rude : quelle différence pourtant de ce bourgogne à son délicieux lacryma-christi ! Mais Renan et Sully-Prudhomme ne sont ici que des noms et pour l'affiche : il ne paraît pas que ces messieurs aient pris grande part à l'organisation de la fête. Ils ne sont que du dehors et de la grande famille des fidèles ; les gens d'une communauté plus étroite ont mis la main sur le mort : M. Pierre Laffitte, qui tient un rang distingué dans le sacerdoce positiviste, est le président du comité. Il se conçoit, assurément, que les disciples d'Auguste Comte éprouvent une admiration particulière pour l'auteur de l'*Interprétation de la nature*, de l'*Entretien avec d'Alembert*, du *Rêve* et de certaine lettre à Landois ; plusieurs d'entre eux ont accepté du maître sa doctrine tournée en religion ; ils pratiquent, à son exemple, un culte de l'humanité représentée par les grands hommes ; on s'étonnerait que celui-ci eût échappé à leur piété. Ce qui nous affligerait seulement, ce serait que leur zèle fît d'une grande fête un exercice de superstition domestique et que le 30 juillet de cette année, au lieu d'être le 30 juillet, fut le seizième jour du *Mois de Dante* (*épopée moderne*) : convoqués selon le calen-

drier positiviste, il se pourrait que tous les amis de Diderot ne fussent pas au rendez-vous.

M. Pierre Laffitte, en ce jour solennel, fera une conférence au Trocadéro; après quoi, si l'on ne s'est ravisé d'ici là, M. Coquelin aîné, assisté de Mlle Pierson, jouera *l'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de* ***: c'est un projet, paraît-il, que M. Coquelin caressait depuis longtemps. Les conservateurs des reliques de M. Gambetta, qui ne nous laissent ignorer aucune de ses bonnes pensées, nous ont fait savoir que, d'après l'intention de cet illustre ami, le comédien devait risquer l'entreprise dans une des soirées du Palais-Bourbon. C'était, comme on sait, des soirées d'hommes; la plupart connaissaient Diderot comme un des auteurs de *l'Encyclopédie*, et *l'Encyclopédie* comme une machine de guerre contre l'ancien régime : Diderot, en somme, était un adversaire du Seize-Mai. Danton n'ayant pas laissé de proverbes, on ne pouvait trouver mieux qu'un ouvrage de Diderot pour purifier la maison empestée par *Monsieur Choufleuri*. Tout de bon, ce devait être un divertissement curieux entre deux cigares : l'athéisme et le tabac seraient secs, aucun des invités ne s'en fâcherait. Cette recherche d'une pièce rare et de bonne qualité littéraire prouvait l'instinct artistique du méridional qui ne se cachait pas d'égaler Périclès; point de meilleure occasion pour ce dialogue. Hélas! la mort a décommandé les acteurs. M. Coquelin pourrait donner la première représentation de *l'Entretien* pour un « bout de l'an » laïque de son ami; ensuite il en trouverait l'emploi dans telle soirée de contrat précédant un mariage civil qui ne serait suivi d'aucune consécration religieuse. Si cette mode prenait, les catholiques en seraient quittes pour faire jouer en matinée, entre la mairie et l'église, *la Partie de dames*, de M. Feuillet, où l'on voit la bonne Mme d'Ermel convertir son vieil ami le docteur Jacobus : ce serait de franche guerre. Mais, pour commencer, M. Coquelin a trouvé de l'opportunité au centenaire de Diderot; il l'a donc choisi; et c'est sur la scène du Trocadéro que Mlle Pierson, désignée pour sa partenaire, lui donnera la réplique.

Cette publicité, pour l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de* ***, est-elle bienséante ? Est-elle avantageuse? Nous doutons sur le second point au moins autant que sur le premier. Que les positivistes aient pour ce dialogue une tendresse particulière, à la bonne heure! Il est dirigé contre « un système d'opinions bizarres qui envoie le coupable demander pardon à Dieu de l'injure faite à l'homme, et qui avilit l'ordre des devoirs naturels et moraux en le subordonnant à un ordre de devoirs chimériques; » si l'on veut le placer dans le bréviaire moderne, à merveille! Mais le transporter sur la scène! Le plus décidé libre penseur ose-t-il garantir que les convenances s'en accommodent? Est-ce la religion, aujourd'hui, qui « perpétue dans la société entre les

citoyens, et dans la famille entre les proches, les haines les plus fortes et les plus constantes? » Est-ce le moment de lui reprocher son intolérance, ses ravages, ses habitudes d'extermination, et cela du haut d'un tréteau, dans une salle ouverte à tous venans, et remplie de gens qui, pour la plupart, ne rapporteront pas ces paroles à l'époque où elles furent écrites? L'incrédule éclairé ne se fera-t-il pas scrupule de faire entendre à des illettrés le ton de cette impiété qui n'est plus la sienne? Au risque d'être suspect de cléricalisme, nous protesterons au moins pour les dieux de la Grèce et de Rome, que Diderot traite comme M. Soury tout seul traite aujourd'hui Jésus-Christ : « Les dieux qu'adoraient les vieux Grecs et les vieux Romains étaient la canaille la plus dissolue : un Jupiter à brûler tout vif; une Vénus, à enfermer à l'hôpital; un Mercure, à mettre à Bicêtre. » O monsieur Renan! laisserez-vous réciter devant la foule une pareille histoire des religions? Et l'auteur entravé, traqué, persécuté de l'*Encyclopédie*, n'avait point de griefs contre les serviteurs de Jupiter, de Vénus et de Mercure : après cela, jugez comme il peut parler du Nouveau-Testament! Est-il opportun vraiment que sa voix trouve de l'écho dans une salle publique?

Mais, à la rigueur, ce n'est pas notre affaire d'en juger, et, si *l'Entretien d'un philosophe avec la maréchale* de ***, tout en choquant de secrètes délicatesses, avait chance d'éclater sur la scène comme un chef-d'œuvre théâtral, nous en devrions prendre notre parti. Le malheur est que nous sommes persuadé du contraire. Quelqu'un assure que *l'Entretien* est aussi scénique, pour le moins, que le badinage de Musset : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ;* nous ne saurions en convenir. La manière de couper le dialogue par certaines pauses est à peu près la même dans les deux ouvrages; Crudeli s'interrompt pour demander si le maréchal est de retour, et la maréchale le prie de poursuivre; le comte ouvre la porte pour s'en aller, et puis il revient auprès de la comtesse. Joignez à cela, ou plutôt prenez d'abord que Musset, comme Diderot, fait causer ensemble un homme et une femme : voilà toute l'analogie. Mais, chez le poète, les deux interlocuteurs ont un intérêt personnel en jeu; une action court discrètement sous les paroles, qui a un principe, un milieu et une fin. Le comte, arrivant chez la marquise, lui tient des propos galans qu'elle reçoit assez mal; peu à peu il nous est donné de voir qu'il l'aime plus qu'il ne pensait et qu'elle est plus près de le récompenser qu'elle ne paraissait d'abord; à la fin, il l'épouse; cela suffit à faire circuler d'un bout à l'autre du dialogue un mince filet de vie dramatique, le spectateur ne se distrait pas de l'aventure.

Au contraire, voyez Crudeli et la maréchale : quelle mise de sentimens exposent-ils dans cette affaire? Aucune. Ils discourent pour le plaisir; ni l'un ni l'autre n'engage sa personne. Ils se retrouvent à l'autre bout tels qu'ils étaient au départ : Crudeli n'a pas tenté de convertir la maréchale à l'irréligion; encore moins la maréchale

a-t-elle entrepris de catéchiser Crudeli. Un essai de prosélytisme introduirait là-dedans un semblant d'intérêt d'un ordre bien éloigné, bien peu théâtral; il n'y est même pas. « Je ne me suis pas proposé de vous persuader, dit le philosophe. La religion, qui a fait, qui fait et qui fera tant de méchans, vous a rendue meilleure encore; vous faites bien de la garder. » La maréchale, de son côté, quand le philosophe parle d'un autre monde, se borne à dire obligeamment : « Nous nous y reverrons un jour, monsieur Crudeli. » Sur quoi il répond, avec un redoublement de politesse : « Je le souhaite, madame la maréchale; en quelque endroit que ce soit, je serai toujours très flatté de vous faire ma cour. » Cette manière prouve l'impartialité de l'auteur, ou plutôt sa tolérance; mais rien ne serait moins heureux pour animer sa pièce, s'il avait voulu en faire une. A vrai dire, il n'y a guère pensé. Donner pour telle cette dissertation par répliques, c'est l'exposer au reproche d'être froide, languissante, ennuyeuse, malgré tout l'esprit de Crudeli et ses ressources de raisonnement, malgré la bonne grâce de la maréchale, malgré la belle humeur de tous les deux, leur enjouement et leur promptitude à la repartie. « Quoi! s'écrie la maréchale, vous ne volez point, vous ne tuez point, vous ne pillez point? — Très rarement, répond l'autre. — Que gagnez-vous donc à ne pas croire? — Rien du tout... Est-ce qu'on croit parce qu'il y a quelque chose à gagner?.. — J'avoue que je prête à Dieu à la petite semaine. — Pour moi, je mets à fonds perdu. — C'est la ressource des gueux. — M'aimeriez-vous mieux usurier? — Mais oui, on peut faire l'usure avec Dieu tant qu'on veut, on ne le ruine pas. » Tout ce début est charmant; la discussion s'engage le plus brillamment du monde; et maintes fois encore, de ci, de là, au choc des argumens, de pareilles étincelles y jailliront; cela ne fait pas que le sujet soit scénique. « Est-il possible de séparer de la notion d'une divinité l'incompréhensibilité la plus profonde et l'importance la plus grande? » Voilà, en deux lignes, de quoi assommer un spectateur. Le philosophe ne peut se dispenser, pour plus d'agrément, de traiter sa matière; et par quelles raisons s'en aviserait-il? Il ne sait pas qu'il est en scène, il n'y est pas, il ne prévoit pas que de maladroits amis l'y traîneront. Ce n'est pas sa faute si M. Pierre Laffitte invite les amateurs de spectacles à sa soutenance de thèse, à peu près comme Thomas Diafoirus invite sa maîtresse à venir voir, pour se divertir, la dissection d'une femme. A bon entendeur salut : après cela, si le comité passe outre, nous ne nous désolerons pas. Nous ne pensons pas que, pour ce manquement aux bienséances, le feu du ciel se dérange, ni qu'un grand nombre d'innocens soient affligés par ce scandale : Dieu est bien haut, et le Trocadéro bien loin... Nous ne craignons pas, d'autre part, que la gloire de Diderot périsse dans cette algarade : nous attendons le 30 sans trop d'émoi.

Cependant les commissaires de la fête se sont aperçus que, tel quel, le programme des réjouissances était un peu maigre; ils ont prétendu, pour le renforcer, que la Comédie-Française elle-même se mît de la partie. Aux grands jours de liesse nationale, on ne tire pas seulement un feu d'artifice au Trocadéro : il fallait que la place du Théâtre-Français eût le sien, et il convenait qu'ici la pièce montée fût d'importance. Une campagne a été menée pour décider M. Perrin à faire ce que ses prédécesseurs, ni en 1830, ni en 1854, n'avaient voulu hasarder, à jouer cette pièce de Diderot : *Est-il bon? est-il méchant?* qui n'a jamais été représentée sur un théâtre, et qui, retrouvée par M. Paulin vers 1830, fut publiée par M. Taschereau quatre ans plus tard dans la *Revue rétrospective* (1). On a remis en avant, pour ébranler l'administrateur, les opinions de M. Taschereau, de M. Champfleury, de M. Laugier (examinateur à la Comédie-Française sous le règne de M. Arsène Houssaye), l'opinion de Baudelaire, assez inattendue en cette enquête, et celle de M. Assézat; on a fortifié le tout de quelques jugemens aussi favorables que les autres, et l'administrateur ne s'est pas laissé vaincre : faut-il l'en blâmer? D'après M. Taschereau, voici « une comédie comme on n'en fait plus depuis Beaumarchais. » M. Champfleury, qui, pendant cinq ans, a pressé M. Arsène Houssaye de jouer la pièce, accuserait volontiers M. Taschereau de froideur. M. Laugier, dans son rapport, déclare que c'est « une peinture de mœurs pleine de verve en même temps qu'une excellente comédie de caractères. » Baudelaire y voit un des rares exemplaires « du théâtre que rêvait Balzac; » il en loue hardiment « la merveilleuse portée. » M. Assézat n'a garde de contredire à aucun de ces éloges; il remarque « un air de famille entre M. Hardouin et Figaro. » M. Fouquier, bien que plus tiède, renchérit sur ce point spécial; il admet les deux personnages pour tout à fait semblables. Enfin M. Joseph Reinach certifie que l'œuvre est « profonde, » et, sans marchander, il la traite de « chef-d'œuvre. » A ce concert de panégyriques M. Perrin résiste; apparemment, il s'est fait attacher au mât de son navire : a-t-il tort? a-t-il raison?

Une petite phrase mal tournée du rapport de M. Laugier fait de l'ouvrage si vanté un éloge plus juste que les autres. L'examinateur encourage la Comédie-Française à « remettre Diderot en lumière dans des conditions tout à fait contraires au *Père de famille*. » C'est en effet le mérite de cette comédie qu'elle tranche sur tout le théâtre de l'auteur, et non-seulement sur *le Père de famille*, mais sur *le Fils naturel* et sur ces tentatives de pièces qu'une récente publication nous a fait connaître : *le Shérif* et *les Pères malheureux*. Ici, par une chance extraordinaire, Diderot ne prétend pas donner un exemple qui réforme le

(1) Elle se trouve dans le tome VIII des *Œuvres complètes de Diderot*, éditées par M. Assézat, chez Garnier frères. Paris, 1875.

théâtre, ni « concourir avec les lois pour nous faire aimer la vertu et haïr le vice. » Il ne cherche pas à donner un modèle du genre nouveau, honnête et sensible, une comédie sérieuse, ni une tragédie bourgeoise, ni rien d'édifiant et de larmoyant. Ce n'est point ici une de ces productions mémorables pour lesquelles il se guinde sur le trépied et « bouillonne comme l'eau thermale qui sort des volcans. » Ce n'est qu'une bagatelle, un amusement de société, fait pour le plaisir de l'auteur et de quelques intimes : à peine s'il en parlera une fois dans son *Paradoxe sur le comédien*, et seulement pour rappeler la manière dont il y tenait son rôle; nulle part ailleurs il n'en souffle mot; personne des contemporains, sinon un Allemand, Meister, ne paraît en avoir connaissance : il y a loin, en effet, de ce modeste ouvrage au *Père de famille*, qui remplit de son importance plusieurs lettres de l'auteur, plusieurs de ses essais, tant de controverses entre ses partisans et ses détracteurs, — et la *Dramaturgie de Hambourg!*

Un jour, Diderot a jeté sur le papier le *Plan d'un divertissement domestique :* une suite de scènes indiquées en quelques lignes, décousues, qui seraient mêlées de couplets et de danses et serviraient, comme l'étiquette l'annonce, de passe-temps à une réunion d'amis : ce serait une charade ou plutôt une parade. Sur ce canevas pourtant une idée comique était marquée. Le chevalier veut obtenir pour M^me^ de ***, veuve d'un officier de marine, une pension réversible sur la tête de son enfant; que fait-il? Parlant au premier commis, il se donne pour le père de l'enfant. M^me^ de ***, enchantée du succès, remercie le premier commis et lui présente son fils; le premier commis « fait l'horoscope de ce fils d'après le père qu'il lui croit; » la mère demande si ce digne homme n'a pas « une fibre dérangée dans la tête; » le chevalier, alors, déclare le moyen dont il a usé : indignation de la mère.

L'origine de cette idée? Une aventure de Diderot, de ce Diderot qui disait ingénûment : « On ne me vole point ma vie, je la donne, » toujours engagé, souvent fourvoyé dans l'entreprise de quelque service à rendre, et dévoré par les inconnus presque autant que par ses amis. Entre combien de bons offices, pour peu que l'on feuillette sa correspondance ou l'histoire de sa vie, ne le voit-on pas partagé! Le souvenir de celui-ci est conservé dans une lettre à M^lle^ Volland : « M. Rodier paraît aussi fâché que moi de prolonger à mes dépens la petite pension de cet enfant que j'ai fait à une femme que je n'ai jamais vue, par l'opération du Saint-Esprit; » dans une seconde lettre il nomme cette femme : une madame Du Bois. La chose était assez plaisante pour qu'il la mît, cinq ans après, dans le *Plan d'un divertissement.* C'est tout ce qu'il garda de ce plan lorsqu'il écrivit, en effet, pour M^me^ de M... (sans doute M^me^ de Meaux) le divertissement désigné sous ce titre : *la Pièce et le Prologue.* « Cette pièce est l'ouvrage d'un jour, dit-il dans la dédicace ; on a mis à la composer moins de temps qu'à la transcrire. » A l'his-

toire de Mme Du Bois, pour corser l'ouvrage, il joint l'anecdote d'un procès où figuraient, d'une part, un parent de Mlle Volland, qui avait perdu sa femme, un habitant de Gisors, à qui elle avait légué une chaise à porteurs, et Mme Geoffrin qui avait aidé à la délivrance du legs; d'autre part, les héritiers naturels de la morte. Ce ragoût d'une affaire d'héritage avec une supposition d'enfant, sans que l'une soit liée à l'autre, c'est la matière principale de *la Pièce et le Prologue, ou Celui qui les sert tous et n'en contente aucun.*

*Est-il bon? est-il méchant?* n'est que *la Pièce et le Prologue* mise en quatre actes au lieu d'un seul. C'est le même sujet remanié, réconforté d'une troisième action, assez analogue à la première : de même que, pour obtenir la pension de la veuve, il se prétend le père de son fils, de même, pour décider une mère récalcitrante à marier sa fille avec l'homme qu'elle aime, le héros de la comédie prête aux amoureux un enfant. Aucun lien, d'ailleurs, entre la troisième action et les deux autres, pas plus qu'entre celles-ci; aucun absolument, sinon l'obligeance du personnage qui mène toutes les trois. A bien compter, il en mène encore une quatrième, qui ne se rattache guère davantage au reste, mais celle-ci tient peu de place : pour être agréable à cette mère qu'il inquiète si fort sur sa fille, il fait donner à un abbé galant le bénéfice destiné à un tartufe morose, et comment? En attribuant à l'un les qualités de l'autre, et *vice versa*, aux yeux d'un vieux dévot. Je ne fais pas mention d'une action générale, qui serait la cinquième, et qui enveloppe toutes les autres : est-ce une action dans *les Fâcheux*, que la promenade d'Éraste à la poursuite d'Orphise? Une fable de ce genre n'est qu'un prétexte à faire défiler les incidens isolés des ouvrages de cette sorte : c'est le cadre où glissent les tiroirs. Dans *Est-il bon? est-il méchant?* comme dans *la Pièce et le Prologue*, l'auteur feint qu'une dame demande au héros d'écrire un divertissement pour la fête d'une de ses amies. Après quelques difficultés, notre homme s'y engage; il est empêché de tenir sa promesse par une série d'embarras, on sait lesquels : une pension à obtenir, un procès à arranger, etc.;.. voilà le train de l'ouvrage; à la fin, le divertissement se trouve fait sans que le public y ait pris garde. Entre temps, le héros a prié un poète de le suppléer; il lui a présenté cette suppléance comme une faveur qu'il lui faisait; au dénoûment, le poète apporte sa pièce, on la refuse; faut-il marquer cet accessoire pour une sixième action? Au moins devons-nous constater que la liste des épisodes s'allonge; l'aventure du poète est déjà dans *la Pièce et le Prologue*, mais point celle des abbés, non plus que celle de la mère, de la fille, et de l'amoureux. De même s'allonge le titre; une fois seulement, citons-le en entier : *Est-il bon? est-il méchant? ou l'Officieux persifleur, ou Celui qui les sert tous et qui n'en contente aucun.*

Aujourd'hui que les noms des collaborateurs prennent toute l'af-

fiche, un titre pareil nous semble exagéré. C'était alors la mode, au moins pour ce genre d'ouvrages. Voyez plutôt les *Amusemens de société ou proverbes dramatiques*, par M. de Carmontelle; » cela s'intitule : *le Petit Maître par philosophie, ou que Chacun fasse son métier et les vaches seront bien gardées; la Rose rouge, ou Qui dit ce qu'il sait, qui donne ce qu'il a, qui fait ce qu'il peut, n'est pas obligé à davantage...* Diderot jugeait sévèrement ce pauvre Carmontelle; il ne trouvait dans ses opuscules « ni chaleur ni verve; » l'un d'eux, cependant, obtient grâce devant son goût : *les Époux malheureux, ou le Diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme :* « C'est le fond d'une comédie charmante et du plus grand pathétique. Ah! si ce sujet fût tombé dans la tête d'un poète, il y a de l'étoffe pour cinq bons actes bien conditionnés et bien chauds. » Dans *la Pièce et le Prologue*, Diderot a trouvé de l'étoffe pour quatre actes; à vrai dire, ces quatre actes ensemble sont à peine plus longs d'un tiers que l'unique de l'origine. De quelque façon qu'ils soient « conditionnés, » grâce à Dieu! ils n'ont point de « pathétique : » on sait quel est le pathétique de l'auteur! Mais, avec toute « la chaleur et la verve » qu'on y peut trouver, ils appartiennent bel et bien à l'espèce des « proverbes dramatiques ou amusemens de société : » *Est-il bon? est-il méchant?* n'est rien de plus. C'est encore, si l'on veut, — et l'auteur lui-même dans le courant de sa pièce en introduit la remarque, — « une de ces facéties telles qu'on en joue aux Palais-Royal ou Bourbon, » une improvisation dans le goût de Laujon ou de Collé; il y faut « l'esprit et la facilité » de l'un, ou la « verve et l'originalité » de l'autre. Admirons-y la facilité, la verve et le reste de Diderot, qui valent cent fois mieux, d'accord! Mais l'espèce est la même. *Est-il bon? est-il méchant?* prendrait place auprès de *la Femme, la Fille et la Veuve,* sous ce titre : *la Veuve, l'Avocat et la Mère,* sans que l'auteur des *A-propos de société* eût quitté son genre. De même, dans le *Théâtre de société, Est-il bon? Est-il méchant?* deviendrait *Gilles officieux, ou l'Officieux corrigé*, sans que le fond dût changer. Diderot n'a rien prétendu faire de plus considérable, et lui-même, sans doute, à ceux qui veulent tirer la pièce de cet ordre, opposerait, avec une liberté que je ne prendrai pas, le titre exact d'un proverbe de Carmontelle : il les prierait de ne pas faire de lui l'*Auteur avantageux*, — et de ne pas le faire parler plus haut que la bouche.

C'est justement le mérite ou le bonheur de cette comédie que Diderot l'a faite sans y attacher d'importance. — Mais il y est revenu, trois fois, dira-t-on, ou quatre (une version intermédiaire paraît s'être perdue). — Soit! Il a donc improvisé trois fois ou quatre; et c'est tant mieux : ne fut-il pas surtout et en toutes choses un improvisateur merveilleux? Une improvisation recommencée trois fois et même quatre n'est pas une œuvre méditée : par la méditation, l'auteur du *Père de famille* et du *Fils naturel* eût peut-être gâté la chose. La seconde version

n'était que « l'ouvrage d'un jour; » la première, sans doute, avait été l'ouvrage d'une heure : la troisième ou quatrième dut occuper une heure et un jour. *Est-il bon? est-il méchant?* c'est *l'Impromptu de chez Madame de Malves* ou de chez M[me] de Meaux, ou plutôt c'est le jeu de tiroirs des *Fâcheux* dans le cadre de *l'Impromptu de Versailles*, et c'est vraiment un impromptu : celui de Molière aussi pourrait s'appeler *la Pièce et le Prologue;* tout bref qu'il soit, il exigea sans doute plus de réflexion. Aussi bien il faut en venir là : le singulier avantage de cet opuscule, c'est que Diderot, cette fois, ne se mettant pas en quête d'ingrédiens pour composer une pâte lourde, prit pour sa pâte feuilletée ce qu'il avait sous la main ; il se mit au feu lui-même, — et le gâteau leva si bien que c'est un régal!

Sans doute aussi est-ce pour cette raison qu'il revint avec complaisance à cette donnée. Dans *la Pièce et le Prologue*, dans *Est-il bon? est-il méchant?* Diderot s'est campé en scène sous le nom du héros, M. Hardouin. Il y était invité naturellement, puisque plusieurs des aventures qu'il expose en action, sinon toutes, lui étaient arrivées. Il en fait si peu de mystère qu'il place dans la bouche du premier commis une allusion à la générosité de l'impératrice Catherine envers lui : « Voilà, en effet, une belle récompense pour un homme de lettres qui a consumé les trois quarts de sa vie d'une manière honorable et utile, à qui le ministère n'a pas encore donné le moindre signe d'attention et qui, sans la magnificence d'une souveraine étrangère... » D'ailleurs, même sans de telles marques, le personnage se reconnaît à son caractère. Meister ne s'y est pas trompé : « *Est-il bon? est-il méchant?* tel est le titre d'une comédie où ce philosophe voulut se peindre lui-même. ..» Hé! le moyen de s'y tromper?

Il convient cependant de s'expliquer là-dessus. Quelqu'un disait à Diderot : « Vous avez l'inverse du talent dramatique : il doit se transformer dans tous les personnages, et vous les transformez tous en vous. » M. Caro, dans son étude sur *la Fin du XVIII[e] siècle*, a développé ingénieusement cette parole; il a montré que tous les personnages du *Fils naturel* « représentent une qualité de Diderot » ou du moins « une de celles qu'il s'imagine avoir : Rosalie, c'est sa sensibilité ; Clairville, c'est sa fougue et son tempérament ; Dorval, c'est sa générosité; la jeune veuve, c'est sa vertu ; tous les deux, c'est son amour pour la prédication laïque. Et de même dans *le Père de famille*, Germeuil, c'est Diderot bienfaisant, se sacrifiant à ses amis, prêt à immoler même l'apparence de l'amitié pour les mieux servir; Saint-Albin, c'est Diderot amoureux;.. M. d'Orbesson, c'est le père édifiant, bénissant, pontifiant, comme Diderot ne l'a jamais été, et comme il a toujours rêvé de l'être. » On ne saurait mieux dire : tous ces personnages, qui furent abstraits de Diderot, sont abstraits en effet, et partant ne vivent pas; cet homme si chaud s'est découpé en tranches froides.

Mais Hardouin, notre héros, n'est pas une tranche de l'auteur, c'est l'auteur; c'est au moins une ébauche de Diderot, mais de Diderot tout entier, reconnaissable à plusieurs de ses traits caractéristiques : c'est donc une ébauche vivante.

L'écrivain, sans doute, n'a pas acquis pour cela « le talent dramatique ; » mais pour que ce héros fût animé, il n'a pas eu besoin de « s'y transformer, » il n'a eu qu'à « le transformer en lui, » ou plutôt il n'a fait que s'y produire. Diderot ne pouvait fournir qu'un seul personnage de théâtre, et justement le voici : c'est lui-même, tel qu'on se le figure dans sa « vieille robe de chambre » et sans rien qui le « mannequine. » Or, comme l'a fort bien dit M. Scherer, « ce qu'il y a de plus intéressant dans les œuvres de Diderot, c'est Diderot lui-même. » Voilà précisément ce qui fait la valeur unique de celle-ci, sa vertu dramatique, ou du moins ce qu'elle en a, et l'intérêt familier que nous y prenons; c'est le monstre en personne, que nous regardons se démener et que nous entendons crier : comment ne serait-ce pas un plaisir?

Voyez Hardouin : « il perd son temps et son talent peut-être un peu plus agréablement que la plupart des gens de lettres. » N'est-ce pas là ce Diderot, dissipé en tant de distractions et de besognes, qui écrivait un jour : « Je n'ai pas la conscience d'avoir employé la moitié de mes forces; jusqu'à présent, je n'ai que *baguenaudé?* » N'est-ce pas ce Diderot qui, plus tard, vers la fin de sa vie, en marge d'un chapitre de Sénèque sur le nombre des années perdues, écrivait mélancoliquement : « Je n'ai jamais lu ce chapitre sans rougir, c'est mon histoire? » Hardouin, comme on l'interroge en face sur l'usage de son temps et de son talent, répond avec douceur : « Ma foi, je les donne à tous ceux qui en font assez de cas pour les accepter. » N'est-ce pas ce Diderot qui s'écriait : « Qu'ai-je de mieux à faire que d'accorder une portion de ma vie à celui qui m'estime assez pour solliciter ce présent? » Hardouin, même accablé d'affaires, reçoit un inconnu : « Si c'était quelque jeune auteur qui eût besoin d'un conseil et qui vînt le chercher de la porte Saint-Jacques ou de Picpus? un homme de génie qui manquât de pain? Cela peut arriver. » A cette réflexion, je retrouve l'auteur des *Salons*, cette merveille, — commencés pour « fourrer la boutique de Grimm; » et l'auteur d'un *Avis au public* sur une pommade à faire pousser les cheveux, dont l'inventeur, apparemment, menaçait de mourir de faim! Je le retrouve aussi, à cette promesse qu'Hardouin fait à M. de Surmont, le poète : « Si nous réussissons, le succès sera pour votre compte; si vous tombez, la chute sera pour le mien. » Je le retrouve encore à cette description d'une vie écartelée par tant de soucis : « Je suis obsédé d'embarras : j'en ai pour mon compte, j'en ai pour le compte d'autrui; pas un instant de repos. Si l'on frappe à ma porte, je crains d'ouvrir; si je sors, c'est le chapeau rabattu sur les yeux. Si l'on me relance en visite, la pâleur me vient. Ils sont une nuée qui

attendent après le succès d'une comédie que je dois lire aux Français; ne vaut-il pas mieux que je m'en occupe? » En regard de chacune de ces répliques, c'est plusieurs passages de la *Correspondance* de Diderot qu'il faudrait transcrire; en tête du commentaire et des citations, on mettrait celle-ci : « Ne point faire de projets?.. Ma foi, j'en ai tant fait qui se sont évanouis que ce serait le mieux; mais on fait des projets comme on se remue sur sa chaise quand on est mal assis. »

Avant qu'il paraisse, on nous présente Hardouin comme irascible et bon; il s'est jeté hors de son lit à la poursuite du valet qui a enfoncé sa porte en y frappant; il s'est précipité « en chemise, écumant, sacrant, jurant, » et, comme le valet, par la force du contrecoup, avait roulé dans l'escalier, Hardouin l'a relevé bien vite : « Mon ami, ne t'es-tu point blessé? » Lui-même fait son examen de conscience : « Moi, un bonhomme, comme on le dit! Je ne le suis point... Je suis touché jusqu'aux larmes de la tendresse de cette mère pour son enfant, de sa sensibilité, de sa reconnaissance; j'aurais même du goût pour elle, et malgré moi, je persiste à la désoler... Hardouin, tu t'amuses de tout; il n'y a rien de sacré pour toi; tu es un fieffé monstre!.. » Et, à la fin, M^me^ de Chépy, baptisant la pièce, demande : « Est-il bon? est-il méchant? » La soubrette, M^lle^ Beaulieu, répond : « L'un après l'autre... » Diderot! voilà Diderot! C'est son regard « vif et doux, » que M. Poultier reconnaît chez le fils de M^me^ Bertrand; c'est par ses « folies » qu'il juge de celles que fera ce garçon; par son bavardage et par son éloquence, par son étourderie et par son courage qu'il devine « la fureur » qu'aura Binbin « de dire tout ce qu'il est de la prudence de taire; » c'est en souvenir de *l'Encyclopédie* qu'il annonce à l'enfant « une nuée de jaloux, de calomniateurs, d'ennemis; » en mémoire de la *Lettre sur les aveugles*, qu'il lui prédit « la Bastille ou Vincennes. »

Bon et méchant, « l'un après l'autre, » ou plutôt ensemble, Hardouin met sa bonté à servir toujours ses amis, et souvent par de méchans moyens. A-t-on le choix des coups, lorsqu'on a tant de pions à pousser? Il est vrai que, si l'on échoue, on ne risque à cela que des invectives : « J'y suis fait, dit notre homme. Je marche depuis vingt ans entre les plaintes de mes amis et mes propres remords. » Et, par le fait, il s'y expose délibérément : « Je crains les reproches de ma conscience, les vôtres, dit-il; mon âme est devenue timorée, je ne m'y reconnais pas. Ah! si j'étais ce que je fus autrefois! » Qu'était-il donc? Certes, un fier meneur d'intrigues, au moins pour le bon motif, un *officieux* hardi à se moquer de gens, un effronté *persifleur*, à juger par ce qu'il est encore! « Il ne voit, dit-il, que des gens qui veulent la chose et qui ne veulent pas les moyens. » Ses moyens à lui, sont d'inventer la mort de sa sœur, la faute d'une honnête femme, la séduction d'une jeune fille. Il convient ensuite de ses impostures avec une aisance, avec une bonne grâce d'étourderie singulières :

« Moi! j'ai perdu ma sœur! et qui est-ce qui vous a fait ce conte-là? — Pardieu, c'est vous! — Chansons! chansons! » Et quand la reconnaissance des gens qu'il a servis par ces expédiens hésite, quand la rancune des gens qu'il a dupés murmure, il s'étonne et se justifie : « J'ai causé une peine cruelle à madame, j'en conviens; mais j'en ai fait cesser une longue et plus cruelle. J'ai ramené madame à l'équité, à sa bonté naturelle; et sous quelque face que mon procédé soit considéré, s'il en résultait à l'avenir son propre bonheur, celui de mademoiselle sa fille... » D'ailleurs, en toutes ses fictions, échauffé par le désir du succès, il est presque sincère : « Qui est-ce qui n'y aurait pas donné? s'écrie le premier commis de la marine. Il en avait les larmes aux yeux! » C'est bien les larmes de Diderot que nous voyons dans les yeux de M. Hardouin.

Toujours généreuses, toujours faciles à couler, ces larmes, toujours au service de la vertu. Aussi bien, saluons ici le Diderot amoureux des cas de conscience, qui soumettait volontiers à M^lle^ Volland des questions comme celles-ci, et répondait par l'affirmative : Une femme qui a « six enfans, peu de fortune, un amant, un mari, » et qui sollicite un emploi pour ce mari, peut-elle payer cet emploi d'une minute de complaisance? Une fille « qui a le sens assez droit pour sentir que le mariage est un sot et fâcheux état, et qui a le cœur assez bon pour vouloir être mère, » peut-elle se faire faire un marmot par le philosophe? C'est encore ici le casuiste de l'*Entretien d'un père avec ses enfans*, qui prononce qu'en certaine occurrence, et pour le bien des pauvres, on peut supprimer un testament, et « qu'à la rigueur, il n'y a point de lois pour le sage. » A quoi le père, plus sage en vérité, répond spirituellement : « Je ne serais pas fâché qu'il y eût dans la ville un ou deux citoyens comme toi; mais je n'y habiterais pas s'ils pensaient tous de même. » Enfin, et surtout, c'est l'entrepreneur de bienfaits qui écrivait à son ami : « J'ai trouvé toutes sortes de protections auprès de M. Dubucq; c'est lui dont le sort de mon petit cousin dépend. Quelqu'un de ces jours je dresserai un placet, rempli de mensonges les plus honnêtes et les plus pathétiques, il sera présenté, et je vous chargerai de chercher mon absolution dans Suarez et dans Escobar. Ces gens-là auront apparemment décidé qu'il est permis de faire un petit mal pour un grand bien, et ma conscience sera tranquille. » *Habemus confitentem...*

Hardouin est galant : comment ne le serait-il pas? S'il promet une pièce à M^me^ de Chépy, c'est par égard pour sa femme de chambre, M^lle^ Beaulieu, qu'il trouve « fort aimable : et pourquoi pas? Aucun état n'a le privilège exclusif de cet éloge. » M^me^ de Vertillac, la mère qu'il « met à la raison, » naguère il l'a mise à mal. Mais ce qu'il faut admirer, c'est son attitude et son style auprès de M^me^ Bertrand, la veuve du marin, cet accord de compassion et de passion en sourdine, ce

flux de sensibilité où la sensualité se coule, et cette manière d'être humain où se trahit, en effet, l'homme. Son valet vient prévenir Hardouin que plusieurs visiteurs le demandent : « Au diable ! » Et puis une femme : « Une femme ! » il prend un visage gai. Une femme en deuil, sans doute une veuve. « Jolie ? — Triste, mais assez bonne à consoler. » Après cela, le valet peut annoncer d'autres quémandeurs ; Hardouin, à chaque annonce, répète seulement : « Faites entrer la veuve. » La voici ; elle a le pied petit et des mains !.. « Parlez, madame, parlez. — Vous voyez la créature la plus malheureuse. — Vous méritez un autre sort, et avec les avantages que vous possédez, il n'y a point d'infortune qu'on ne fasse cesser. » Elle vante le mari qu'elle a perdu, un martyr du devoir, qui mit son équipage dans la chaloupe et se laissa couler avec son vaisseau. « C'était un brave homme, conclut Hardouin, et je n'ai jamais rien vu de plus intéressant que sa veuve. — Si je venais à mourir, que deviendrait mon pauvre enfant ? — Vous êtes jeune, vous êtes fraîche... » Elle s'en va, fort assurée du zèle de Diderot,.. pardon ! de M. Hardouin ; mais plus que jamais, cette fois, on peut s'y tromper. Elle revient une heure après : « Si je vous importune, ne vous gênez point... — Non, madame, les malheureux et les femmes aimables ne viennent jamais à contretemps chez celui qui est bienfaisant et qui a du goût. » Elle se récrie que souvent, à sa seconde visite, elle a été mal reçue par les gens qu'elle sollicitait ; il proteste : « Vous me parlez là de gens sans âme et sans yeux. » Elle a rencontré des hommes pires encore : « On n'ose dire à quel prix ils mettent leurs services : cela fait horreur. » Et lui, qui, dans l'intervalle, s'est attribué la paternité que l'on sait, ne peut s'empêcher de sourire : « Malgré leur peu de délicatesse, je les conçois plus aisément. — Ah ! monsieur, vous êtes presque le seul bienfaiteur honnête que j'aie rencontré. — Hélas ! madame, peu s'en faut que je ne rougisse de votre éloge. » Le brevet de la pension arrive ; suffoquée de joie, M^me^ Bertrand se trouve mal. Hardouin ne manque pas « d'écarter son mantelet » et de « la mettre un peu en désordre ; » elle ne s'en aperçoit qu'un moment après et paraît confuse ; il la rassure : « Vous n'avez jamais été de votre vie aussi touchante !.. » En vérité, n'est-ce point ici, à la fois, de bonne comédie et de bonne histoire ? L'auteur ne se connaît-il pas lui-même de façon plaisante, et ne met-il pas à se confesser une bonne humeur parfaite ? Ces quelques touches auraient manqué au portrait du peintre. On voit même, tandis que le rayon de la charité luit sur son front, passer sous sa robe de chambre le « pied de satyre » signalé par Sainte-Beuve. Au moins retrouve-t-on l'homme qui écrivait à Falconet : « J'ai une amie. Entre ses bras, ce n'est pas mon bonheur, c'est le sien que j'ai cherché ; » et à cette amie : « Qu'il est doux d'ouvrir ses bras, quand c'est pour y recevoir et pour y serrer un homme de bien ! »

Diderot ici paraît en déshabillé; il y parle comme dans la vie, et non comme sur la scène, avec une aisance, une verve, un esprit naturel et prompt qui se communiquent à l'entourage. Quelle différence de ce dialogue à la phraséologie du *Fils naturel* et du *Père de famille!* Diderot ici cause pour son compte et veut qu'on lui réplique de même; il ne souffle pas des tirades ou des sentences par un porte-voix à des fantômes abstraits de sa personne. Ses partenaires sont esquissés seulement : est-il achevé lui-même? On n'oserait l'assurer; Hardouin n'est pas un Diderot parfait, mais ses interlocuteurs, tels quels, participent de sa vie : au moins la mère, la veuve, l'avocat et le premier commis ont des semblans de caractère, et tous, sans exception, jusqu'aux laquais, parlent une bonne langue de comédie. Mme de Chépy, qui met la pièce en branle (c'est elle qui demande un divertissement), pourrait bien être la grand'mère de Mme de Léry du *Caprice :* elle l'annonce par la verdeur, le bon sens et l'agilité de ses ripostes. Son laquais se donne une entorse au moment de faire des courses : « Au lieu de se donner une entorse aujourd'hui, s'écrie-t-elle, que ne se cassait-il la jambe dans quatre jours ! » Hardouin repousse une demande de Mme de Chépy comme frivole : « C'est à moi, fait-elle, à juger si la chose est frivole ou non ; cela tient à l'intérêt que j'y mets. — C'est-à-dire que s'il vous plaisait d'y en mettre dix fois, cent fois plus qu'il ne faut... — Je serais peu sensée peut-être, mais vous n'en seriez que plus désobligeant. » Mme de Vertillac déclare à Mme de Chépy qu'elle ne veut pas consacrer le choix de sa fille; elle reconnaît cependant que le jeune homme est tout plein de qualités; son amie l'interrompt : « Ce n'est donc pas votre fille qui est folle? — Non. — C'est donc vous? »

Après cela, peut-être, on nous approuvera de ne pas juger l'opuscule aussi durement que M. Scherer : par représailles contre certains enthousiasmes, il ne voit là qu'une « platitude, » et « des conversations sans un grain de sel. » Nous n'y voyons, comme lui, « qu'une bagatelle étendue en quatre actes » et une esquisse; mais, dans cette esquisse, nous apercevons un personnage central, qui est l'auteur, peint de verve et ressemblant; dans ces quatre actes, nous reconnaissons, d'un bout à l'autre, un dialogue d'une qualité rare, quelques indications de caractères, et, çà et là éparses, plusieurs scènes de bonne comédie; j'entends celles où se file, à trois ou quatre reprises, l'aventure de Mme Bertrand.

Est-il besoin de dire que nous ne donnons pas dans les excès d'admiration que nous avons signalés? Si l'œuvre est « une peinture de mœurs et une comédie de caractères, » nous avons marqué dans quelle mesure; qu'elle soit « profonde » et d'une « merveilleuse portée, » c'est ce qu'il nous est impossible de découvrir. Quelqu'un nous a bien juré qu'on y trouvait toute la morale positiviste; apparemment, parce que les procédés de M. Hardouin supposent la négation de l'absolu et

des vertus inutiles, la prééminence du relatif, des vertus échangeables et de la bienfaisance mutuelle. En effet, cette doctrine est celle de l'auteur : elle soutient donc ce petit ouvrage aussi bien que ses plus importans; mais la tirer de là! Si l'on est un abstracteur de quintessence assez résolu pour cette besogne, on peut aussi bien en tirer toute la morale des jésuites : *la fin justifie les moyens*, — encore de quoi rajouter au titre! — et ce n'est pas à tort que Diderot, comme nous l'avons vu, invoque les noms d'Escobar et de Suarez. Contempler dans ce proverbe l'éthique d'Auguste Comte, c'est au moins regarder la lune dans un seau d'eau : jeu d'innocent! Quant à prétendre, comme Baudelaire, que ce divertissement est le signe précurseur « du théâtre que rêvait Balzac, » c'est vouloir intéresser un directeur qui a monté *la Marâtre*, et ce n'est rien davantage; si quelque pièce de Balzac a du rapport avec les œuvres et les théories de Diderot, c'est, en effet, *la Marâtre*, drame domestique; mais de notre « amusement de société » à l'auteur de *la Comédie humaine*, aucune liaison ne peut s'établir.

De là encore à Beaumarchais le passage est-il plus facile? Oui, sans doute, si l'on veut remarquer seulement quelque analogie dans le tour du dialogue, si franc et si leste, et dans la manière de donner le coup de raquette; aussi dans le ton de quelques boutades. Le laquais, à qui M^me^ de Chépy défend d'aller chez sa femme, s'écrie *a parte* : « Si l'on nous ôte la douceur de caresser nos femmes, qu'est-ce qui nous consolera de la dureté de nos maîtres? » Cela sent son Figaro. Mais Hardouin-Figaro! Passe encore de noter entre les deux cette similitude qu'ils se mêlent volontiers de beaucoup d'intrigues; mais prenons garde qu'ils ne sont ni de même condition ni de même caractère, et que c'est la condition de Figaro, servie par son caractère, qui fait la portée du personnage. Certaine tirade de « l'officieux, » dans sa scène avec le commis, est bien frondeuse : « Ah! si l'état n'avait pas fait et ne faisait pas d'autres injustices que celle que je vous propose! Mais des prostituées, des proxénètes, des chanteuses, des danseuses, des histrions, une foule de lâches, de coquins, d'infâmes, de vicieux de toute espèce épuiseront le trésor, pilleront la cassette... » Veut-on que ce passage suffise pour donner un air de parenté avec Figaro? J'y consens; n'allez pas dire pourtant qu'Hardouin et Figaro soient identiques.

N'allez pas surtout insinuer une fausse idée de la pièce en avançant que, depuis Beaumarchais, on n'a point fait de comédie pareille. N'allez pas la traiter de « chef-d'œuvre, » et sans ajouter mot : un retour offensif de M. Scherer vous serait imputable; au moins dites que c'est le chef-d'œuvre de Diderot, qui l'a fait sans y penser, et que la lecture n'en sera pas ennuyeuse ni la représentation ridicule, comme seraient celles du *Fils naturel* et du *Père de famille*. Pourtant cette représen-

tation serait-elle avantageuse? Nous ne le pensons pas. Les parties de vraie comédie sont trop rares dans ce long dialogue et les actions multiples trop peu liées, trop gauchement et lourdement; malgré toutes les qualités du style, une seule chose, à vrai dire, soutient pour nous l'intérêt d'un bout à l'autre, et c'est le perpétuel rapport que nous faisons du personnage central à l'auteur. Ce rapport, une assemblée de théâtre en suivrait-elle les détails? Il est permis de le contester. Même avertis et mis sur la piste, la plupart seraient vite déroutés et perdus. Ceux à qui cet ouvrage peut plaire s'en donneront plus à l'aise le spectacle dans un fauteuil : à quoi bon le proposer aux autres?

A quoi bon? Oui, sans doute, à fournir la fête du centenaire!.. Eh bien! que les organisateurs rassurent leurs consciences : ce n'est pas leur faute si le grand homme n'offre pas de quoi le faire triompher comme grand auteur dramatique. Ses idées sur le théâtre, au moins pour une bonne part, ont eu raison dans notre siècle; il est fâcheux que ses prédications par l'exemple, en cette matière, aient décidément tort; personne n'en peut mais, et le plus sage est que tout le monde s'y résigne : Diderot, sans cette gloire, en a bien assez d'autres. Selon le mot de MM. de Goncourt, tandis que Voltaire est « le dernier esprit de l'ancienne France, » Diderot est « le premier génie de la France nouvelle. » Parmi ces « idées enivrées, » qui étaient les siennes, et s'étaient « mises à courir les unes après les autres, » combien sont parvenues à des buts inespérés? En philosophie naturelle, en science, en littérature romanesque, en critique de toute sorte, combien de nouveautés Diderot n'a-t-il pas aperçues! Il s'est plaint d'avoir été « forcé toute sa vie de suivre des occupations auxquelles il n'était pas propre, et de laisser de côté celles où il était appelé par son goût. » Parmi celles-ci, je ne doute pas qu'il ne comptât le théâtre, pour lequel il se croyait né. Sainte-Beuve s'est demandé finement « s'il ne s'abusait point en parlant ainsi, et si cette diversité d'objets sans cesse renaissans n'était point selon ses goûts mêmes. » A quoi, en effet, n'a-t-il pas touché? Sur beaucoup de point, sa faculté de divination ne fut-elle pas prodigieuse? Mais surtout, même avec ses défauts d'esprit et de caractère, avec son emphase, d'une part et, d'autre part, certaine surabondance de tempérament qui déborde en trivialité, voire en ordure, ce fut, qu'on me passe l'expression, un bel animal, et si généreusement doué par la nature qu'on ne peut l'admirer sans l'aimer. C'est pourquoi la meilleure manière de célébrer Diderot est de le chercher où il a mis le plus de sa personne, et le 30 juillet, sans bouger de chez moi, je relirai quelques-unes de ses lettres à M^lle^ Volland.

LOUIS GANDERAX.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

15 juillet.

Est-ce l'influence d'un temps peu propice aux œuvres sérieuses? Est-ce l'effet de la fatigue, qui vient avec la saison, et qui ne permet plus de s'attacher avec suite, avec un zèle soutenu à toutes ces questions qui se pressent, les unes inévitables, les autres imprudemment soulevées? Toujours est-il que nos affaires de France se ressentent visiblement de toutes les influences, et de l'atmosphère torride, et de la lassitude universelle, et des fausses directions d'une politique sans fixité comme sans prévoyance. Elles vont comme elles peuvent, d'un pas traînant et mal assuré, à travers des difficultés qu'on a laissées s'accumuler à cette fin de session, et avec lesquelles on voudrait bien probablement n'avoir point à compter aujourd'hui. On a hâte de passer les derniers défilés pour arriver le plus tôt possible au terme des travaux parlementaires, en ajournant tout ce qui n'est pas d'une nécessité immédiate. Bien entendu, il n'est pas pour le moment question du budget, qui n'est pas encore sorti des délibérations intimes de la commission, auquel on songera, suivant l'usage, à l'hiver. S'il y a des crédits à voter pour le Tonkin ou Madagascar, on les expédiera au pas de course. On ne parle plus même de cette loi de recrutement, pour laquelle on a livré de si vives batailles, qu'on était si pressé de voter, et qui fort heureusement finira sans doute par rester en chemin, délaissée par ceux-là même qui ont imaginé cette merveilleuse résurrection d'une garde nationale pour la défense du pays. Pour l'instant, on ne s'intéresse plus guère à ce qu'on fait, et, pour se reposer des émotions, en attendant les vacances, on s'occupe au Palais-Bourbon d'une loi sur les sucres. Tout ce qui reste d'attention à ce monde distrait, dans les derniers jours de la session, se partage entre la revision constitutionnelle, cette œuvre ingrate imposée par l'obstination de

M. le président du conseil à la patience, à la fatigue du sénat, et ces affaires de Chine, qui ont repris tout à coup, il y a quelques jours, une assez importune gravité.

Elle a donc été décidément portée au Luxembourg, cette question de la revision constitutionnelle, qui semble imaginée pour embarrasser et troubler les dernières heures d'une session, pour faire concurrence à la cruelle épidémie répandue en Provence. M. le président du conseil y a tenu comme s'il avait à répondre, sans perdre un instant, à un vœu pressant et impérieux du pays, comme s'il ne se trouvait pas, de son propre aveu, en face d'une complète et parfaite indifférence de l'opinion. Il n'a point eu de repos qu'il n'ait eu péniblement arraché à la chambre des députés, à travers toute sorte de contestations et d'interprétations contradictoires, un vote équivoque et obscur, plein de réticences et de menaces, qu'il s'est hâté d'aller soumettre à la bonne volonté du sénat. C'est ce qu'il appelle déployer son initiative et montrer ses facultés d'homme de gouvernement! Eh bien! c'est décidé; après la chambre des députés, c'est au sénat de se prononcer. Que va-t-on faire maintenant, au Luxembourg, de cette proposition qui ne répond à rien, ni à un mouvement sensible d'opinion, ni à des exigences sérieuses d'intérêt public, ni à des difficultés nées du jeu des institutions? Il est certain que si le sénat avait eu à émettre un vote décisif dès le premier jour, il n'aurait point hésité, il aurait renvoyé la revision à des temps plus propices. Le sentiment général était évident, et il s'est manifesté par le choix des membres de la commission de revision, même de ceux qui ont cru devoir se réserver la possibilité de faire quelques concessions, pour ne pas désobliger le gouvernement. C'était le premier mouvement, celui qu'on prétend être le meilleur. Le lendemain, au second mouvement, on a voulu sans doute faire preuve de bonne volonté; on s'est mis à discuter les propositions ministérielles, la résolution de la chambre des députés, à chercher ce qu'on pourrait faire sans trop se laisser entraîner, et c'est là justement que sont apparues, comme elles devaient apparaître, les difficultés de la situation que M. le président du conseil lui-même a créée si gratuitement, par une simple fantaisie de réformateur peu convaincu.

Ces difficultés sont de diverse nature. Elles tiennent au fond de la question et à la procédure, qu'on n'a pas réussi encore à fixer. Elles tiennent surtout à ce qu'il y a de vague et d'illimité dans cette proposition, qui, sous prétexte de réaliser une réforme que personne ne réclame, commence à mettre en doute tout l'ensemble constitutionnel. Le fait est que si M. le président du conseil, par ses déclarations, par ses discours qui ont plus ou moins convaincu la chambre des députés, a cru obtenir une limitation, il s'est singulièrement abusé; il n'a rien obtenu de sérieux et il n'a même réussi à avoir un vote tel quel que parce

qu'il a mis toute sa diplomatie à éviter d'enfermer la revision dans des limites trop strictes. M. Gambetta, comme on l'a dit, a échoué il y a quelques années, dans son court ministère, parce qu'il a voulu préciser les points soumis à la revision et les solutions qui devraient être adoptées. M. Jules Ferry n'a été plus heureux aujourd'hui, — il n'a du moins décidé le vote — qu'en s'abstenant de préciser, en laissant la porte ouverte à toutes les propositions, à toutes les combinaisons, à tous les systèmes d'élection pour le sénat. Il a cru même devoir admettre que s'il n'y avait que quelques articles visés dans la résolution de la chambre, la revision ne pourrait pas moins s'étendre à d'autres parties de la constitution. La limitation est dans les discours, probablement dans les intentions de M. le président du conseil; en réalité, tout reste vague et indéfini. — C'est possible, dira-t-on, c'était une nécessité pour enlever le vote au Palais-Bourbon; mais c'est maintenant au sénat de compléter ou de rectifier ce que l'autre chambre a fait, de serrer de plus près la question, de préciser les résolutions en obtenant des garanties pour lui-même, pour son indépendance, pour sa dignité, pour ses prérogatives les plus précieuses. Il ne s'agit que de cela! Seulement, par quelle voie et comment arrivera-t-on à déterminer ces garanties? Quelle est sérieusement la forme de l'engagement qu'on peut demander à la chambre des députés? Et, de plus, y eût-il un vote, en quoi un acte de la majorité d'aujourd'hui obligerait-il la majorité de demain et lierait-il les représentans du pays qui entreront dans le congrès, c'est-à-dire dans une assemblée souveraine, avec leur liberté, avec le droit de proposer ce qu'ils voudront, même une révolution, d'ouvrir la discussion sur tout, même sur l'existence de la république? On parle de négociations, de conciliabules, de compromis qui obvieraient à tout, qui simplifieraient l'œuvre du congrès en traçant d'avance le programme de la représentation qu'on se promet de donner à Versailles. Conciliabules, négociations et compromis ne sont guère qu'un moyen de se déguiser à soi-même le danger de l'expérience dans laquelle on se jette les yeux fermés, avec une frivole imprévoyance.

Il faut s'en tenir à la vérité vraie, et cette vérité, M. Léon Say la montrait, il y a quelques jours, — dans la période du premier mouvement, — avec son bon sens, avec la sagacité de son esprit politique. La revision ne peut être proposée et acceptée que dans certaines conditions en dehors desquelles elle n'est qu'une puérilité ou un danger. Elle doit d'abord être opportune; elle doit aussi être sérieusement limitée; il faut enfin que les solutions qu'on propose soient acceptables. De ces diverses conditions quelle est celle qui est remplie aujourd'hui? La revision n'est sûrement pas opportune; non-seulement elle n'est pas réclamée par l'opinion, elle finit, au contraire, par être une importunité et une fatigue pour tout le monde. Elle n'est pas non plus limitée; les discussions de la chambre des députés le

constatent, les réserves de la plupart des orateurs et les votes eux-mêmes l'attestent, les concessions que M. le président du conseil a été obligé de faire le prouvent. Quant aux solutions qui ont quelque chance de prévaloir et auxquelles le gouvernement paraît disposé à se rallier, elles ne tendent qu'à affaiblir le contrôle financier du sénat dans un moment où il faudrait plutôt le fortifier, et à confondre, à troubler les conditions de l'électorat sénatorial sans les élargir. La conclusion, c'est que le sénat n'a en vérité rien de mieux à faire que de suivre son premier mouvement, de se refuser à une revision sans garanties pour lui, sans avantages pour l'ordre constitutionnel. Que risque-t-il ? Il aura servi plus qu'on ne pense peut-être le gouvernement et les institutions. Il s'expose, dit-on, à provoquer une campagne revisionniste plus violente que jamais. Ce n'est pas bien sûr, cela se peut cependant. Il sera, après tout, attaqué par ceux qui, même aujourd'hui, veulent, non le réformer, mais le supprimer. Il se défendra par la manifestation la plus modérée et la plus simple d'une autorité qui a sa place dans la constitution. S'il cède aujourd'hui, s'il se laisse entraîner ou intimider, il va évidemment à une aventure; il porte au congrès la soumission d'une assemblée qui doute d'elle-même; et qui peut lui garantir que, fût-il respecté dans son existence, il ne sortira pas de ce congrès avec une dignité amoindrie, avec des prérogatives diminuées? Qui peut, de plus, assurer au gouvernement que, sous prétexte de poursuivre une réforme douteuse, il ne court pas à un danger que M. le président du conseil lui-même a signalé, le danger d'un congrès prolongeant ses pouvoirs outre mesure, soulevant toutes les questions, agitant, et inquiétant le pays ?

C'est bien la peine de se mettre étourdiment à cette revision, qui n'aurait rien perdu à être ajournée, à être accomplie dans des conditions plus sérieuses de maturité, de se créer inutilement de tels embarras au moment où les affaires de Chine se réveillent, où les affaires d'Égypte sont loin d'être finies pour notre diplomatie! Lorsque le traité signé au mois de mai à Tien-Tsin était porté avec un certain apparat aux chambres par M. le président du conseil, on a pu croire un instant que tout était terminé, que nos différends avec la Chine avaient cessé, que le protectorat français allait pouvoir se déployer désormais sans contestations dans ces contrées du Tonkin et de l'Annam. C'était une illusion qui n'a pas duré longtemps, qui s'est évanouie à la première tentative faite pour occuper les positions assurées par le traité.

Le jour où une petite colonne française a été envoyée pour prendre possession de la ville de Lang-Son à l'extrême frontière, elle a rencontré sur son chemin des forces régulières chinoises qui ont ouvert le feu sur elle presque par surprise; elle a été obligée de se replier sur Bac-Lé, après un combat inégal de deux jours où le sang français a de nouveau coulé. Chose curieuse ! jusque-là il n'y avait point eu d'hosti-

lités réellement et directement engagées avec la Chine; c'est au lendemain d'un traité que le choc a éclaté, et quelques semaines après qu'il était allé annoncer au Palais-Bourbon et au Luxembourg la paix victorieuse de Tien-Tsin, M. le président du conseil a été obligé de revenir devant les chambres pour leur déclarer que le traité avait été violé, que nos soldats étaient tenus en échec, que la France avait désormais le devoir de rappeler la Chine au respect de la foi jurée, de réclamer à Pékin toutes les réparations nécessaires. En d'autres termes cette guerre avec la Chine qu'on avait voulu, qu'on avait cru pouvoir éviter, pour laquelle l'opinion n'avait visiblement aucun goût, elle peut s'imposer aujourd'hui comme une obligation d'honneur, comme la plus légitime représaille; elle peut éclater d'un jour à l'autre si la Chine ne se hâte pas de souscrire aux conditions françaises, de punir les agressions dont nos soldats ont été les victimes et de donner des gages plus positifs de son respect des traités. Assurément M. le président du conseil n'a fait que ce qu'il devait en expédiant sur-le-champ l'ultimatum de la France à Pékin, en donnant des ordres à l'amiral Courbet, chargé de la défense du drapeau dans les mers de Chine; il est dans son droit en exigeant, fût-ce par les armes, une réparation du gouvernement de Pékin, en réclamant aujourd'hui une indemnité pour laquelle il n'avait pas insisté à la veille du traité de Tien-Tsin. Il a déclaré devant le parlement que rien ne serait épargné pour « sauvegarder avec résolution, avec prudence toujours, mais avec une fermeté que rien n'ébranlera, les droits et les intérêts de la France. » Soit, la France ne peut évidemment reculer devant la perfidie chinoise. Si la guerre devient inévitable par la résistance de la Chine à notre ultimatum, il faut la faire.

Qu'on se décide du moins une bonne fois à savoir ce qu'on veut, à ne point exposer sans cesse la France à des mécomptes ou à des surprises dans ces aventures lointaines, et qu'on évite surtout de compromettre légèrement, inutilement nos soldats dans des opérations mal calculées. Il est bien clair qu'au début de ces derniers incidens, il y a eu quelque faute militaire, qu'on ne devait s'engager dans une contrée inconnue, sur une frontière incertaine, qu'avec des forces suffisantes pour vaincre les résistances, pour tenir tête tout au moins à des difficultés imprévues. Il est tout aussi clair qu'on a été sur le point de commettre une faute autrement grave en rappelant sans réflexion, sans prévoyance, une partie du corps expéditionnaire à la veille même de la violation du traité de Tien-Tsin. Puisqu'on veut un empire colonial, il faut en accepter les conséquences, et ce n'est pas sans doute d'ici à longtemps qu'on pourra diminuer des forces toujours nécessaires pour assurer l'inviolabilité des traités, pour faire sentir l'autorité de la France. Si M. le président du conseil a besoin de ressources nouvelles, on ne les lui refusera probablement pas, — à la condition toutefois qu'il n'offre pas ce perpétuel exemple d'une politique qui

veut et qui ne veut pas, qui commence toute sorte d'entreprises et qui les compromet faute d'oser demander des moyens suffisans pour assurer à la France un rôle digne d'elle.

Quant aux affaires d'Égypte, où M. le président du conseil est aussi particulièrement engagé par sa négociation récente avec l'Angleterre, elles restent livrées aux discrètes délibérations de la conférence réunie à Londres. C'est, pour le moment, entre les délégués financiers que la question se débat, et ce n'est qu'après ce travail préliminaire que la diplomatie reprendra ce problème, qui touche à tant d'intérêts financiers, politiques, internationaux.

Ce qui sortira des délibérations de la diplomatie européenne est encore un mystère. On ne sait trop jusqu'ici à quelles combinaisons se ralliera cette conférence de Londres qui s'est réunie dans des conditions assez ingrates, ni même si elle découvrira une solution qui puisse concilier tous les intérêts. Une seule chose paraît maintenant assez claire, c'est que si les affaires égyptiennes ont été depuis bien des mois une obsession pour nos voisins de la Grande-Bretagne, elles sont éclipsées depuis quelques jours par une autre question qui a pris la première place dans les préoccupations anglaises; et le cabinet de Londres est pour le moment sauvé des embarras qui lui viennent du côté du Nil par la diversion intérieure du bill de réforme électorale. M. Gladstone, depuis le début de la session, a eu à coup sûr de mauvais momens à passer, ayant tous les jours à rendre compte de ce qu'il faisait et de ce qu'il ne faisait pas, de l'insurrection du Soudan et de la mission de Gordon, de ses projets et de ses négociations avec la France, sans cesse harcelé par l'opposition, à laquelle il donnait des armes dangereuses par sa politique égyptienne. Il a eu vraiment à déployer une singulière habileté de tacticien pour échapper aux censures qui l'ont souvent menacé, pour retenir ses amis eux-mêmes prêts quelquefois à se tourner contre lui. Jusqu'à la réunion de la conférence, il a été à plus d'une reprise fort en danger. Les difficultés ne sont pas finies sans doute, elles renaîtront selon toute apparence un peu plus tard. Pour le moment M. Gladstone a détourné le péril; il a reconquis d'un seul coup sa position à la faveur de ce *reform-bill*, qui, en lui rendant son ascendant de chef du parti libéral et sa popularité dans le pays, lui laisse plus de liberté pour terminer comme il l'entendra les affaires d'Égypte avec la diplomatie, particulièrement avec la France. Il est vrai que si la crise égyptienne s'apaise et perd momentanément de sa gravité pour le ministère, c'est, d'un autre côté, une crise constitutionnelle des plus redoutables qui s'ouvre par un conflit entre les deux chambres du parlement, par l'agitation qui va se répandre dans toute l'Angleterre, dont M. Gladstone lui-même a donné le signal.

Tant que le nouveau bill, qui donne le droit de vote à deux millions d'électeurs anglais, en était encore à passer par toutes les épreuves

parlementaires dans la chambre des communes, ce n'était rien; la majorité ministérielle, on le savait, était assez forte pour assurer le succès du bill en dépit des résistances qui se sont manifestées même parmi des libéraux comme M. Goschen; et le chef du cabinet était toujours là pour rallier son parti. Le jour où la question, victorieusement tranchée par les communes, a été portée devant la chambre des lords, tout a changé de face; le conflit était à peu près inévitable. Les tories, tout-puissans parmi les lords, ne cachaient pas leur intention de combattre la réforme à outrance, et ils ont convoqué pour la circonstance jusqu'aux pairs qui ne paraissent jamais aux séances du parlement. Il y a eu jusqu'à trois cent cinquante membres présens. Vainement des hommes comme le duc d'Argyll ont défendu la nouvelle réforme électorale; lord Salisbury et ses amis de l'opposition conservatrice l'ont combattue avec acharnement. Il faut distinguer néanmoins : ce qu'un certain nombre de pairs ont combattu dans le bill, ce n'est pas précisément le principe de l'extension du suffrage, c'est le système ministériel; et l'ancien chancelier, lord Cairns, a même présenté sans succès un amendement qui tendait à rectifier ou à compléter ce système. Toute cette discussion, qui a duré plusieurs jours, a été certes aussi brillante que forte, et elle s'est terminée en définitive par la victoire des tories les moins concilians, par un vote qui a rejeté purement et simplement le bill à une majorité de cinquante-neuf voix. Dès lors la lutte était engagée, et M. Gladstone, loin d'être découragé ou affaibli par le vote des lords, s'est trouvé au contraire relevé dans son rôle de chef libéral; il a puisé dans cette situation une force nouvelle et est redevenu d'un seul coup le ministre indispensable. Le chef du cabinet a aussitôt réuni ses amis et il leur a fait part de ses résolutions, qu'il a du reste communiquées à la chambre des communes sur une interpellation qui lui a été adressée. Il a été décidé que la session serait très prochainement interrompue, qu'on mettrait de côté pour le moment tout ce qui n'a rien d'urgent, notamment le bill sur la réorganisation municipale de Londres, et que le parlement serait de nouveau réuni au mois d'octobre pour reprendre la réforme électorale. D'ici là les partis se mettront en campagne pour conquérir l'opinion. Les meetings vont se succéder dans toute l'Angleterre; l'agitation va se propager avec le concours et sous les auspices du gouvernement lui-même pour avoir raison de la résistance de la chambre des lords. En un mot, le conflit va passer des chambres dans le pays, en attendant de revenir plus violent et plus aigu dans le parlement.

C'est assurément une crise grave qui pourrait devenir une épreuve dangereuse pour les institutions britanniques, pour les privilèges héréditaires des lords, pour l'organisation politique et même sociale de l'Angleterre. Il ne faudrait pas cependant aller trop vite et se hâter de

voir dans ces incidens toujours possibles dans un pays de grande liberté les préliminaires d'une révolution. Ce n'est pas la première fois que l'Angleterre a vu se produire des agitations de ce genre, et elle s'en est toujours tirée. Après tout, de quoi s'agit-il? Les conservateurs anglais ne sont pas absolument opposés à l'extension du suffrage, et s'ils revenaient demain au pouvoir, ils prendraient vraisemblablement à leur compte la réforme qu'ils combattent, comme ils l'ont fait il y a déjà bien des années avec M. Disraeli, devenu depuis lord Beaconsfield. Dernièrement même l'amendement de lord Cairns se bornait à demander que le nouveau système des circonscriptions électorales ne fût point séparé de l'extension du suffrage. C'est ce qu'avaient demandé dans la chambre des communes des conservateurs comme sir Stafford Northcote, et même quelques libéraux. D'un autre côté, M. Gladstone, à ce qu'il semble, n'a jamais entendu que le nouveau droit de suffrage fût appliqué avant le vote des circonscriptions électorales, et il ne paraît pas se refuser à joindre les deux questions : de sorte qu'on a déjà les premiers élémens d'une transaction, et c'est toujours par des transactions opportunes que toutes les agitations ont fini en Angleterre, sans dégénérer en irréparables conflits, périlleux pour tout le monde.

La Belgique fait encore parler d'elle. L'évolution qui a commencé pour les Belges avec les élections du 10 juin, qui s'est manifestée par la victoire des catholiques ou des nationaux indépendans, était-elle un accident, une œuvre de circonstance et de hasard? Était-elle, au contraire, le résultat d'un mouvement d'opinion dès longtemps préparé et assez sérieux pour être persistant? S'il y avait encore quelque incertitude après un premier vote, qui par lui-même paraissait pourtant assez décisif, le doute n'est plus possible après le scrutin ouvert il y a six jours, le 8 juillet, pour le renouvellement du sénat.

Ce que les élections des députés avaient commencé il y a un mois, les élections sénatoriales viennent de l'achever. La question est désormais tranchée par un nouveau et sensible succès du ministère de M. Malou et de son parti, par une manifestation nouvelle de l'opinion. Les catholiques ou « les nationaux indépendans, » puisqu'ainsi s'appellent les vainqueurs du jour en Belgique, ont gardé l'avantage presque partout, et même dans certaines villes sans contestation, sans rencontrer de concurrens. Ils n'ont pas seulement gardé les sièges qu'ils avaient, ils en ont conquis trois à Anvers, quatre à Gand, deux à Soignies, deux à Verviers, un à Ath. A Gand, notamment, ils ont eu une majorité de 400 voix. Les libéraux, il est vrai, ont eu un dédommagement d'amour-propre, ils ont trouvé dans le scrutin du 8 juillet de quoi panser leur blessure du 10 juin. Vaincus il y a un mois, même à Bruxelles, qui, pour la première fois depuis un demi-siècle, a élu des députés catholiques, ils ont cherché à prendre leur revanche dans les élections sénatoriales. Ils ont employé les quelques semaines qui

viennent de s'écouler depuis leur défaite à reprendre la lutte plus vivement que jamais. Ils ont opposé candidats à candidats, ils ont chaudement combattu, et, s'ils n'ont pas complètement réussi, ils ont du moins regagné un peu du terrain perdu, ils sont arrivés à une quasi-égalité de suffrages qui nécessite un ballottage. Libéraux et catholiques se serrent de près; il n'y a entre eux qu'une différence d'une centaine de voix sur près de 18,000 votans, et c'est un catholique qui tient la tête de la liste. A Tournai et à Nivelles, il y a également un ballottage. C'est là, si l'on veut, de quoi atténuer jusqu'à un certain point la défaite des libéraux et leur rendre quelque confiance. Dès ce moment, cependant, le résultat est acquis pour le parti que le ministère de M. Malou représente au pouvoir, et même en admettant qu'à Bruxelles comme à Nivelles et à Tournai les scrutins de ballottage soient favorables aux libéraux, les catholiques n'ont pas moins l'avantage dans l'ensemble des élections sénatoriales. Au demeurant, les libéraux avaient dans le dernier sénat une petite majorité de cinq voix; dans le sénat renouvelé, les libéraux fussent-ils élus à Bruxelles, le ministère a encore une majorité de quinze voix, ce qui a son importance dans une assemblée peu nombreuse.

On peut donc considérer le scrutin du 8 juillet comme le complément logique du scrutin du 10 juin; et l'évolution de la politique belge comme définitivement consacrée par l'opinion consultée sous toutes les formes. La victoire des catholiques est pour le moment assurée, et le nouveau ministère n'a point à craindre les tiraillemens, les difficultés qui se produisent toujours avec les majorités douteuses. Ces dernières élections sénatoriales ne laissent pas cependant d'avoir une certaine signification qui peut donner à réfléchir. Si le mouvement qui s'est si vivement et si soudainement déclaré il y a un mois ne s'est point démenti il y a six jours, ce qui s'est passé à Bruxelles et dans quelques autres villes révèle néanmoins une situation où l'opinion reste assez impressionnable, assez facilement livrée aux influences contraires. Les libéraux ont perdu le pouvoir par leurs fautes, cela n'est pas douteux; ils se sont compromis par leur politique de secte, par la triste manie de tourmenter les sentimens religieux et conservateurs du pays, comme par leur imprévoyance financière; et c'est ce qui a détaché de leur cause bon nombre d'électeurs modérés qui sont allés à l'opposition par crainte du radicalisme. Les catholiques, à leur tour, compromettraient sûrement le succès qu'ils ont obtenu, la position qu'ils viennent de reconquérir, s'ils se laissaient aller à abuser de leurs avantages et à inaugurer une politique de réaction à outrance, s'ils oubliaient que la victoire n'a été possible que par l'alliance de tous les modérés, avec qui ils ont fait cause commune dans la dernière lutte, et qu'ils s'aliéneraient infailliblement par des excès de domination. C'était déjà vrai avant les élections sénatoriales, c'est bien plus vrai encore après ces élections.

Le chef du cabinet de Bruxelles, M. Malou, est certainement le premier à le sentir; il est trop avisé pour ne pas comprendre que la meilleure des politiques sera celle qui saura donner satisfaction aux sentimens modérés du pays; et, sous ce rapport, le scrutin du 8 juillet peut lui être un appui utile pour résister à ceux qui voudraient l'entraîner dans des campagnes de parti, dans une réaction mal calculée. C'est en définitive la moralité la plus sûre de ce scrutin qui peut être un avertissement salutaire, qui, en achevant la victoire de la politique nouvelle, lui fixe pour ainsi dire une limite qu'elle ne pourrait franchir sans péril.

Voici un pays voisin, ami et allié de la Belgique, la Hollande, qui a aussi son épreuve, une crise nationale et politique destinée peut-être à prendre une assez sérieuse importance. La mort du prince Alexandre, le dernier héritier de la maison d'Orange-Nassau, a profondément ému les Hollandais. Ce n'est pas que le prince eût une grande popularité; il était peu connu, il se mêlait fort peu au monde. La mort de sa mère, la reine Sophie, femme d'un esprit supérieur, avait été un premier coup qui l'avait atteint dans ses forces physiques comme dans sa vie morale, et lorsque peu après, la fin prématurée de son frère aîné, le prince Guillaume, faisait de lui l'héritier de la couronne, il se sentait accablé de cette fortune inattendue qui était pour lui un fardeau. Il vivait solitairement dans son palais de La Haye, affecté de la mort de ses proches, recevant à peine les princes étrangers qui passaient en Hollande et qui témoignaient le désir de le visiter, fort peu connu de ses compatriotes et peu compris, enfermé le plus souvent dans des études tranquilles qui lui donnaient un renom d'originalité. Tel qu'il était cependant, ce prince avait reçu de sa mère des idées généreuses; il ne manquait pas de dons naturels développés par une éducation soignée. Il goûtait les hommes de talent, avec qui il aimait à avoir de longues conversations; et il ne négligeait pas de se tenir au courant des affaires publiques, de se préparer à la lourde tâche qui pouvait lui échoir un jour. Il n'aimait ni le bruit ni l'éclat. La mort précoce et inattendue de ce prince solitaire de moins de trente-cinq ans est venue montrer la place qu'il occupait dans les affaires hollandaises; elle a rappelé qu'il était le dernier fils du roi Guillaume, déjà souffrant et presque septuagénaire, qu'avec lui s'éteignait la ligne masculine des Orange-Nassau, et, par une coïncidence curieuse qui n'a pu qu'ajouter à l'émotion, cette mort est arrivée au moment où l'on se dispose à célébrer en terre hollandaise le troisième centenaire de la mort de Guillaume le Taciturne, le grand fondateur de la dynastie! La constitution néerlandaise, il est vrai, a pourvu à tout et attribue la couronne à la fille que le roi Guillaume a eue d'un second mariage, à la jeune princesse Wilhelmine; mais cette princesse, devenue à l'improviste héritière de la couronne, est une enfant de quatre ans. Il faut, d'après la loi con-

stitutionnelle, instituer une régence. Il y a un intérêt politique de premier ordre à ce que tout soit réglé pour cette régence, pour le choix de la personne qui l'exercera, du vivant du roi, obligé de signer en quelque sorte son testament. Tout cela a paru d'abord assez délicat. Les difficultés ont dû néanmoins être surmontées, puisque le gouvernement, interpellé dans le parlement, a pu déclarer que le souverain est prêt à sanctionner toutes les mesures nécessaires, qu'une loi sera proposée aux chambres réunies au mois d'août.

Tout d'ailleurs semble assez compliqué dans cette situation nouvelle de la Hollande. D'après la loi fondamentale, il est défendu de toucher à la constitution pendant la durée d'une régence. Or, depuis plus d'un an déjà, on est occupé à La Haye, d'accord avec le gouvernement, à préparer une revision constitutionnelle. Une commission royale a été nommée pour étudier la question, et cette commission a même présenté un rapport où le gouvernement doit puiser les élémens du projet définitif qu'il proposera; mais, quelle que puisse être la bonne volonté du chef du cabinet, M. Heemskerk, il est douteux qu'il puisse proposer de sitôt son projet, surtout dans les circonstances présentes. La revision qu'on poursuit peut subir des retards, d'autant plus que la constitution exige une procédure, des formalités assez longues, assez embarrassantes. On sait cela à La Haye, et bien des esprits impatiens, inquiets de la santé ébranlée du roi, ont conçu peut-être un peu précipitamment la crainte que la vie du souverain ne se prolongeât pas assez pour que la revision fût présentée, discutée, et votée en temps utile, de sorte que si un nouveau malheur arrivait, on se trouverait en face d'une impossibilité, d'un *veto* invincible. De là est née dans la chambre la pensée de provoquer de la part du gouvernement des résolutions particulières; on lui a demandé de proposer, en attendant une réforme constitutionnelle plus complète, la suppression du *veto* inscrit dans la constitution. On n'aurait pas ainsi les mains liées pendant la durée entière d'une régence éventuelle qui pourrait être longue. Le gouvernement n'a pas décliné du premier coup cette proposition; il n'a pas repoussé absolument une idée dont la réalisation nécessiterait des élections avant la fin de l'année. La question ne laisse pas cependant de demeurer assez compliquée; elle n'aura pas sûrement une solution très prompte à un moment où les esprits sont vivement préoccupés de la situation générale de la Hollande, et les revisions constitutionnelles, on le voit, ne se font pas aisément même dans les pays les plus calmes, les plus sages.

Ce qui ajoute aux difficultés de la situation, c'est que le ministère de M. Heemskerk, quoiqu'il garde une certaine autorité devant le parlement, n'a pas toujours la vie commode avec les partis. Il a, il est vrai, quelques bonnes fortunes; il a réussi enfin à obtenir de ses chambres l'approbation de la convention commerciale franco-hollandaise, qui, sans être encore un traité définitif, assure du moins des

conditions plus fixes et certains avantages réciproques aux deux pays. A l'intérieur, il reste aux prises avec des embarras toujours renaissans, sans cesse aggravés par les divisions des partis. Il n'a pas pu récemment obtenir le vote des ressources dont il avait absolument besoin pour faire face aux nécessités impérieuses qui pèsent sur le trésor; il a fallu suffire, avec des expédiens, au paiement des intérêts d'un emprunt qu'on vient de contracter. Dans d'autres circonstances, le ministère se serait sans doute immédiatement retiré; aujourd'hui il n'aurait fait qu'aggraver la situation générale du pays par une crise ministérielle, qui, dans l'état des partis, n'aurait conduit à rien. Il s'est raisonnablement décidé à rester jusqu'au retour du roi, jusqu'au moment où, par l'accord nécessaire de tous les pouvoirs, il faudra aborder des questions bien autrement sérieuses qui intéressent la paix, l'indépendance, l'avenir même de cette bonne et brave Hollande.

CH. DE MAZADE.

---

## MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

---

Les préoccupations relatives au choléra, au conflit franco-chinois, et à la conférence de Londres ont pesé depuis le commencement du mois sur le marché financier. Les cours des rentes et des valeurs en général ont peu baissé, mais le mouvement des transactions a été très sensiblement ralenti; la spéculation, qui venait d'être si maltraitée par les événemens à la fin de juin, a été fort empêchée de réagir contre le malaise général et de mettre en action les élémens sérieux de reprise que lui offrait l'abondance extrême de l'argent, constatée à la fois par l'abaissement du taux de l'escompte, les achats constans de l'épargne, et les facilités de plus en plus grandes que trouvent les acheteurs à terme à se faire reporter.

A la dernière liquidation, le report est tombé à 0 fr. 02 ou 0 fr. 03 sur le 4 1/2, à 1 ou 2 francs sur les grosses valeurs, comme le Suez, le Gaz, etc.; à 0 fr. 50 sur les actions de quelques-unes de nos compagnies de chemins de fer, au pair sur un assez grand nombre de titres. On a coté du déport sur la Banque de France, sur le Comptoir d'escompte, sur le Panama, dont les titres venaient de perdre une vingtaine de francs en quelques jours.

Il y avait donc un découvert; le fait devenait indéniable par le seul témoignage de la cote des reports. Mais les circonstances pouvaient-elles permettre à des haussiers dont la déconvenue venait d'être si forte depuis quelques semaines, de reprendre immédiatement l'avantage en forçant les vendeurs à se racheter quand même, en dépit de tous événemens fâcheux et alarmans? Bien des raisons devaient tenter les acheteurs, et parmi ceux-ci nous comprenons certains établissemens de crédit de première importance, qui, comme le Crédit foncier de France et le Crédit lyonnais, passent pour être chargés de gros paquets de rente dont la réalisation, aux cours actuels, écraserait le marché et provoquerait une panique générale. Pourquoi ne recommencerait-on pas, par des achats persistans au comptant et à terme, à faire le vide sur ce marché déjà déserté par la plus grande partie de sa clientèle, surtout au moment où la mise en paiement des coupons de juillet, va jeter dans la circulation des sommes considérables dont l'emploi en sérieuses valeurs de Bourse est tout indiqué? La bonne tenue du marché du comptant finirait par réagir sur les dispositions naturellement moins confiantes du marché à terme; les vendeurs en spéculation se montreraient plus craintifs, et bientôt croiraient prudent de se racheter, ce qui faciliterait la hausse, alors même que la situation ne semblerait pas comporter un tel mouvement.

C'est ce programme que l'on a vu en partie se réaliser cette quinzaine. Les cours ont d'abord fléchi quelque peu sous le poids des télégrammes de Toulon, puis de ceux de Marseille, annonçant une extension régulière de l'épidémie. Mais la réaction n'a pas tardé à s'arrêter, parce que la spéculation disposée à vendre s'est aperçue que l'on maintenait les cours au comptant avec une extraordinaire fermeté. Les affaires se sont aussitôt restreintes au minimum des périodes de vacances et de chomage d'été, et il a suffi de quelques achats pour relever assez brusquement les cours le jour même où la mortalité cholérique devenait vraiment inquiétante à Toulon. Il n'y a pas de conclusions sérieuses à tirer, pour l'avenir du marché, de ces mouvemens de Bourse, qui, comme celui que nous venons d'expliquer, semblent contraires à toute logique. Il est fort probable que les affaires resteront en fait dépourvues de toute animation jusqu'au mois d'octobre. Nous venons de dire pourquoi on pourra faire monter, par intermittences, les fonds français et quelques bonnes valeurs. Mais la situation ne comporte évidemment pas une hausse soutenue et durable, un mouvement analogue à celui qui, de janvier à mai, avait relevé de 2 ou 3 francs les cours de nos rentes.

Il est impossible que le monde des affaires se désintéresse des graves événemens qui lui causaient, il y a moins d'un mois, de si justes alarmes. La conférence de Londres est réunie, mais il est encore bien douteux qu'elle aboutisse à un résultat satisfaisant, soit au point de vue de

la politique générale et de l'entente entre les puissances, soit au point de vue des intérêts des créanciers de l'Égypte. Le gouvernement français a résolu de demander à la cour de Pékin une indemnité sérieuse pour la violation du traité de Tien-Tsin. Il est possible que la Chine reconnaisse promptement ses torts et nous donne pleine satisfaction. Il y aurait peut-être toutefois quelque inconvénient à escompter sans plus tarder cette heureuse issue du conflit. Les entrevues de Li-Fong-Pao avec notre ministère des affaires étrangères ne paraissent avoir rien réglé.

La spéculation peut encore moins négliger les indications si défavorables fournies sur notre état économique par les chiffres de notre commerce extérieur, par les recettes des chemins de fer, par le résultat du rendement des impôts pendant le premier semestre de 1884. Le résultat est très peu satisfaisant. Il y a, pour le seul mois de juin, une moins-value de 10 millions sur les évaluations budgétaires. Depuis le 1er janvier, l'insuffisance atteint déjà 40 millions, et la diminution du rendement, par rapport aux recettes réalisées en 1883, dépasse 15 millions. On ne peut espérer que les chiffres du second semestre comblent le déficit ainsi créé. Le mal ira au contraire en s'aggravant. Le choléra, par les quarantaines et autres mesures sanitaires adoptées par les gouvernemens étrangers et chez nous-mêmes par les autorités administratives et municipales, va entraver sur un grand nombre de points les transactions commerciales. Les transports diminueront encore, les échanges se restreindront, et l'on devra se féliciter si, en fin d'exercice, le déficit ne dépasse pas une centaine de millions. Pendant ce temps, le montant des dépenses se sera certainement accru, le Tonkin et Madagascar réclamant de nombreux millions, et la commission du budget s'évertuant vainement à dresser sur le papier une liste d'économies à réaliser dans les différens ministères, et que l'expérience démontrera irréalisables.

Le seul argument à opposer à ces considérations d'ordre général est l'abondance de l'argent. L'épargne a des disponibilités considérables. Elle a à recevoir depuis le 1er juillet le montant d'innombrables coupons d'obligations de chemins de fer, et, depuis le 5 courant, elle a pu toucher, sur les valeurs diverses, des coupons dont voici les plus importans : 53 francs sur les actions de Suez, 43 sur les Délégations, 41 sur les Parts civiles, 53 sur le Nord, 30 sur le Crédit foncier, la Banque de Paris et les Omnibus, 25 sur le Midi, le Crédit foncier d'Autriche et la Banque ottomane, 22 sur les Voitures, 20 sur les Magasins généraux de Paris, les Chemins Andalous, les Méridionaux italiens, 18 sur le Nord de l'Espagne, 15 sur la Compagnie transatlantique et sur les Portugais, 13 sur le Saragosse, 12 sur les Autrichiens. Presque tout cet argent se reporte immédiatement sur les rentes et les obligations de chemins de fer.

Déjà le 3 pour 100 s'est relevé à 76.50 et le 4 1/2 à 107.10. Les détenteurs de ce dernier fonds auront à toucher dans quinze jours le montant d'un coupon trimestriel; ce qui explique les achats au comptant. Quant aux actions de chemins de fer, elles ont baissé de 15 à 20 francs. Ces titres ont été entraînés dans le recul général et de plus subissent l'influence de la faiblesse persistante de leurs recettes hebdomadaires. Cependant les acheteurs sont déjà revenus au Midi à 1,150 et au Lyon à 1,180.

Les valeurs du Suez ont également à lutter contre l'effet des diminutions de recettes. Au-dessus de 1,900 francs, les offres sont redevenues rares; la moindre amélioration dans l'état du marché provoquerait la réapparition de ce cours.

Le Gaz s'est soutenu au-dessus de 1,500 francs, par suite du gain de son procès contre la ville devant le conseil de préfecture. La ville a vu repousser sa demande tendant à un abaissement des tarifs de la Compagnie. Il lui reste, pour obtenir la diminution désirée du prix du gaz, la voie de l'arrangement à l'amiable au moyen d'une prolongation de la durée du monopole.

Les titres des établissemens de crédit sont restés à peu près immobiles. Il est vrai que la plupart n'ont échappé à la baisse que par l'abandon absolu où les oublie la spéculation et par une absence presque complète de transactions. D'ailleurs il n'y a pas de motifs sérieux de hausse sur cette catégorie de titres, les émissions les plus récemment tentées ayant complètement échoué.

Les fonds étrangers ont été assez maltraités depuis quinze jours, surtout l'Italien, qui n'a pu reprendre sans quelque peine le cours de 93, après détachement d'un coupon de 2 fr. 17, et l'Extérieure d'Espagne, qui, après le paiement de son coupon, a immédiatement baissé de 1 franc. En Italie, le parlement s'est séparé sans que l'affaire des conventions de chemins de fer ait pu être portée devant lui, ce qui a été un désappointement assez vif pour la spéculation. L'Unifiée d'Égypte se maintient très ferme à 295. Les propositions de l'Angleterre ont été accueillies froidement par les représentans des puissances, et les porteurs de titres ne désespèrent pas de voir leurs intérêts vigoureusement défendus dans la conférence. Les combinaisons les plus diverses sont mises en avant pour parer aux difficultés de la situation; une des plus intéressantes est celle que signalaient hier des dépêches de Londres et qui tendrait à l'émission d'un impôt général sur le revenu en Égypte. Les créanciers ne seraient atteints ainsi qu'indirectement et leurs droits resteraient intacts.

*Le directeur-gérant :* C. Buloz.

